This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06933378 3

Alcorantes
H.H.C.

MÉMOIRES

SUR LA

RESTAURATION.

TOME III.

(Chrantès)
1109 0
DHC

MÉMOIRES

SUR LA

RESTAURATION,

OU

SOUVENIRS HISTORIQUES

Sur cette Époque, la Révolution de 1830, et les premières années du règne de Louis-Philippe,

PAR Mme LA DUCHESSE

D'ABRANTÈS.

Tome Troisième.

PRIOR LIBRARY
NEW-YORK.

BRUXELLES,
LOUIS HAUMAN ET COMPe, LIBRAIRES.

1836.

MÉMOIRES

DE Mme LA DUCHESSE

D'ABRANTÈS.

CHAPITRE PREMIER.

Départ définitif de l'empereur pour Waterloo. — La voix populaire. — M. Lanjunais. — Adieu des Chambres. — Beau discours du président de celle des Députés. — *Nous ne voulons pas de Bourbons!* — Le monarque de son choix. — Réponse de l'Empereur. — La constitution est l'étoile populaire. — Le Bas-Empire et les Barbares. — Waterloo. — Blücher à Ligny. — Son cheval tué. — Le feld-maréchal recevant les trois courses. — Le maréchal Grouchy. — Les malheurs et la fuite!... — L'empereur fuyant!... — Le retour. — L'Élysée Napoléon. — Le bain. — Lucien. — Joseph. — Seul moyen de sauver la patrie. — Belles paroles de l'Empereur. — La patrie! — La Chambre des Députés. — Élection de Lucien. — Le duc d'Otrante. — Opinion du prince de Canino sur lui. — Ce n'est pas la mienne. — Il est proscrit en 1815. — — Liste de Louis XVIII donnée à M. de Bourrienne. — Cette liste est écrite de la main de M. de Blacas. — Singulière orthographe. — M. de *Flao*. — Les dix-huit proscrits. — Gilbert des Voisins chez le duc d'Otrante.

— Qu'est-ce que M. Bourrienne? — Résistance. — Fuite. — Salut. — Comédie. — Le duc d'Otrante est pour un parti. — Ce n'est pas celui de l'Empereur. — M. de Metternich. — Le duc d'Otrante communique avec lui pour le roi de Rome. — Opinion du prince de Canino à ce sujet. — Résultats de la Bataille de Waterloo. — C'est une révolution. — Les blessés de Waterloo. — Vive l'Empereur! — La trahison. — État de Paris. — Les Fédérés. — Pensée de l'abdication. — Le général Lamarque. — Il juge et connaît mal Napoléon. — Ce que l'Empereur devait faire. — Ce qu'il devait dire aux rois de l'Europe. — Vraie raison de la conduite de Napoléon pour les Fédérés.

Ce fut le 11 juin 1815 que Napoléon quitta enfin Paris pour aller chercher l'ennemi dans les plaines de la Belgique, tandis qu'il aurait dû l'empêcher d'en approcher à plus de cinquante lieues!... Il partit avec le découragement, au fond du cœur, j'en suis certaine, car son œil d'aigle savait trop bien percer la nuit profonde de la politique ennemie... Il savait aussi comprendre la voix populaire qui l'avait trois fois élu par sa votation, et une quatrième, plus glorieuse que toutes les autres peut-être, l'avait proclamé à son retour de l'île d'Elbe, avant l'acte additionnel... Ce sacre-là était plus saintement auguste que celui du pape le plus redouté... Eh bien! cette voix populaire, qui n'avait jamais proféré que des paroles d'amour et d'adoration, maintenant murmurait sourdement, non des menaces, mais des mots d'amertume, et Napoléon les entendait !... C'est alors

qu'on pouvait juger de la vérité de ce qu'on a si souvent dit : « Paris est le foyer de la révolution du pays !... »

Cependant les organes de cette même patrie, les représentans du peuple enfin, ne lui donnèrent pas en partant l'inquiétude de douter d'elle. Admis le 11 juin auprès de l'empereur, le jour même de son départ pour l'armée, le président, M. Lanjuinais, lui adressa un discours qui dut le rassurer et lui donner de la joie au cœur !... Ce discours était fort étendu et contenait d'abord de vifs *remercîmens*, au nom de la chambre, pour la monarchie constitutionnelle. A la suite de ces remercîmens venait une attaque violente contre la Restauration. Je vais en rapporter quelques mots, car ce discours est du domaine de l'histoire.

« A la suite d'événemens désastreux, disait Lanjuinais, la France envahie ne parut un moment » montée sur l'établissement de la constitution, » que pour se voir aussitôt soumise à une Charte » royale, *émanée du pouvoir absolu*, à une ordonnance de réformation toujours révocable de sa » nature, et qui n'ayant pas l'assentiment exprimé » du peuple, *n'a jamais pu être considérée comme* » *obligatoire pour la nation!*...

» Attaquer le monarque de son choix, dit-il » plus loin, C'EST ATTAQUER L'INDÉPENDANCE DE LA » NATION !... Elle est armée tout entière pour défendre cette indépendance et pour repousser, sans

» exception, TOUTE FAMILLE ET TOUT PRINCE ÉTRANGER » QU'ON OSERAIT VOULOIR LUI IMPOSER (1). . . . . » . . . . . .

» Que n'est-il permis, sire, d'espérer encore » que cet appareil de guerre, formé peut-être par » les irritations de l'orgueil et par des illusions » que chaque jour doit affaiblir, s'éloignera devant » le besoin d'une paix nécessaire à tous les peu- » ples de l'Europe, et qui rendrait à votre majesté » sa compagne, aux Français l'*héritier du trône!*. . » . . . . . .

» . . . La chambre des représentans n'attend » que les documens qui lui sont annoncés pour » concourir de tout son pouvoir aux mesures » qu'exigera le succès *d'une guerre aussi légitime!*... » Il lui tarde, pour énoncer son vœu, de connaître » les besoins et les ressources de l'état, et, tandis » que votre majesté, opposant à la plus injuste » aggression la valeur des armées nationales et les » forces de son génie, ne cherchera dans la vic- » toire qu'un moyen d'arriver à une paix durable, » la chambre des représentans croira marcher au » même but en travaillant sans relâche au pacte » dont le perfectionnement doit cimenter encore » l'union du peuple et du trône... »

(1) On croit rêver en lisant de pareilles choses! et M. Lanjuinais encore! Ce qui est tout aussi curieux, c'est que M. le marquis de Bonnay, ami de Louis XVIII, trouve admirable, en 1815 (juillet et août), la fidélité de Lanjuinais!

« La constitution est notre point de ralliement, » répondit l'empereur... Elle est notre étoile polaire dans les momens d'orage!... La crise où » nous sommes engagés est forte : n'imitons pas » l'exemple du bas-empire, qui, pressé de tous » côtés par les barbares, se rendit la risée de la » postérité en s'occupant de distractions abstraites » au moment où le bélier brisait les portes de la » ville...

» ..... Monsieur le président et Messieurs les » députés de la chambre des représentans, les » sentimens exprimés dans votre adresse me dé» montrent assez l'attachement de la chambre à » ma personne et tout le patriotisme dont elle est » animée... Dans toutes les affaires ma marche » sera toujours droite et ferme. AIDEZ-MOI A SAUVER » LA PATRIE!... Premier représentant du peuple, » j'ai contracté l'obligation que je renouvelle, » d'employer dans des temps plus tranquilles, » *toutes les prérogatives de la couronne* et le peu » d'expérience que j'ai acquise à vous seconder » dans l'amélioration de nos institutions... »

C'était dans de tels momens que Napoléon était vraiment grand!... Son cœur, tout rempli de hautes pensées, ne suffisait pas à ses émotions, lorsqu'elles étaient ainsi soulevées par la nation elle-même... L'époque à laquelle nous sommes parvenus est sans doute la plus funeste à la gloire de l'empereur ainsi qu'à la nôtre, et il faut bien du courage pour raconter les événemens qui se pressent

autour de la chute de cet ange de lumière lorsqu'il tomba du ciel de gloire dans lequel il vécut si long-temps !...

La Restauration a beaucoup parlé sur le retard de l'empereur à se rendre à l'armée ; on raillait, on discutait assez platement sans en connaître la véritable raison, Sans doute ce fut un grand malheur, mais auquel on ne pouvait remédier ; on a donné bien des causes sans qu'aucune fût la véritable. Il y en a deux moins connues et même ignorées (1) de presque toutes les personnes de cette époque encore existantes aujourd'hui..... L'une de ces causes était la négociation de Fouché avec l'Autriche pour couronner le roi de Rome ; car Napoléon voulait bien abdiquer alors, mais ne le voulait que pour son fils. Il adorait cet enfant, et je suis sûre que, si l'empereur François II l'avait rendu à la France, l'empereur, après avoir organisé un conseil de régence pour sa longue minorité, se serait retiré dans l'une des résidences impériales, ou bien en Angleterre, ou en Amérique. Ce dernier lieu était celui de son choix, et je suis encore aujourd'hui convaincue que si le général et madame Bertrand ne lui avaient pas persuadé que l'Angleterre l'accueillerait avec adoration, il aurait été en Amérique, ainsi que je vais le rapporter tout à l'heure...

(1) L'une était l'état de la santé de l'empereur, qui fut, dit-on, tenu secret pour ne pas alarmer.

Sans doute l'empereur devait partir sur-le-champ de Paris ; mais il fallait recréer non-seulement les régimens entièrement désorganisés, mais refaire le matériel de l'armée, dont il n'y avait plus *vestige* (1) *!!*... il fallait trouver des hommes pour former comme autrefois des 3e, 4e, 5e bataillons, et donner ainsi des soldats à cette armée d'officiers en demi-solde, armée de mécontens que la Restauration avait inutilement fait crier contre elle, et qui lui devint bien plus hostile, dès qu'elle fut malheureuse, que si elle eût été à sa solde une année de plus. Cela tombait dans la ligne de ces exigences qu'il faut accomplir, quelque pénibles qu'elles soient.

Pendant toute l'année de 1814, l'armée, toute réduite qu'elle était, n'avait RIEN reçu pour son habillement, excepté pour quelques régimens privilégiés. L'armée était entièrement nue !... les manufactures de draps, pour les régimens avaient été supprimées !...

Ainsi, donc, la France ne pouvait, dans le courant du mois d'avril 1814, présenter à l'ennemi qui

(1) Il existe à cet égard des détails inconcevables... Si je n'en avais tenu dernièrement encore la preuve dans mes mains, je ne les croirais pas !... Les deux régimens de carabiniers n'avaient TOUS DEUX que cent soixante chevaux !... et cinquante-sept régimens de cavalerie ne présentaient qu'un chiffre de 16,000 chevaux !... L'Empereur fit prendre en les payant tous les chevaux des gendarmes ; il y en eut 12,000. Quinze jours après les gendarmes étaient tous remontés.

l'aurait attaquée qu'une armée à peine forte de cent mille hommes; et, en admettant qu'on mît quelques troupes en garnison dans nos places fortes, on ne pouvait plus former une armée active. On rappela sous les drapeaux tous les hommes engagés; on leva deux cents bataillons de chasseurs et de grenadiers de garde nationale, toutes les places fortes et les côtes furent réarmées avec la plus grande promptitude. On créa vingt régimens de marine, et ils étaient formés de tous les matelots qui avaient servi sur les escadres; leurs officiers étaient des enseignes, des lieutenans et des capitaines de vaisseau. Leur but d'utilité était de garder nos côtes. On forma dix-huit bataillons d'officiers et de soldats en retraite qu'on dirigea sur les places fortes pour instruire la garde nationale, et sur Marseille, Bordeaux, et d'autres villes du Midi, pour électriser l'esprit public, et le rendre plus souple, surtout à Marseille. Ensuite il faut remarquer que cette dernière ville n'arbora le drapeau tricolore que le 12 avril, et que monseigneur le duc d'Angoulême ne s'embarqua à Cette que le 6 du même mois. Ce ne fut donc que vers le 7 ou le 8 de mai que la France fut vraiment *seule* et libérée, et tout-à-fait rentrée sous le régime impérial. J'explique ensuite combien de travaux retinrent l'empereur, et l'on verra que son départ ne pouvait avoir lieu plus tôt. Il fallait sa présence pour stimuler les ouvriers dans leur travail; quelquefois il sortait le matin en chapeau rond, en redingote, et il

allait dans le faubourg Saint-Antoine, où il était adoré. Là il voyait les garçons ébénistes qui avaient appris à monter les fusils. Tous les ouvriers en cuivre, comme les ciseleurs, les garçons horlogers, travaillaient aussi bien que les meilleurs platineurs, et ils confectionnaient des platines plus simples que les autres. La présence de Napoléon activait tous ces travaux et leur donnait une nouvelle vie.

Ce fut pendant ce temps que se forma le corps des fédérés, fort de quinze mille hommes. La Restauration, dans le *Moniteur de Gand*, parle avec une entière ignorance de ce corps de fédérés : elle disait qu'il était formé de tout le rebut des faubourgs ; cela est faux. Les quinze mille fédérés, qui portaient le nom de tirailleurs de la garde nationale, étaient tous des ouvriers qui avaient servi dans les armées de la république et de l'empire, mais ils n'étaient pas des *hommes de sang ni des meurtriers du 2 septembre*... leurs cadres étaient composés d'officiers et sous-officiers de la ligne.

Paris fut aussi fortifié ; Montmartre, la butte Chaumont, le Père-Lachaise, toutes les hauteurs furent fortifiées, sous la direction du général du génie Haxo. Saint-Denis fut aussi fortifié et entouré d'inondations ; le canal, qui n'était qu'au tiers de son achèvement, fut terminée !... Le chemin de la barrière du Trône à Vincennes, fut mis en état de défense jusqu'à une portée du canon de Vincennes, avec lequel celui du chemin pouvait se croiser, tous ces ouvrages étaient faits, armée, pallissadés dans

les premiers jours de juin. A Vincennes, comme on le sait, était un immense parc d'artillerie... Il avait fallu aussi diriger le plan de défense de Lyon, organiser les différens corps sous les ordres de Lamarque, qu'on envoyait dans la Vendée avec dix escadrons de gendarmerie, dix régimens d'infanterie et deux de cavalerie. — Enfin TOUTE l'armée avait été réfaite en entier!... Ce travail, ainsi que celui d'une organisation active, avait eu besoin, comme toujours au reste, de l'œil de celui qui voyait *tout* d'un seul regard. Sans doute la France marchait d'après un système sous la Restauration; mais il était diamétralement opposé à l'Empereur sous beaucoup de rapports, et sous les autres il n'était que le sien même, mais usé, et tout-à-fait incapable de servir dans ses propres mains. Il redevenait donc une autre fois l'architecte de cette grande machine, et ce fut l'édification de cet immense travail qui causa le retard qu'on blâmait dans Napoléon.

Il partit donc... et fut à Waterloo!... Waterloo!!! lieu d'exécrable mémoire pour tout cœur qui porte en lui-même l'amour de sa patrie! Waterloo, dont le nom seul est comme une injure! un malheur! une de ces infortunes qui tiennent la mort et vous la jettent à la face! Ce fut là que, pour la première fois, dans le cours de sa longue vie de gloire et de bonheur, Napoléon trouva, ce qui pour lui était plus funeste que la mort, un revers!...

J'ai déjà dit que Lucien reçut de Joseph, au

milieu de la nuit, la nouvelle de la première victoire de l'empereur de la bataille de Fleurus ou de Ligny, et j'ai ajouté son opinion à cet égard ; elle était produite par une profonde connaissance du monde politique dans lequel nous étions alors. Toutefois les Anglais voyaient plus tristement pour eux, et je sais de plusieurs personnes qui étaient à Londres à cette époque, que l'Angleterre trembla devant cette première victoire de Napoléon. La Restauration en reçut la nouvelle à Gand avec terreur. On parlait avec une sorte d'assurance que rien ne motivait alors et que presque rien ne soutenait. L'Autriche donnait de vives inquiétudes. Il est probable que les communications que l'empereur Napoléon avait entamées avec l'Autriche par le canal de Fouché, étaient à la connaissance des autres puissances, et que la plus vive inquiétude les agitait. Ce fut à cette bataille de Ligny, que Blücher ayant eu son cheval tué sous lui dans une charge de cavalerie, tomba sous le corps du cheval, et reçut presque toute la promenade en retraite de ses propres hommes, qui, fuyant les nôtres, ne s'arrêtèrent pas à le chercher. Les Français, repoussés à leur tour, passèrent sur le feld-maréchal, et ce ne fut qu'après les courses fournies par ses soldats et les nôtres, qu'un de ses officiers, qui ne l'avait pas quitté, mais dont les cris se perdaient au milieu de la tempête d'imprécations des vainqueurs et des mourans, parvint à le relever malgré la mitraille!... Certes ce n'est pas à la voix d'une femme à faire

entendre des paroles cruelles, aussi ne parlerai-je pas de la mort de Blücher ; mais quand le souvenir de ces journées désastreuses, du 17 et du 18, vient me frapper au cœur, je me dis s'il ne vaudrait pas mieux cent fois que dans ce moment où cet homme gisait là, au milieu des cadavres des siens, qu'un de nos soldats l'eût aperçu et fait prisonnier! Je sais bien que ce n'est pas son génie militaire qui a dominé celui de Napoléon, mais c'est son intelligence qui a imposé à un homme qui a perdu l'armée française sans la trahir à la vérité!... Mais que m'importe à moi, pleurant sur la bataille de Waterloo, que sa perte soit le résultat de la médiocrité ou de la trahison d'un homme? Le malheur est là ! Blücher! quand ce nom vient sous ma plume, il me prend aussitôt une indignation tellement violente et profonde dans une ame toute française comme l'est la mienne, que je suis contrainte de suspendre mon travail.

..... Blücher ! et c'est avec ce nom dans les annales de la guerre, que les puissances étrangères osent parler de nos généraux ! c'est après avoir parcouru les provinces de Bretagne, de Normandie, de la Beauce, ravagées, détruites par le fer, la flamme et les exactions commandées par *Blücher lui-même*, qu'on ose nous demander des comptes!... Oh ! c'est avec la rougeur de l'indignation sur le front, avec la colère du ressentiment au cœur, que je réponds à ces voix accusatrices qui, sans respect pour le nom français qu'elles portent,

frappent d'anathème leur propre mère! Oh! ce Blücher !... Eh! ceux qui le connaissent particulièrement même, lui refusent les talens militaires, qui du moins assureraient aux nôtres, accusés par les alliés, une excuse pour leur conduite. On prétendait, et avec raison, dit-on, que celui qu'il faut regarder comme l'auteur réel des manœuvres habilement faites de la campagne de 1814 et de 1815, est le général Gneisenau, son chef d'état-major.

Ce sont des jours de deuil que ceux que nous retraçons maintenant! Comment parler avec calme de la journée du 16, aux Quatre-Bras! Je possède une relation de cette journée écrite par mon ami le duc de Valmy, et les commentaires du récit du général Gourgaud de la propre main du duc; il l'a fait pour cet ouvrage et par amitié pour moi. Il commandait à cette affaire de la ferme des Quatre-Bras, où il fut envoyé (1), comme on le verra dans le rapport, par le maréchal Ney, avec la promesse du maréchal de le soutenir aussitôt que la charge serait commencée.

(1) Ce rapport sera imprimé à la suite du dernier volume de cet ouvrage; je l'ai mis là pour qu'il y soit en entier, et la place lui manquait ici. Tout ce qui est en italique est de la main du duc de Valmy.

Je dois dire qu'il y a eu erreur dans les premiers volumes en annonçant une lettre en *fat-simile* pour la fin du premier volume. C'est pour la fin de l'ouvrage, comme d'autres *fac-simile*.

On sait comment cette journée se passa ! !... Le duc de Valmy dit, dans ce petit ouvrage qu'il m'a donné, que la vraie perte de la bataille de Waterloo, ne venait pas tout entière de la faute du maréchal Grouchy, mais bien de la journée des Quatre-Bras ! Le fait constant, et qui peut être certifié par bien des généraux encore existant à Paris, c'est que le duc de Valmy, loin d'être secouru, fut presque délaissé ; que le général Lefebvre-Desnouette, commandant la cavalerie légère de la garde impériale, Lallemand et Édouard Colbert, arrivés dès le matin sur la route en face de la ferme où les Anglais se fortifiaient à leurs yeux, demeurèrent inactifs et sans ordre pendant une demi-journée entière. Le général Dejean en apporta au maréchal Ney ; quels étaient-ils ? probablement d'attaquer. Pendant ce temps les Anglais remuaient de la terre et se fortifiaient. C'est incompréhensible !

Il est un fait qui, plus connu, ferait verser des larmes aux Français qui l'entendraient !... c'est la relation de ce que l'empereur éprouva au moment où les troupes françaises prirent LA FUITE... La fuite ! nous ! nous, fuir !... oh ! cette pensée est bien amère !... L'empereur était là immobile... et de grosses larmes roulaient dans ses yeux et venaient tomber sur ses joues... il souffrait en ce moment sans doute des tortures de damné !... le bouleversement de sa figure était effrayant... Plusieurs personnes qui l'observèrent alors m'ont

dit qu'en aucune occasion de sa vie, ni sous la terrible impression de la machine infernale, ni en attendant le poignard de Cerrachi, ni en apprenant la défection de tant d'ingrats qui lui devaient tout ! jamais enfin son front ne plia plus bas sous la main de fer de la destinée !... Il était pâle... ses lèvres tremblantes et blêmes, et ses dents claquaient convulsivement... Oh ! oui... ce cœur, qui ne connut jamais la crainte, dut éprouver un déchirement affreux en voyant fuir ses bandes toujours glorieuses qui venaient aussi comme lui d'abdiquer, aux yeux du monde, la souveraineté qu'elles exerçaient sur lui (1)...

C'est encore ici que la Restauration a fait voir le peu de connaissance qu'elle avait de la France en se donnant carrière pour insulter au malheur de Napoléon, et surtout en l'accusant de LACHETÉ !

Encore *une fuite*, disaient les accusateurs insen-

(1) L'armée française avait immensément perdu dans ce désastre, et surtout de son matériel. Elle était forte de six corps d'infanterie et de plusieurs corps de cavalerie. Les corps d'infanterie étaient commandés par le comte d'Erlon, par Vandame, Lobau, Reille et Gérard. Le désordre et l'encombrement de la grande route au village de Mont-Saint-Jean fut la première cause de ce désastre du matériel.

Le maréchal Grouchy commandait toute la réserve de cavalerie ; le premier corps était sous les ordres du général Pajol ; le deuxième, du général Excelmans ; le troisième corps le général Milhaut ; le quatrième corps, le général Kellermann.

sés d'une gloire qu'ils avaient si longtemps adoré !...

— Une fuite !!!

Oui, L'empereur se jeta dans une chaise de poste et revint en toute hâte à Paris !!... Une chance restait encore pour sauver la France ! Mais il fallait qu'elle fût employée sur l'heure même. C'était la patrie qui devait répondre au cri de la patrie en détresse !... c'était la mère qui devait sauver ses enfans.

Napoléon, en arrivant à Paris, fut descendre à l'*Élysée-Napoléon*... Excédé de fatigue... succombant sous le poids de cette souffrance qui infuse un venin mortel au cœur, il demanda un bain, seul remède ordinaire pour lui, susceptible de calmer à la fois le tumulte de ses pensées et l'ardeur dévorante de son sang, dont la circulation fiévreuse augmentait le délire de sa tête... Eh bien ! croira-t-on que cette furie aux serpens toujours dressés, ce monstre prêt à accabler le malheur, la calomnie de l'envie, heureuse de frapper sur le héros, prit ce moment pour dire des paroles empoisonnées sur lui... Ce bain, qui recevait un corps épuisé par une fatigue que l'humanité la plus ordinaire aurait soulagée, fut présenté comme une recherche de sybarite !... et j'ai entendu des femmes, dont le front devait rougir en prononçant de telles paroles, saluer Napoléon, dans son malheur, d'une phrase ironique que leur cœur de femme seulement ne devait pas concevoir...

Lucien et Joseph furent à l'instant même auprès de leur frère. L'entrevue fut pénible... Lucien surtout avait l'ame brisée!... Sans doute, en revenant auprès de son frère, son noble cœur n'avait prévu que des jours malheureux... mais une telle infortune passait toutes ses prévisions!...

« Eh bien! dit Napoléon, le sort de la France » est accompli, si la France elle-même ne se porte » secours. Les momens sont précieux; il n'en faut » perdre aucun... Il faut espérer que les discus- » sions politiques n'ont pas détrempé le moral » des hommes forts qui sont appelés à sauver la » patrie... J'ai vu jusqu'où pouvait creuser le » mal en ce genre!... à quel point l'énergie des » plus braves pouvait se dissoudre!... et les plus » nobles facultés s'obscurcir... »

Il parla alors de ce qu'il avait fait pour le ralliement de l'armée à Philippeville et à Avesnes, ce qu'il avait ordonné pour que quelques places, telles que Laon et Soissons surtout, fussent mises en état de défense... Soissons spécialement était son espoir.

« Et maintenant, ajouta-t-il je viens ici pour » me concerter avec les chambres et avec mes » ministres, sur tout ce que demande l'état de la » patrie. »

Une chose remarquable, c'est que le mot de *patrie* venait bien plus souvent à la bouche de l'empereur que celui de l'empire et même de la France, non pas pour *faire effet*, mais parce qu'il

était vivement et réellement ému... Cependant, malgré cette émotion ou plutôt à cause d'elle, Lucien s'aperçut, aussitôt qu'il eut parlé avec l'empereur, que son frère n'était plus le même homme dont une parole soulevait des empires!... Il était visible que son ame, trop vivement frappée, n'avait plus la même vigueur, son caractère, la même énergie... Il parlait sans cesse de la puissance des chambres, et finit par demander à voir Regnault de Saint-Jean-d'Angely, Boulay de la Meurthe et Merlin de Douai. Avant son départ pour Waterloo, il les avait nommés tous trois ministres d'état, avec la mission *spéciale* de diriger l'esprit de la chambre des députés. Mais les événemens politiques s'étaient tellement pressés, et les détails des désastres de Waterloo commençaient à devenir si publics, que l'influence des trois hommes d'état devenait de jour en jour moins puissante dans l'assemblée.

Cette assemblée était formée d'hommes aux opinions différentes, comme une grande réunion le sera toujours après une longue révolution et des réactions... Lucien, nommé à la Tour-du-Pin (1), siégeait dans la chambre des députés, bien qu'il fût pair. Son influence était encore puissante parmi les hommes de la révolution. Mais un autre homme la balançait, et cet homme était Lafayette... Il a

(1) Et non pas à Pont-de-Beauvoisin, comme on l'a dit dans plusieurs journaux de l'époque.

fait bien du mal, non-seulement à l'empereur, mais à la France, avec ses opinions d'idéologue... Napoléon ne l'aimait pas et ne l'aima jamais : c'était un pressentiment du mal qu'il devait un jour amener, par son influence, sur la tête de son fils.

Mais dès lors on devait le prévoir, et la Restauration elle-même, ainsi que la famille royale, devaient être également fixées sur les sentimens de M. de Lafayette.

Quelques jours après le départ de Napoléon pour l'armée, une personne de sa famille fut auprès de M. de Lafayette, pour lui parler avec circonspection, et tâcher de savoir de lui quelle serait sa conduite dans le cas où l'empereur serait frappé d'une balle ou d'un boulet. M. de Lafayette le regarda avec une expression qui embarrassa presque celui qui s'était avancé plus qu'il ne voulait le faire. Cependant il se remit.

« — Les Bourbons, dit-il à M. de Lafayette ne peuvent rentrer en France!... le pacte ne peut se conclure entre eux et la nation... et alors !!...

» — Eh bien, monsieur, dit M. de Lafayette en regardant avec finesse le négociateur?...

» — Eh bien, je crois qu'il faudrait se consulter d'avance pour former un conseil de régence...

» — Un conseil de régence s'écria M. de Lafayette!... Un conseil de régence!... Et pourquoi faire?

» — Mais si l'empereur était frappé, il faudrait que pendant la minorité...

» — Oh! s'empressa d'interrompre M. de Lafayette, heureusement que la France n'en a plus à supporter... La république est grande et forte; elle est majeure (1). »

Ce mot devait donner une idée parfaite de l'homme, à tous les partis qui en attendaient quelque chose. Je suis étonnée que Lucien, après avoir été ainsi mis en face de sa pensée, n'ait pas tout mis en œuvre pour le faire éloigner de la chambre, au moment des débats intéressans qu'il provoqua par sa venue.

Le premier soin de l'empereur fut de demander Fouché. A cette époque, le duc d'Otrante fut très-marquant parmi les acteurs qui jouèrent dans ce drame dont la scène était le monde, et l'auditoire les habitans de toutes ses parties! Des lumières nouvelles qui me sont parvenues et qui partent d'une bonne source, me confirment que Fouché a trahi l'empereur. Je voudrais croire le prince de Canino, que je suis habituée à respecter autant que je l'aime; toutefois, il me reste encore bien des doutes. On cite à l'appui de cette persuasion de sa fidélité, sa proscription sous Louis XVIII. Ce ne serait pas une raison valable. Il pouvait vouloir agir en toute liberté, et alors il devait nécessairement répandre autour de lui un parfum de proscription qui devait lui donner du crédit auprès de l'empereur. Il fit donc partie d'une longue liste de

(1) Il se servit d'un mot plus énergique que celui-ci encore.

proscrits que Louis XVIII donna à Bourrienne le jour même de sa nomination à la préfecture de police. Cette liste fut écrite par M. de Blacas, sous la dictée du roi, et peut-être bien aussi sous son influence. L'orthographe de M. de Blacas y est scrupuleusement conservée.

Fouché.
Davoust.
Le Comte, rue du Bac, au coin de celle de l'Université (il a les fonds de Fouché).
Hinguerlot.
Lemaire (Cauchois-Lemaire, rédacteur en chef du *Nain-Jaune*).
Le général Gérard.
Le comte Mejean (1).
Legrand.
Étienne.
Rovigo.
Réal.
Mounier.
Arnauld (2).
Norwins (3).
Bouvier-Dumolard.
Maret (4).

(1) Attaché au prince Eugène.
(2) De l'Académie-Française.
(3) Auteur de l'*Histoire de Napoléon*.
(4) Le duc de Bassano.

Duviguet (1).
Patris.
Lavalette (2).
Syeyès.
Pierre Piere (3).
Flao (4).
Excellemance.
Jos. Thurot.

Tels étaient les *proscrits*. On a vu que le duc de Bassano l'était en même temps par ces hommes de toutes les révolutions qui veulent toujours mieux servir que ne le demandent les gens qui les paient. Mais pour Fouché, cette liste, dont il est le premier, ne lui donne pas pour moi un brevet de fidélité. La manière dont il s'est sauvé, la facilité qu'on a donnée à sa retraite, prouveraient la vérité de mes doutes.

On sait que lorsqu'on fut chez lui dans la matinée du 16 mars, on y envoya des gens de police, et je ne sais pourquoi aussi de la garde nationale pour prêter main-forte. C'était M. Gilbert-Desvoisins, le président en cour royale (5), qui commandait les gardes nationaux. Fouché, en voyant le mandat

(1) Homme parfaitement nul.
(2) Le directeur des postes.
(3) Commissaire général de police à Bordeaux. Homme d'esprit et de moyens.
(4) Le général Flahaut, aide-de-camp de l'Empereur.
(5) Le beau-père de cette charmante femme.

d'amener, regarda la signature et demanda ce que voulait dire ce nom de Bourrienne? Les employés, encore pleins de respect pour leur ancien chef, répondirent bien bas que M. de Bourrienne était nommé depuis le matin, préfet de police.

«Dans quel journal est la nomination? » dit le duc d'Otrante.

Elle n'était dans aucun. Le *Moniteur* n'en ayant pas encore parlé.

«Je ne me rendrai pas sur un pareil ordre, dit le duc d'Otrante; et je requiers l'autorité de M. Gilbert Desvoisins, pour résister jusqu'à ce que vous m'apportiez la preuve de la nomination de M. de Bourrienne. »

M. Gilbert Desvoisins répondit que M. le duc d'Otrante avait tout droit et toute raison. En conséquence, deux hommes partirent pour aller chercher *la preuve* de la nomination de Bourrienne, qui sans doute avait été omise dans les journaux pour motiver toute cette comédie; du moins telle est ma pensée. Le prince de Canino, dans sa manière loyale d'envisager les choses, ne soupçonne pas ce qu'il ne peut et ne veut faire, mais je crois qu'en cette occasion il a tort. Le fait est que, tandis que les deux hommes s'en furent à la préfecture de police, le duc d'Otrante passa tout naturellement dans un cabinet particulier, dont une porte masquée communiquait à un passage conduisant à la rue Taitbout, et qu'il sortit par cette issue. Il s'en fut je ne sais où, et y demeura jusqu'au 20 mars,

qui arriva quatre jours après sa disparution; elle seule devait donner à penser et le faire rechercher avec grand soin; ce qui ne fut pas fait. Enfin, la pensée est une faculté involontaire, la mienne ne peut se plier à la politique : Fouché trahissait Napoléon, tout en lui communiquant ses négociations avec le prince de Metternich (1).

C'était un immense événement dans notre histoire que la bataille de Waterloo; et l'empereur le comprenait bien! elle n'était pas seulement une de ces batailles qu'on appelle *décisives*, une de ces journées qui règlent la frontière d'un état, le sort d'une ville même; ainsi la bataille de Denain qui sauva la France, celle d'Héliopolis qui sauva l'armée en Egypte, celle d'Austerlitz qui fonda l'empire français, en le couronnant roi des autres empires, eh bien! aucune de ces journées ne fut aussi importante que celle de Waterloo dans ses résultats. C'est une révolution pleine et entière... une révolution de puissances et de royaumes... Là nous avons abdiqué... là nous avons changé de nom : une puissance aux pieds d'airain, aux mains de fer, aux paroles de feu, cette puissance est devenue en quelques heures le jouet et la risée de ces hommes que cent fois elle avait fustigés du fouet de sa

(1) Cette courte discussion montre à quel point les Mémoires contemporains peuvent, en étant très-vrais, être sujets à des points d'une sorte de controverse obscure même... Ce n'est que dans l'éloignement des époques que la vérité s'épure de prévention.

vengeance... et ce ne fut pas avec peu de bruit que s'opéra une si étrange métamorphose!... Oh, non!... alors même que cela se passait, nous n'étions pas tellement abattus que nous ne sentissions que nous étions ce même peuple vainqueur des autres peuples, et dont la défaite, dans ses effets, traversera tous les siècles.

La conduite de la chambre des députés fut mauvaise, indigne à cette époque des revers de l'empereur. Plusieurs de ses membres, sans doute, ont échappé à l'influence peu honorable, je ne changerai pas le mot, qu'on exerça sur elle; néanmoins la masse, je le répète, fut indigne du nom français.

Mais un fait touchant, qui fait encore plus aimer cette armée, notre gloire en même temps que notre sûreté, c'est le témoignage qu'elle rendit à l'empereur, après cette cruelle journée de Waterloo, de son amour et de son dévoûment! Chaque jour on voyait arriver à Paris des charrettes remplies de blessés à peine amputés, des jeunes gens de vingt ans, de dix-neuf ans! qui s'écriaient, en entrant dans Paris:

Vive l'empereur! — Vive NOTRE empereur! — Il a été trahi, NOTRE empereur!...

— Vive le roi de Rome!... — Allons le chercher à Vienne! criait un autre... Et ces hommes sanglans, mutilés, agitaient le bras qui leur restait en s'écriant: Vive l'Empereur!

— Ils ne m'ont emporté que le gauche, s'écriait

un autre, les imbécilles! je puis encore donner un coup de sabre! Aux armes! aux armes! vive l'empereur!

Et cet élan n'était pas acheté... ce n'est pas dans les casernes, ce n'est pas sous la tente qu'il faut chercher des traîtres!... La bataille de Waterloo n'a point été perdue par *trahison*, bien qu'il y ait eu des traîtres; c'est la journée du 16 qui présente une énigme sur laquelle le procès du maréchal Ney, auquel nous arrivons, va donner de la clarté.

Paris était livré à l'inquiétude la plus vive. La Restauration, habile à saisir le moyen qui s'offrait pour la tirer de péril, l'exploita avec une grande dextérité. Louis XVIII prouva en ce moment qu'il savait vraiment régner: pendant que le canon prussien et la cavalerie anglaise abattaient les murailles d'hommes qui lui fermaient l'entrée de la France, il négociait à Gand, avec les puissances alliées, afin d'obtenir leurs secours *pour lui-même*. Dans ce même temps, Louis XVIII abandonnait M. de Blacas à la colère des hautes puissances qui, une fois vengées de Napoléon, montraient leur peu de goût à faire la guerre pour les Bourbons: elles eussent volontiers armé pour elles-mêmes; mais pour leur frère en Dieu ou en couronne, Louis dix-huitième du nom, ils ne montraient plus la même ferveur... Ils commencèrent par exiger le renvoi de M. de Blacas, que le roi accorda par ce principe, que *Paris valait bien une messe*. Et lors-

qu'on citait Henri IV à tout propos (1), ce n'était pas le moment de le laisser en silence.

Cependant les événemens recevaient à chaque heure des clartés plus sinistres. Paris était dans une fermentation terrible. Les fédérés se formaient en corps... ils entouraient l'Élysée-Napoléon, en criant : *Vive l'empereur!* avec des voix qui exhalaient une odeur de sang!... C'était en effet un spectacle souvent hideux que ces troupes d'hommes et de femmes à peine vêtus, parcourant Paris, même la nuit, et criant, en appelant l'empereur au milieu d'eux (2)!

Sans doute, le peuple de Paris était dévoué; mais le dévoûment du peuple bien pensant était plus silencieux, et les gens tranquilles frémissaient en prévoyant les malheurs qui pouvaient résulter d'un choc entre les deux partis... La Restauration était la plus forte, elle agissait... et dans ses démarches elle était grandement secondée de toutes manières par l'Angleterre.

La Restauration prévoyait enfin qu'une lutte était possible, ce qu'elle ne croyait pas, quoi qu'elle en dît, lors de l'arrivée de l'empereur. Mais maintenant la chance avait tourné... elle avait les cartes et le beau jeu, et la lutte paraissait certaine dans son résultat. Une foule de jeunes gens du

(1) On sait que ce mot est d'Henri IV.

(2) Loin de provoquer, l'Empereur craignait ce mouvement du peuple en révolution.

faubourg Saint-Germain avaient quitté la campagne où ils étaient, dans leurs terres, pour venir à Paris avec une cocarde blanche sur le cœur et une main prête à mettre l'épée au jour... D'une autre part, le parti qu'on appelait alors républicain, et qui aujourd'hui ne serait tout au plus que des girondins, ce parti s'agitait et était nombreux...

L'empereur, au milieu de cette tourmente, comprit qu'il devait un grand sacrifice à la France. Sans cesse on répétait que les alliés ne faisaient la guerre qu'à lui!... comme si en effet on pouvait l'isoler de nous!... Enfin il pensa, puisque les chambres se refusaient à recevoir l'offre qu'il faisait des jours qui lui restaient et qu'il donnait à sa patrie, il pensa qu'il devait abdiquer. Ce ne fut pas l'avis de Lucien, ainsi qu'on a pu le voir dans la brochure qui vient de paraître de lui (1).

L'empereur sortait fort peu de son appartement depuis son retour de l'armée, et jamais du palais. Il faisait quelques promenades dans le jardin de l'Élysée, et alors, aussitôt que la foule, toujours nombreuse autour du jardin, l'apercevait, des cris d'adoration retentissaient autour de lui, comme pour lui dire : *Ne nous quittez pas!*... Cependant

(1) Le prince de Canino m'ayant envoyé sa brochure dans le mois d'août dernier; et m'ayant témoigné le désir que sa véritable conduite, toujours si honorable, fût connue de sa patrie, j'ai chargé M. Ladvocat de faire paraître ici cette brochure. Elle donne une juste idée de l'état de la France à cette époque déjà si intéressante.

il parla le premier d'abdication, comme je l'ai dit, et voulut que son frère allât le communiquer aux chambres.

Le général Lamarque, malgré toutes les qualités que je lui reconnais, a bien mal jugé Napoléon et sa grandeur d'ame, en lui reprochant de n'avoir pas su mourir!... On a beaucoup parlé du courage qu'il y avait à mourir, du courage qu'il y avait à souffrir!... Il faut une ame au-dessus des facultés vulgaires pour comprendre l'immensité de la gloire qu'il y a eu pour Napoléon à vivre en face de cet univers qu'il remplit si long-temps de sa renommée, et maintenant aux prises avec une infortune aussi grande pour l'homme qu'accablante pour le héros!...

Lucien avait raison, il n'était qu'un moment pour l'abdication de l'empereur : c'était celui de son retour... il fallait dans la même heure que l'empereur *mourût* et que le consul ressuscitât... il fallait que Napoléon ne rentrât dans Paris que dictateur ou premier consul... et alors, appelant autour de lui tous ces hommes de la révolution, aux caractères toujours fortement trempés, aux ames toujours viriles, jamais efféminées, les ralliant au son de la *Marseillaise* et du *Chant du départ*, il se serait vu entouré de toute la nation... alors plus de partis; il ne serait demeuré que celui de la révolution et celui de l'aristocratie. Et dans cette position, ce dernier parti se trouvait annulé; la Restauration, déjà frappée d'anathème, ne recou-

vrait même plus cette sorte de prestige qu'elle avait rapportée de l'émigration... La place élevée, le véritable trône, c'était maintenant Bonaparte qui l'occupait... Son frère avait raison, je le répète; oui; de là, il devait dire d'une voix tonnante à ce collége de rois qui, après l'avoir traité de frère, le repoussait avec mépris...

« Et moi aussi je ne veux plus de vous! et moi aussi je lance l'anathème sur vos têtes!.. votre malédiction retombera sur vous!... Restez donc pour un jour sur vos trônes chancelans!... la main que je vous donnais pour les soutenir, je vous la retire et je la donne à ce pouvoir jeune et puissant qui s'élève partout dans l'antique Europe et déclare la guerre aux vieilles puissances... Vous n'avez donc pas compris que, dans mon illusion peut-être coupable, j'ai cru un moment qu'on pouvait sans secousse rajeunir les gothiques idées et raffermir l'Europe ébranlée... Voilà pourquoi j'avais mis sur ma tête une couronne qui m'égalait à votre folie : eh bien, je la rejette à mon tour et redeviens citoyen!... mais non citoyen sans pouvoir... le mien est plus absolu que le vôtre!... de ce jour il est immense et sacré, car il est celui de la justice... Je me place à la tête de ce pouvoir constitutionnel qui déclare la guerre aux vieilles puissances. — Maintenant voilà le gant jeté!... nous sommes dans l'arène... le pacte des souverains est rompu... et c'est entre nous maintenant une guerre à mort!... »

Si Napoléon eût agi de la sorte en arrivant de Waterloo, il était sauvé!

Mais il en était autrement vingt-quatre heures plus tard... Alors il n'était plus que l'écho du parti de M. de la Fayette, qui aurait voulu l'abdication de l'empereur, pour porter *l'Américain* au pouvoir de la présidence; du parti républicain, qui vantait le comité de salut public, parce qu'il y a douze places avec autorité de rois pour chacun; du parti royaliste, parce qu'enfin son abdication ouvrait la porte sans qu'il fût alors besoin de l'enfoncer... Lucien, dont l'admirable sagacité, et le cœur droit et dévoué ne savait reconnaître qu'une vérité dans toute cette tempête, c'était la gloire de son frère, Lucien vit, dans l'abdication tardive de Napoléon, une de ces fautes que rien ne répare, et je conçois qu'il ait eu ainsi deux avis, ce qui a fait croire à Lamarque qu'il avait conseillé l'abdication. Il était pour elle en arrivant, mais plus le lendemain.

C'est ici le lieu de faire une remarque sur l'hésitation de l'empereur pour se servir des fédérés, — et sur la faute qu'il commit, selon le général Lamarque, en ne retournant pas vers son armée et la ramenant sur Paris afin de dissoudre les chambres...

Il est singulier que le général Lamarque, qui, par son talent et ses lumières, était si capable de bien juger l'empereur, soit tombé dans une erreur aussi grave en parlant des événemens des cent-

jours !... C'est une suite de faux jugemens plus absurdes les uns que les autres. Ainsi, par exemple, comment est-il possible que ce soit à son *orgueil impérial* que Lamarque attribue son hésitation à se jeter au milieu de l'insurrection prolétaire et activer cette insurrection?... Napoléon était l'homme de tous les temps, de tous les hommes, de tous les partis, pour savoir les diriger et surtout exercer sur eux cette puissance tribunitienne, que nul homme n'a possédée comme lui... Ainsi, comme le pense Lucien, comme je le pense moi-même, ainsi que tous ceux qui connaissent Napoléon, il n'eût pas hésité à se jeter au milieu du peuple de Paris en l'appelant à lui, s'il n'en eût été détourné par une puissante pensée. Avait-il songé à son orgueil impérial, lorsque, arrivant sur le rivage de France, il débarqua comme un homme dépouillé de sa puissance et la venant redemander avec la noble franchise de la grandeur héroïque? J'en suis fâchée pour le général Lamarque, mais il n'a pas compris Napoléon... Napoléon est pour lui un autre homme que celui qui existait véritablement.

La véritable raison qui a retenu l'empereur, c'est la crainte de soulever de terribles questions que lui-même n'aurait pu ensuite résoudre. — Il avait toujours étouffé la révolution ; il l'eût ressuscitée en appelant à lui le parti populaire... il sacrifia son salut à son principe, et je trouve en cela une immense grandeur d'ame... On voit la preuve de ce que je dis dans une feuille écrite de la main du duc

de Rovigo, insérée dans la brochure de M. de Pradt, et intitulée : *Récit historique de la Restauration*, etc. (1).

« *L'empereur, dit le duc de Rovigo, voulait bien qu'on défendît Paris. Il m'avait ordonné de préparer les pavés, de faire des proclamations aux ouvriers, enfin de préparer les barricades*, etc., etc. *Mais toutes ces mesures ne devaient être employées que par* LUI SEUL. *Il craignait trop le danger de mettre en mouvement de telles matières... elles pouvaient être mal dirigées, et si des mains peu sûres les employaient, tout serait perdu.* »

Voilà quelle fut la raison véritable qui empêcha Napoléon d'appeler à lui les faubourgs. — Il craignit *la révolution*, et comme une réaction avait été depuis peu entrée sur une réaction (2), les vengeances lui apparurent dans toutes leurs horreurs... il vit Paris baigné dans le sang... il s'arrêta devant cette terrible image et prenant sa couronne dont les épines d'ailleurs devenaient bien brûlantes, il aima mieux la déposer, que de resserrer le nœud de son bandeau au bruit

(1) Je possède cette brochure, ainsi que les passages qui concernent l'empereur, écrits de la main du duc de Rovigo.

(2) J'appelle réaction les années 1814 et 1815, et j'ai peut-être tort, car ce sont des révolutions... Mais enfin elles sont si rapprochées que je puis me permettre ce mot.

des voix mourantes et à la lueur des maisons incendiées.

Eh! voilà pourtant l'homme qu'on veut nous donner pour un tyran !!!...

CHAPITRE XIII.

Le 21 juin. — Les chambres. — Lucien aux chambres. — Les quatre ministres de l'empereur. — Davoust. — Caulaincourt. — Fouché. — Carnot. — Le comité secret. — — Napoléon méconnu. — L'archevêque de Malines. — Le duc de Rovigo. — 1814. — Paris et les alliés. — Les rues dépavées. — Le monsieur de *la Quotidienne*. — Il se trompe. — Le duc de Berry qui n'a jamais eu de colère. — M. Guizot et le *Moniteur de Gand*. — Les dames de la cour impériale. — Les mouchoirs. — La Restauration au pays de l'exil... — Les mains sanglantes. — Fouché et Billaud-Varennes. — Manuel. — Bory de Saint-Vincent. — Abdication de l'empereur. — Lucien et son frère. — Le jardin de l'Élysée. — *Vive l'empereur!!...* — Belles paroles de Napoléon.—Les chambres.—M. de Lafayette. —Caulaincourt est maladroit. — Belle conduite de Carnot. —M. de Lafayette fait déclarer la permanence.—Regnault de Saint-Jean-d'Angely. — Boulay de la Meurthe. — Le chevalier Suchet. — Charles Labédoyère. — Le duc Decrès. — Mauvaises paroles de lui. — M. d'Almeyda. — Singulière rencontre. — Murat. — L'Élysée et la déchéance. — Déclaration au peuple français.

C'était le 21 juin: les chambres étaient assemblées, et le plus grand tumulte agitait celle des députés... Une foule d'hommes, dont les opinions étaient en opposition, voulaient ramener le calme

en proférant des paroles de guerre... On comprenait que le malheur allait fondre sur la France...

Le général Lamarque a décrit ce moment, avec vérité, dans quelques parties et sans aucune autre dans le reste. Il n'a pas même rendu justice à Lucien, mais surtout à l'empereur ! c'est sur lui que l'injustice tombe et frappe plus vivement. Il aurait dû venger Napoléon des belles accusations de ceux qui ont prétendu qu'il avait hypocritement caressé un parti qu'il n'aimait pas, celui de la révolution ; cela n'est pas vrai. Il ne l'a pas fait !... Comment Napoléon est-il ainsi méconnu par des hommes qui prétendent écrire son histoire ?... Il craignait les hommes de la révolution ; il craignait que les flots de cette mer orageuse ne débordât et ne fit d'affreux ravages sur ses bords. On voit cette pensée dans la brochure de M. l'archevêque de Malines, que je possède avec les annotations de la propre main du duc de Rovigo (1).

« Lorsqu'en 1814, dit-il, l'empereur voulut défendre Paris, il avait commandé que les rues fussent dépavées, leurs noms et ceux des places et des quais enlevés, et toutes les voitures, char-

(1) Je possède cette brochure annotée de la main du duc de Rovigo, qui répond ainsi avec moquerie à l'archevêque de Malines ; lorsque celui-ci disait avec bienveillance que le duc de Rovigo pensait comme lui sur la défense de Paris!!... Cette pièce sera un *fac-simile*, comme toutes les pièces importantes, à la fin du volume.

rettes, fourgons, etc., etc., rassemblées pour faire des barricades ; mais toutes ces dispositions, ajoute le duc, devaient être secrètes jusqu'au moment de l'arrivée de l'empereur, qui voulait lui-même diriger le mouvement révolutionnaire à l'instant où les proclamations devaient soulever tous les ouvriers. »

« Ce mouvement peut être du plus grand danger, disait-il et il n'y a que moi qui puisse le diriger. »

La Restauration s'est placée en hostilité tout d'abord avec la révolution et avec l'empire, ces deux pouvoirs qui depuis vingt-cinq ans gouvernaient la France. Je conçois que c'était une pénible souffrance à supporter que cette cohabitation avec deux systèmes opposans, mais dont toutefois l'un n'était pas usurpateur, parce que ce nom ne convient qu'à celui qui prend ce qu'un autre peut posséder ; et nous savons tous très-bien que lorsque Napoléon revint et fit le 18 brumaire, il eût été massacré par le peuple s'il eût seulement prononcé le nom des Bourbons. Cela est si vrai, que le Directoire, qui avait alors des membres vendus à la Restauration, n'osa jamais rappeler la cause légitime. Napoléon ne fut pas un *usurpateur;* le mot est faux dans son application.

La Restauration, qui, se trouvant face à face avec lui, avait déjà à faire avec une assez forte partie, ne fit pas de partage entre Bonaparte et 93, tandis qu'il y avait une différence entière.

Louis XVIII le savait, j'en ai la preuve. Il était *jacobin*, comme le disaient les favoris de MONSIEUR au pavillon Marsan, et il savait comment il fallait marcher. Mais il trouva tant d'opposans autour de lui, qu'après avoir acquis la preuve, à sa seconde rentrée, que, vu le mauvais état de ses jambes, il durerait autant que la Restauration ou la Restauration autant que lui, une fois cela adopté, on marcha d'après ce calcul. Louis XVIII défendit son autorité dans tout ce qu'elle le touchait personnellement; mais il abandonna le reste à la faction ultra-royaliste; et, comme Fouché s'en alla tout au travers de cette nouvelle organisation, on doit penser le bel avenir que cela promettait à la France!

Il était aussi une vérité que ne voulaient ou ne pouvaient pas comprendre les hommes de la Restauration, rentrés en France depuis peu de jours, et ne la connaissant que par des ouï dire mensongers, ou de si vieille date, que les choses et les hommes avaient bien changé depuis. Il en était ainsi de la révolution... En 1814 (1), il n'y avait

(1) Un monsieur, dont j'ai vu pour la première fois le nom au bas d'un article contre moi dans *la Quotidienne*, paraît aussi peu connaître le temps dont il parle qu'il me connaît moi-même. Il me traite de rêveuse, je crois même de radoteuse (car la politesse et le bon goût ne sont pas ce qui fait distinguer l'article), parce que j'ai le malheur de dire que le duc de Berry était emporté, chose qu'on n'a jamais dit, comme chacun sait... Ce monsieur qui parle ainsi ne marque pas qu'il ne sait ce qu'il dit en raisonnant sur la

plus en France de démagogues comme en 1793. Qu'auraient-ils fait? Ils le savaient bien eux-mêmes, et Barrère, et Fouché, et Billaud-Varennes qui végète encore quelque part dans un quartier obs-

cour, soit de Napoléon, soit de Louis XVIII; il ne connaît ni l'une ni l'autre. Elles se ressemblaient d'ailleurs beaucoup, attendu qu'en prenant l'*Almanach impérial*, il aurait vu que *tous* les noms qui figurent comme chambellans, comme écuyers, comme préfets du palais, maître de la garde-robe, etc., sont des noms de l'ancienne noblesse. Ce monsieur ne fait nulle attention à cela, et il raisonne à son tour d'après de vieilles erreurs, qui avaient pris naissance au fond d'un vieux château, dans une province reculée, que la cour de *Buonaparte* était formée de vivandières et d'hommes ne parlant qu'avec un juron à la bouche ou bien le sabre à la main... témoin, en 1815, *le Moniteur de Gand*, où M. Guisot prétend que les femmes de la cour de Bonaparte se mouchaient dans leurs doigts... Ce monsieur à l'article de *la Quotidienne* est de la même force. C'est ainsi qu'il croit parler de mon livre, qu'il n'a pas lu, en disant que je ne sais ce que je dis en montrant Louis XVIII se plaignant de sa main... Il la montrait, au contraire, continuellement couverte d'un gant de castor vert, et cela pour ne pas parler de ses jambes. Avec la permission de ce monsieur, j'ai plus vu Louis XVIII et plus parlé avec lui que ce monsieur n'a pu le faire, et cela arrivait tout naturellement par ma position, qui sera toujours dans le premier rang, quelque gouvernement *qu'il y ait*. S'il ne le sait pas, qu'il l'apprenne. C'est une sottise à moi de le faire remarquer, puisqu'une sotte attaque ne peut avoir qu'une sotte défense...

Ce monsieur me donne entièrement raison dans ce que j'avance sur la Restauration. Ce sont des gens comme lui qui l'ont renvoyée au pays de l'exil. Voilà cet entourage qui lui a fait tant de mal!.... 1830 est là pour appuyer mon

cur de Paris, et cache dans l'isolement ses mains sanglantes, eh bien ! ce monstre lui-même n'aurait pas osé émettre une opinion révolutionnairement sanguinaire en 1814 : les temps n'étaient plus les mêmes... les hommes non plus... Voilà ce qu'il fallait comprendre... et ce qui ne le fut pas, parce que les hommes ordinaires sont toujours influencés par l'événement ; ils ne pensent et ne regardent jamais plus haut qu'un fait ; ils partent de ce fait pour raisonner et conclure ; et quelles que soient les modifications que le temps, les circonstances peuvent apporter à ce fait qui les influence, il n'importe ; ils jugent par lui. C'est ainsi que la Restauration a jugé la France.

Il est cependant réel qu'il s'était formé dans la Chambre des députés de 1815 une sorte de société, *révolutionnaire* à la vérité, mais dans un bon sens, dont les membres, patriotes sincères, voulaient soutenir l'empereur et son fils, avec l'assurance d'une constitution libérale, et cela par des moyens énergiques... Il y avait parmi eux de vieux conventionnels, mais qui ne rêvaient plus 93, et qui, de leur ancienne manière de voir, ne conservaient qu'une pensée, c'était l'exclusion de la famille des Bourbons. On parlait bien tout bas d'une faction pour le duc d'Orléans ; mais c'était à demi-voix, et

dire... Tout fut méconnu et repoussé par eux ; et tout se mettant en question fut perdu, non-seulement pour les Bourbons, mais pour la France.

l'on ne parlait pas plus haut de cette affaire que d'une chose douteuse et surtout *non avouée*. Ces conventionnels, ces vieux jacobins, étaient Barrère de Vieusac, Garrat de la Gironde, Garnier de Saintes, Cochon, Boussion, etc. Ces vétérans de la Révolution et de la République, mais corrigés par les événemens, avaient compris que, discrédités par les plus obscurs écrivains pendant l'empire, ils n'auraient aucun pouvoir peut-être dès qu'ils parleraient de mesures vigoureuses... on penserait tout aussitôt à 93... Ils s'attachèrent alors une foule de jeunes députés et en firent leurs auxiliaires; ce fut là que se forma *Manuel*, qui fut depuis si fatal à la Restauration. Bory de Saint-Vincent, qui avait avant cette époque des opinions plutôt opposées au libéralisme, en changea totalement, et devint l'un des plus chauds partisans de la monarchie constitutionnelle et de l'exclusion de la Restauration... Il était dévoué à Napoléon, et sa conduite fut telle dans les Cent-Jours, que, si elle eût été imitée, nous n'aurions pas revu l'ennemi dans nos murailles.

L'état des chambres était une agitation toujours croissante, au moment où il aurait fallu tout le calme de la raison pour opiner sur la question qui se présentait. L'empereur, à peine arrivé à l'Élysée, avait convoqué un conseil des ministres. Ce conseil fut agité; on y discuta plusieurs avis. L'un était de déclarer Paris en état de siége et de convoquer les chambres à Tours, d'y porter le siége du gouver-

nement ; de donner le commandement de Paris au maréchal Davoust et le ministère de la guerre au général Clausel ; il y eût même commencement d'exécution, et ces différens actes se rédigeaient à la secrétairerie d'état. L'empereur se disposait à porter lui-même ces décisions aux chambres ; comme il était, en habit de voyage, et sans aucun appareil, déjà on minutait le discours qu'il prononcerait, lorsqu'on apprit que la plus grande fermentation régnait dans la Chambre des députés... C'était le matin... Peu après midi, on apprit que la Chambre se déclarait en permanence, déclinait l'autorité impériale, et déclarait traître à la patrie quinconque oserait suspendre sa permanence. Ce fut M. de de Lafayette qui fit cette motion et qui alors se montra à la tête d'un parti dont jamais à cette époque les intentions ne furent bien connus... Quelle faction protégeait-il !... était-ce la SIENNE ou celle d'un AUTRE ! Le temps nous le dira.

A une heure, on apprit que la Chambre des pairs venait de suivre l'exemple de celle des représentans... Napoléon était assis au moment où la nouvelle lui en parvint... il se leva rapidement et marcha quelques momens sans parler... Ce fut alors que deux personnes dévouées lui firent parvenir l'avis que la Chambre des députés parlait de prononcer sa déchéance... Ces deux hommes étaient Boulay de la Meurthe et Regnault de Saint-Jean-d'Angély, tous deux ministres d'état... Napoléon avait en eux une confiance méritée. Cependant il

voulut tenter un effort, et il voulut que son frère Lucien allât à la Chambre des députés pour faire part de ses intentions, et voir ce qu'on pouvait attendre enfin de la nation dans cette dernière crise... Lucien ne fit aucune observation dans ce moment; elles eussent été inutiles; cependant il croyait que son frère pouvait agir autrement... mais il y avait alors une force plus forte que la pensée humaine qui entraînait dans une route qu'il fallait suivre malgré soi... Lucien se disposa donc à aller aux Chambres... Quelques momens avant son départ, il prit le bras de son frère, et l'entraîna dans le jardin pour causer plus particulièrement avec lui... il voyait que les rapports qui lui parvenaient de minute en minutes produisaient une impression pénible, et il voulait amener une heureuse diversion... il en avait le moyen.

L'empereur n'était pas abattu, mais son ame souffrait de voir la versatilité de ce peuple qui l'avait porté dans ses bras depuis Cannes jusqu'à Paris, et qui aujourd'hui ne savait pas le soutenir dans son malheur... Ah! c'est qu'il s'abusait! Ce n'était pas du peuple qu'il était abandonné!... et, s'il l'eût appelé, il eût été bien fort!...

Lorsque Lucien le quitta pour aller à la Chambre, ils se promenaient tous deux dans l'allée de l'Élysée qui correspond à la pièce du bout qui formait le cabinet de l'empereur. Toutes les fois que l'empereur et Lucien arrivaient au bout de cette allée et demeuraient en vue du peuple, alors

un seul cri, formé de dix mille voix, allait frapper le ciel, et y porter ce mot que tous les Français avaient alors à la bouche :

Vive l'empereur !

C'est que non-seulement il était aimé, mais c'est qu'on voyait encore une fois un million de têtes ennemies venir dans notre belle France pour la ravager ! C'est qu'on le voyait, d'un autre côté, comme notre seul sauveur, comme le seul homme qui pouvait l'être ! C'étaient, comme le disait Lucien, des enfans qui l'appelaient leur père !

« Voyez !... écoutez !... lui disait Lucien... entendez ces femmes... ces enfans... ces vieillards !... ils vous disent qu'ils ne veulent plus voir l'ennemi souiller leur belle terre par son campement impie dans notre capitale !... Ce que vous disent ces milliers de voix, la France le répète. »

Et l'empereur répondait à son frère avec cet accent d'une profonde émotion :

« Que puis-je contre des insensés (1)? Suis-je donc plus qu'un homme pour amener ces députés au seul moyen qui peut nous sauver... à l'union? Ou suis-je un misérable chef de parti, pour allumer inutilement la guerre civile? Non ! jamais... En brumaire, nous devions tirer l'épée pour le bien

(1) Propres paroles de l'Empereur, citées par le prince Lucien lui-même dans *La vérité sur les Cent-Jours* ; brochure de lui, que j'ai fait publier à Paris, sur sa demande, il y a deux mois. J'en ai chargé M. Ladvocat, qui s'en est parfaitement acquitté.

de la France ; pour le bien de la France, nous devons aujourd'hui jeter cette épée loin de nous. Allez, essayez de ramener les chambres ; je puis tout avec elles. Je pourrais beaucoup aussi sans elles, mais pour mon intérêt je ne pourrais peut-être sauver la patrie... allez ! Je vous défends surtout, en sortant, de haranguer ce peuple qui me demande des armes. Je tenterai tout pour la France... mais, je le répète, je ne tenterai rien pour moi. »

Et Lucien fut à la chambre, encore sous l'impression puissante de cette ame si belle qui se révélait ainsi dans le danger, comme resplendissante d'une gloire divine !

« Mes yeux se remplirent de larmes, dit le prince » Lucien !... Pour la première fois de ma vie je » tombai à ses genoux, admirant du fond du cœur » ce père de la patrie, trahi, méconnu par des » représentans égarés. Nous nous rendîmes à la » chambre... nous traversâmes en silence les vagues » agitées de cette multitude exaspérée... Nous » remplîmes la mission que l'empereur nous avait » confiée, et nous traversâmes la foule en silence... » Je l'affirme encore... un mot... un seul !... et les » ennemis de l'empereur succombaient !... »

En arrivant dans cette Chambre des représentans, où il croyait trouver un appui pour son frère et son neveu, Lucien fut vivement affecté de n'y trouver au contraire qu'une agitation toute *révolutionnaire*, mais sans *but*. Il s'aperçut à l'instant

que la plus grande désunion régnait parmi tous ses membres, et il prit aussitôt la parole pour conjurer cet esprit qui ne pouvait que nous perdre.

« La France, s'écria-t-il avec cette puissance de parole qu'il possède au plus haut degré, la France ne peut être sauvée que par l'union de tous ses fils. Lorsqu'en 1792 et 1793, elle fut attaquée par toute l'Europe, ce fut la parfaite union de tous les sentimens pour sa conservation qui a fait la force de la France. Quant aux troubles qui se sont manifestés dans plusieurs départemens, c'est par les mêmes moyens qu'ils peuvent être apaisés. Le salut de la patrie, enfin, est tout entier dans l'union de ses premiers magistrats. »

Davoust parla après Lucien, et dit, d'une manière obscure et peu éloquente, parce que d'abord il l'était fort peu, que la France avait encore des ressources ; qu'il ne pouvait donner dans le moment des renseignemens pour le matériel de l'armée, mais qu'on en avait moins perdu qu'on ne le disait... En résumé, un pauvre discours.

Mais celui qui fit la plus fâcheuse impression fut Caulaincourt. Il était probablement accablé sous le poids de ce qu'il souffrait comme Français et comme ami de l'empereur. Il faut le croire, du moins, car il était d'une profonde tristesse, et très-abattu... Il parla, et ses paroles résonnèrent comme des paroles de mort. Enfin il fut comme la voix sinistre qui annonçait notre ruine.

Interrogé sur le succès de ses négociations, il

répondit qu'il n'en avait obtenu aucun, et qu'il n'était qu'un moyen de salut, celui d'une grande union.

L'effet de ce discours fut de jeter le découragement à pleines mains, sur toutes les têtes, dans tous les cœurs.

Un membre se leva et proposa de former à l'instant même une commission dans le sein de la Chambre, qui serait chargée de communiquer directement avec les puissances étrangères pour traiter au nom de la nation.

En écoutant cet homme, on pouvait juger que le pouvoir impérial était fini et que l'anarchie allait commencer.

Carnot fut, dans cette circonstance, ce qu'il fut toujours, un homme d'honneur. Il tâcha de réparer la faute des deux autres ministres, mais surtout du duc de Vicence, qui avait plus que personne répandu l'alarme dans la chambre. Carnot eut soin de dire que la France possédait encore plus de ressources qu'on ne le croyait, et que l'armée, avec tout ce qu'on lui remettrait incessamment, reprendrait bientôt ses avantages.

Carnot était dans ce moment le ministre de la guerre de 93, n'ayant pas le cœur ému devant l'Europe armée tout entière contre la France, réduite à ses propres forces, et la faisant triompher. Mais tout ce qu'il disait fut superflu; il avait de l'énergie, et il en avait SEUL.

Lucien éprouva dans un moment une vive indi-

gnation, mais il sut se contenir: il répondit aux cris injurieux qui partaient de toutes parts que si les puissances alliées avaient refusé de traiter avec Napoléon, c'était en s'appuyant sur la crainte que la France ne soutînt pas ses prétentions. « Les alliés, dit-il, se sont peut-être flattés que les Français manqueraient de persévérance et céderaient au premier choc (1)... »

Ce fut alors que le général Lafayette, se levant de sa place, prit la parole avec une force calme, et qu'il faut dire être digne d'éloges pour ceux qui sont de son parti. Il fut très-beau lorsque, d'une voix forte et profonde, il fit entendre ces paroles, en reprochant au prince Lucien d'accuser le peuple français de légèreté:

« Est-ce donc un peuple léger s'écria-t-il, que celui qui a suivi votre frère des bords du Nil à celui de l'Adige, pour aller ensuite mourir dans les steppes glacées de la Russie et les plaines brûlantes de l'Espagne!... Les Français n'ont alors montré que trop d'attachement à un chef qui les conduisait à la mort... »

Et, continuant avec la même véhémence, il poursuit dans le même sens où il avait débuté, en faisant déclarer les chambres en permanence, et

(1) Tout ce qui est relaté pour ce comité secret m'a été communiqué par des députés présens, et ne se trouve dans aucun journal.

déclarer que toute tentative pour les dissoudre est un crime de haute trahison... (1).

Cet homme fit un mal irréparable à l'empereur et à sa cause.

La scène qui se passa à l'Elysée fut touchante!...

En sortant de la Chambre des députés, Lucien fut à celle des pairs. Il trouva partout la même aberration d'esprit. Les pairs croyaient, ou feignaient de croire, qu'il n'y avait qu'un homme entre la paix et les puissances, et encore dans cette chambre, malgré les nombreux amis que l'empereur devait y compter, il y eut des cris pour l'abdication.

Lucien sortit de là le cœur navré, et se rendit auprès de son frère... Il ne le trouva pas disposé à abdiquer, et d'ailleurs ce n'était pas son avis à lui-même. Cependant, Regnault de Saint-Jean-d'Angély, Merlin de Douai et Boulay de la Meurthe faisaient tous leurs efforts pour convaincre l'empereur des mauvaises intentions de la Chambre dont il n'était déjà que trop sûr; mais il fallait qu'il fût convaincu pour amener à un tel résultat. La Chambre murmurait... Enfin Regnault et Merlin se décidèrent à prendre avec eux un député dont l'attachement ne pût être suspect à l'empereur, et ils choisirent le chevalier Suchet, frère du duc d'Albuféra. Ils arrivèrent tous trois à l'Élysée, et les deux ministres d'état entrèrent dans le cabinet

(1) Lucien, dans *La vérité sur les Cent-Jours*.

de l'empereur, après avoir laissé le chevalier Suchet dans la galerie où ils devaient le venir chercher, s'il était nécessaire. C'était le beau, le bon et brave Labédoyère qui était de service ce jour-là. Le chevalier Suchet demeura avec lui pendant l'absence des deux ministres. Cette absence fut longue, et plus d'une demi-heure s'écoula sans que personne parût ; enfin, la porte de l'appartement s'ouvrit, et un homme de grosse et courte taille, à la physionomie vulgairement brutale, entra dans la galerie... c'était le ministre de la marine, le duc Decrès... Il s'approcha de Suchet avec une expression singulière sur mon front; on ne pouvait dire si c'était de la raillerie ou de la joie, mais ce n'était pas un bon sentiment.

« Eh bien! dit-il aux deux amis de l'empereur qui l'interrogeaient du regard, c'est une affaire faite... Ah! ah! il a fallu batailler!... mais ce diable de Regnault (1) a si bien parlé pour lui faire quitter la couronne, après lui avoir tant de fois répété qu'elle lui allait bien, que son éloquence a été entendue, et *comprise aussi, je crois*, ajouta-t-il avec un sourire méchant.

— L'empereur sait-il que je suis venu avec ces messieurs? demanda M. Suchet.

— Oui, oui sans doute!... mais comme maintenant la chose est résolue, on a jugé inutile de vous

(1) Ce sont les paroles du duc Decrès, mais elles sont fausses. Regnault fut toujours très-bien pour l'empereur.

appeler. N'étiez-vous pas venu pour lui mettre les *poucettes* s'il ne voulait pas en finir?... »

Au moment où il cessait de parler, M. Suchet n'eut que le temps de s'élancer sur la main de Labédoyère, qui la levait sur cet homme dont la langue envenimée servait d'interprète à une ame encore plus méchante... Dans ce moment, la porte de la galerie s'ouvrit de nouveau : c'était le général Caffarelli et le lieutenant-colonel Léon d'Almeyda, commandant supérieur du corps-législatif. Il venait de la chambre avec la mission de M. Lanjuinais, de prier l'empereur d'accélérer le plus tôt possible l'envoi de l'abdication; « Car, avait dit le président, je crains de ne pouvoir empêcher la DÉCHÉANCE!... »

— Ils craignent, dit M. d'Almeyda, une seconde représentation de Saint-Cloud. La Chambre n'eut jamais de séance plus orageuse; et M. le président craint de n'en pas être le maître.

— C'est fini, dit le duc Decrès; le duc de Bassano rédigeait l'abdication sous la dictée de l'empereur, quand je suis sorti du cabinet de Sa Majesté. Ainsi, vous pouvez regarder votre mission comme remplie. »

Mais une particularité bien singulière s'attachait à M. Léon d'Almeyda dans ce même moment. L'empereur l'avait connu en Italie, et depuis longtemps il savait les opinions républicaines de M. d'Almeyda, et souvent il avait été à portée de les lui voir manifester; mais un jour, ce fut dans

une telle circonstance que le souvenir dut toujours lui en demeurer présent.

C'était la veille du jour où le sénat le déclara empereur!... Murat était alors gouverneur de Paris. Napoléon fut chez lui à deux heures du matin. M. d'Almeyda y était pour une affaire de service pressé. Napoléon le reconnut, quoiqu'il ne l'eût pas vu depuis long-temps.

« Ah! ah! lui dit-il, voilà une singulière rencontre, et surtout aujourd'hui!... Eh bien! êtes-vous content, monsieur d'Almeyda! »

— Je le serais, général, si vous pouviez l'être... mais jamais vous ne trouverez le bonheur dans une pareille voie!... »

Et cet homme, dix ans plus tard, est envoyé près de lui, au nom des représentans du peuple, pour lui demander son abdication!... Il y a des mystères infinis sur cette terre de souffrance!... Et combien Napoléon aurait senti le feu de sa blessure, si cet homme lui était apparu comme le spectre de celui qui lui prédisait, quand il prit cette couronne:

« Elle te rendra malheureux!... »

Decrès passa dans le jardin. M. Suchet le suivit: il avait l'ame oppressée par tout ce qu'il voyait autour de lui!... Le duc Decrès sifflait en se promenant; tous deux gardaient le silence.

« Maintenant, dit M. Suchet, que les choses en sont arrivées à ce point, il est impossible que Napoléon demeure en France. C'est maintenant,

mon cher duc, que votre rôle devient bien beau !... c'est sans doute à vos frégates que sa fortune va se confier dès ce soir ?

— Êtes-vous fou ? répondit le duc Decrès, il ne m'en a pas dit un mot, et certes je n'y ai pas songé (1)... »

J'ai placé ici ce fait pour faire voir à quel point pouvait aller l'ingratitude des hommes !...

L'abdication de Napoléon est belle et noble ! il la dicta avec le même sang-froid qu'il mettait à dicter au duc de Bassano des ordres pour disposer d'un royaume nouvellement conquis. Il mettait même une plus scrupuleuse attention à ses phrases. Il dictait plus lentement et faisait recommencer lorsqu'il n'était pas content ; il s'en fit faire plusieurs fois la lecture, et chaque lecture amenait une correction... Un fait à remarquer, c'est qu'il existe à Paris une copie de cette abdication de Napoléon, écrite sous sa dictée, de la propre main de Lucien !...

Lorsque Napoléon fut enfin satisfait du style de l'acte qui le séparait encore une fois de nous, il appela le comte Carnot et Fouché, en les chargeant de porter son abdication aux Chambres. Carnot devait aller à la chambre des Pairs, le duc d'Otrante à celle des Députés. Ils étaient tous deux nommés par l'empereur pour faire partie du gou-

(1) Ce sont les propres paroles du duc Decrès, où les *impropres* pour parler plus juste.

vernement provisoire. Voici cette pièce remarquable :

Déclaration au peuple Français :

« Français,

» En commençant la guerre pour soutenir l'indépendance nationale, je comptais sur la réunion de tous les efforts, de toutes les volontés, et sur le concours de toutes les autorités nationales ; j'étais fondé à en espérer le succès, et j'avais bravé toutes les déclarations des puissances contre moi.

» Les circonstances me paraissent changées. Je m'offre en sacrifice à la haine des ennemis de la France... Puissent-ils être sincères dans leurs déclarations, et n'en vouloir réellement qu'à ma personne... Ma vie politique est terminée, et je proclame mon fils sous le titre de *Napoléon II*, *empereur des Français*.

» Les ministres formeront provisoirement le conseil du gouvernement. L'intérêt que je porte à mon fils m'engage à inviter les Chambres à organiser sans délai la régence par une loi.

» Unissez-vous pour le salut public et pour rester une nation indépendante.

» NAPOLÉON.

« Le 22 juin 1815. »

Cette pièce est admirable de simplicité et de

grandeur d'ame. Malheur à ceux qui ne le comprendraient pas!...

A l'arrivée du message il y eut beaucoup de rumeurs; mais enfin Napoléon II fut proclamé à l'unanimité, moins une SEULE voix!... Aussitôt après l'empereur partit pour la Malmaison.

Voici, à propos de Napoléon II et *de la seule voix*, un fait qui concerne également Manuel.

Manuel, à l'époque des Cent-Jours, n'était encore connue que par quelques discours assez vifs, mais sa réputation d'homme parlementaire, enfin, n'était pas établie d'une manière positive. Dans la nuit du 20 au 21 juin, on sait quelle agitation régnait dans la chambre des députés? Il y eut un comité secret qui fut peu connu depuis, et qui a paru dans la brochure du prince Lucien... Il y eut une commission qui discuta la nuit sur la nécessité de proclamer Napoléon II. La grande majorité (1) était pour; mais il y avait des voix négatives qui, par leur poids, faisaient pencher la balance. Enfin, dans la matinée du 21, la chambre, encore plus agitée, se formait en groupe, et le bruit augmentait au lieu de se dissiper; ce fut alors que Manuel monta à la tribune. Il venait y proclamer le résultat de la commission. IL N'ÉTAIT PAS QUESTION DE NAPOLÉON II! Mais aussitôt que Manuel se vit assailli par cette foule de voix plus turbulentes encore que la veille, sa tête se perdit, et,

(1) La majorité immense était pour Napoléon II, mais pas à la commission. C'est un fait.

comme les autres, il cria : *Napoléon II!* Alors l'ivresse fut au comble, et les cris redoublèrent; mais cette fois ils furent de joie. Enfin le calme se rétablit, et plusieurs voix s'écrièrent qu'il fallait consigner, dans le procès-verbal, que Napoléon II avait été élu à l'unanimité. — Alors un homme se leva... Son attitude était calme, fière, déterminée. On voyait d'avance en lui le défenseur des droits de l'innocent et le vengeur du juste assassiné. Sa conscience de Français lui faisait repousser un souverain qui était prisonnier de son propre aïeul, qui n'avait que trois ans, et dont la mère coupable abandonnait son enfant à la persécution de l'Europe entière. C'était l'attirer sur nous en ce moment peut-être. Voilà ce que pensait l'homme qui s'était levé; déjà la veille il avait dit :

« L'empereur, dans les circonstances difficiles où se trouve la France, doit encore donner un grand exemple au monde!... »

Cet homme était Dupin aîné, l'homme du barreau de France! l'homme dont l'humanité doit être glorieuse autant que la patrie. Je ne lui reproche pas cette parole dite pour la gloire même de l'empereur : il a plus fait d'ailleurs pour celle de l'armée et de la France que le plus habile homme en parole de tous ceux qui osent l'accuser.

En entendant soulever cette question de l'unanimité, il se leva donc, et, d'une voix fortement accentuée, de cette voix qui fit plus tard pâlir les juges de Ney, il dit :

« L'unanimité n'existe que lorsque toutes les voix s'accordent et poussent le même cri!... Une seule négative, et l'unanimité n'est plus!... Eh bien! cette voix qui s'élève et dit : Non..., c'est la mienne! Je crois qu'en ce moment appeler Napoléon II à la couronne serait désastreux pour la France; telle est mon opinion. »

Lucien était retourné au Palais-Royal dans une profonde affliction... Ce qu'il vit à son arrivée n'était pas fait pour la calmer... Autour du Palais-Royal était une foule immense criant : *Vive l'empereur!* et demandant des armes à Lucien, pour aller le défendre, disaient-ils, contre les Chambres; d'autres cris se mêlaient à ceux-là et amenaient d'autres sentimens... Il y avait alors dans Paris une foule de partis au nombre desquels surgissaient celui de l'empereur et celui de la Restauration... un mot, et la guerre civile éclatait!...

« Je ne veux pas demeurer ici, dit Lucien au comte de Châtillon, et les ordres furent donnés pour aller à Neuilly, que l'empereur lui avait permis d'habiter... Le projet de Lucien était de partir aussitôt de la France et de retourner soit en Angleterre, soit en Italie. L'intention où était l'empereur d'aller aux États-Unis sur un vaisseau de guerre, le détournait d'un péril certain; il y aurait consenti si Napoléon avait été sur un vaisseau neutre... Son intention était donc d'aller en Italie, et immédiatement, pour rassurer sa femme; sa fille Christine était déjà partie.

Mais une difficulté se présenta. Lucien avait dépensé plus de 200,000 francs dans le Palais-Royal, il en voulait être payé. Il dit à M. de Châtillon d'aller immédiatement à la Malmaison porter un mot de lui à l'empereur pour réclamer de sa justice d'ordonnancer sa créance. M. de Châtillon monta sur-le-champ en voiture et se rendit à la Malmaison; il était alors midi...

« L'empereur dort, dit le maréchal Bertrand, mais je suppose qu'il va sonner, attendez un moment. »

En effet, au bout d'un quart d'heure on entendit la sonnette de l'empereur... Le grand maréchal entra, et lui annonça un message du prince Lucien; le comte de Châtillon fut introduit à l'instant...

Il trouva l'empereur couché plutôt qu'assis sur une chaise, et les pieds appuyés sur une autre... Il était absorbé, et M. de Châtillon eut à l'instant même une pénible sensation à l'ame, en voyant le terrible changement que peu d'heures avaient opéré sur cet homme invulnérable jusque là aux traits de la fortune...

« Ah ah! c'est vous, Châtillon, dit-il à l'ami de son frère! et bien, Lucien vient-il avec moi?

— Sire, le prince m'a chargé d'assurer Votre Majesté de tout son dévouement. Mais il est père, il a une femme, douze enfans, et il ne peut se hasarder à s'embarquer sur un vaisseau de guerre français, qui sera pris par les Anglais pour être prisonnier de vos ennemis. Si Votre Majesté part

sur le vaisseau du prince Joseph, il suivra Votre Majesté, autrement...

— C'est bien, c'est bien, il a raison... qu'il retourne en Italie... pour Joseph il ira seul en Amérique; quant à moi, mes destinées ne sont pas finies. »

Le comte de Châtillon lui présenta alors la lettre de Lucien. L'empereur la parcourut rapidement. « C'est juste, dit-il, après l'avoir lue; et, retournant le papier de la lettre de son frère, il écrivit sur le revers de la feuille même à Fouché pour faire payer le prince des 200,000 francs. — Le comte de Châtillon prit alors congé de lui, avec ce sentiment d'amertume qui nous fait sentir profondément la douleur d'un être supérieur, et il sortit, l'ame, navrée de cette maison qui avait si long-temps abrité la tête glorieuse du vainqueur du monde, et qui maintenant ne voyait plus que le front abattu de la victime de ce même monde, qui l'insultait après l'avoir déifié.

CHAPITRE III.

Fouché et le mandat. — Le comte de Chatillon. — Lucien et les 200,000 fr. du Palais-Royal. — Triomphe de la Restauration. — Attitude des royalistes. — Mollesse de la France. — Son apathie. — Wellington et son rapport. — *Les forces réelles des Anglais.* — La bataille de Waterloo. — Lemercier. — Le père Joseph. — Louis XVIII. — La journée des dupes. — *Le Moniteur de Gand.* — M. Guisot. — M. de Châteaubriand. — Le Champ-de-Mai. — Vingt-cinq ans de gloire! — Le portefeuille de l'intérieur. — Le Caire. — Alger. — L'armée et les janissaires. — Les Bedouins et les Arabes. — Les commissaires généraux de Police. — *L'issue secrète.* — Le mensonge. — Les bras du peuple. — Napoléon aux Tuileries. — La vérité.

On a vu dans le chapitre précédent, que Fouché avait signé, sans même le lire, le mandat que l'empereur avait donné au comte de Chatillon, pour faire payer à Lucien les deux cent mille francs que celui-ci avait déboursés, pour l'embellissement du Palais-Royal. Fouché était trop heureux de voir s'éloigner toute la famille impériale, pour que les discussions qui seraient venues de lui fussent de nature à le retenir un moment de plus. Aussi avait-il

ordonnance, en sa qualité de président du conseil provisoire, afin que M. de Châtillon touchât de suite.

La Restauration triomphait. Partout les aigles se cachaient de nouveau, et le drapeau tricolore se remettait dans l'ombre, en attendant qu'il pût servir d'enseigne à la révolte. L'attitude des royalistes était néanmoins encore assez humble, et l'imprudence de leur conduite ne fut intolérable qu'après le retour du roi.

Mais, dès ce jour, il fut possible de sonder la profondeur de l'abîme que l'empereur avait ouvert sous nos pas en revenant en France, sans qu'aucune certitude fût la base de sa conduite... Sans doute les événemens politiques avaient détrempé le moral des plus braves de cette France, dont l'énergie doublait jadis des facultés déjà grandes et belles!... mais que le malheur d'une défaite rend maintenant incapable, non pas de vaincre, mais de se défendre... Quelque porté que je sois à prendre la défense de Napoléon, je ne puis l'excuser dans cette dernière tourmente de sa vie politique. Je n'ai pas la stupide sottise de le blâmer, comme des gens qui, en vérité, n'ont pas l'air d'être de bonne foi, d'être revenu à Paris *sans son armée*, mais je le blâmerai de l'avoir conduite si tard à l'ennemi... Et pourtant ces hommes braves tous les jours de leur vie l'ont été à Waterloo comme toujours.. comme ils le sont, comme ils le seraient encore s'il le fallait.. Wellington ne put refuser à donner de grands

éloges à la bravoure de nos troupes. Cette justice était-elle un moyen à ses yeux de rehausser encore la vaillance de son armée. Quoi qu'il en soit, il dit dans son rapport :

« Les Français, furent, comme toujours, intrépides et obstinés dans la défense. Je ne dis pas cela pour en retirer quelque mérite personnel ; car la victoire doit être attribué à la *supériorité des forces physiques* des Anglais et à leur constance invincible. »

On a beaucoup agité la question de savoir, si l'empereur avait été vainqueur, quel eût été le résultat de la journée. Je ne puis me permettre de décider une chose de si grande importance. Je dirai seulement que l'effet moral était TOUT ce que Napoléon pouvait demander à cette époque, et qu'une victoire le doublait en confiance, non-seulement dans son armée, mais dans la France entière, et par contre-coup, il était en découragement dans l'armée ennemie. La bataille de Waterloo est non-seulement une bataille perdue ?... c'est une revolution tout entière !...

En recevant la nouvelle de la victoire de lord Wellington et de Blücher (car enfin, malgré mon inimitié personnelle contre cet homme, il me faut reconnaître qu'il a gagné la bataille plus peut-être que lord Wellington), la joie de Louis XVIII fut immodérée ; il avait peu de pitié, et dans ces occasions-là, il s'efforçait toujours de paraître pénétré de componction : c'est une tâche difficile que celle :

.... D'être homme et d'imiter les saints (1) !

Aussi Louis XVIII n'y parvenait-il pas... il y avait en lui une sorte de difficulté à jouer la religion. C'est assez bien au reste, mais il y a toutefois un parfum d'hypocrisie qu'on ne peut totalement rejeter et qui repousse tout ce qu'on est tenté d'accorder à celui qui le répudie.

Cette réflexion me rappelle une remarque que je faisais dernièrement en lisant le Moniteur de Gand.

C'est une singulière production, pour le dire en passant, que ce Moniteur de Gand... Il s'y trouve des choses tellement absurdes, que la foi la plus robuste est quelque peu rebutée à la vue de cette suite de relations et d'assertions vraiment étonnantes. Celle que le nom de Louis XVIII me rappelle est dans le numéro du mardi 13 juin. Il est question d'une réponse faite à la sublime adresse du Champ-de-Mai, morceau d'éloquence écrit avec le sang du cœur de Napoléon. C'est un chef-d'œuvre auquel ses adversaires ne peuvent s'empêcher eux-mêmes de rendre justice. Mais on doit penser que c'est avec une foule de restrictions qui atténuent la louange; le Moniteur se révolte surtout d'entendre Napoléon reprocher à Louis XVIII d'avoir négligé l'armée, d'avoir proscrit, réprouvé *vingt-*

(1) De *la Journée des Dupes*, de Lemercier. C'est le père Joseph, le capucin, qui, se trouvant en sentinelle pour espionner, dit en même temps son chapelet.

cinq ans de gloire, etc., et là-dessus le Moniteur s'écrie :

« Louis XVIII proscrire ! *regardez-le !* et placez, si vous pouvez, une proscription sur son front et sur ses lèvres, dans ses yeux et dans l'ame qui s'y peint. »

Cette phrase est une nouvelle preuve de l'esprit dans lequel a été fait ce journal de Gand.. Lorsque l'exagération guide le jugement, préside à la rédaction, alors il n'y a plus aucune barrière, et la folie envahit le domaine de la raison. Les plus chauds partisans des Bourbons n'ont jamais prétendue défendre Louis XVIII. Marie-Antoinette ne l'aimait pas, et dans la famille royale il était considéré comme un être parfaitement égoïste, ayant des moyens plus qu'aucun de ses frères, mais tout replié sur lui même et n'ayant rien de sensible dans sa vie habituelle même la plus privée. Son sourire n'avait jamais été franc, et son regard, quoique ses yeux fussent parfaitement beaux, ne l'était pas non plus. Cet appel à son sourire, à son regard, *à sa candeur* enfin, me semble donc un peu ridiculement placé. Il eût été plus simple d'en appeler aux actions. Mais comme on *minutait* 1815 et 1816 et que les cours prévôtales s'organisaient, cet appel eût été également hors de propos.

Puisque j'ai parlé du Moniteur de Gand, il me faut dire quelques mots du rapport de M. de Châteaubriand, fait par lui comme ayant le *portefeuille du ministère de l'intérieur*... C'est un admi-

rable morceau d'éloquence, mais ce morceau d'éloquence porte le nom de *rapport*, et c'est alors sous ce point de vue qu'il le faut examiner.

Nous sommes à une époque où les masses raisonnent assez pour ne pas se contenter d'un argument sans conclusion et purement métaphysique... On ne peut donc lire le rapport de Gand sans éprouver un sentiment non seulement pénible, mais qui bientôt se colore d'indignation.

J'admets que M. de Chateaubriand ait en tout une complète raison : je ne crois pas qu'il dût, au milieu des circonstances sous lesquelles gémissait la France, augmenter les sujets mutuels d'irritation. Sans doute mon ame comprend la sienne, et jamais je ne lui dirai de proclamer une pensée qui ne serait pas en harmonie avec le cri d'honneur de son cœur ; mais il est des heures dans la vie où l'homme doit être muet devant la destinée... Quelquefois une parole tombée d'une bouche imprudente fait germer des malheurs et couler du sang... Souvent j'ai vu l'innocence et le bon droit doublement opprimés par la force des événemens, et l'impossibilité morale de s'en plaindre comme on aurait voulu le faire.

C'est ainsi que M. de Châteaubriand oubliait que Louis XVIII était à Gand, que les frontières de la France avaient de nouveau relevé et fait retomber la herse entre elles et la royale famille encore fugitive, lorsqu'il disait : « Buonaparte est descendu comme Genseric, » APRÈS DE TOUT CE QUI AVAIT SUIVI

ET QUI MÉDITAIT UN CRIME, il est venu, il a réussi !...

Cette phrase n'a pas besoin d'être commentée... mais voici la suite :

« ... Tous les jours au Caire... à Alger, à Tunis, un bey proscrit reparaît sur la frontière du désert : quelques mameloucks se joignent à lui, le proclament leur chef et leur maître. Pour réussir dans son entreprise il n'a besoin ni d'un courage extraordinaire ou de combinaisons savantes... ni de talens supérieurs, il peut être le plus commun des hommes, pourvu qu'il en soit le plus méchant... Animées par l'espoir du pillage, quelques autres bandes de la milice se déclarent... et une poignée de soldats armés en impose à la foule sans armes... »

Ainsi, voilà l'armée comparée à des Arabes, des Bédouins, des bandits !... Plus haut, les hommes qui ne sont pas de l'armée sont criminels !... Voilà des Français frappés de malédiction, voilà des parias... des hommes dont on ne doit plus presser la main ! Et cet arrêt, vous le lancez sur l'armée tout entière ; car, vous le savez, la France ne fut pas fidèle.. mais était-ce donc le moyen de la ramener à vous, que de lui donner les noms les plus odieux. Il y a plus, l'esprit de parti est ici complétement injuste lorsqu'on voit dans cette même page que la France ne doit pas se laisser dominer par une *poignée de militaires parjures*... une *horde* de *janissaires*, de *mamelouks*, de *corsaires de l'Afrique*, et une foule d'épithètes aussi injurieuses...

Mais comment le rapport (1) peut-il appeler une poignée des parjures, une horde de janissaires, toutes les troupes qui étaient dans le Midi... toutes les troupes qui étaient dans le Nord, toutes les troupes qui étaient dans le milieu de la France? c'était l'armée... Et il fallait bien que ce fût non-seulement l'armée, mais une grande partie de la France; car enfin, cette France se serait-elle laissé dominer avec cette force si son opinion, si son penchant ne l'y avaient portée?.. Je ne puis comprendre une aussi étrange manie!... Il y a de l'aberration... Le rapport dit dans cette même page, que Buonaparte, *porté sur les bras de son peuple*, envahit le château des Tuileries *par une issue secrète*, etc. (2).

C'est tout-à-fait controuvé!... Napoléon est arrivé à 9 heures du soir aux Tuileries, au milieu d'une foule de vingt mille ames... A peine eut-il mis le pied hors de sa voiture qu'il fut ENLEVÉ et en effet

(1) Dans le même rapport, il est parlé avec une extrême sévérité des sept lieutenans généraux de police, institués par l'empereur, pendant les Cent-Jours; on profère sur eux des paroles bien sévères. Il est reconnu que c'était une mesure arbitraire et sous tous les règnes; mais il me semble que M. de Sartines, M. Le Noir, et tous ceux qui ont rempli ces mêmes charges, le faisaient même avec moins de pudeur. Au reste, il est probable que le roi s'est bien trouvé de cette mesure, car en 1819 les lieutenans généraux de police subsistaient encore!

(2) *Moniteur de Gand*, mardi 13 juin 1815, premier paragraphe du rapport du ministre de l'intérieur.

porté jusque dans sa chambre à coucher... point du tout par une *issue secrète*, mais par le grand escalier. C'est un fait tellement notoire, tellement avéré, qu'on ne conçoit pas comment des correspondans maladroits mentent à leurs propres yeux pour flatter leur souverain. Car il est évident que la personne chargée par le rédacteur de lui faire parvenir des nouvelles l'a trompé avec intention de le faire, parce que sur un fait aussi positif, on ne peut s'abuser... L'empereur est monté chez lui, en effet porté sur les bras de ses fidèles amis, mais, je le repète encore, pas du tout par *une issue secrète*. C'est important à démentir, car c'est une couleur caractéristique qu'on peut vouloir lui prêter injustement, mais que ses amis doivent ne pas accepter.

Je ne me mêlerai pas de réfuter l'accusation fort mal faite, dit-on, de la partie des finances. Le duc de Gaëte, dont l'honorable caractère, la probité sévère et tout ce qui compose un homme habile dans l'administration financière, s'est chargé de le faire pour moi (1), dans ses *souvenirs*, ouvrage rempli d'intérêt.

Cette attaque fulminante contre l'armée est d'une telle sorte qu'on ne peut en aucune manière la décliner... L'auteur du rapport rappelle bien que,

(1) Il a été, je ne sais combien d'années, ministre des finances, depuis enfin le commencement du directoire jusqu'en 1815; il ne reprit le portefeuille qu'à la demande réitérée de l'empereur.

dans un autre écrit, il parle de l'armée française avec son cœur loyal et généreux, et je le crois sans peine, parce que je le connais en effet pour un homme ayant un noble et beau caractère : eh bien alors, pourquoi donc cette armée, qui est si belle et si loyale, pourquoi donc la Restauration ne l'a-t-elle pas trouvée au jour du danger ? pourquoi une poignée de *janissaires*, quelques *mamelucks*, ont-ils eu raison sur cette troupe loyale et courageuse ? C'est que cette armée n'a pas cru être vraiment en faute en criant vive l'empereur ! en suivant ses couleurs premières !... C'est que la France était pour plus des deux tiers dans cet entraînement spontané ! Si l'auteur du rapport avait voulu un peu plus examiner la vérité de la question qu'il traitait, il l'aurait résolue tout autrement.

Comment ne pas croire que M. de Châteaubriand connaît peu Napoléon en parlant de lui comme il le fait dans la seconde partie de son rapport ?...

« ... Il promit au peuple une liberté d'une nouvelle espèce. Cette liberté devait naître au Champ-de-Mai, le bonnet rouge et *le turban* sur la tête, le sabre du mameluk et la hache révolutionnaire à la main. Entouré de ces ombres, de ces milliers de victimes sacrifiées sur les échafauds, dans les campagnes brûlantes de l'Espagne, dans les déserts glacés de la Russie. Le marche-pied de son trône eût été le corps sanglant du duc d'Enghien et son étendard la tête de Louis XVI ! »

Ce paragraphe est fort éloquent ; il y a de la poésie,

des antithèses et des images... mais nulle vérité, et lorsqu'on écrit de l'histoire et pour l'histoire, c'est une condition obligatoire... Qu'est-ce que Napoléon a à faire avec la révolution, lui qui toujours la détesta!... lui qui, depuis le jour où il eut le pouvoir, se déclara l'ennemi des doctrines démagogiques! lui enfin qui, toutes les fois qu'il parlait de Louis XVI, n'en parlait qu'avec respect et en mettant toujours devant son nom l'épithète de malheureux (1)! J'ai connu Napoléon depuis ma toute première enfance. Je l'ai toujours connu redoutant le retour de la terreur. Je ne chercherai pas à justifier le crime du duc d'Enghien. Il faut en accuser aussi un homme qui est encore aujourd'hui au pouvoir et qui lui en donna le conseil. Ensuite cet acharnement me fait rentrer dans le cercle officiel dans lequel je me place quelquefois. Je rappelle l'indulgence avec laquelle on traite encore aujourd'hui la mémoire de Louis XIII... et pourtant que de victimes innocentes on a placées dans leurs tombes bien avant l'âge, et sans crime, et sans jugement même pour ainsi dire! L'injustice provoque toujours une sorte d'enquête défensive. Nous présenter Napoléon comme un homme aimant le sang, un tyran, lorsque Moreau est mort en braquant un canon

(1) L'empereur aimait et estimait profondément Louis XVI: il fut victime lui-même des démagogues de Marseille et de Toulon; il était libéral, mais non pas jacobin.

sur lui, lorsque M. de Polignac est aujourd'hui au château de Ham, lorsque tant d'autres coupables qui avaient encouru la peine capitale sont encore existans au moment où j'écris ! c'est aussi par trop nous donner des jugemens qui ne peuvent nous convaincre, nous, nous qui avons vu et entendu cet homme !... Ne savons-nous pas aussi, par tout ce qui entourait l'empereur aux Cent-jours, qu'il n'est ressorti de France que parce qu'il n'a pas voulu remuer ce bourbier révolutionnaire qui s'agitait incessamment ! Il *craignait* la révolution... il craignait les démagogues... tout ce qui l'approchait peut le certifier. Si par ses conquêtes, sa carrière guerrière, on entend également le considérer comme un tyran, alors le grand Condé et tous les grands capitaines, Henri IV tout le premier, et surtout Louis XIV, ont des grands comptes à régler avec Dieu...

Quant au but du rapport, je n'en parle pas. Le mot de rapport lui-même répond à tout. Il ne peut remplir la condition voulue, puisque le rapport du ministre ayant le portefeuille de l'intérieur est hors de France, et ne possède aucuns matériaux pour édifier même l'ombre d'un rapport... J'ajouterai que M. de Châteaubriant n'avait jamais été alors ministre de l'intérieur.

CHAPITRE IV.

Le duc d'Angoulême en Espagne. — Le comte de Campo Sagrado. — Le fils de France. — Le prince de Laval. — Ferdinand VII et les infans. — Le général Palafox. — Le général Junot. — L'entrevue. — Marseille. — Les massacres. — Les mamelouks. — Louis XVIII. — Cambrai et sa proclamation. — Le Rhin et les Autrichiens. — Effroi du retour. — La commission. — Le duc d'Otrante. — Le duc de Vicence et Carnot. — Le rapport de Gand. — M. de Châteaubriand. — L'empereur à la Malmaison. — La coupe d'amertume. — Napoléon II. — L'anarchie à la chambre des députés. — Le prince de Schwartzemberg et Blücher. — Paris cerné. — Le maréchal Davoust. — L'empereur apprenant que l'ennemi est sous Paris. — Le général Becker envoyé à la commission. — Refus qu'il rapporte à l'empereur. — Conversation avec Carnot. — La baignoire. — La prière. — La mauvaise résolution. — *Les bras dans la baignoire.* — La proclamation de Napoléon et ses adieux à l'armée.

Après une traversée assez orageuse, le duc d'Angoulême débarqua à Barcelonne, où il fut reçu par le comte de Campo-Sagrado, capitaine-général, qui lui rendit tous les honneurs dus à un fils de France et à un prince de la maison de Bourbon. Le duc d'Angoulême attendit quelques jours néan-

moins avant de prendre la route de Madrid. Il paraissait attendre des lettres de Madrid. Elles arrivèrent enfin, et le prince se mit en route pour la capitale de l'Espagne, le 6 mai, à deux heures du matin, après avoir été conduit à sa voiture par le capitaine-général, avec le même cérémonial que les infans. Une garde à cheval qui se renouvelait toutes les cinq lieues, escortait le prince. A deux lieues de Lérida, le duc reçut des dépêches de l'ambassadeur de France, qui le pressait d'accélérer son arrivée. A sept heures du matin, le prince entra dans Lérida, au bruit du canon et entouré de la nombreuse garnison qui avait été au-devant de lui. Les fenêtres étaient pavoisées et garnies de riches tapis, les fleurs étaient jetées en abondance sous ses pas. C'était un véritable enchantement. Le duc d'Angoulême reçut un accueil semblable dans chaque ville jusqu'à Saragosse; là, il fut reçu par le capitaine-général Palafox, dont le nom s'était attaché pour la postérité plus encore que pour les contemporains (1), à chaque pierre de cette ville héroïque. Le prince logea dans l'hôtel du comte de Fuentès.

A Guadalaxarra, ville fameuse par le mariage de Philippe V avec la reine Farnèse, celle qui se débarrassa si bien, en reine, d'une femme qui la

(1) Le général Palafox aurait pu prendre dix fois la faible armée que commandait mon mari devant Sarragosse. Junot m'a dit plus de vingt fois qu'il ne le comprenait pas.

gênait comme rivale, le prince trouva un intendant de cour, chargé par Sa Majesté Catholique, de loger Son Altesse royale chez le duc de l'Infantado, l'un des sujets les plus dévoués de Ferdinand. Mais le prince ayant couché à *Torrija*, ne voulut pas s'arrêter avant Madrid et poursuivit sa route. Il arriva à Madrid à six heures du soir, descendit chez le prince de Laval-Montmorency. C'était le 13 mai; il avait donc mis six jours à cette route qu'il aurait pu parcourir en bien moins de temps. Il prit le nom de comte de Chatelleraux. A neuf heures, le même jour, le prince de Laval, après avoir pris les ordres du prince, le conduisit au palais. Sa Majesté Catholique et les infans ses frères vinrent le recevoir jusque dans le vestibule. Sa Majesté se jeta dans les bras du duc d'Angoulême aussitôt qu'elle l'aperçut, en le félicitant sur son courage, et lui parlant en grand émoi des dangers qu'il avait courus. Ceci, qui n'a l'air de rien du tout, est pourtant très remarquable. C'est caractéristique; on sait que le roi Ferdinand n'aimait ni le cliquetis du fer, ni l'odeur de la poudre. Il avait beaucoup de ressemblance à cet égard avec le roi Jacques d'Angleterre.

Pendant ce temps, la duchesse d'Angoulême était auprès du roi son oncle, remplissant comme toujours le rôle d'un ange consolateur. Elle allait souvent au camp d'Alfort; ce fut là qu'elle apprit la nouvelle qui lui rendait encore une fois sa patrie... sa patrie! qu'elle devait encore quitter par

la route de l'exil. Il était temps qu'elle y revînt pour y ramener la paix et arrêter le sang prêt à couler à flots dans cette Provence toujours prête aux massacres, toujours prête à solder un compte de vieilles vengeances!

Marseille était dans une apparence de paix, lorsqu'on y apprit tout à coup la nouvelle de la bataille de Waterloo, par l'imprudence du général Verdier, qui mit cette nouvelle à l'ordre du jour... Le premier bruit se répandit vers le soir. A peine la nouvelle eut-elle le temps de circuler autour du port, qu'un bruit semblable à une tempête gronda d'abord sourdement, puis se leva et finit par éclater avec de cris de mort et de sang! Un Egyptien, un ancien mameluk, établi depuis dix ans à Marseille, ayant non-seulement droit de cité, mais le méritant par sa conduite régulière, est attaqué par une populace furieuse. Il appelle du secours. Personne n'osé lutter contre des forcenés qui, les cheveux épars, les bras déjà rouges de sang, semblaient se défier à qui donnerait une mort plus prompte et plus sûre. Des hommes, qui probablement avaient été chargés d'exécuter cette horrible scène, criaient hautement en appelant aux vengeances! La populace de Marseille est farouche et cruelle; un appel à la férocité était plus qu'inutile! Bientôt la soif du sang devint plus vive en le voyant couler. Un seul cri se fait entendre! C'est une proscription sur quiconque est soupçonné de *Bonapartisme*. La troupe entière de ces malheureux mameluks,

de ces Égyptiens réfugiés, est massacrée avec des détails de cruautés qui font encore frémir quand on y reporte son souvenir. Des femmes, des enfans, des vieillards, des êtres faibles, sans défense, sont égorgés par une rage insensée. Les cris des victimes demandaient en vain du secours; les autorités, soit qu'elles craignissent, soit que leur pensée leur donnât au fond de l'ame la volonté de laisser faire la mort, les autorités demeurèrent immobiles et ne repondirent que par un horrible silence aux soupirs de l'agonie des nombreuses victimes massacrées. Il a été impossible de connaître le nombre des morts (1)!

Tandis qu'un nouveau jour terne et sanglant s'élevait sur la Provence, et présageait les horreurs qui plus tard ensanglantèrent le pavé de ses villes, Louis XVIII rentrait en France, et, à défaut de mieux, il faisait des proclamations. Aussitôt après l'abdication de l'empereur, une commission s'était formée; elle était composée de Carnot, du duc de Vicence, du duc d'Otrante. Pendant ce temps, les frontières du Rhin étaient envahies par Forbach; et les Autrichiens passaient le Rhin à Gemersheim et à Manheim! Oh! quelle nouvelle douloureuse

(1) M. de Châteaubriand parle dans son rapport sur l'intérieur, et même fort souvent, du sabre des mameluks, du turban de Mahomet et de la moderne Égypte... Il est douloureux de trouver la réponse si près de nous; mais après ce qu'il dit, cette horrible soirée de Marseille est sans doute d'un affreux à-propos!

pour ceux qui l'apprirent sans aucune préparation ! Encore une fois captifs ! encore une fois vaincus ! encore une fois le seuil de nos demeures allait être visités par d'indignes sauvages ! Oh ! qu'il fallut souffrir dans de pareils jours !

Louis XVIII envoya de Cambrai une proclamation qui répandit une sorte de terreur dans les provinces. J'étais alors en Bourgogne, où je la reçus dans la terre que j'habitais auprès de Sens.

« ..... Nous nous empressions, dit Louis XVIII, » de rentrer dans *notre royaume* pour y rétablir la » constitution que nous avions établie. Je vais tâcher » d'adoucir les maux que j'avais voulu prévenir... » Une porte de mon royaume est ouverte, je me » hâte de m'y présenter pour passer aussitôt. Si je » me hâte autant, c'est pour récompenser les bons » ET POUR PUNIR, avec les lois existantes, ceux qui » sont coupables. *Mon gouvernement devait faire* » des fautes. Peut-être en a-t-il fait. Il est des » temps où les intentions les plus pures ne suffisent » pas pour diriger, ou bien même quelquefois elles » égarent ; *l'expérience seule* pouvait avertir. Elle » ne sera pas perdue. Je veux tout ce qui sauvera » la France !... »

Ces paroles devaient donner de l'espoir ; et j'avoue que j'en eus un moment. Mais un de mes vieux amis me posa le doigt sur la phrase : *Nous venons récompenser les bons et punir les coupables !...*

Un roi ne doit jamais dire :

— Je vais punir !

Pendant qu'il avançait ainsi lentement, annonçant la vengeance et cachant sous ce continuel sourire qui fatiguait tant l'œil naturel et franc qui s'arrêtait sur lui ; tandis que l'armée des alliés faisait gronder son canon autour de Paris qu'elle menaçait cette fois d'une entière destruction, l'empereur, retiré à la Malmaison, jetait dans le passé un regard d'inutile regret, et sur l'avenir, un coup d'œil de profond découragement. Il ne voyait autour de lui que des ruines d'espérances, des amis compromis, des existences en question devant la mort ou la vie. Oh ! qu'il dut souffrir dans cette maison où la vie coulait pour lui si radieuse et si belle ! Oh ! mon Dieu ! que la coupe d'amertume qu'il a vidée dans cette retraite, qui ne lui offrait plus que du malheur, a dû être amère et pénible à tarir, si telle était votre immuable volonté !

L'abdication avait donc été portée aux chambres et malgré une assez forte opposition, *d'abord*, on proclama Napoléon II à l'UNANIMITÉ, moins une voix !... L'effet que produisit l'abdication de l'empereur fut immense, surtout dans l'armée. Le maréchal Grouchy venait de ramener devant Paris ce beau corps de trente mille hommes, qu'il avait si bien gardé, que l'ennemi n'en avait rien vu. Ces soldats, tous malheureux de n'avoir pas combattu, arrivaient avec l'ame ulcérée et la volonté de se battre à mort pour venger l'empereur des désastres

de Waterloo. Quand ils apprirent son abdication en faveur de cet enfant qu'ils aimaient sans doute, mais qui était si loin d'eux et de nous!... quand ils surent que de nouveau la France était livrée à une sorte d'anarchie, alors ils tombèrent dans le découragement, et les désertions furent innombrables. Les soldats furent consternés, les officiers désespérés!... Mais ce fut l'armée ennemie qui reçut de cet événement une audace qui tripla ses forces, en lui montrant la désunion de la France, livrée à plusieurs partis. Un fait le prouve victorieusement : c'est qu'avant l'abdication, Wellington et Blücher, sans écouter les demandes de la Restauration, se contentaient de demeurer en observation sur les frontières de France, et de ne pas les dépasser avant l'arrivée des armées russe et autrichienne. Mais aussitôt que ces deux hommes apprirent que Napoléon avait abdiqué, et qu'il ne commandait surtout plus l'armée, ils s'empressèrent d'avancer sur Paris, parce qu'ils jugèrent fort bien qu'ils pourraient s'en emparer très-facilement pendant la confusion de tous les partis. Ils ne tinrent donc aucun compte de l'armée française, encore forte de soixante-quinze mille hommes et réunie entre Laon et Soisson, et pénétrèrent par La Fère et Compiègne, et marchèrent en toute hâte sur Paris. L'armée française, accablée et découragée par les nouvelles qu'elle avait reçues, se contenta de se replier sur Paris; et tel était le découragement profond, qu'on regarda comme une victoire

presque d'être parvenu à Saint-Denis avant l'ennemi, le 28 juin. Ce fut le maréchal Davoust qui prit le commandement de cette armée; mais il n'avait aucune fermeté et ne prit aucune résolution. Les ennemis devinrent plus hardis en raison de notre timidité, et ils poussèrent l'audace jusqu'à venir à Saint-Germain et à Versailles. En apprenant ces désastreuses nouvelles, l'empereur devint insensé!... Il fut frappé d'une de ces terribles douleurs qui déchirent l'ame!..... Voir l'ennemi sous les murs de Paris, lorsqu'il était à dix lieues de lui! lorsqu'une armée de quatre-vingt mille hommes, frémissant de colère, était là, toute prête à marcher à lui pour le punir de Waterloo!!

— Mon Dieu! disait Napoléon, mon Dieu! faites que je supporte cette nouvelle affliction! L'ennemi!!... l'ennemi est devant Paris, et je ne puis rien pour la défense de la capitale de la France!... Je suis ici... sans force... sans pouvoir!... n'ayant qu'une volonté impuissante qui me consume!... Je suis ici... ou plutôt je n'y suis pas!... je ne suis rien... je ne suis PLUS RIEN!... Mais je veux aller au-devant de l'ennemi... je veux prouver à la France que je suis encore son enfant, si je ne suis plus son souverain.

Napoléon fit appeler alors le général Becker (1), et lui donna la mission d'aller vers le gouvernement

(1) Il était beau-frère du général Dessix dont il avait épousé la sœur.

provisoire pour lui proposer de se mettre, lui Napoléon, à la tête de l'armée, comme simple général; de tomber, avec toutes les forces qu'on pouvait rassembler encore, sur les flancs et le derrière de l'ennemi, qui, dans l'ivresse de son triomphe, s'était imprudemment avancé jusqu'à Saint-Germain, par la vallée de Montmorency.

— Vous ajouterez, dit l'empereur, qu'une fois la ruine de l'armée ennemie opérée, je rentre dans l'état privé que j'ai choisi, et je résignerai mon commandement.

Le général Becker partit aussitôt pour Paris et remplit sa mission auprès de Fouché et des autres membres du gouvernement provisoire. Carnot et le duc de Vicence auraient à l'instant même accepté, et voyaient même dans cette action de l'empereur un moyen de lui redonner, aux yeux de la nation, cette considération, si j'ose dire ce mot, que la terrible défaite de Waterloo avait enlevée à Napoléon. Mais Fouché était là! il veillait, le misérable, et la victime n'avait pas encore reçu tous les coups dont elle devait saigner ! Un refus positif fut la réponse du gouvernement provisoire à l'offre de Napoléon!!!...

Oh ! quelle souffrance sa grande ame ne dut-elle pas subir, sous l'action âcre et brûlante de ces paroles insensées, qui parlaient d'insulte au héros de la France ! à celui qui l'avait faite grande nation parmi les plus grandes !... Et voilà quelle était la consolation que son cœur blessé recevait, après

tant d'heures cruelles passées sur le champ de bataille, où ses yeux devaient ne voir que des hommes inhabiles pour ne pas trouver des traîtres!... Oh! oui, ses souffrances furent cruelles!!...

Il y a quelques jours seulement que je parlais avec un officier-général qui se trouvait à Waterloo auprès de Napoléon, lorsque, vers le soir, s'engagea cette terrible mêlée dans laquelle les bataillons et les escadrons de la VIEILLE GARDE tombaient comme des épis fauchés, et je lui racontais tout ce que m'avait si souvent répété mon ami, le duc de Valmy, dont l'opinion sur la bataille de Waterloo est une des grandes autorités qu'on (1) puisse avoir. Souvent, lorsque le duc de Valmy me disait ces détails vraiment affreux, je me prenais à pleurer... et puis je disais avec un soupir d'allégement:

— Oh! combien Junot est heureux d'avoir quitté ce monde avant le moment où il aurait vu l'empereur PLEURER devant la vieille garde, fuyant devant les Prussiens et les Anglais!!...

Je demandai au général, qui m'écoutait avec tout l'intérêt d'un soldat de l'empereur et de la république, si en effet Napoléon avait été aussi ému qu'on me l'avait rapporté.

Plus encore peut-être, me répondit-il!... Vous

(1) Le duc de Valmy m'a donné quelques jours avant de se mettre au lit pour sa dernière maladie, des commentaires sur la campagne de 1815, par M. le général Gourgaud. Je ferai mettre en fac-simile tout ce qui est de son écriture dans cette intéressante relation.

ne pouvez vous représenter l'empereur avec une physionomie aussi bouleversée...

Ce fut surtout à la *Haie-Sainte*, poursuivit-il, que l'empereur comprit l'étendue de ses désastres, partout la fuite, partout une déroute que la mort rend plus affreuse... Il épuisait toutes les réserves, enfin il arriva à la gauche de Planchenoit, là était encore un régiment de sa garde, et deux batteries... Alors Napoléon fit des efforts surhumains pour arrêter les fuyards... Mais le jour tombait... la nuit commençait à rendre les soldats méconnaissables à leurs camarades, et l'empereur était méconnu de ses vieux soldats, comme ils l'étaient l'un de l'autre... C'était un affreux spectacle!... Enfin la cavalerie prussienne, soutenue de quelques bataillons d'infanterie légère, vint augmenter le désordre, et rendit impossible toute chance de Salut. Napoléon, l'œil égaré, fixait les ennemis et ses troupes avec une égale stupeur... Pour la première fois, ceux qui lui étaient le plus dévoués aperçurent sur son front des lueurs sinistres qui ne lui étaient pas habituelles... et la lune, qui se levait alors, lui donnait une pâleur effrayante. De grosses larmes roulaient sur ses joues, sans que lui-même les sentît couler... Tout à coup le galop d'une nouvelle troupe de cavalerie se fait entendre... c'est la cavalerie anglaise!

— Gourgaud, s'écria Napoléon, mettez en batterie ces pièces qui nous restent, et tirez sur eux!...

Il paraissait être animé par une ardeur presque

divine... malgré le crépuscule qui déjà enveloppait les objets, on voyait encore les éclairs que ses yeux lançaient... Il n'avait alors auprès de lui que trois ou quatre officiers, tous les autres étaient en mission... ou bien tués !... ou blessés !... en voyant cette solitude !... et cette foule d'habits rouges... sa tête se perdit ou plutôt une seconde vue lui montrait ce qu'il fallait pour sa gloire... C'était la mort à Waterloo ! !...

Hélas ! il la voulait... il l'appelait cette mort qui frappait tout le monde autour de lui, et le respectait pourtant... il fit former en carré le dernier bataillon de sa garde, qui se trouvait près de lui... Par intervalles il portait la main à son front comme pour rassembler ses idées... Tout à coup, il commanda lui-même le feu... ce furent les derniers coups de canon !... en voyant cette scène de désolation, Napoléon sentit son cœur se briser.

— Non, dit-il, il faut mourir après une telle journée !...

Et il allait entrer dans le carré pour y mourir avec ses vieux amis, lorsque le maréchal Soult, qui était en ce moment le plus près de lui, posa la main sur la bride du cheval de l'empereur.

— Ah, sire ! qu'allez-vous faire ?... L'ennemi n'est déjà que trop heureux

Et en même temps, donnant une vigoureuse secousse au cheval, il le poussa sur la route de Charleroi, que l'empereur suivit d'abord machinalement et hors de lui.

Quelle journée en effet!... quelles angoisses! et combien seront sévèrement jugés ceux qui ont amené de tels malheurs!... Je ne veux pas me permettre de condamner le maréchal Grouchy; mais je lui demanderai pourtant pourquoi le général Excelmans, le général Gérard (1), qui auraient voulu attaquer, mais qui ne le pouvaient pas, parce que le maréchal paralysait leurs mouvemens, ne furent pas écoutés par lui lorsqu'ils lui parlèrent d'envoyer de ses troupes au secours de l'empereur!... que Dieu lui pardonne!... Son rapport à l'empereur fait voir qu'il ne voulait pas le trahir!... mais alors pourquoi ne pas écouter le général Excelmans et le maréchal Gérard?... Quand reviennent les anniversaires de cette cruelle journée, combien il doit souffrir!...

Le général Becker revint à la Malmaison; le gouvernement provisoire, comme je l'ai dit plus haut, refusait à Napoléon de défendre la France!... Il éprouvait un sentiment désagréable.... ce qu'il sentait ne l'avait jamais frappé... Oh! je le répète encore une fois, combien il dut souffrir!...

Le même soir de ce jour qui lui avait infligé une nouvelle épreuve, le général Carnot vint le voir à la Malmaison. L'empereur était dans son bain; en entendant nommer Carnot par le grand-maréchal,

(1) Une particularité étrange, c'est qu'avec la partialité de Napoléon, pour le général Gérard, il ne l'ait pas nommé maréchal à sa place.

il se pencha un peu hors de sa baignoire et il dit très-haut...

— Qu'on fasse entrer monsieur Carnot.

Carnot entra avec l'ame serrée et le cœur mal à l'aise; la conduite de Fouché était affreuse, et chacun de ses collègues recevait une part de l'odieux de cette conduite. L'empereur cependant ne le confondait pas avec cet homme, et son accueil le lui prouva tout aussitôt...

— Eh bien! lui dit Napoléon, après avoir échangé quelques paroles, le gouvernement provisoire me *craint* donc beaucoup, puisqu'il redoute de me laisser mettre à la tête de l'armée?... Est-ce donc une chose arrêtée?

Carnot baissa les yeux sans répondre. Napoléon sourit amèrement.

— Les malheureux, dit-il après un moment de silence... ils veulent tellement ma perte qu'ils s'exposent à la leur, plutôt que de me remettre entre les mains la possibilité de sauver la patrie!... Eh bien! qu'il soit fait comme ils le voudront. Je quitterai la France, je la quitterai sans regrets puisqu'on me repousse... La France! la France!... cette France que je voulais faire reine de tout le monde entier!... et je suis forcé de l'abandonner pour la plus honteuse des causes... la pusillanimité d'un lâche... Mais puisqu'on m'oblige à partir, je partirai... mais j'irai chercher un asile chez son ennemie: j'irai demander asile à l'Angleterre!...

l'Angleterre sera pour moi plus généreuse que la France!

A peine Carnot eut-il entendu ces mots, qu'il tomba à genoux sur un coussin qui était près de la baignoire, et joignant les mains, il s'écria:

—Au nom de votre gloire, sire, au nom de tout ce qui nous est cher, renoncez à ce projet!... je vous conjure, comme si j'étais votre frère, votre plus ancien ami... Écoutez-moi, je vous en supplie!!... Eh quoi! le général Bonaparte, le premier consul, l'empereur des Français, l'homme qui pendant vingt-deux années (1) fut l'ennemi personnel des Anglais, l'homme qui les a conduits au bord de leur tombeau, cet homme veut aller leur demander asile et protection!... Mais, sire, cette idée est insensée!... elle vous perdra (2)!...

Et Carnot, les yeux humides, les mains serrées presque convulsivement, offrait en ce moment le modèle de l'homme vraiment attaché à la gloire de celui qui fit celle de sa patrie.. Lui, homme de la révolution, que lui importait la destinée de celui qui avait gouverné la France avec le sceptre en main et la couronne en tête!... Il devait plutôt désirer son humiliation. Mais Carnot avait une ame française avant tout. Cet amour de la patrie qui fit faire tant de merveilles en 1793, cet amour, ce feu sacré, vivait encore en lui!... Les petites pas-

(1) Depuis le siége de Toulon, en 1793, jusqu'en 1815.

(2) Cette conversation et ses moindres détails furent écrits le soir même par Carnot.

sions, les intérêts privés se taisaient devant le grand intérêt du moment, et pour lui il était dans la destinée de Napoléon, car il la regardait comme inhérente à celle de la France...

— Il me faut aller en Angleterre, répondit Napoléon après avoir paru réfléchir aux paroles instantes de Carnot!... Je crois que le peuple anglais est grand et généreux... Il ne laissera pas insulter Napoléon Bonaparte venant lui demander asile et protection.

— Et c'est Napoléon Bonaparte qui veut proférer ces deux paroles, au régent d'Angleterre? s'écria Carnot... Lord Cartelreagh les recevra d'abord de lord Wellington, ou de Beresford, puis il ira en raillant les mettre aux pieds de son maître dissolu!... Non, je ne puis soutenir cette pensée... Sire, au nom de votre gloire!... au nom de votre fils!... de votre enfant!... de ce fils à qui vous devez un compte sévère de votre honneur et de votre renommée, jusqu'à ce jour tous deux sont intacts et purs... au nom de votre fils, sire... n'allez pas en Angleterre!...

Et Carnot, entraîné par son émotion, oubliait et le lieu où il était et tout ce qui était étranger à l'objet important qui l'occupait... Il était toujours à genoux, et dans la véhémence du discours, ses bras s'étaient tellement avancés sur la baignoire qu'ils avaient trempé dans l'eau, et ses deux manches étaient entièrement mouillées, mais il ne s'en aperçut que chez lui...

— Eh bien ! dit enfin Napoléon, vaincu par les énergiques prières de Carnot... Eh ! bien je n'irai pas en Angleterre !... Mais où aller, grand Dieu !...

— En Amérique, sire !... Partez sur-le-champ pour la Rochelle ou pour Rochefort... Je sais que le capitaine Bodin croise à l'entrée de la rivière du côté de Bordeaux, et qu'il vous attend pour protéger votre traversée d'ici aux États-Unis...

— J'irai donc en Amérique, dit l'empereur... fasse le Ciel que j'y trouve le repos !

Carnot se releva alors, et dans un transport de joie qu'il ne chercha pas même à réprimer, il se pencha vers l'empereur qui, du bras qu'il avait de libre hors de la baignoire, l'attira à lui et l'embrasse avec un attendrissement, qui chez lui était une bien rare émotion.

— Je n'oublierai jamais cette scène, mon cher Carnot, dit Napoléon (1)... Son souvenir sera pour

(1) L'intention de l'empereur fut alors, il est vrai, de partir pour l'Amérique. On verra tout à l'heure quelle fut la raison qui le fit changer de projet. Il est faux qu'alors *il ait demandé asile à l'Angleterre*, comme le dit la biographie des hommes vivans. Ce ne fut qu'après avoir été dirigé comme je le dirai tout à l'heure, qu'il se détermina à demander la protection de l'Angleterre, et non pas depuis la Malmaison. Cette biographie est non-seulement écrite avec une rage malveillante, aussi sotte au reste qu'elle est impuissante, mais fautive sur tous les points. Il n'y a pas dix lignes sans un grossier mensonge, et lorsqu'il se trouve une apparence de vérité, alors la vérité elle-même est déguisée et cachée. C'est ainsi que la biographie parle de l'enlèvement du porte-

moi une pensée consolante !... vous êtes vraiment mon ami...

Avec un extérieur froid, Carnot possédait un cœur capable de plus vives affections. En étant le

feuille du prince Kourakin ! mais si l'auteur de la biographie avait été instruit des bruits *populaires* mêmes, il aurait lu que ce fut à cette époque que M. C***, aide-de-camp et envoyé extraordinaire de l'empereur de Russie, fut, vis-à-vis l'empereur Napoléon, ce qu'on appelait jadis *un chevalier foi mentie*. Il avait l'apparence de la loyauté et il trahissait le droit des gens, même les plus simples. Il corrompait deux chefs de bureau du ministère de la guerre pour en obtenir tous les plans de la campagne qui se préparait, tandis qu'il parlait d'amour à deux fortes grandes dames de la cour impériale (et cela en même temps), afin de savoir par elles, par surprise, quelques secrets de leurs maris. M. de Cz.....ff partit un jour de Paris ayant dans sa poche la trahison qu'il avait menée à fin, et cela aux prix de la vie de deux pères de famille qui furent fusillés pour avoir livré le secret du gouvernement; et dans l'autre les témoignages de la plus noble confiance de Napoléon, non seulement envers son maître, mais envers lui-même... A peine ce fut-on aperçu de la trahison qu'on courut après le traître, et cela avec des jambes qui vont vite; avec le télégraphe, mais il le manqua d'une grande heure à la limite française et allemande!... Alors l'empereur Napoléon, révolté d'un aussi lâche abus de confiance, ordonna la visite des papiers du prince Kourakin. Était-ce donc une démarche contraire *au droit des gens !* Mais M. de Cz.....ff venait de donner un bel exemple vraiment ! Mais le triomphe de l'absurde, c'est à l'époque de Waterloo; lorsque l'auteur prononce d'un ton doctoral que jamais l'empereur Napoléon ne fut MÊME un bon militaire ! En lisant de pareilles pauvretés on éprouve un sentiment de colère moqueuse qui garderait le silence, si la vérité ne devait être connue.

génie de la victoire, pour une patrie qu'il adorait, Napoléon était devenu pour lui un être privilégié. En l'écoutant, entendant sa bouche lui déclarer qu'il était son ami, et cela surtout aux jours du malheur, il se sentit pénétrer d'une vive émotion! il dit le même jour à un ami de l'empereur :

Ma vie était à lui dans ce moment-là, s'il me l'avait demandée.

Pendant que ces scènes se passaient à la Malmaison, l'ennemi approchait de Paris, et le maréchal Davoust avait pris le commandement des troupes disponibles pour tenter une résistance qui pût amener un résultat avantageux pour nous. Blücher, après avoir vaincu à Waterloo par la sottise des uns et la trahison des autres, s'avançait vers Paris avec rapidité. Il arriva par la vallée de Montmorency, et il le tourna par Saint-Germain, Versailles, Sèvres et Meudon, s'emparant de toutes ces positions, l'épée au poing, et tirant le canon sur les sujets du roi de France, comme sur les sauvages du fond de l'Afrique. A Versailles, toutefois, sa cavalerie reçut non-seulement un échec, mais elle fut battue et perdit beaucoup de monde ; mais qu'est-ce que cela à côté de ces chiffres qui représentaient nos morts, depuis que cette terrible période des Cent-jours était commencée! Blücher, qui s'oubliait parfois d'une étrange façon, fit mettre le séquestre sur les biens des personnes de Versailles qui étaient accusées de *bonapartisme* (ce fut le mot qui désigna une per-

sonne proscrite). Cette mesure, révoltante en elle-même et vexatoire sans but, car on ne pouvait prétendre qu'une somme de deux ou trois millions qu'auraient produite ces biens aurait couvert les frais de la guerre!... Si le nom de cet homme n'était pas lié aux événemens de cette époque, en vérité, je ne sais si j'en parlerais, tant son caractère a pour moi un aspect odieux et presque méprisant!... Mais je le dois.

Avant de quitter l'empereur pour long-temps, je veux encore le placer dans une position honorable pour lui et pour le peuple qu'il a gouverné. Voici la proclamation qu'il fit à l'armée, avant de quitter la France POUR TOUJOURS.

NAPOLÉON AUX BRAVES SOLDATS DE L'ARMÉE, DEVANT PARIS.

Malmaison, 25 juin 1815.

SOLDATS,

Quand je cède à la nécessité qui me force à m'éloigner de la brave armée française, j'emporte avec moi l'heureuse certitude qu'elle justifiera, par les succès éclatans que la patrie attend d'elle, les éloges que nos ennemis eux-mêmes ne peuvent pas lui refuser.

Soldats, je suivrai tous vos pas, quoique absent. Je connais tous les corps, et aucun ne

remportera un avantage signalé sur l'ennemi que je ne rende justice au courage qu'il aura déployé. Vous et moi nous avons été calomniés ; des hommes indignes d'apprécier vos travaux ont vu dans les marques d'attachement que vous m'avez données un zèle dont j'étais le seul objet. — Que vos succès futurs leur apprennent que c'était la patrie, avant tout, que vous serviez en m'obéissant, et que si j'ai quelque part à votre affection, je le dois à mon ardent amour pour la France, notre mère commune.

Soldats, encore quelques efforts, et la coalition est dissoute. Napoléon vous reconnaîtra aux coups que vous allez porter.

Sauvez l'honneur, l'indépendance des Français ; soyez jusqu'à la fin tels que je vous ai connus depuis vingt ans, et vous serez invincibles.

NAPOLÉON.

Je ne fais aucune réflexion sur cette pièce, d'une éloquence bien rare !... Malheur à ceux qui ne la comprendront pas !...

CHAPITRE V.

Départ de Napoléon de la Malmaison. — États de Paris. — Fouché et sa trahison. — Carnot. — Barrère. — Restauration de 1815. — Restauration de 1814. — Comparaison de M. de Talleyrand et de Fouché. — Bory de Saint-Vincent. — La chambre des députés. — Le discours de Bory. — Accusation contre Fouché ! — Sa MORT ! — Les francs juges de 1815 ! — Le discours. — Les cent milles exemplaires. — Réunion chez Barrère. — Mot de Napoléon sur Fouché. — Grand projet sur Fouché. — La mise en accusation. — Real et Barrère accusateurs. — LA MORT SÉANCE TENANTE ! — Carnot ministre en 1815 et Carnot ministre en 1793. — La crainte de la sévérité. — Demain ! — Victor Hugo, notre poète aux paroles d'or ! — Hommage à une couronne au cercueil. — Bory et mademoiselle Levert. — Fouché — Toujours Fouché. — Hainguerlot et le message. — Le souper interrompu. — Anecdote plaisante qu'on n'ose pas écrire mais qui se devine. — *La poitrine ouverte* et *les cœurs soufflétans* ! — Le mensonge d'un traître. — Les métamorphoses d'Ovide. — M. le duc d'Orléans ne veut pas des ennuis de la royauté. — La proscription. — Le Val. — Madame la comtesse Regnauld-St-Jean-d'Angely. — Bory se sauve. — St-Denis. — L'honnête royaliste. — La diligence de Valenciennes.

Napoléon avait quitté la Malmaison pour aller, soit à Rochefort, soit à la Rochelle. Il laissait der-

rière lui Paris dans un état de fermentation vraiment inquiétant pour ceux chargés de le conduire. Le gouvernement provisoire, ou plutôt Fouché, car tout le reste était dominé par lui, ne voyait aucune voie libre pour sortir de ce labyrinthe inextricable, et les choses s'embrouillèrent au lieu de s'éclaircir. Ce fut alors que la perfidie de Fouché se montra dans tout son jour. Il négocia avec Louis XVIII et Monsieur, dont la confiance en lui était devenue aussi grande que l'avait été sa méfiance; et dans le même temps il travaillait à faire un autre parti à un nom qui sortait de la famille royale, tandis qu'à Paris, avec Réal, Barrère, Carnot, il semblait être tout dévoué au pays.

Carnot était honnête homme, il fut trompé; Barrère ne l'était guère, et pourtant il le fut aussi. Réal, qui était un homme estimable et surtout raisonnant juste, ne voyait rien qui pût être bon à Fouché en servant les Bourbons, quelle que fût la branche sur laquelle il se reposât. Rien, à cet égard, ne pouvait lui servir d'appui... Le bois le plus solide devait craquer sous le poids de son régicide et des horreurs de Lyon, sans parler de celles de Paris... Mais Fouché connaissait le monde à qui il avait affaire, et une vérité très-constante, c'est que si M. de Talleyrand a fait ou contribué à la Restauration de 1814, Fouché a été le principal agent de celle de 1815. Louis XVIII le reconnaissait lui-même; et pourtant Fouché avait une double pensée, ainsi que je vais le prouver. Ce

détail est fort important pour l'histoire de l'époque.

Il y avait alors dans la chambre des communes de France des hommes qui, tout dévoués à la cause de Napoléon, l'étaient en même temps à celle de la liberté en France. Parmi ces hommes, il en était un surtout qui est mon ami très-intime, et dont je m'honore de cautionner les sentimens vraiment patriotiques : c'est le colonel Bory de Saint-Vincent.

Bory de Saint-Vincent avait vu avec douleur non-seulement l'abdication sans fruit de l'empereur, mais la répulsion violente qu'avait éprouvée cette abdication en faveur de Napoléon II. Il voulut connaître la cause de ce mouvement révolutionnaire, qui par sa réaction pouvait être grandement malheureux pour la France, dans un moment où tout était en agitation et prêt à prendre feu. Il chercha et finit par trouver.

Alors il fut un accusateur terrible de Fouché : montant à la tribune, il y prononça, dans le mois de juillet, le discours le plus fort d'éloquence que la chambre des députés eût peut-être entendu depuis Mirabeau, Casalès et Maury...

— Il est un homme qui nous trompe, s'écria-t-il, et cet homme est parmi nous; il nous parle, il nous flatte, il nous donne le baiser de Judas. Eh bien! il faut à notre tour le tenir enfermé dans un filet dont les mailles laisseront approcher la pointe d'un poignard de son lâche cœur !... *Une main*

invisible sera sans cesse suspendue au-dessus de sa tête... Nous renouvellerons pour lui et ses semblables la justice des francs-juges... Puisque celle des hommes se tait comme celle de Dieu, il faut frapper cet homme qui a livré la France et son armée! qui a vendu la patrie! Pour un tel Judas il n'est pas une punition connue!... *Il faut* LA MORT pourtant... et ce mot : LA MORT ! circulait sourdement parmi les représentans et les pairs ! *Cette main invisible* ne l'était pas pourtant pour désigner la victime... Son index se posait sur son front pâle, et doublait la teinte livide de ses joues... Le discours de Bory de Saint-Vincent eut un succès étonnant; la chambre en ordonna l'impression à cent mille exemplaires... Il frappait avec force et justesse ! Voici quels avaient été ses antécédens.

Aussitôt que les malheurs de Waterloo avaient été connus à Paris, cette faction que je viens de signaler se disposa à agir, dans le cas où Napoléon aurait besoin d'eux. Un matin donc, Barrère réunit presque toute la faction dans son appartement (1), en les invitant à déjeuner. Il y avait Félix Desportes, Tallien, Réal, le général Brouard, Gamot, Arnault, que l'on fut obligé d'y conduire un peu malgré lui, et une foule de députés, anciens conventionnels plus ou moins obscurs. Barrère parla, et il fit un discours dans lequel il disait que l'empe-

(1) Il demeurait alors rue Bergère. C'est un homme d'un esprit supérieur que Barrière !

reur était la *fortune de la France*, et que si on la repoussait, nous étions perdus. — Sans doute, poursuivit Barrère, il a été méchant pour les patriotes de la révolution; mais, après tout, il a été long-temps notre épée... Ne la jetons pas pour n'en garder que le fourreau. Après tout, le despotisme de Napoléon était glorieux au moins, et de ce despotisme sortira quelque jour la sainte liberté.

Ce furent les propres paroles de Barrère...

Mais ce qu'il fit de plus important, ce fut le signalement qu'il donna et dans lequel on reconnut parfaitement Fouché. Barrère déclara qu'il le suivait depuis long-temps, et qu'il trahissait l'empereur... et il offrit d'aller sur-le-champ chercher les preuves, avec deux des témoins, de ce qu'il disait. Il est à croire que Tallien et une autre personne, M. J..., furent avertir Fouché; et à partir de ce moment, Hainguerlot, le littérateur Lemaire, eurent les yeux sur les FRANCS-JUGES *qui osaient parler ainsi de la vie de Fouché!*... Il fut décidé que, des cinq membres du gouvernement provisoire, on ne garderait que Carnot. Lafayette devait remplacer Fouché, et, chose extraordinaire, toutes les tentatives échouèrent alors auprès de lui... Réal, qui était un homme d'une haute importance à cette époque, et dont le dévouement était bien connu, fut instruit de tout ce qui se passait par Barrère; il apprit que des réunions avaient lieu et que Fouché était violemment accusé par les révo-

lutionnaires mêmes de l'assemblée. Bory de Saint-Vincent, dont la tête jeune et l'esprit actif étaient bien en harmonie avec l'époque où il se trouvait, fut chez Réal avec Barrère et plusieurs autres de ses collègues ; Réal confirma la trahison de Fouché ; tous les jours des courriers de Gand venaient le trouver et il en expédiait.

— Un fait étonnant d'abord, dit Réal, c'est que Louis XVIII et la Restauration puissent avoir de la confiance dans un tel homme... l'autre, c'est que l'empereur en ait également...

— Mais, dit Réal, il n'en a pas du tout. Avant de partir pour Waterloo, on parlait devant l'empereur du ministère du roi Louis XVIII, et, tous ses ministres nommés, on ne trouvait pas un ministre de la police.

— Eh par Dieu ! dit l'empereur, le ministre de la police de Louis XVIII, c'est Fouché.

Ils levèrent les épaules, et dans le fait avec raison. Napoléon n'était pas en position de rire et de railler ainsi la perfidie? Le général Bertrand voulait aller brûler la cervelle à cet homme ; mais Réal et Barrière l'en détournèrent, en lui disant qu'il fallait le juger et le faire mourir juridiquement. L'exemple en serait plus vif pour ceux qui sont autour de lui et seraient tentés de l'imiter. Dès ce jour, qui fut celui dans la soirée duquel l'empereur devait arriver à l'Elysée pour abdiquer, il fut décidé entre eux que tôt ou tard on ferait mettre Fouché en accusation, et qu'il monterait à

l'échafaud !... Ils s'en ouvrirent aussi à Regnauld, à Boulay de la Meurthe et à Merlin de Douai, qui vous approuvèrent. Une chose remarquable, c'est que Fouché, avec toute sa police et son savoir faire, ne s'est pas douté du danger qu'il courait, tant il était détesté par ses hommes eux-mêmes. Ce ne fut que le 30 juin, jour où Bory de Saint-Vincent lut son *Rapport à l'armée* (1), que Fouché, entendant parler d'une *main invisible* qui châtiait tous les coupables, comme déléguée du tribunal secret..... à cette parole, qui retentit dans la chambre comme un coup de foudre, Fouché ouvrit enfin les yeux. Ce n'était pas le moment de les tenir fermés, non plus que les oreilles : il fit voir que les unes et les autres étaient alertes.

Le cas était urgent pour lui. Voilà ce qui devait avoir lieu.

Merlin, le grave Merlin de Douai, devait interpeller M. Bory de Saint-Vincent, le lendemain du jour où il prononça son discours, c'est-à-dire le 1er juillet, et lui demander ce qu'il entendait par une *main invisible qui devait punir*. Alors M. Bory devait citer Réal. Réal serait arrivé avec toutes les pièces qui étaient à la charge de Fouché... Il en avait plus de TRENTE dont la moindre devait le faire

(1) Ce discours, l'un des plus remarquables qui aient été prononcés à la tribune, ne peut trouver sa place ici, en raison du peu d'espace. Il fut dit qu'il serait imprimé à 100,000 exemplaires pour être envoyé aux communes et aux soldats. (Voir au *Moniteur*, 30 juin ; ou 1er juillet 1815.)

condamner comme traître à la patrie ; et son affaire eût été jugée séance tenante et de telle sorte qu'il eût pu être exécuté avant cinq heures du soir... Il correspondait avec Louis XVIII journellement, et cette correspondance avait pour objet la vente de la France *au plus offrant et dernier enchérisseur*. Je vais expliquer ce que je veux dire tout à l'heure.

Une fois cette affaire terminée, soit qu'elle le fût par la mort ou par l'exil, Réal devait être nommé ministre de la police. On eût alors été à la Malmaison, où l'empereur était encore, pour le prier de prendre la dictature. C'était Barrère (1) qui avait eu cette idée... mais Carnot, qui avait été dans le secret de tous les plans et de tous les projets, en approuvant TOUT, fit prier, le matin même où la chose devait s'exécuter, M. Bory de Saint-Vincent de passer au ministère de l'intérieur. En arrivant, M. de Saint-Vincent le trouva dans le jardin du ministère avec Réal et Barrère, qui tous deux étaient également mandés... Le ministre était en conversation très-animée avec ces deux messieurs. Aussitôt qu'il aperçut M. Bory de Saint-Vincent, il fut à lui et lui dit :

— J'approuve tout... mais je crains pour la *mise hors de la loi* de ce misérable Fouché! Si vous coupez une tête, vous aurez beau répéter que le

(1) Je crois que Napoléon est parti de la malmaison, le 29 juin ; mais on aurait été alors jusqu'à Niort ou Rochefort pour le chercher.

dictateur en est innocent, le sang du criminel, quelque coupable qu'il soit, n'en rejaillira pas moins sur lui et sur vous, et l'histoire ne vous verra, dans ses pages, que comme les ministres et les séides de ses exécutions et de ses vengeances. Nous roulons d'ailleurs sur un plan incliné, frotté de boue et de savon, où les chutes se multiplient par la vitesse! Si vous y ajoutez du sang, vous roulerez encore plus vite, et vous ne vous releverez que souillé et maculé de ce sang, que rien n'efface jamais!!... Prenez garde de vous lancer, mon jeune ami!... Lorsque j'entrai au comité de salut public, avec Barrère que voilà, qui nous eût dit que la tête de Louis XVI serait accompagnée de tant d'autres, parmi lesquelles la mienne et la sienne eussent aussi passé sans le 9 thermidor! quoi qu'on en ait dit et que j'aie défendu plus tard le comité de salut public.

Réal prit alors la parole et affirma qu'il ne pouvait y avoir de proposition de dictature sans la tête de Fouché, pour intimider les traîtres... et ceux qui seraient opposans... Mais l'exemple des *têtes roulantes* fit réfléchir Barrère. Le temps où il était dans la morale qu'il n'y avait que les morts qui ne reviennent pas était bien loin de lui et de nous aussi...

— La nuit porte conseil, dit Barrère à ses anciens collègues; attendons à demain.

Mais demain c'est la grande chose!
De quoi demain sera-t-il fait?

a dit notre immortel aux paroles d'or (1), dans son ode sublime à une couronne au cercueil!... Le lendemain il n'était plus temps, et voici ce qui s'était passé dans cet intervalle si court d'une journée, qui fut néanmoins suffisant à Fouché pour balancer sa mauvaise fortune.

Bory de Saint-Vincent était chez lui, fort occupé à recevoir *une personne de ses amis, qui soupait chez lui*, lorsqu'on vint lui annoncer un message du duc d'Otrante... Il dit à son valet de chambre qu'il ne pouvait voir personne, et qu'il lui enjoignait de dire à qui que ce fut qu'il n'y était pas.

— Cet ordre ne peut me regarder, dit Hainguerlot en avançant dans la chambre, malgré l'opposition du domestique.

— Ah! ah! c'est toi, dit Bory; eh bien! que me veux-tu?

— C'est le duc d'Otrante qui veut te parler.

— Le duc d'Otrante! et à cette heure-ci!... Je n'irai pas!

— Tu viendras, parce que c'est pour une chose d'importance et que l'heure presse... Je t'engage ma parole qu'il ne t'arrivera rien.

Le colonel Bory le regardait avec cette expression fine et malicieuse qu'on lui connaît.

— Je répète, sur mon honneur, dit encore Hain-

(1) Dans son ode à Napoléon II. Cette pièce de poésie est tout ce que l'homme peut demander à Dieu de lui faire connaître en beautés harmoniques, de cette beauté qui nous élève à lui.

guerlot, que tu ne coures aucuns risques. Allons, j'ai ma voiture en bas... viens.

M. Bory de Saint-Vincent se décida enfin à quitter son appartement, son excellent souper, son agréable convive, et tout cela pour aller chercher le plus laid des visages et l'esprit le plus fourbe et le plus méchant.

Lorsqu'ils arrivèrent au ministère, il pouvait être alors une heure du matin. Fouché était couché et faisait peur à voir dans son négligé de nuit. Sa pâleur était extrême, et il ne pouvait cacher une violente agitation.

— Eh bien! dit-il à Bory, vous faites donc un appel contre moi, une croisade!...

Et il souriait avec une expression si étonnante dans cette figure vraiment étrange, que Bory de Saint-Vincent, d'ailleurs fort observateur, le contempla avec une curiosité comique...

— J'ai parlé, lui dit Bory, d'après ma conscience et d'après les impressions que j'ai ressenties en apprenant que vous, un fils de la révolution française, pouviez comploter pour imposer à la nation une domination qu'elle repousse. Nous ne voulons pas de la Restauration.

Dans ce moment le duc d'Otrante devint plus pâle encore qu'à l'ordinaire...

— La Restauration! dit-il; la Restauration! vous croyez que j'irai faire rentrer en France des gens qui portent encore le deuil de 93!... Non, non! Je me rappelle très-bien qu'en Angleterre, au re-

tour de Charles II, les régicides furent exécutés comme des malfaiteurs; ceux déjà morts furent déterrés, leur cœur arraché de leur poitrine, pour leur en souffleter ignominieusement les joues!... Moi rappeler les Bourbons!... Mais vous me croyez donc insensé!...

Bory secouait la tête avec un air de doute; il savait des choses qui allaient fort mal avec ces assurances de loyauté pour la patrie.

— Mais vous n'avez pas négocié avec une véritable bonne foi avec l'Autriche pour le roi de Rome.

— L'Autriche ne veut pas le rendre. M. de Metternich répond qu'il observera le traité de Paris...

Bory laissa tomber sur Fouché un regard prolongé, que l'autre soutint comme l'homme le plus candide de l'Europe!

— Mais alors quels sont vos projets?... La France ne peut rester ainsi gouvernée...

— Mes projets!... dit le duc d'Otrante; et il allait parler; mais il se contint... Mes projets sont, vous n'en pouvez pas douter, pour la gloire de la France et pour son bonheur.

Rien n'était plus léger et plus éventuel que cette assurance. Bory se mit à sourire, et Fouché comprit qu'il n'avait devant lui ni une dupe facile, ni une créature disponible.

— Voulez-vous que je vous prouve que je veux que la France soit heureuse? dit Fouché à M. de

Saint-Vincent... Partez cette nuit pour l'Angleterre.... Voilà cent mille francs, ajouta-t-il en prenant un paquet de billets de banque *tout préparé* à côté de lui, ce qui prouverait que son plan était médité. Partez, allez trouver M. le duc d'Orléans, dites-lui de ma part et au nom du gouvernement provisoire, que la France serait heureuse de l'avoir pour chef.

M. Bory de Saint-Vincent demeura stupéfait!...

— Le duc d'Orléans! s'écria-t-il enfin.

— Le duc d'Orléans.

— Mais est-il prévenu?

— Pas le moins du monde.

— Et vos collègues, que diront-ils? Savent-ils ce dont vous voulez me charger?

— Non certainement! Y pensez-vous? Carnot et le duc d'Orléans! Caulaincourt et le duc d'Orléans!...

— Et Fouché et le duc d'Orléans!... interrompit Bory en attachant un long regard sur celui-ci presque sans expression du traître!...

— Le duc d'Otrante n'est plus Fouché, répondit-il enfin d'une voix qui aurait voulu rendre imposante.

— Ces métamorphoses-là n'étaient bonnes qu'au temps d'Ovide, monsieur le duc, répondit M. de Saint-Vincent. Le duc d'Otrante et Fouché, Fouché et le duc d'Otrante seront toujours non-seulement ensemble... mais toujours le même homme... l'homme de 93!...

— Ainsi vous refusez la mission?

— Oui.

— Pourquoi!

— Parce que je ne la trouve pas convenable, et que, pour dire la vérité, je ne crois pas que le duc d'Orléans accepte volontairement les ennuis de la royauté.

En écoutant M. de Saint-Vincent, Fouché éprouvait, et cela se voyait, une contrariété profonde. Il aurait bien voulu qu'une démarche aussi ostensible fût faite par un homme connu comme le colonel Bory de Saint-Vincent : aussi son refus le contraria amèrement.

— Et vous persistez à croire, lui dit-il, que je suis d'accord avec Louis XVIII?

— Je le crois.

— Par quelle raison? — Par tout ce qu'on m'en a dit et, pour dire la vérité, par tout ce que j'ai vu moi-même depuis une heure... Je sais d'ailleurs que vous avez eu, *ce matin même*, des lettres de Louis XVIII!...

Fouché pâlit!

— On vous a trompé.

— On ne m'a pas trompé. Et si j'avais eu des doutes, votre trouble les dissiperait; j'aurais une certitude!...

— Comment ne serais-je pas troublé en voyant devant moi un homme que j'aime et que j'estime (s'il avait pu le tuer dans ce moment là il l'aurait fait) me soupçonner d'un crime de *lèse-patrie!*...

— Il est tard, dit M. de Saint-Vincent, dégoûté de ce mensonge qui se jouait du serment comme d'une parole légère... j'ai laissé *du monde* chez moi, et il est plus que temps que j'aille *le retrouver*.

Il quitta le duc d'Otrante, et retrouva dans la pièce voisine Hainguerlot, qui lui demanda comment allaient les choses...

— Très-bien, mon cher, car je vais me coucher; je tombe de sommeil.

Le résultat de cette conversation fut de faire mettre M. Bory de Saint-Vincent sur la liste de proscription des soixante-dix-huit; il fut d'abord sur celle qui fut faite le 20 juillet 1815. M. de Clermont-Tonnerre, qui avait une grande amitié pour Bory de Saint-Vincent, ayant vu son nom par hasard, obtint cette première fois qu'il serait rayé de la liste... Il le fut donc cette fois, mais il ne put l'échapper plus tard. Je le raconterai à son lieu. Fouché avait eu l'air de l'intérêt avec lui, et lui avait recommandé d'aller à la campagne pour y vivre plus à l'abri des regards du pouvoir, et ce fut par miracle qu'il échappa aux sbires du duc d'Otrante. Il avait une petite maison à Enghien, et souvent il allait au Val, chez la comtesse Regnault de Saint-Jean-d'Angely. Un jour il y coucha, et ne retourna chez lui que le lendemain vers deux heures. Son frère, qui était demeuré seul, s'en fut au-devant de lui et lui dit de ne pas avancer, car la maison était pleine de gendarmes qui étaient venus pour l'arrêter... Bory s'en fut à travers

champs jusqu'à Saint-Denis, où il arriva à neuf heures du soir. Il attendit qu'une diligence passât. Il en passa une, il en passa deux, trois !... et toutes étaient pleines !... Enfin le maître du café dans lequel le colonel attendait lui dit tout bas :

— Tout à l'heure vous aurez une place dans la voiture de Valenciennes... Ne dites pas une parole !... — Comment ? — Je vois que vous êtes proscrit... mais je vous aiderai à vous sauver... Je suis royaliste, mais honnête homme, et voilà ce qu'il faut être pour servir dignement son parti quel qu'il soit.

CHAPITRE VI.

L'armée royaliste et l'armée républicaine. — Le duc d'Aumont. — Sa bravoure et sa *tête folle*. — La cour dévote. — Le duc de Piennes *jeune homme*. — L'homme élégant de 1789. — Les belles écuries. — Les auges de marbre et les râteliers de bois de rose. — Le duc d'Orléans *Égalité*. — Le prince de Monaco. — Les princes *jokeis*. — La reine *en pierrot*. — Le roi en habit de bouracan et en bas de fil gris. — Le duc d'Orléans *cocker*. — L'étiquette et la maréchale de Mouchy. — Mort de l'étiquette. — Madame de Reuilly et le mariage prédit. — Le prince de Carency, le duc de Richelieu et le duc de Piennes épousent les trois sœurs. — Les mariages malheureux. — Lettre d'un colonel de huit ans. — Campagnes du duc d'Aumont. — Retour en France. — Le palais enchanté. — Le roman, les bouquets de violettes et la bravoure d'un duc royaliste. — La campagne d'un chevalier errant. — Retour et débarquement. — Le drapeau brodé par la duchesse d'Angoulême. — M. Guernon Ranville et ses couplets. — La femme soldat et la Vendéenne. — L'historienne normande. — La femme blessée. — Enfin madame la comtesse de Ro.... Br..y. — Voir les Cent et Un. — Le maréchal Lauriston. — Comme quoi un certain journal radote en parlant de lui et de moi. — Comme quoi cela arrive souvent.

Il y avait bien autour du roi des hommes qui pouvaient lutter avec les plus braves de notre ar-

mée républicaine et impériale, et cela est une chose qui est toute naturelle : n'étaient-ils pas Français comme nous ?... C'est vrai. Mais l'injustice des partis faisait étouffer les renommées qui pouvaient se montrer lumineuses à côté des plus belles réputations de bravoure. De ce nombre était un homme dont la vie militaire demeurait dans l'ombre, parce que, disait-on, il avait l'humeur un peu folle, et dans une cour aussi sérieuse, c'était un brevet d'anathème plutôt que d'illustration.

L'homme dont je parle est le duc d'Aumont, connu long-temps en France, avant la révolution, sous le nom de duc de Piennes. Sa destinée fut extraordinaire : au milieu de cette cour exilée, proscrite, malheureuse, il avait su prendre et garder une attitude convenable, et que la France républicaine comme la France royaliste devaient l'une admirer, l'autre récompenser.

M. le duc de Piennes était encore jeune (1) en 1814 ; il n'avait que quarante-quatre ans, et sa vie avait été bravement remplie. Tout à fait jeune homme avant la révolution, il ne s'occupait que de chevaux, de modes, et son existence était une suite de jours de joie et de plaisirs. Rien n'était

(1) Louis-Marie-Céleste, duc d'Aumont, long-temps connu sous le nom de duc de Piennes, qu'il garda jusqu'à la mort de son oncle le duc d'Aumont, en 1799, époque où il prit alors le titre de duc de Villequier. Il était né, en 1770. Sa famille est une des plus anciennes de Picardie.

plus élégant que ses habits... tous les jeunes gens de la cour le prenaient pour modèle, et la veste ou l'habit dont la broderie aurait été blâmée par lui ne se reportaient jamais. Ses chevaux étaient de pure race anglaise, tous ses équipages, ainsi que ses gens, lui étaient envoyés de Londres... Ses écuries étaient construites avec un luxe dont peu de personnes aujourd'hui croient l'époque de l'autre siècle susceptible. Les fenêtres étaient en grandes glaces de Bohême; les auges en marbre blanc, et les rateliers, et tout ce qui était bois, en bois précieux des îles !... Le duc d'Orléans, que cette élégance dans les manières attachait au duc de Piennes, s'était lié intimement avec lui. Ils chassaient ensemble, allaient ensemble en Angleterre, et s'aimaient d'une amitié tendre. A cette époque il se faisait une transition mal dirigée, à laquelle la jeune noblesse de France, ayant à sa tête, d'un côté la reine, et de l'autre le premier prince du sang, donnait une grande impulsion. Le duc de Piennes et le prince Joseph de Monaco, à une grande course de chevaux dans le bois de Vincennes, vêtus tous deux en jokeys, montèrent à cheval, et, mêlés aux autres jokeys, disputèrent le prix. A cette même course, la reine y était en *pierrot*, Louis XVI en habit de bouracan et en bas de fil gris, et le premier prince du sang conduisait en cocher. L'étiquette luttait en vain; elle s'en allait se mourant dans les bras de la maréchale de Mouchy et du maréchal, ainsi que du duc de Cossé, maréchal de

Brissac (1) qui, avec ses deux queues et son écharpe blanche, rappelait, pour ainsi dire, le siècle de François Ier.

M. le duc de Piennes, quoique fort jeune, fut marié à mademoiselle de Rochechouart, fille aînée du comte de Rochechouart (2). Elle était, avec la duchesse de Guiche, la plus jolie femme de la cour; elle en fut aussi la plus estimable. Elle était ravissante de tout ce qui attache, et ne put attacher son mari!... Elle mourut à vingt-deux ans, le cœur flétri, l'ame brisée, et pouvant dire que la beauté, l'esprit, la fortune, le rang, ne sont pas tout pour le bonheur.

Le duc de Piennes épousa, très-promptement après, madame la comtesse de Reuilly, dont le mari venait d'être tué en Corse, et qu'il aimait depuis long-temps.

La révolution de 89 avait trouvé beaucoup de défenseurs dans la noblesse... le duc de Piennes en fut un... Le jour de la prise de la Bastille, au lieu de se rendre à Versailles, il s'en fut au Raincy, auprès de madame de Reuilly et de madame la duchesse d'Orléans, dont elle était dame pour accompagner. Les trois beaux-frères se dispersèrent. Le prince de Carency demeura à Paris pour

(1) Oncle de celui qui fut massacré.

(2) Les deux autres sœurs avaient épousé M. le prince de Carency, et l'autre le duc de Richelieu. Aucun de ces mariages ne fut heureux; et toutes les sœurs étaient cependant bien dignes de l'être!

y faire de la révolution ; le duc de Richelieu s'en fut en Russie pour y faire de la philantrophie, et le duc de Piennes (1) émigra entre le 20 juin et le 10 août, pour se rendre en Espagne, où il entra, comme volontaire, dans la légion royale des Pyrénées. Des traits de bravoure remarquables et dont plusieurs méritèrent d'être consacrés, des blessures, l'une d'elles surtout, reçue au visage dans une impétueuse attaque, le firent nommer par acclamation colonel de la légion, et peu après, chef de *las volontarios d'Espagna*. A la paix de 1795, le directoire l'ayant fait partir de Madrid, le duc de Piennes s'en fut à Mittaw, auprès de Louis XVIII... Il était trop actif pour demeurer ainsi sédentaire. Il demanda à voyager, et s'en fut en Suède, en 1800, où il leva un régiment, étant maréchal-de-camp, nommé le *Royal Suédois*... Il se battit comme un homme qui aime la guerre et la fait bien, mais qui, tout en aimant l'odeur de la poudre à canon, ne

(1) Il avait un fils âgé de huit ans en 1790. Cet enfant, à qui son père avait donné un uniforme de garde nationale, écrivait la lettre suivante à son oncle, le duc d'Aumont, celui qui fut si absurde à la convention ; l'enfant commandait un bataillon d'enfans de la ville de Verneuil.

« Mon papa m'a donné une plaque et une épée comme » les vôtres et un uniforme de chasseur. J'ai encore un » hausse-col. Quand mon papa sera revenu de Paris ; j'irai » voir ma petite milice (car j'ai une milice), et j'espère » qu'elle est bien conditionnée. » Cette lettre donne une idée de la façon dont s'élevait la jeune génération noble d'alors.

voulait pas qu'elle fût tirée contre les Français, autant qu'il le pouvait. Aussi se battit-il contre les Russes, en Poméranie, en 1807 et 1808, dans l'île d'Aland. Il commandait un régiment de Français portant la cocarde blanche, et qu'il conduisait de préférence contre les Russes!... Au moment de la Restauration, dévoué au roi, heureux de lui prouver son affection, il quitta cette vie un peu errante, mais qu'il aimait, pour remplir la charge de premier gentilhomme de la chambre. Ce fut alors qu'ayant perdu son père, il prit le nom de duc d'Aumont. La duchesse d'Aumont, après avoir été aimée de lui avec passion, en était abandonnée, et prit le parti de se retirer dans une terre, je crois en Picardie. Mais le duc de Piennes, maintenant le duc d'Aumont, était peu habitué à cette vie de cour toute formelle, lui qui avait la coutume d'être toujours le maître de ses heures et de ses journées. Il ne pouvait disposer d'un moment... Cette vie sédentaire eut le besoin d'être distraite. Ses affaires s'en ressentirent et se dérangèrent. Le roi lui donna une somme assez forte, avec laquelle il acheta ce charmant hôtel qui avait appartenu à mademoiselle Lange (madame Simon); mais il ne put le conserver long-temps. Remplacé dans son service par M. le duc de Duras, il fut nommé lieutenant-général, ce qui lui allait beaucoup mieux que tout autre chose, quelque grand seigneur et quelque homme agréable qu'il fût... On lui donna le commandement de la quatorzième division militaire. Il se

rendit à Caen pour veiller sur son gouvernement militaire, lorsque Napoléon quittait, lui aussi, l'île d'Elbe pour venir reprendre sa puissance. Le 20 mars fut proclamé, et les bouquets de violette répandirent en même temps leur odeur embaumée, et la nouvelle du plus étrange triomphe qu'un homme puisse obtenir. Le duc d'Aumont, dont la bravoure et le sang-froid voulurent essayer de conjurer l'orage, vit bientôt qu'il ne pouvait compter que sur quelques officiers dévoués, mais que le reste de la garnison était tout à l'empereur. Aussi, malgré M. de Frotté et la garde nationale, il ne put rien faire. Alors, avec toute la rapidité de résolution que la vraie bravoure connaît seule, il se jeta, lui DIXIÈME, du 23 au 24 mars, dans une méchante barque dans laquelle il s'embarqua à Davènes. Il fut, avec ses officiers, battu de la tempête pendant trois jours et trois nuits. Pendant cette sorte d'agonie, le duc aidait les matelots, faisait le métier du plus robuste, et parvint lui-même à dégager le canot des eaux qui allaient le submerger. Enfin, excédé de fatigue, épuisé, demi-mort, il fut jeté dans le petit port de Newhaven. Là, il fut contraint d'y demeurer huit jours avant de pouvoir aller à Londres. Le roi Louis XVIII le nomma alors commissaire extraordinaire. Le duc d'Aumont s'occupa, sur l'heure même, de former un corps de volontaires avec lequel il voulut exécuter un projet de descente en Normandie. M. Hyde de Neuville, qui alors était à Gand, fut spéciale-

ment chargé de suivre l'ensemble de cette expédition, mais de le faire de Gand!!... En apprenant cette résolution, le duc d'Aumont ressentit une vraie colère, et, pour parler juste, il était impossible que cela ne fût pas... Le duc d'Aumont ne devait être sous la direction de personne, et surtout d'un homme qui ne savait ce que c'était que l'existence militaire... Mais c'était la langue qu'on parlait alors autour du roi...

Le duc d'Aumont, à qui l'on avait promis un régiment d'artillerie (et qui ne l'eut pas), s'embarqua à Portsmouth avec le comte de la Barthe, son-aide-de-camp, le duc d'Esclignac et plusieurs officiers venus de Gand. Il n'avait avec lui que dix hommes, et il allait en retrouver cinquante à Jersey, où les avait conduits le gouverneur des pages, le comte de Macnemara; des officiers, au nombre de cinquante-trois, venus encore de Gand, avec le général Victor de Saint-Simon, neveu du marquis, grand d'Espagne (1), qui fut persécuté bien injustement par l'empereur!... Avec cette petite troupe le duc d'Aumont pénètre dans le pays, sans qu'aucune autre démarche lui eût préparé la voie; il pénétra jusqu'à Bayeux, jusqu'à Caen, et se rendit maître de la province

(1) Le marquis de Saint-Simon, le grand d'Espagne, fut l'un des hommes les plus *loyalement royalistes* que j'ai connus. Sa fille était une ravissante personne. Je l'ai connue à Madrid où je l'ai vue souvent à mon premier voyage, allant à Lisbonne comme ambassadrice de France.

même avant que le roi fût de nouveau dans son palais des Tuileries ! Cette pointe sur Bayeux était regardée *comme un coup de tête*, par l'amiral anglais Pimentel et le gouverneur de Jersey, Turner ; mais l'exaltation était bien grande dans cette troupe, commandée par un homme que ses officiers et ses soldats reconnaissaient comme le plus brave parmi eux !

— N'eussé-je que vingt hommes, s'écriait le chef, je marcherai sur Paris !...

Le commissaire major Pym fut le seul étranger qui ait partagé cette gloire et ses dangers, et il s'embarqua plein de confiance, avec les cent trente braves gens qui allaient tenter cette aventureuse entreprise. Parmi eux se trouvaient, le comte de Grimaldi, ancien colonel, le comte de Lasuze, le marquis de Bellevue, le baron de la Porte. MM. de La Goulaye, Guernon-Ranville : madame la duchesse d'Angoulême leur avait donné un drapeau orné de fleurs de lis, sur lequel on lisait d'un côté :

Marie-Thérèse aux braves Neustriens.

et de l'autre :

Le roi, l'honneur et la patrie !

Ce fut dans la nuit du 2 au 3 juillet que, sous la protection d'une frégate anglaise, *la Bernarda*, les transports arrivèrent en face du village de la

Romanche qu'occupaient un détachement de troupes et une batterie de deux pièces de canons, dont il fallait se rendre maîtres. Le duc d'Aumont se jeta dans une chaloupe, lui quatorzième, enleva la batterie et fit enclouer les pièces. Le détachement s'éloigna, le duc, blessé assez fortement, fit son entrée dans Bayeux et ne fut arrêté devant Caen que par la garnison très-forte, et le général Vedel, qui commandait deux mille hommes et qui avait six pièces de canon. M. Guernon-Ranville s'en fut à Caen, où il pénétra malgré les troupes; il avait caché les armes de sa compagnie de garde nationale : il eut l'audace d'entrer dans la ville, de trouver ses armes et ses hommes, et conduire le drapeau (1) au duc d'Aumont, à Livry, petit village! On ne fut pas juste envers ce monsieur Guernon-Ranville : on fit les couplets les plus bouffons du monde, et vraiment drôles s'ils eussent été vrais. Mais une belle action, comme bravoure, est toujours une belle action; des Français ne doivent pas rire d'un Français exposant sa tête à un coup de fusil. Cette expédition du duc d'Aumont est d'un homme qui ne mérite d'autre reproche que celui d'avoir fait feu sur des Français; mais à cette époque nous étions dans cette position de tous les côtés : il faut être juste

(1) Le drapeau de madame la duchesse d'Angoulême fut apporté à Sercy par madame la marquise d'Aumont, belle-fille du duc.

aussi, pour obtenir justice ou tout au moins pour l'exiger.

Ce fut à cette époque qu'eurent lieu les événemens de Paris : une foule de royalistes accoururent *alors* sous le drapeau que le duc d'Aumont avait élevé *lui*, bien avant de savoir si la bataille de Waterloo serait perdue ou gagnée... La ville de Caen arbora le drapeau blanc; les campagnes se déclarèrent pour Louis XVIII, et tout fut pacifié dans cette partie du Calvados; le général Vedel congédia ses troupes et se retira. Cette expédition du duc d'Aumont fut peu connue et une chose à observer, c'est qu'alors il n'en parut qu'une seule *relation*, qui fut publiée par *une femme* qui en faisait partie (1); et plus tard M. Villenave (2) père, publia également une biographie très-bien faite du duc d'Aumont, dans laquelle se trouvent tous les détails de cette affaire, mais je répète qu'elle est peu connue et je me félicite d'être la première personne qui en ait parlé avec *conscience* dans le parti opposé. Cela prouve mon impartialité.

(1) Madame Rochelle de Brecy. J'ai parlé de cette dame dans un article de moi, intitulé l'*Abbaye aux Bois*, qui parut il y a cinq ans dans *les Cent et Un*. Madame la comtesse de Brecy a fait la guerre dans la Vendée et a reçu plusieurs blessures; elle est une personne de beaucoup d'esprit et de résolution.

(2) M. Villenave, père de madame Mélanie Waldor, connu par son charmant talent poétique, est lui-même un homme fort distingué. Il a fait une biographie du duc d'Aumont qui est fort bien faite.

On a reproché à M. le duc d'Aumont d'avoir été trop *accueillant* pour les Prussiens, dans la division militaire qu'il commandait. Le maréchal Blücher pouvait être aimé des amis de Louis XVIII, mais il ne fallait pas qu'ils le proclamassent aussi haut; il y avait dans la Normandie, des anciens soldats de la république et des soldats de Waterloo dont les blessures saignent encore!...

Le duc d'Aumont fut alors nommé pair de France (1), et revint faire son service de premier gentilhomme de la chambre; alors il termina sa vie militaire et politique. Il aimait les arts: il fut nommé président (2) de la société des Amis des Arts.

Le duc d'Aumont ne pouvait être vu de bon œil à une cour aussi rigoriste que celle de la Restaura-

(1) Le 17 août 1815.

(2) Le nom du duc d'Aumont me rappelle qu'un jour, allant déjeûner avec le maréchal Lauriston, ancien et bon ami de mon mari et de ma mère, il me fit lire une pièce des plus curieuses. C'était un petit poème de quatre ou cinq cents vers, *alexandrins* dont M. le duc d'Aumont était le héros. L'auteur était un invalide qui avait servi sous les ordres du duc d'Aumont, et dans son respect enthousiaste, il avait mis en vers bien redondans. Il me permit de le lire, mais ne voulut jamais me permettre de l'emporter avec moi à Versailles, où je demeurais alors, parce qu'il me vit faire de tels rires qu'il craignit que je ne m'en moquasse trop rigoureusement. Peut-être avait-il raison? Le maréchal Lauriston était alors ministre de la maison du roi et parfait pour ses amis.

tion. La chose était pourtant singulière avec M. le duc de Berry et le roi Louis XVIII, mais Madame la Dauphine et MONSIEUR, ainsi que le duc d'Angoulême, étaient d'un grand poids dans la balance lorsqu'il fallait peser une renommée de mœurs !... Le duc d'Aumont s'en aperçut bientôt. Il était d'une humeur facile, de mœurs assez relâchées ; il avait rendu sa première femme assez malheureuse pour qu'elle mourût de chagrin à vingt-deux ans, belle, adorable d'esprit et de grâces, et de cette vertu qui fait aimer la vertu. L'infortunée avait apporté toutes les joies de la vie à son mari, avec un million de dot, et elle ne reçut en échange que des souffrances et des douleurs de cœur qui la tuèrent (1)...

Son père, dont la tendresse pour elle était extrême, ne lui survécut que de quelques mois... il y eut un deuil général à la mort de cette jeune femme, si belle, si douce, et si malheureuse ; elle

(1) C'est une chose touchante que le culte de douleur voué à la mémoire de cette jeune femme ! sa sœur, madame la duchesse de Richelieu, son père *, le comte de Rochechouart, sa mère, et la marquise de Courteilles, sa grand'-mère, se confinèrent dans un château de Normandie pour y pleurer une femme adorée de tout ce qui l'entourait! Elle laissa deux enfans dont l'un, Ernest d'Aumont, fut tué au service de Russie dans une guerre contre les Perses, en montant à l'assaut. L'autre, Zozime, est aujourd'hui duc d'Aumont.

* Ce comte de Rochechouart fut du parti de la noblesse qui passa au tiers, le 24 juin 1789. Il était député de Paris à l'assemblée constituante.

était amie intime de la duchesse de Guiche (mademoiselle de Polignac). Lorsqu'elle mourut, Ginguené fit les vers les plus touchans sur cette mort prématurée!... Mais un hommage funéraire plus illustre fut celui rendu par madame de Staël à la duchesse de Piennes; elle fit paraître un admirable morceau intitulé, *Mélanie*. C'est tout le talent de madame de Staël, avec la sensibilité de la femme la plus naïve et la plus simplement malheureuse de la perte d'une amie!...

Le rôle de madame la comtesse de Reuilly, alors attachée à la maison de madame la duchesse d'Orléans, avait été avec raison blâmé par le monde, tribunal toujours sévère et rarement injuste. Quoiqu'on puisse lui reprocher à cet égard... à la mort de la duchesse de Piennes, son mari à elle-même venait de mourir en Corse : elle voulut aussitôt avoir le titre de DUCHESSE, mais il y eut un soulèvement général!... et le duc de Piennes, tout en se moquant du public en conduisant lui-même *son diable* (1), n'osa pas le braver au point de faire un

(1) On appelait ainsi une voiture découverte dont les marchands de chevaux et les cochers se servent pour dresser les chevaux. Le duc de Piennes montait dedans le matin, mais en jockey et conduisait quatre chevaux à grandes guides. Il fut un jour jeté à bas de son diable par des chevaux méchans et faillit être tué. J'ai eu long-temps à mon service, comme piqueur, l'homme qui était l'un des chefs de ses écuries, nommé Alexandre Laval; c'était alors la mode de faire le maquignon. M. de Canizy, celui qui était,

coup d'éclat, qui eût retenti, en enlevant ses enfans aux parens de la duchesse de Piennes. Madame de Reuilly eut beau pleurer et dire qu'elle n'était pas aimée, elle n'obtint pas du duc qu'il ajouterait cette nouvelle douleur à celle déjà si cruelle de la mort de leur fille... n'osa même pas épouser madame de Reuilly; mais la révolution, qui se déclara quelque temps après, lui aplanit les difficultés dans l'émi-

ou qui est encore, je crois, mari de la duchesse de Vicence, aimait beaucoup les chevaux, ainsi que son père. M. de Canizy, le père, vend un cheval blanc à son fils, ayant une belle apparence mais fort mauvais, et le lui fait payer aussi cher qu'un bon, malgré la parenté. M. de Canizy, le fils, s'aperçoit de la friponnerie : aussitôt il fait *teindre* ou *peindre* le cheval blanc du plus beau noir de jais qu'il peut faire faire, et parle à son père d'un cheval noir qu'on vient de lui envoyer, dont la robe *est unique* (il avait bien raison); le père demande à voir le cheval : M. de Canizy lui répond qu'il le verra, mais non pas pour l'acheter, parce qu'il y tient beaucoup. M. de Canizy, le père, insiste; il voit enfin le cheval, à qui la toilette avait été faite de nouveau immédiatement, et dont la robe resplendissait comme du satin noir! le comte de Canizy se passionne *pour cette belle bête*; il en offre soixante louis, quatre-vingts, cent! enfin il obtient le cheval; mais il apprit bientôt que son fils aurait dû lui donner, en même temps que le cheval, la recette de la peinture de sa robe... Le palefrenier, chargé de le panser, crut avoir affaire au cheval du diable en voyant tous les matins son étrille qui amenait des poils blancs par le haut. Il finit par croire que le chagrin d'avoir quitté son maître avait fait blanchir les crins du beau cheval noir, et il le dit à son maître, qui vit la vérité et dut en rire. Au surplus, je n'ai pas vu le cheval, ainsi, je dis l'histoire comme je l'ai entendu raconter par l'un des auteurs lui-même.

gration ; madame de Reuilly, devenue duchesse de Piennes, devint aussi duchesse de Villequier, et puis enfin duchesse d'Aumont. C'est ainsi qu'elle arriva à Paris, en 1814, où j'eus l'avantage de la voir quelquefois, dans une maison où nous nous trouvions l'une et l'autre. Elle était, selon moi, fort peu agréable pour une personne qui avait bouleversé des existences. Madame de Staël, qui l'avait dans une sorte d'éloignement qu'elle motivait par son amitié pour la première duchesse de Piennes, me disait un jour : *il ne lui manquait plus que de se faire journaliste!* En effet, elle prit en rentrant en France une singulière attitude pour une femme de son rang et de son nom ; elle n'avait plus de beauté, pas de fortune, pas beaucoup de considération, elle voulut essayer de la renommée, mais celle-ci est une capricieuse qui ne jugea pas que madame la duchesse d'Aumont pût aller en concurrence avec madame de Staël pour quelques opuscules assez ignorés ; elle se jeta néanmoins à la tête du public, et prenant un rôle, elle se fit bel-esprit, dévote et philanthrope... son directeur, convertisseur, transformateur, était un journaliste, homme d'esprit autrefois, puis rédacteur du *Journal de Paris*, et qu'on appelait, je crois, *Salgues*. Lorsque la duchesse fut assurée d'un protecteur *lettré*, elle proclama la fameuse *association de bienfaisance des Dames Françaises*. C'était une chose caractérisque de l'époque que cette affaire-là !... aussi je ne voulais pas manquer d'en parler ici...

C'était la peinture naïve de la nouvelle cour que cette grande dame reniant la vie joyeuse et littéraire dans le genre romantique, pour prendre la guimpe et le bonnet d'église (1) et ne faire que des sermons!... Le duc d'Aumont n'en faisait que rire lui!... au moins il était franc!...

La duchesse d'Aumont, dirigée par Salgues, se *fit surintendante* de l'association! Alors parurent des circulaires philanthropiques, religieuses, et même POLITIQUES! Madame de Staël était délicieuse à entendre sur tout cela! Le curieux, c'est que la duchesse fit signer à son mari quelques-unes de ces circulaires.... *Une pièce très-curieuse* est une lettre d'elle, adressée au vicomte Matthieu de Montmorency, pour lui annoncer qu'elle vient d'acheter le *Mémorial religieux*, dont elle a fait le *Bon Français*.

Mais nous avons grand besoin d'abonnemens, dit-elle au vicomte.—Je vous prie donc de *patroniser* le *Bon Français*: nous en avons retranché les dépenses, les *enfantillages*, les hochets de la vanité!... J'aurai l'honneur de vous envoyer notre nouveau plan. Ce seront les sœurs grises qui seront nos agens: elles élèveront les enfans; car il faut avant tout donner des principes de religion au peuple; ensuite elles iront porter les secours à domicile, etc... Les Dames Françaises seront les sur-

(1) Ce fut seulement en 1816 que la duchesse publia son association de bienfaisance.

veillantes... *Dès que nous aurons de l'argent,* nous commencerons par le faubourg Saint-Antoine !... Les curés seront à la tête de l'établissement... mais nous sommes très-pauvres, il faut donc prêcher pour qu'on s'abonne à notre journal... Si MADAME daignait nous faire cet honneur, cela nous porterait bonheur ! Nous ferons en sorte que le journal plaise ; cependant nous ne parlerons plus de politique.... mais la morale nous reste : nous tâcherons de la faire *avaler* avec profit à de certaines gens... Nous sommes très-faciles pour les abonnemens, et moins chers que les autres journaux (1).

Cette lettre est signée *duchesse d'Aumont, surintendante* de l'association des Dames Françaises!!... Mais cela ne produisit aucun effet : elle fit dans le même but des articles dans les journaux !... mais les cœurs charitables savaient trop de reste où porter leur offrande, et les mauvaises chrétiennes ne firent que rire du style mystique des *proclamations,* comme les appelait madame de Staël... et malgré tout son désir d'arriver au secours des pauvres, le *Bon Français* mourut pauvre lui-même. La duchesse d'Aumont avait été un peu trop con-

(1) Cette lettre, ainsi que beaucoup d'autres aussi, fait partie de la collection très-rare d'autographes de M. Villenave père. Cette collection, extrêmement belle, est d'autant plus précieuse, que chaque lettre veut dire quelque chose. Ce n'est plus une seule signature, comme j'en ai vu ; elles sont, autant que possible, des textes sur lesquels on peut réfléchir.

fiante ou trop entreprenante : le fait est qu'elle se trouva bientôt endettée d'une grosse somme, et que M. d'Aumont, qui, de son côté, s'endettait pour le démon, trouva très-mauvais que sa femme s'endettât pour le bon Dieu ; et comme à cette époque il trouvait que madame de M..... était plus aimable qu'elle, elle s'éloigna de la cour et de Paris, se retira dans une terre, éprouvant par une justice distributive toute divine, ce qu'avait souffert une épouse délaissée !...

Je parlerai plus tard de sa mort. J'ai parlé d'elle avec quelques détails, parce que c'était une des premières femmes de la cour de la Restauration, et que rien n'est comparable, je trouve, à son caractère.

Mais en parlant de ce caractère, et en montrant ce qu'il a pu avoir de ridicule, je voudrais aussi faire connaître tout le charme qu'avait la duchesse d'Aumont lorsqu'elle ne voulait être ni une femme mystique ni une directrice de journal ; alors elle était parfaitement aimable. On retrouvait en elle cette facilité de grande dame que la haute noblesse française peut seule apprendre aux autres. La duchesse d'Aumont avait surtout une grâce et une légèreté de conversation qui allaient bien mieux à la maîtresse du palais enchanté qu'elle habitait rue du Faubourg-Saint-Honoré, qu'*à la surintendante de l'association des Dames Françaises*... Tout cela formait *ce décousu* que j'ai dépeint en elle.

C'était une chose curieuse, au reste, de la voir

dans *ce palais enchanté*, assiégée par une foule de créanciers qui en empoisonnaient tout le charme, mais toujours vive dans sa causerie, active dans ses projets, et s'occupant d'une peuplade d'oiseaux de toutes les couleurs et de tous les pays, qui semblaient *être là pour lui servir d'emblème, même ceux qui muaient et mouraient de vieillesse* dans leurs cages dorées. — Tout cela faisait un ensemble ou plutôt un manque d'ensemble bien divertissant.

Il arriva, vers cette époque, une catastrophe sur laquelle les avis furent partagés : j'en vais parler comme je la sais, avec impartialité..... c'est la mort de Berthier.

Alexandre Berthier était fils, comme chacun sait, d'un ingénieur-géographe qui était, je crois, concierge de l'hôtel de la guerre à Versailles. Alexandre Berthier (1) était le plus âgé des généraux qui entouraient intimement l'empereur ; il avait des connaissances, comme officier d'état-major, qu'il avait acquises auprès de son père, homme de mérite, et l'un des premiers auteurs de la magnifique collection de cartes militaires du dépôt de la guerre. Il n'est pas hors de propos de rappeler ici un fait assez peu connu, et peut-être à la louange et à la justification de Berthier, si rien au monde peut excuser l'ingratitude !.... Alexandre Berthier dessinait fort bien, ce qu'on ne croyait

(1) Né en 1753, le 20 novembre. Il était comme le père de tous les autres généraux, qui alors ne passaient pas quarante-cinq ans, ou tout au plus cinquante ans !...

guère en voyant deux mains les plus gauches et les plus maladroites que Dieu ait créées... Une fois sur le terrain, il indiquait avec facilité le moyen de réaliser la théorie!... Louis XVI, allait voir quelquefois comment travaillaient ces jeunes gens: le travail de Berthier le frappa. Passionné pour la géographie, la topographie, tout ce qui en approchait le touchait vivement, et Berthier fut distingué par lui; il dessinait et écrivait lui-même des cartes: il fit faire à Alexandre Berthier une carte des chasses. Cette carte se faisait dans le cabinet du roi, même; Louis XVI dirigeait les travaux, et cela produisit une œuvre dont la perfection est encore aujourd'hui un modèle en ce genre. On a conservé les minutes de la carte corrigée de la main même de Louis XVI.... Du cabinet topographique du roi, Berthier passa en service actif, dans le régiment des dragons de la reine, dont le prince de Lambesc était colonel: ce fut le prince lui-même qui demanda Berthier. Il fut ensuite en Amérique avec Rochambeau; il s'y conduisit bravement. De retour en Europe, il étudia de nouveau, et fut bientôt l'un des meilleurs officiers d'état-major de l'armée; il fut même dans les camps du roi de Prusse, pour examiner ce qui nous serait utile. Son esprit n'était pas d'une nature supérieure, mais il l'avait réfléchi, froid même, et observateur. Je le sais d'un ami commun auquel il dit un jour à cette époque de la révolution:

« Je ne suis pas propre à un premier rôle, mais

je me sens de force pour remplir le second : voilà à quoi tendent mes intérêts, je les réaliserai. »

La révolution le trouva prêt, et il fut colonel d'état-major sous Bézenval!... Berthier fut nommé commandant de la garde nationale de Versailles : comme il n'était pas sanguinaire, il fut attaqué dans ce poste. Ce fut alors qu'il partit pour l'armée ; là il fut chef d'état-major de Lafayette, et puis de Luckner! Il était habile, avait du courage, mais ne se sentait aucune volonté d'arriver au premier rang.... En 1796 il fut à l'armée d'Italie, et ce fut là qu'il connut Bonaparte et que sa vie se fondit dans la sienne : il devint son chef d'état-major et depuis ne l'avait JAMAIS quitté!... Sans doute Berthier n'était pas un homme d'une haute supériorité, mais il savait admirablement ce qu'il avait à faire et n'y manquait jamais. C'est ainsi que l'empereur trouva en lui un auxiliaire puissant, et que les opérations de l'empereur, lorsqu'il était général surtout, marchaient si bien. Pendant les dix-neuf années de guerre consécutives qui eurent lieu, Berthier agrandit la France, on peut le dire!.. Personne n'a rempli comme lui les fonctions de major-général ; il eut dans l'exercice de ses fonctions une exactitude vraiment *mathématique* !... On en plaisantait devant l'empereur, mais il fut sévère... et répondit :

« Je vous défie tous d'être comme lui seulement pendant vingt-quatre heures ! »

Il ne commanda un corps d'armée qu'une seule

fois, c'est en 1800, lors du passage des Alpes. Je l'ai déjà montré gravissant les rochers couverts de glaces; et, vraiment habile dans cette circonstance, il forma à Dijon, puis réunit à Genève l'armée *dite de réserve*, mais sous la direction du premier consul, resté à Paris jusqu'au dernier moment; ce qui avait fait croire que ce n'était que sur la Sardaigne que se portaient nos troupes. Il a rappelé depuis cette bataille immortelle de Maringo, dans un ouvrage parfaitement fait par sa concision et sa vérité.... *Cette campagne merveilleuse achevée en quelques jours*, dit Berthier, et il l'a appuyée de cartes parfaites; il a fait le même travail sur l'Égypte... En général l'ordre et la clarté lumineuse de son travail étaient vraiment remarquables et avaient attaché l'empereur: il l'a loué à Sainte-Hélène, *et vivement même.* Il ne gagna jamais de bataille, n'en perdit pas, par la raison qu'il n'en livra jamais: mais il fut un homme remarquable parmi les amis qui entourèrent Napoléon, pour lui former cette couronne de gloire qui lui séyait si bien!.. Toutefois on a reproché à Napoléon de l'avoir élevé plus haut que Lannes, Bessières, Junot, Augereau, une foule d'autres; car, après lui avoir fait largement une belle part de gloire, comme celle que je viens de lui reconnaître, l'histoire sera sévère pour Berthier, et lui demandera un terrible compte de toutes les bontés de Napoléon envers lui, ses bontés lâchement méconnues, et le maître encensé la veille et abandonné le lendemain,

parce que le malheur avait frappé sur lui! La Restauration le trouva tout prêt à être ingrat; elle n'eut pas même besoin de le séduire, il courut à elle lui offrir les mêmes services qu'il avait prodigués à un autre, qui le payait non-seulement comme le plus grand souverain du monde, mais comme l'ami le plus tendre!

Il est positif que lorsque Berthier quitta Fontainebleau pour n'y plus revenir, l'empereur était fort accablé sous le poids d'un malheur inconnu et terrible. Berthier était embarrassé auprès de lui. Enfin il dit qu'il allait revenir de Paris; mais ce fut d'une voix que la trahison rendait incertaine...

« Berthier, lui dit Napoléon, n'oubliez pas que » jamais je n'eus plus besoin d'un ami... Revenez » demain!...»

Berthier s'inclina sans répondre... et il s'en alla aussitôt, le front courbé sous le poids d'un blasphème et d'un mensonge d'ame! L'empereur le regarda s'éloigner avec une expression sublime de mélancolie et de douce souffrance... Puis mettant sa main sur le bras du duc de Bassano:

« Maret, lui dit-il, il ne reviendra pas! »

C'est à présent, je le répète, qu'on devient sévère pour Berthier, et surtout qu'on le dit, lorsqu'on le voit renier les plus justes affections!...

Hélas! ce fut en 1815 que ces terribles cris de la conscience retentirent dans l'ame du malheureux transfuge!... Encore revêtu *de son uniforme de capitaine des gardes* de Louis XVIII, il frémit à la

seule pensée de la colère de son ami outragé, abandonné; il n'eut pas la force de soutenir sa vue; il prit la fuite, et il alla cacher son front humilié à Bamberg, aussitôt que la trompette sonna au golfe Juan pour annoncer aux Français qu'il leur revenait un homme dont ils étaient trop fiers pour n'être pas heureux de le revoir... Berthier se sauva avec sa femme et ses trois enfans... sa femme, fille du prince de Bavière!... sa femme, qu'il fut si malheureux d'épouser, qu'il n'a jamais aimée, dont il déplorait hautement l'alliance chaque jour... et qui peut-être néanmoins a influé sur la décision qu'il prit en 1814... (1)!

Il vivait dans un château de Bamberg, dans une sorte d'état de tristesse profonde : il demandait les journaux tous les matins avant le jour, et jamais il n'en ouvrait un pour le finir, il le repoussait toujours avec humeur!... Enfin arriva le moment où les premières colonnes des troupes alliés entrèrent en France. C'était en 1815!

Berthier était là avec sa famille entière. Un jour, c'était le 1er juin 1815, il entend le tambour et le bruit de la musique militaire; il court à une chambre haute pour mieux voir passer les troupes, di-

(1) A son retour de Bayonne, Berthier vint me voir et s'écria en m'apercevant : « Ah! ma bonne madame Junot, » plaignez-moi donc! ce M. V..... qui s'avise de mourir » quelques mois après mon *malheureux mariage!* » Et le pauvre homme pleurait en se rongeant les ongles... C'était un type que Berthier, mais ce n'était pas celui du sublime.

sait-il!... La chambre dans laquelle il monta était celle de ses enfans, qui étaient encore au berceau, du moins le plus jeune, le prince prit un prétexte pour renvoyer les femmes et *les nies* qui étaient dans l'appartement. Ces femmes sortirent. Berthier, voulant voir mieux, dit-on, *mit deux* chaises l'une sur l'autre, et prenant sa lunette il monta sur les deux chaises et tomba frappé d'abord d'apoplexie... Voilà la version de Bamberg... c'est celle qui courut l'Allemagne, parce que le cabinet de Vienne avait donné cette direction; voir ce que dit l'*Observateur autrichien :*

« *Le prince, entendant battre les tambours de quelques régimens, courut à une fenêtre pour les voir passer; ces troupes étaient dirigées sur la France; leur vue l'émut profondément, et si extraordinairement, qu'une attaque d'apoplexie foudroyante le frappa sur l'heure, et le précipita dans la rue, où il expira sur-le-champ.* »

Cette version n'est pas très-éloignée de celle du suicide : le fait est que Berthier a toujours eu la tête faible et que l'armée de l'étranger marchant de nouveau sur Paris dut lui causer une impression terrible!... Une autre version courut aussi à cette époque : on prétendit que des ennemis du prince de Neufchâtel s'étaient introduits dans le château de Bamberg, et l'avaient précipité de l'appartement de ses enfans. Cette version me paraît absurde.

En apprenant sa mort, Napoléon fut affecté, à ce qu'on dit; quant à moi, je ne l'ai pas vu et je ne

puis l'affirmer ; car avec Napoléon on pouvait bien compter sur des marques d'intérêt prolongées et des récompenses tant que l'individu était vivant, mais une fois mort, et surtout mort d'une manière qui repoussait son intérêt, je ne sais si, dans le moment surtout où Napoléon était absorbé par de si grandes pensées, il a donné à la mort de Berthier toute l'attention du cœur qu'il devait lui donner.

« Si Berthier avait voulu revenir auprès de moi, disait Napoléon, je ne lui aurais jamais imposé d'autre punition que celle de venir me voir dans son habit de capitaine des gardes !... »

Ceux qui n'ont vu Berthier que de loin, ne pourront comprendre que cet homme, assez lourd de physique et de tournure, médiocre d'esprit, ait été dominé toute sa vie par une passion violente dont rien ne put jamais le distraire. C'est ordinairement le partage d'une ame forte... Berthier l'eut au moins pour aimer, et pour aimer une femme qui le méprisait au point de dédaigner de le tromper, non pas par grandeur d'ame, car toutes les fois que l'on continue à vouloir dominer un homme sans l'aimer, il n'y a là rien qui vienne du cœur, ce n'est plus que par cette petitesse, cette étroitesse d'idées de la femme qui veut dominer pour avoir un esclave.

Quant à la princesse sa femme, elle avait et elle a encore de la bonté ; son mari ne l'a pas rendue malheureuse, mais il ne lui a pas non plus donné du bonheur.

CHAPITRE VII.

L'orage sur la tête de M. de Blacas. — Nouvelles de Gand et de Vienne. — M. de Kergorlay. — Son beau caractère. — La lanterne. — M. de Bonnay. — Bourrienne. — Correspondance. — M. le duc de Berry. — Alost. — Le roi revenant. — Le général Lamotte. — Le maréchal Davoust. — La cocarde tricolore. — La proclamation de Cateau-Cambresis. — Proclamation de Cambrai. — Lally-Tolendal. — Chateaubriand. — M. Beugnot. — Son portrait par M. de Bonnay. — Le général Canuel. — Le collier d'oreilles vendéennes. — *La mode cannibale.* — Le général Lamotte à Roye. — Discussion avec Louis XVIII. — Son ministère. — Belle conduite de M. de Chateaubriand. — M. de Talleyrand comme toujours !

L'orage qui menaçait M. de Blacas grossissait chaque jour ; toutes les lettres que je recevais de Vienne et de Gand me disaient toutes qu'on exigeait le renvoi de l'homme qui avait tout remis en question dans l'Europe paisible. Sans doute l'amitié, l'affection particulière du roi devait y perdre; mais qu'était une affection de Sa Majesté à côté du repos de la nation !... Chacun se disait cela, et cette réponse n'arrangeait pas les affaires de M. de Blacas...

Il me faut parler ainsi d'un homme qu'on ne

peut assez admirer pour sa noble et courageuse conduite, car il y avait du courage à braver Napoléon : c'est M. Floran de Kergorlay. Il publia le motif du rejet de son vote, lorsqu'on fit des registres pour recueillir les votes pour l'acte additionnel.

« Je refuse, s'écria M. de Kergorlay, parce que le dernier article de cet acte exclut positivement les Bourbons du trône de France !... »

Une autre belle chose à signaler aussi, c'est que M. de Kergorlay ne fut nullement inquiété pour ce beau trait de courage. Cette protestation simple et noble de M. de Kergorlay montre son ame et son cœur à chaque ligne. Je ne le connais pas, mais il doit être un honnête homme. Au surplus, je fais observer à ceux qui attaquent continuellement le gouvernement de Napoléon, qu'au commencement de la révolution, en 1790 ou 1791, on aurait mis M. de Kergorlay à la lanterne, et cela sans le marchander davantage.

Il y avait alors dans les affaires du roi un homme qui a fait beaucoup moins de bruit que bien d'autres et qui le méritait bien plus : c'est M. de Bonnay (1). Je ne puis dire quel respect je porte à ces

(1) Le marquis de Bonnay est d'une ancienne famille du Nivernais ; il était dans les gardes-du-corps du roi avant la révolution ; il était aux états-généraux comme député de la noblesse du Nivernais, et entra à l'assemblée nationale en remplacement de M. le comte de Damas. Sa conduite, antécédente à l'époque de la Restauration, fut toujours noble et constamment droite.

hommes qui furent constamment fidèles à leurs maîtres malheureux. M. de Bonnay fut ainsi ; il ne cessa de servir Louis XVIII avec le plus complet désintéressement, même d'espérance.... Je le répète, c'est un noble caractère... Il avait de M. de Blacas précisément la même opinion que moi ; il écrivait à Bourrienne, en 1815 :

« *Je viens d'écrire à M. de Blacas douze pages, et j'y ai mis autant de franchise que si je lui eusse parlé d'un autre, car, encore une fois, je l'aime et je l'estime ; mais son éloignement des affaires me paraît nécessaire, à cause de l'opinion. Cependant j'aimerais mieux qu'il pût rester auprès de Sa Majesté, ne fût-ce que pour écarter un tas de gens qui très-assurément ne le valent pas, à commencer par les trois quarts et demi de ce que j'appelle les hommes de Versailles. Je le répète, je l'aime et je l'estime, et sans sa présomption et son* ACCAPAREMENT (*car je le lui ai très-vivement reproché*), *je crois qu'il aurait pu faire beaucoup de bien.* »

Il existe un beau mot de ce M. de Bonnay. Un M. Chabroud accusa les gardes-du-corps, pour leur conduite le 5 et le 6 octobre à Versailles (1789). C'était une lâcheté stupide.... M. de Bonnay répondit à M. Chabroud :

« Monsieur, vous ne parviendrez pas à ternir l'honneur d'un corps qui jusqu'à ce jour a vécu comme Bayard, SANS PEUR ET SANS REPROCHE (1)!.... »

(1) M. de Bonnay était alors à Copenhague, et écrivait cela à Hambourg, dans les premiers jours de mai 1815.

Accusé plus tard d'avoir participé au départ du roi pour Varennes, il répondit devant le comité des recherches :

« J'ignorais ce départ : si le roi m'en avait communiqué le projet, je l'en aurais détourné ; mais si je l'avais suivi, je serais mort à ses côtés pour le défendre, et je me glorifierais d'une telle mort. »

Nommé pair de France par Louis XVIII, le 17 août 1815, il vint à Paris, après la seconde Restauration, soutenant toujours, les intérets du roi, mais sans cette exagération qui a perdu les émigrés rentrés. Il y avait alors dans la chambre des députés une opposition bien autrement dangereuse que l'opposition libérale : cette opposition était celle de M. Humbert de Sesmaisons. Je parlerai plus tard de cette opposition, à propos de la nomination de M. Decazes au ministère.

Mais tandis que M. de Bonnay était à Copenhague, et qu'il écrivait de belles phrases à Hambourg et ailleurs, les affaires se classaient et paraissaient prendre une singulière attitude depuis la bataille de Waterloo. J'ai déjà dit que Blücher et Wellington, lorsqu'ils apprirent l'abdication de l'empereur, changèrent leur ordre de manœuvre et se décidèrent tout à coup à venir sur Paris... C'est ici le lieu de remarquer pour la seconde fois, et même pour la troisième, que les généraux alliés ne voulurent jamais prendre avec eux M. le duc de Berry ! Il était là à Alost, faisant des parades et des manœuvres comme pour se divertir, et laissant les autres faire le coup de canon sans lui... On re-

marquera aussi qu'Alost où il se tenait n'était pas même une position militaire!... Le jour de la bataille de Waterloo, un mouvement de cavalerie se fit sur la gauche de l'armée de l'empereur, et fit sentir son approche au camp d'Alost : alors M. le duc de Berry *fit à son tour un mouvement;* il s'avança avec le deuxième escadron des gardes-du-corps et des grenadiers à cheval, et les laissa à une lieue d'Alost, sur les hauteurs de Gapegheim. *L'armée royale* bivouaqua autour du château d'Alost, où étaient M. le comte d'Artois et le duc de Berry... Ce fut là qu'ils apprirent les événemens qui rouvraient encore une fois, mais seulement pour quelques années, la porte de la France à la royale famille exilée!.... Le 21 juin, quatre jours après la victoire de Waterloo, *l'armée royale*, au milieu de laquelle le roi voulait rentrer en France, se mit en marche, sous les ordres de monseigneur le duc de Berry : elle alla coucher à Grammont, et vint ainsi successivement le 22 à Ath, le 23 à Mons, le 24 à Bavai, première ville de France, où Louis XVIII entra à dix heures du matin. Le même jour le roi et les princes vinrent à Cateau-Cambresis, où l'armée fit séjour : il faisait un temps froid et pluvieux et bien peu d'accord avec la saison ; le roi paraissait souffrir, et par moment il fronçait le sourcil, et son regard alors semblait chercher quelqu'un autour de lui.... Il cherchait en effet !... Cette concession de M. de Blacas était pour lui une vraie douleur.

Le roi fut obligé de séjourner plusieurs fois : il s'arrêta aussi à *Roye;* c'est dans cette ville qu'eut lieu la singulière entrevue du général Lamotte avec Louis XVIII : pour l'expliquer, il me faut prendre les choses de plus haut.

Le maréchal Davoust était fort ennuyé et fort embarrassé de ce qu'il pouvait faire de cette armée, qui ne voulait pas entendre parler de la cocarde blanche ni du drapeau blanc; il y avait encore là près de quatre-vingt mille hommes, et lorsqu'il y a le mot HOMMES au bout du chiffre 80,000, cela donne à penser...

Enfin il envoya chercher le général Lamotte : il le connaissait pour un homme tout à la fois habile et courageux, connaissant le monde, et n'étant pas susceptible de reculer au premier refus.

Il trouva le maréchal dans une méchante maison de la Villette, dans une chambre dans laquelle il n'y avait qu'un coffre ou une malle, sur laquelle il était assis. Le maréchal était soucieux; il dit au général Lamotte :

« Voilà de la besogne désagréable de toute manière : il y a ici un mouvement opposé à ce qu'ils veulent là-bas.... l'armée est mécontente, la garde nationale aussi.... Masséna ne sait comment faire, ni moi non plus, à moins que le roi ne se décide à prendre la cocarde tricolore.... Lamotte, il vous faut aller auprès du roi et lui montrer la vérité de sa position.

— Je ferai mes efforts, dit le général Lamotte, mais je ne réponds de rien... »

Le général Lamotte partit aussitôt, promettant au maréchal de faire tous ses efforts, et le laissant, ayant devant lui toute l'armée des alliés, et derrière lui une capitale et une armée qui n'étaient l'une et l'autre que de méchante humeur, il est vrai, mais qui l'étaient bien depuis que l'armée ennemie avait passé le Rhin à Gemersheim et Manheim, et que la Moselle avait été envahie par *Forbach*... Il est vrai que Louis XVIII avait fait une belle proclamation à Cateau-Cambresis, d'où nous l'avons laissé tout à l'heure, pour assurer encore les Français qu'il leur pardonne, et revient parmi eux *avec plaisir* et bonheur; mais cette fois ce n'est plus la formule de Saint-Ouen.

« Nous nous hâtons, dit-il, de rentrer dans » nos états pour y rétablir la constitution que » nous avions donnée à la France.... nous rentrons » dans notre royaume pour récompenser les bons » et punir les coupables, en mettant à exécution » *les lois existantes*. »

Cette proclamation, que je me rappelle comme si elle venait d'être faite, produisit des impressions bien différentes en France : on y voyait clairement un défaut d'indulgence, qui ne pouvait faire un bon effet... Elle fut attribuée à M. de Lolly-Tolendal ; elle est verbeuse et souvent inconvenante. Il y avait alors, au reste, une manie *d'écrivasserie* comme le disait M. le marquis de Bonna, l'un des

hommes les plus dévoués à Louis XVIII et à la cause royale qui fussent alors autour du trône.... M. de Talleyrand n'avait pas ce défaut d'*écrivasserie*, mais il n'était pas encore auprès du roi à ce moment.

« Qui donc a pu faire fourrer ces deux hommes dans le conseil du roi? » disait M. de Bonnay tout alarmé, en parlant de MM. de Chateaubriand et de Lally-Tolendal... Dans une lettre de juin 1815, toujours de Copenhague, il disait :

« Je n'ai jamais parlé à M. Beugnot (1); il m'a paru avoir une assez *belle prestance;* il a prouvé qu'il était incapable de faire des plans, je ne prends à lui aucune espèce d'intérêt, je suis seulement bien aise qu'il n'ait pas trahi? mais s'il était resté à Paris, *je ne l'aurais pas appelé à venir à Gand*.... (2) »

Tout semblait concourir à multiplier les embarras de ce moment. On apprenait en ce même temps, par le télégraphe, les massacres de Marseille... La populace de cette ville, toujours avide, altérée de sang, avait frappé sur des innocens, en se portant d'elle-même à des actes de férocité dont la révolu-

(1) Correspondance de M. de Bonnay, ambassadeur du roi de France à Copenhague, avec M. de Bourrienne, en 1815.

(2) Un homme dont le nom m'est inconnu de toutes manières a fait un article dans *la Quotidienne*, qu'il a voulu rendre critique et amusant, et qui n'est ni l'un ni l'autre, qui est seulement *sottisier*. Dans cet article, je suis déclarée coupable de ne pas reconnaître la haute supériorité de M. Beugnot !

tion ne nous donnait pas d'exemples, si ce n'est les 2 et 3 septembre... ; des malheureux mameloucks réfugiés, dont la plupart même depuis ce temps avaient embrassé la religion chrétienne, furent massacrés comme des moutons sans défense et sans secours. On n'ose pas accuser les autorités dans ces cas-là ; mais tout à l'heure je vais avoir à parler des affaires de Grenoble ; et le maréchal de camp, baron de V..... nous dira par une lettre qu'il fit imprimer, et qu'il tient probablement à grand honneur d'avoir faite, comment l'autorité se conduisit dans cette circonstance...

C'était le 25 juin, que le roi Louis XVIII avait préludé à sa réconciliation avec nous, à Cateau-Cambrésis ; mais ce fut le 28 qu'il fit celle de Cambrai, pour répondre à ce qu'il paraît à la mise de Paris en état de siége. Cette proclamation est un peu plus éloquente que celle de Cateau-Cambresis ; mais elle est affectée et théâtrale.

« J'apprends qu'une porte de mon royaume est » ouverte, et J'ACCOURS... pour adoucir les maux » que j'avais voulu prévenir ; pour me placer encore » une fois entre les armées alliées et la France..... » dans l'espoir que les égards dont je puis être » l'objet tourneront à son salut. C'est la seule ma- » nière dont j'ai voulu prendre part à la guerre. Je » n'ai pas voulu permettre qu'aucun prince de ma » famille parût dans les rangs étrangers..... (1)

(1) Le duc d'Angoulême se battait dans le Midi ; Monsieur

» *Mon gouvernement* DEVAIT FAIRE DES FAUTES ; *peut-* » *être en a-t-il fait ; il est des temps où les intentions* » *les plus pures ne suffisent pas pour diriger... et* » *quelquefois même elles égarent ; l'expérience seule* » *pouvait avertir.* Elle ne sera pas perdue... Je veux » TOUT ce qui sauvera la France !..... »

Si Louis XVIII avait toujours parlé de cette manière, quoiqu'il y ait des fautes dans cette proclamation, il aurait ramené à lui bien des cœurs français ; ce n'est pas là le langage d'un émigré colérique, c'est celui d'un roi qui veut faire le bien seulement : il fallait faire ce qu'on faisait espérer...

Tandis que cela se passait à Cambrai, la Vendée se pacifiait. La guerre civile avait été d'ailleurs peu allumée heureusement dans cette contrée toujours si guerrière. A aucune époque de la révolution peut-être la Vendée ne fut aussi peu habile à servir la cause royaliste. Mais il est une chose qui doit être remarquée comme fort peu ordinaire, quelque habitués que nous soyons aux changemens de costume politique : l'un des chefs royalistes les plus déterminés était cette fois le général Canuel, qui était dans l'armée révolutionnaire envoyée en 1793 (5 août 1793) contre l'héroïque et véritable Vendée, celle dont Lescure, Delbée, Henri Laro-

était allé à Lyon, et M. le duc de Bourbon dans la Vendée... C'est absurde de dire après cela que les princes n'étaient pas à l'armée. Ils n'étaient pas dans les rangs prussiens, mais ils étaient dans les rangs français, ce qui était bien plus fâcheux.

che Jaquelin et tant d'autres furent les braves chefs. Le général Canuel avait encore été dans la Vendée et dans le Berry, en 1796, lorsque le directoire y envoya des troupes pour combattre les rassemblemens royalistes (9 avril 1796). En 1797, après le 18 fructidor, il fut encore chargé par ce même directoire d'aller à Lyon, pour y agir avec sévérité et même quelque chose de plus. On prétendit même qu'il avait porté, comme marque de zèle, une écharpe faite d'oreilles humaines!! Je ne l'ai jamais cru : mais qu'un pareil bruit s'élève il faut déjà une terrible origine (1). Vingt ans plus tard il se retrouva à Lyon pour faire triompher cette même cause qu'il proscrivait à coups de fusil vingt ans avant!... J'aurais voulu savoir de lui ce qu'il pensait de lui-même; car ce doit être une étonnante impression que celle qu'on reçoit de sa conduite en pareille circonstance... Un changement d'opinion qui rend blanche une cocarde de trois couleurs, il y a déjà là de quoi modestement s'étonner; mais quand ce changement vous conduit à la tête d'une armée qui TUE ceux qui ne pensent pas comme elle, cela devient un peu plus sérieux... Ce fut ce qui arriva à Lyon en 1817, ainsi que nous le verrons plus tard. Toujours est-il que l'insurrection populaire, excitée par des intérêts particuliers, se met-

(1) On a raconté que ce même général Canuel, faisant la guerre dans la Vendée, pour la République, porta un jour un collier ou une écharpe, comme on voudra, D'OREILLES HUMAINES! C'est une mode à la cannibale!!!

tait à l'abri d'une cause générale, et les chefs royalistes signaient une convention à Chollet... C'était le même pays, mais ce n'étaient plus les mêmes hommes qui défendaient avec une bravoure digne des éloges et de l'admiration de la postérité, leurs champs, leur croyance et leur opinion politique!... Je reviens à la maison du général Lamotte auprès du roi, relativement à la cocarde tricolore.

Le général Lamotte, en quittant le maréchal Davoust, était inquiet de l'issue de sa mission... Il traversa le camp des troupes alliées, sans parler, comme on le pense bien, de ce qu'il allait faire auprès du roi Louis XVIII, et il continua sa route assez mal disposé. A mesure qu'il avançait dans sa route..., il trouvait le pays toujours plus disposé à la tranquillité, et la voulant n'importe de quelle main... Il rencontra Louis XVIII à Roye.

Son nom était connu dans la famille royale. Le général Lamotte commandait à Bayonne, et avait fait tout préparer pour madame la duchesse d'Angoulême, qui voulait, comme on le sait, passer en Espagne en 1815, et qui ne le put pas... Le général Lamotte s'était conduit, en cette circonstance, comme un homme de cœur et d'honneur, ce qu'il est, ainsi qu'homme de grand esprit... Il avait tout préparé; et si madame la duchesse d'Angoulême fut obligée de s'embarquer à Pouillac et de courir les hasards d'une navigation dangereuse, ce ne fut pas par la faute de celui qui avait été chargé de protéger son passage en Espagne.

Louis XVIII était donc à Roye avec son ministère, composé de M. de Chateaubriand, de M. Talleyrand, de M. Jaucourt et de M. de Beugnot. Ce fut le premier gentilhomme de la chambre, *en quartier*, qui annonça le général Lamotte au roi...

Louis XVIII connaissait bien l'état de Paris; et soit qu'il fût mieux informé que le général Lamotte ne le croyait, il le trouva totalement opposé à ce que l'armée conservât la cocarde tricolore.

« Je ne puis consentir à cette mesure, dit-il avec colère... ce serait une lâcheté!...

— Je ne le vois pas de même, sire, répondit le général Lamotte. Sans doute le drapeau blanc a souvent conduit les Français à la victoire, mais ce ne sont que des souvenirs, tandis que ce sont les trois générations vivantes, sire, qui ont combattu sous le drapeau aux trois couleurs; elles auront plus que de la joie, si votre Majesté veut le leur conserver, elles en auront une profonde reconnaissance!... elles l'espèrent sire!... que cette espérance soit une réalité, et votre Majesté est certaine d'être reçue avec enthousiasme dans Paris!... »

Le roi sourit avec une sorte de malice dédaigneuse qui aurait pu être traduite par une seule phrase : *je ne crains plus rien... Napoléon est parti!... il a donc reconnu que les temps ne l'appellent plus!*

Le général Lamotte comprit ce regard; mais le respect l'empêchait d'y répondre : il savait que le roi était attendu sans doute par un parti nombreux, mais il savait aussi qu'il y en avait un autre, et même

deux qui étaient contre lui; d'ailleurs il connaissait la gravité de l'objet qu'il était chargé de traiter, et il crut de son devoir d'insister. Il le fit avec d'autant plus de confiance, qu'il se trouva tout à coup appuyé par un homme sur lequel il ne comptait guère pour secours : cet homme était M. de Chateaubriand ?

Mais M. de Talleyrand était là aussi : il avait enfin quitté Vienne, après avoir signé la minute du congrès, le 9 de juin, et laissé derrière lui le duc d'Alberg, afin de soigner le malheur de l'empereur, si après lui il y avait quelque chose encore à y faire. Il était donc auprès de Louis XVIII, lorsque le général Lamotte le rencontra à Roye : il le connaissait depuis long-temps, et M. de Talleyrand qui n'avait pas pour coutume de faire beaucoup de dépense de cœur, en avait pourtant tiré des preuves d'un intérêt très-prononcé pour le général Lamotte. Un jour où celui-ci se trouvait à Gros-Bois, chez Barras, qui avait mandé M. de Lamotte pour lui dire des choses très-dures, que M. de Lamotte ne méritait pas, il les reçut aussi en homme peu habitué à de pareilles façons. Mais, quelle que fût sa véritable position à ses yeux, il était constant pour chacun de ceux qui étaient présens que M. de Lamotte était dans la disgrace du *roi* du jour. M. de Talleyrand jouait avec une autre personne, dans une partie du salon de Gros-Bois. A peine Barras eut-il finie son allocution désagréable, que M. de Talleyrand se leva et s'en fut tout boitant auprès

de M. de Lamotte; il lui tendit la main en lui disant avec ce ton de voix qui lui est particulier: — Bonjour, Lamotte, je suis bien aise de vous voir! et il retourna à sa table, comme il en était venu. M. de Lamotte a été fort reconnaissant de cette démarche, car il m'en parlait encore dernièrement. Certainement c'est fort bien; mais il faut dire que M. de Lamotte avait autant travaillé que madame de Staël, à la rentrée de M. de Talleyrand en France (1); quelques mois avant cette scène de Gros-Bois; mais n'importe, la reconnaissance est tellement oubliée, son culte est si négligé, qu'on doit se réjouir de le voir servi, surtout par M. de Talleyrand!...

Le général Lamotte fut donc ravi de retrouver M. de Talleyrand auprès du roi, au moment de sa mission; mais il ne fut bon qu'à embrouiller l'affaire, non qu'il ne le comprît très-bien, mais parce

(1) Ce fut à propos de cette rentrée que M. de Talleyrand, allant au directoire, avec *son protecteur*, et ne sachant pas encore s'il plairait aux puissances directoriales, fut arrêté par un huissier de la chambre qui lui ôta sa béquille de la main pour la mettre dans un coin de la chambre, en donnant pour raison que les ordres portaient qu'il ne devait jamais laisser entrer personne ayant soit un bâton, soit une canne assez forte probablement pour cacher une arme.

M. de Talleyrand céda sa béquille de fort mauvaise grâce, et prenant le bras du général Lamotte, il lui dit tout bas:

« Mon cher, il me semble que votre gouvernement a » une furieuse peur des coups de bâton!... »

qu'elle lui était déplaisante. Le pourquoi serait difficile à trouver, car il est positif que la cocarde tricolore était plus en harmonie avec la messe de la fédération qu'aucune couleur que ce soit.

Tandis que chacun donnait son avis, M. Beugnot écrivait en parlant tout bas; mais M. de Châteaubriand fut admirable : il parla au roi avec une force, une clarté de logique vraiment belle!... il parla dans le sens qui devait arriver au cœur du roi, en même temps qu'à son esprit et à son raisonnement... mais il dut se taire et ne pas insister davantage; car il s'aperçut qu'il ne ferait rien pour la cocarde et qu'il aigrissait le roi. Mais je lui dois cette justice de dire (et je le tiens du général Lamotte lui-même), qu'il s'est admirablement conduit dans cette affaire, avec une loyauté toute française. Je suis heureuse d'être en mesure de raconter cette affaire.

M. de Lally-Tolendal était d'un avis opposé; M. de Jaucourt aussi!... Il y avait sujet à réflexion, au milieu de cette troupe de gens insensés qui ne connaissaient rien à l'état de l'horizon, et n'avaient nulle idée du temps qu'il faisait au-dessus de leurs têtes. Le général Lamotte, venait non-seulement de Paris, mais du milieu de cette armée forte encore de près de 80 mille hommes; il entendait encore les cris séditieux de cette armée, et il ne doutait pas que, si elle n'était satisfaite, elle ne prouvât, par quelque mouvement terrible, qu'elle avait encore une grande force... Désespéré de voir

tous ses efforts se briser contre le roc de l'entêtement du roi, M. le général Lamotte s'écria :

— « Sire ! par pitié pour vous-même, pour madame la duchesse d'Angoulême !... »

Le roi parut vouloir lui imposer silence, mais le général était lancé... il ne put retenir ses paroles, et continua avec chaleur...

« Sire, que votre majesté daigne faire attention que la révolte ne prendra pas d'autre drapeau, si jamais elle pousse son cri de guerre ! »

Le roi parut ébranlé à cette dernière apostrophe ; il réfléchit un moment, puis il dit :

— Monsieur le général Lamotte, vous viendrez me parler ce soir, avant de repartir...

— Quelle heure fixe votre majesté ?

— Huit heures : je donnerai au duc de Duras l'ordre de vous admettre sur-le-champ. »

Le général Lamotte était à peine sorti de chez le roi, qu'il fut entouré de tous les ministres, que les affaires occupaient plus ou moins dans ces momens critiques. M. de Tallayrand, qui avait fait assurer sa principauté de Bénévent à Vienne, était bien moins inquiet que tous ceux qui étaient là, avec la seule expectative des récompenses royales, confirmées, ou bien en espérance... M. de Talleyrand le montrait bien au reste dans le sourire éternel *et terne* dont il cherchait à animer sa physionomie déjà morte.

Le général Lamotte fut invité à dîner avec le service d'honneur du roi; les ministres s'y trouvaient

aussi. Le dîner fut aimable autant que pouvait l'être un dîner en pareille circonstance; M. de Talleyrand est un homme ravissant pour une semblable besogne, et certes M. de Lamotte peut le seconder dignement; j'ai déjà dit, je crois, qu'il est homme de bonne compagnie autant qu'homme de France... et tous ceux qui le connaissent penseront comme moi à cet égard.

Le dîner fut donc agréable; on causa sans trop discuter. Le général Lamotte parlait assez librement de beaucoup de circonstances qui intéressaient tous ceux qui écoutaient. On était là réuni autour d'une même table, lorsque tout à coup on entend le bruit d'un fouet de poste et le galop d'un cheval. M. de Jaucourt se leva de table, fut à la fenêtre et s'écria : « C'est le duc de Fitz James! »

Hélas oui! c'était le duc de Fitz James qui apportait la triste et malheureuse capitulation du 3 juillet!...

Lorsque la nouvelle en circula, et ce ne fut pas long, M. de Talleyrand s'approcha du général Lamotte et lui dit très-bas :

« — *Vous avez fait un pas de clerc!* »

— Je le crois, répondit le général; cependant il regardait toujours la parole du roi comme sacrée; et malgré le changement total des personnes qui étaient à dîner avec lui, il voulut tenter d'obtenir l'audience que le roi lui avait promise le matin.

Il fut donc à la porte du roi, à huit heures, pour entrer chez sa majesté; mais à peine eut-il

gratté à la porte du salon de service, que le duc de Duras, refermant aussitôt la porte en la frappant rudement, dit :

« — Sa majesté ne reçoit pas ! »

Et le général Lamotte revint sans avoir autrement insisté pour voir quelle impression le bonheur avait pu faire sur Louis XVIII !...

M. de Blacas s'était enfin retiré des affaires ; mais la lutte avait été rude à soutenir. Louis XVIII l'aimait avec une affection qu'au fait il pouvait mériter comme ami, mais non comme ministre, et surtout ministre aussi influent qu'il l'était. On a cité une lettre de l'empereur Alexandre dans laquelle il écrivait au roi que Pierre-le-Grand avait dit, en voyant la statue du cardinal de Richelieu, qu'il donnerait à ce grand homme la moitié de ses états pour qu'il lui apprît à gouverner l'autre... « Eh bien ! dit l'empereur Alexandre, *Votre Majesté pourra dire que, pour conserver le comte de Blacas, elle court le risque de perdre, non pas la moitié, mais la totalité de son royaume.* »

Louis XVIII éluda d'abord tout ce qui fut tenté ; il fut jusqu'à ne pas répondre à des lettres telles que celle-ci... le renvoi de son ami lui brisait le cœur... Il partit de Gand sans avoir rien décidé, et fut ainsi à Mons ; ce fut là que les attaques se renouvelèrent.

Lorsqu'on vit que le roi hésitait autant à faire ce sacrifice regardé comme si nécessaire, on fit jouer d'autres ressorts. Lord Wellington reçut une

députation composée de M. de Valence, Audreossy, la Besnardière et Boissy d'Anglas... Ils parlèrent de Napoléon II, et un bruit assez sérieux courut alors qu'ils avaient parlé du duc d'Orléans, et que le duc de Wellington avait répondu :

« Cela ne doit pas être l'objet même d'un projet : le duc d'Orléans, à qui j'ai parlé des bruits qui avaient couru sur cette affaire, m'a répondu à moi-même qu'il n'accepterait la couronne que pour la remettre au roi Louis XVIII (1)... »

Ces mesures, qui montraient au roi qu'on voulait *décidement* le renvoi de M. de Blacas, le déterminèrent enfin à céder, et M. de Blacas fut remercié par lui avec des ménagemens qu'on n'aurait peut-être pas pris avec un homme qui aurait moins mal fait que lui. Il eut l'ambassade de Naples, la première ambassade de famille depuis le retour des Bourbons, et la promesse du titre de duc. C'était beaucoup pour tout autre ; ce n'était rien pour lui, après ce qu'on lui arrachait, non-seulement avec violence, mais avec une sorte de mécontentement universel, suivi d'une joie tout aussi générale à la nouvelle de sa retraite ; traitement qu'au surplus il ne méritait pas parce qu'après tout il avait, je le crois, de bonnes intentions.

Ce fut à Mons que M. de Talleyrand rejoignit le roi ; il était plein de l'espoir de remplacer M. de Blacas,

(1) Cette version courut beaucoup dans le temps : je ne l'*infirme* ni ne l'affirme ; je la donne comme une version.

et je connais même jusqu'où allait cet espoir. Les dépouilles du disgracié étaient bien aussi convoitées par beaucoup de gens qui entouraient le roi... M. de Lally-Tolendal, surtout, voyait la présidence du conseil comme un dédommagement au supplice de son père... MM. du pavillon Marsan arrivaient aussi par escadron; c'était à n'y pas tenir...

Beaucoup de mémoires ont parlé du désespoir du roi, au départ de M. de Blacas; il n'en est rien; le roi a pu être grandement offensé de la tutelle dans laquelle on prétendait le mettre, cependant je ne crois pas que le désespoir s'en soit mêlé... mais où la joie fut immodérée, ce fut dans la famille royale. Je crois que le retour en France était effacé par cette grande victoire remportée sur un ennemi détesté (1) !...

Louis XVIII avait de la rancune dans le caractère; il ne pardonna jamais à son ministère de ne l'avoir pas soutenu dans sa défense du comte de Blacas... Il le témoigna par de l'humeur, des mots aigres; et lorsque M. de Talleyrand arriva à Mons, il put juger en une heure de l'état véritable des choses. Le roi, sans l'aimer, sentait qu'il lui avait une grande obligation pour ce qu'il avait fait à Vienne; aussi disait-il souvent un mot qui prouve

(1) Sancho a bien raison d'estimer les proverbes et de les appeler *la sagesse des nations*. Quoi de plus vrai, par exemple, que celui-ci : Il n'y a que la mort qui soit sans remède !... Voilà M. de Blacas aujourd'hui en faveur auprès de Charles X !....

que ainsi que moi, il voyait une autre chose que le trône et la famille des Bourbons dans la Restauration. »

« M. de Talleyrand, disait Louis XVIII, m'a rendu de plus *grands services qu'à la Restauration.* »

Mais M. de Talleyrand était trop redoutable pour tout ce monde; il y avait surtout un homme qui ne l'aimait pas alors, c'était Pozzo di Borgo; c'est dit-on un homme fort habile; c'est possible, je ne conteste pas ce que je ne connais pas. Pozzo di Borgo ne m'est jamais apparu que comme un être malfaisant, pourchassant de sa haine un homme dont la gloire devait l'attacher ou du moins le rendre neutre... et bien loin de là; il était Corse dans tout ce qu'on attribue de mauvais à cette nation, qui d'ailleurs est bien loin de le mériter : je ne connais donc M. Pozzo di Borgo qu'imparfaitement, et je n'en parlerai que *vox populi*, *vox Dei*, ce que j'en dirai sera l'opinion de la majorité, lorsque j'en parlerai, ce qui sera très-rare.

On a dit que l'empereur Alexandre avait demandé pour Pozzo di Borgo la pairie et la présidence du conseil; cela n'a jamais été vérifié, et la vérité sera bien difficile à prouver... Du reste, il était naturel à Pozzo di Borgo de vouloir être Français de nouveau, et il était naturel à l'empereur de Russie d'avoir sur nos affaires intérieures un œil attentif et un esprit *dirigeant;* mais il était encore plus naturel que le roi de France voulût demeurer le maître chez lui dans ce qui concernait son admi-

nistration. Louis XVIII, dit-on, promit à l'empereur Alexandre de donner la présidence du conseil à Bozzo di Borgo dans des *temps meilleurs*. Ce furent ses propres paroles... paroles qui furent connues de Vienne et de Londres ; ce qui attira *au roi mineur* une semonce sévère de la part de ses maîtres. Le traité avait pourtant été enveloppé de tout le mystère que veulent ces sortes de choses ; mais il est des yeux et des oreilles qui voient et entendent malgré les murailles et malgré la nuit ! M. de Talleyrand n'avait pas son intérêt à ce que Pozzo di Borgo devînt premier ministre en France... On a cru, et sans doute avec raison, que le roi avait été deviné par des yeux intérieurs d'abord, et puis ensuite trahi par les mêmes hommes qui, peut-être lui voulaient du bien. Je l'ai dit quelque part (1) ! Perrette et son pot au lait, c'est l'histoire de la vie humaine ; celle de l'ours cassant une tête pour écraser la mouche ; c'est celle de tous ses malheureux amis qui desservent en croyant obliger.

(1) De la liberté *pendant*, *avant* et *après* la Restauration. Réponse à une brochure de M. Châteaubriand, Paris, 1830. Cette brochure est sans nom, mais elle est de moi.

CHAPITRE VIII.

Louis XVIII revenant. — Paris et l'anarchie. — Fouché toujours Fouché et Carnot. — Lafayette. — Davoust et Masséna. — La garde nationale et l'armée. — Combat et victoire. — Le village des Vertus et Aubervilliers. — Bravoure de la garde nationale. — *Le commandant supérieur.* — Conversation singulière. — Le général Guilleminot. — Cocarde tricolore. — Le général Dessoles. — Les drapeaux tricolores. — Conversation à Arnonville. — La tache de boue. — Parole courageuse. — La messe de quatre heures. — Les revers tricolores. — Changement d'habit. — Les commissaires. — Singulier mariage de noms. — Les noms magiques. — Le marquis de Bonnay et Alexis de Noailles. — Encore M. de Talleyrand. — Fouché. — Lettre écrite à Robespierre. — La fête de la république. — La jeune femme du condamné. — Fouché amoureux. — La prévision du cœur. — Amour et supplice. — Cruauté et folie.

Tandis que Louis XVIII cheminait lentement vers Paris, en éprouvant dans son intérieur des chagrins humilians, des douleurs, des vexations, auxquelles une tête couronnée devait demeurer... Paris même était livré à une sorte d'anarchie que la présence d'un chef, quel qu'il fût, devait arrêter avant peu, ou nous verrions, disions-nous

aussi entre nous, des jours mauvais recommencer pour la France. L'empereur était parti pour Rochefort, Joseph pour les États-Unis, Lucien pour l'Italie (1); enfin toute la famille entière était dispersée. A la place d'une autorité quelque peu légale, nous avions les chambres, qui étaient en horreur à la nation, pour la menace de la mise hors la loi que celle des députés fit porter à l'empereur, par le commandant de sa garde, M. le chevalier Léone d'Almeydar (2); Fouché, qui était président du gouvernement provisoire ;... Carnot qui était joué par Fouché, comme un honnête homme l'est toujours par celui qui ne l'est pas; et M. de Lafayette intrigant activement, soit pour lui, soit pour un autre... Les chambres renfermaient en outre une foule d'individus qui tous se seraient jugés coupables de gouverner la France et même d'en être rois si on les en avait cru.

Ce fut dans cette fluctuation que le maréchal Davoust et le maréchal Masséna, dont l'un commandait les troupes de ligne et l'autre la garde nationale, se décidèrent à faire une capitulation

(1) Mais il avait été arrêté à Turin par le roi de Piémont.

(2) On a vu dans la lettre du colonel Leone d'Almeyda, dont je donnerai le fac-simile à la fin de l'ouvrage, que le président Lanjuinais fit dire à l'empereur que la mise hors la loi allait avoir lieu s'il n'envoyait pas immédiatement son abdication... Regnault de Saint-Jean-d'Angely et Boulay de la Meurthe y furent avant M. d'Almeyda, avec le chevalier Suchet, frère du maréchal pour le même objet.

avec les troupes prussiennes et anglaises que nous avions en face de nous... il arriva à ce propos une petite aventure, qui est toute à la gloire de la garde nationale, et que je vais raconter.

Il s'était élevé entre la ligne et la garde nationale des différens qui pouvaient avoir de méchantes suites, et qui même avaient déjà de mauvais effets... Un officier supérieur de la garde nationale s'en fut un matin chez le général Guilleminot, chef d'état-major du prince d'Ekmül, et lui demanda de faire mettre sous les armes, la nuit suivante, deux régimens pour soutenir au besoin une troupe de garde nationale qui voulait faire une sortie pour aller reprendre sur l'ennemi le village *d'Aubervilliers* et celui *des Vertus*, tous deux occupés par les Prussiens et les Anglais. Le curieux c'est que Masséna ne savait, ou était censé ne rien savoir de cette affaire, parce qu'il ne pouvait donner un ordre de cette espèce à la garde nationale, qui, par sa nature et la loi de sa fondation, est essentiellement conservatrice et nullement attaquante. Le brave officier supérieur, dont je tais le nom parce qu'il désire être ignoré, fit ce jour-là un trait vraiment remarquable et digne d'être connu de ses concitoyens, et apprécié par eux... La sortie fut exécutée, et les troupes de ligne n'eurent pas besoin de brûler une amorce... les deux villages furent repris dans la nuit, (ce fut du 25 juin au 1er juillet 1815; je ne puis me rappeler le jour positivement, mais il est

une date positive pour un point de départ et d'arrivée, c'est le jour où Paris fut mis en état de siége (1), la garde nationale se conduisit avec une bravoure admirable, et telle au fait qu'elle devait être dans des cœurs comme des cœurs Français; les deux villages furent repris comme en jouant... Le lendemain matin, à peine le soleil était-il levé, que l'officier supérieur était chez Masséna :

— Je veux parler au maréchal.

— On n'entre pas !

— Je vous prie de lui dire mon nom... il faut que je lui parle à l'instant.

L'aide-de-camp rentre chez le maréchal, qui, de très-mauvaise humeur d'être réveillé de si bonne heure, bien que l'ennemi fût aux portes, donne en grondant l'ordre de faire entrer l'officier supérieur, qui lui crie en entrant :

— Eh bien! monsieur le maréchal! vous dormez, et la gloire vient pendant votre sommeil à la garde nationale, elle prend des villes!...

— Hein ! qu'est-ce donc que vous dites? et le maréchal sort sa bonne vieille tête de ses oreillers... elle n'avait pas toujours été chauve, et une couronne de lauriers ne la déparait pas, car elle lui était bien due; et parce qu'il n'en pouvait plus cueillir, il ne suivait pas de là qu'il était incapable de les mériter! Masséna est un de nos plus grands généraux, et l'homme auquel la France

(1) Le 26 juin 1815, à ce que je crois pouvoir affirmer.

doit la vie en 1798 ! lors de l'affaire de Zurich...

— Ah çà mon garçon, dit-il en souriant avec bonté au commandement supérieur, qui lui racontait que la garde nationale venait de battre les Prussiens et les Anglais, dis-moi donc comment cela s'est fait ? car je veux être fusillé si j'y comprends rien.

L'officier supérieur lui dit alors, qu'il devait se rappeler plusieurs propos entre la ligne et la garde nationale. Parmi cette garde nationale, dit-il, plus de la moitié a servi ; au lieu de se séparer de la ligne, elle doit la seconder... fraterniser avec elle, s'unir à ses travaux, *les usurper quelquefois*... C'est ce que j'ai fait cette nuit, monsieur le maréchal ? ai-je eu tort ?...

Le vieux maréchal était au niveau d'une telle démarche ; elle venait d'une ame française ; une ame française l'accueillit... il tendit les bras au commandant supérieur et l'embrassa en pleurant...

— Tu es un brave garçon, de par Dieu ! lui dit-il, en l'appelant d'un nom d'amitié qu'il lui donnait quelquefois, oui, ma foi ! tu es un brave garçon !... et qu'a-t-elle dit, la ligne ?... car elle se conduit bien aussi elle, la ligne... et le vieux vétéran faisait étinceler l'œil qui lui restait (1), en parlant de la bravoure des soldats français !..

(1) Le maréchal Masséna était borgne de l'œil gauche ; ce malheur lui était arrivé à la chasse par la maladresse de Napoléon qui n'en voulut jamais convenir. Il fallut que

Cette histoire fut presque ignorée du public de Paris; elle ne fut connue que dans l'armée et dans la garde nationale, parmi ceux qui avaient été choisis pour cette expédition...

Puisque je me retrouve avec la garde nationale, il me faut raconter ce qui me revient en mémoire relativement à la cocarde tricolore à l'époque de la seconde rentrée du roi dans Paris.

Les colonels des douze légions avaient été avec les autorités de la garde nationale, au-devant de MONSIEUR, leur colonel-général, ils le trouvèrent au village d'*Arnouville*. Ces colonels étaient des hommes parfaitement au fait de l'état de Paris et de son esprit; plusieurs avaient servi, et le désir de la cocarde tricolore était chez eux non-seulement motivé par leur volonté, mais par la conviction intime que la France, *spécialement l'armée*, voulait les couleurs nationales; presque tous savaient combien ce sacrifice serait douloureux pour le prince, mais d'une autre part ils l'étaient également du bien que cette mesure devait opérer. Plusieurs parlèrent à Monsieur dans ce sens, et lui dirent, qu'il était non-seulement nécessaire, *mais urgent*, de prendre la cocarde tricolore. Le général T..... n'osait pas faire parler le général Dessoles, pour dire au prince:

Berthier en portât la peine. Mais le coup de fusil qui éborgna Masséna fut tiré par lui. Comme les chasseurs étaient en demi-cercle, et Berthier à côté de l'empereur, il était bien placé pour recevoir le fardeau.

« *Vous avez les drapeaux tricolores, depuis un an, et vous n'y faites pas attention!* »

Mais à la fin fatigué, malgré son respect pour le prince, de cette résistance vraiment *haineuse* pour porter ces couleurs que nous étions accoutumés à respecter autant qu'à aimer, il prit la parole et lui dit: « Monsèigneur, Henri IV a bien entendu une messe ! »

Le comte d'Artois fit un mouvement de colère, mais il se contint :

— Eh bien, monsieur, quel rapport a la messe de Henri IV avec cette affaire ?

— Un grand, monseigneur, lui répondit le général....., car pour lui c'était aussi un sacrifice, et il le fit à la tranquillité du pays.

Le prince ne répondit rien ; sa tête était penchée, et il était évident qu'il se livrait au dedans de lui un combat violent... enfin il se releva avec force, en s'écriant :

— Non! jamaisje ne ferai une telle chose!.. jamais je ne changerai la cocarde de nos pères, pour cette cocarde souillée par la révolution... *je croirais avoir une tache de boue à mon chapeau.*

A ce mot, il se fit un mouvement d'indignation parmi les officiers supérieurs qui étaient autour du prince... lui-même s'aperçut peut être trop tard de l'impression produite par ce mot, non-seulement maladroit, mais terrible comme insulte à la nation... le général T..... la ressentit à l'instant même, jus-

qu'au fond de l'ame, et sur-le-champ cette réponse suivit la parole du prince :

— Il est bien extraordinaire, Monseigneur, que votre altesse royale trouve ces couleurs-là bien sur son cœur et mal sur sa tête.

Et en parlant ainsi la main du général se dirigeait sur la poitrine du comte d'Artois.

Or, il faut savoir qu'à l'époque de la première Restauration, l'uniforme de la garde nationale avait les revers blancs, le passe-poil rouge et l'habit bleu; non-seulement, en effet, cette réunion formait le tricolore parfait, mais ce tricolore se dessinait sur la poitrine du prince comme un cordon d'ordre!... Le prince rougit et pâlit!.. je suis sûre que ce premier moment fut pour lui d'une profonde amertume... il était pourtant vrai qu'il avait porté les couleurs maudites depuis un an!... lui!... ses fils!... Je ne sais si la réflexion des drapeaux lui est venue; ce qui est positif, c'est que la garde nationale changea d'uniforme presque aussitôt, que les revers blancs furent supprimés et qu'il n'y eut plus que deux couleurs, le rouge et le bleu... C'est ainsi que des causes ignorées occasionnent des mouvemens dont on cherche long-temps les causes.

Une bizarre conception, fut celle qui fit nommer les hommes envoyés commissaires auprès des puissances alliées!..

Le duc de Richelieu et M. Mounier à l'armée russe... La liaison du duc de Richelieu avec l'empereur

Alexandre légitimait très-bien cette nomination; mais celle de Beurnonville auprès du roi de Prusse! est-ce que celui-ci pouvait oublier que M. de Beurnonville avait été auprès de lui, comme ambassadeur de la république une et indivisible!... je sais bien que l'on appelait cela *se populariser!*... et voilà ce qu'il faut admirer!...

Ensuite ce fut M. le baron Capelle, conjointement avec le duc de Luxembourg (1), auprès des Anglais; puis M. Roger-de-Damas, ce preux si vaillant et si français, qui à Quiberon, voulant échapper aux troupes révolutionnaires, et se voyant au bord de la mer, sur un rocher très-élevé, enveloppe la tête de son cheval de son manteau, lui enfonce ses éperons dans le corps, lui appliquant un coup de cravache, s'élance dans la mer, sans avoir seulement l'espoir d'être secouru, car les Anglais n'en ont pas beaucoup sauvé : il était, en 1815, avec M. le baron Auguste de Talleyrand préfet d'Orléans, et tous deux furent envoyés auprès du prince de Schwartzemberg; M. de Polignac (Jules) fut envoyé auprès des Piémontais. Comme cette composition est étrange!... que faire contre de pareilles aberrations!...

(1) M. le duc de Luxembourg est un des hommes de l'ancienne noblesse dont la conduite doit être estimée par tous les partis. Fidèle à son roi, à la cause des Bourbons, il refusa toujours toutes les places, toutes les charges qui lui furent offertes. Depuis la révolution de 1830, il continue d'être ce qu'il fut toujours un gentilhomme français.

En parlant de ces noms magiques et de la grande fusion, il me revient une phrase de M. de Bonnay, se plaignant que M. de Talleyrand avait beaucoup employé de jeunes gens à Vienne, il dit: S'il croit que M. Alexis de Noailles (qui était d'ailleurs un *excellent* jeune homme) ait obtenu de la considération à Vienne comme homme politique, il se tromperait fort!...

C'est le marquis de Bonnay lui-même qui se trompe en croyant que c'est M. de Talleyrand qui avait appelé M. Alexis de Noailles à Vienne; M. Alexis de Noailles avait été envoyé à Vienne, par le roi et même par Charles X, alors MONSIEUR! et c'était surtout pour observer M. de Talleyrand; mais M. de Talleyrand n'était certes pour *rien* dans les ordres qui étaient intimés au comte de Noailles, et qui avaient pour but de faire TOUT, pour bien observer M. de Talleyrand. M. de Bonnay ne voyait pas non plus toujours juste, parce que souvent la passion de parti venait l'éblouir et mettre obstacle à son jugement parfaitement sain d'ailleurs. Il voulait aller à Vienne; comme le roi l'aimait; il comptait beaucoup sur lui, mais il y comptait trop; il attaqua M. le duc d'Alberg et voulut entreprendre de prouver qu'il n'était pas bien vu dans la société de Vienne, et cela n'était pas vrai...

Cependant le roi s'approchait de Paris; la convention avait été signée le 3 juillet. Cette convention ou capitulation, comme on voudra l'appeler,

fut faite bien légèrement ; l'article qui concerne les monumens publics est ainsi conçu :

« *Art.* XI. Les propriétés publiques, à l'exception de celles qui ont rapport à la guerre soit qu'elles appartiennent au gouvernement, soit qu'elles dépendent des autorités municipales, seront respectées, et les puissances alliées n'interviendront en aucune manière dans leur administration et direction. »

J'ai rapporté plus haut l'article XII, j'aurai à parler de nouveau de cet article, alors du procès du maréchal Ney, dont nous approchons.

L'armée française devait se retirer derrière la Loire, emportant avec elle son matériel, son artillerie de campagne, ses caisses militaires et tous ses effets. LA CONVENTION EST DÉCLARÉE COMMUNE A TOUTES LES PUISSANCES ALLIÉES!...

C'est, je crois, à cette époque de sa vie, que Fouché a montré tout ce que pouvait donner au mal un caractère tel que le sien, il n'a eu le pouvoir que pendant quinze jours, et pourtant que n'a-t-il pas fait ? il a été en relation avec Gand, avec le cabinet de Vienne ; il faisait faire des communications à Marie-Louise en faveur de son fils ; il communiquait avec les généraux étrangers, qui combattaient à Waterloo, et il était en même temps le ministre de la police de Napoléon !... Il y a du fantastique dans cette existence échappée de l'enfer !... et pourtant cet homme parlait de l'amitié !... il parlait des sentimens bons et tendres !... justice

du Ciel !... Fouché avait une ame capable d'aimer!... Cet homme qui écrivait de Lyon, à Robespierre : « *Pour célébrer dignement la fête de la République*, » *je fais* MITRAILLER *dans deux heures deux cent cin-* » *quante personnes !* »

Voici une histoire arrivée à Lyon à l'époque où il y était proconsul !...

Un négociant très-riche de Terreaux, M. D... est arrêté, mis au secret, et sa famille apprend qu'on va le juger sans connaître son crime..; hélas! il était royaliste, et cela était connu; il avait une femme qu'il aimait avec amour et dont il était encore plus aimé ; ils n'étaient mariés que depuis deux ans ; la jeune femme était mère depuis quelques mois lorsque l'orage vint fondre sur sa vie et bouleverser toute son existence; elle avait demandé plusieurs fois à voir son mari, toujours elle avait été refusée; enfin sa mère lui donna le conseil d'aller trouver cet homme de sang, qui tenait dans ses mains les destinées de leur ville!... La jeune femme s'y rendit; mais, ne pouvant y aller seule, elle se fait accompagner par sa mère...

Madame D.....l était jolie, et même plus que jolie, car elle avait une grace charmante avec une de ces expressions qui vont à l'ame et interrogent impérativement, elle était grande, et sa taille recevait encore plus d'élégance d'un vêtement noir qui l'enveloppait entièrement... elle portait son enfant dans ses bras...

Il n'osera pas refuser une mère, dit-elle !... et,

pleine de confiance, elle se présenta devant lui; mais tout aussitôt elle se dit : Cet homme est sans cœur... mon mari est perdu !...

Le cœur a une prévision terrible qui lui révèle son malheur par des paroles dites dans une langue inconnue, et que pourtant il comprend !

En voyant ces deux femmes vêtues de noir, dont l'une jeune et belle semblait vouloir lui parler, Fouché s'avança vers elles, et leur demanda avec une sorte de prévenance ce qu'elles voulaient de lui, et sa voix était douce...

La jeune femme alors espéra !.. elle osa lever les yeux sur cet homme qui avait prononcé l'arrêt de mort de presque tous les habitans de sa cité... elle vit cette figure pâle, ce front bombé et blême, ce visage dont l'angle facial offrait une parfaite ressemblance (1) avec la hyenne... Oh, alors elle eut peur !...

— Eh bien, lui dit le proconsul, qu'avez-vous donc ? et sa voix changeait en lui parlant ainsi,

(1) On sait qu'on compare l'angle facial de l'homme avec les différens animaux. Il est remarquable que ce sont les Européens qui ont l'angle facial le plus ouvert, il forme presque l'équerre. Les anciens donnaient à leurs dieux l'angle facial le plus ouvert possible. Une étude curieuse est celle que l'on peut suivre depuis l'Apollon du Belvédère dont la proportion est de 90°. Dans les plus belles têtes des Européens on trouve de 80° à 85°, chez les Mongols 75°, chez les nègres 70 à 72°; l'ourang-outang a 67°, le sapajou 65°, les jeunes mandrilles 42°, les chiens mâtins 41°, le cheval 25°.

car il voyait bien qu'il la faisait trembler...

Alors la mère, qui était plus courageuse, parla pour sa fille, et sollicita la permission de voir M. D.....l.

— Cela est impossible, dit Fouché...

— Qu'a-t-il donc fait ? dit la jeune femme d'une voix tremblante.

— Croyez-vous donc que la république punisse sans raison ! dit Fouché ; si votre mari n'était pas un conspirateur royaliste, il ne serait pas arrêté... Est-ce pour lui porter des messages des ennemis de la république que vous voulez le voir ?.. vous êtes trop jolie pour être une conspiratrice !

La mère et la fille frémirent : une louange dans la bouche de cet homme ressemblait à un malheur ! La mère renouvela sa demande ; Fouché s'assit à son bureau sans répondre, et écrivit la permission (1).

Elle ne vous servira que pour un jour, dit-il aux deux femmes... quand vous en voudrez une autre, venez la chercher vous-même, dit-il à madame D.....l.

La mère et la fille sortirent de cette maison, le cœur brisé ! comment espérer de la pitié d'un homme dont le front ne se déplisse jamais sous un sourire !... Madame D.....l sentit l'espérance fuir d'elle ; mais elle vit son mari, et du moins pendant

(1) Cette permission existe dans la collection précieuse d'autographies de M. Lesieul. Je l'y ai vue il y a plusieurs années, elle était toute lacérée et presque en lambeaux.

quelques heures, la malheureuse femme rêva de meilleurs jours. Le moyen de ne pas être l'ange consolateur de l'homme qu'on aime !...

M. D.....l fut mis en jugement, les charges étaient terribles ! il était coupable ; et sa cause, quoiqu'elle fût peut-être juste, semblait être mise au nombre des crimes envers la patrie.

Aussitôt que M. D.....l fut mis en jugement, sa femme voulut aller auprès de lui ; mais, arrivée à la prison, elle fut renvoyée par le geôlier :

— Votre permission ne vaut rien, lui dit-il... elle est d'hier.

La jeune femme, rentrée chez elle, veut aller chez Fouché, mais une horreur invincible pour cet homme l'arrête :

— Je ne puis ! dit-elle à sa mère.

— Eh bien ! j'irai, moi, dit celle-ci ; et elle se rendit chez le représentant du peuple.

Fouché était à table ; il fit attendre une heure la mère de madame D.....l. En sortant de sa salle à manger, il vint dans son cabinet, et parut surpris de voir la mère au lieu de la fille.

— Pourquoi la citoyenne D.....l n'est-elle pas venue elle-même ? dit-il d'un ton brusque.

— Elle est malade, citoyen représentant.

— Ce n'est pas vrai ; elle n'est pas malade pour aller à la prison, n'est-ce pas ? qu'elle vienne chercher sa permission... Sait-elle que son mari est jugé ?

La mère fit un cri :

—Non, s'écria-t-elle.

—Eh bien il l'est; mais je puis *beaucoup* pour lui : dites à votre fille de venir me parler.

La mère de madame D.....l ne voulut pas dire cette horrible nouvelle à sa fille... elle la détermina à se rendre chez Fouché, et l'y conduisit plus morte que vivante... De crainte d'effaroucher le proconsul, la mère ne voulut pas entrer chez lui avec sa fille; elle la rassura et l'attendit dans une antichambre.

Lorsque madame D.....l entra dans la chambre où Fouché l'attendait, elle effraya cet homme par sa pâleur et son tremblement; cependant elle savait seulement que son mari était monté au tribunal, et que depuis cet instant elle n'avait pu le voir, elle supplia le représentant de lui accorder la faveur de voir son mari... et la malheureuse lui demandait cette justice comme si elle eût été *elle*, une criminelle, et que *lui* eût été son juge! enfin, après une heure passée dans des angoisses qui devaient lui briser l'ame, la pauvre femme entendit de la bouche de cet homme, que son mari était condamné à mort!... alors sa tête se perdit... elle tomba à genoux devant l'homme de sang, et ses mains pures touchèrent ses mains criminelles!... son regard chaste d'épouse et de mère s'attacha sur celui du tigre à face humaine pour lui demander de la pitié!!... mais cet homme ignorait jusqu'au nom de pitié; et c'était une insulte que de l'en croire capable!... Il releva madame D.....l,

et sa bouche impie eut l'audace de lui dire que la loi la séparait de son mari, comme coupable envers la patrie... qu'en conséquence, elle ne le reverrait pas !... Madame D.. ....l, sans écouter ce qu'il lui disait, se traînait sur ses genoux en lui demandant la grace de son mari, du père de ses enfans, et ne pouvait que répéter ces mots :

— Il n'est pas coupable ! !...

J'ai déjà dit qu'elle était belle, madame D.....l... dans ce moment sa douleur augmentait encore cette beauté, que les larmes rendaient plus touchante... Le proconsul le vit, et une affreuse pensée traversa son ame.

— Mais votre mari peut être sauvé, lui dit-il.

Elle fit un cri ; et, se relevant, elle fut aussitôt auprès du représentant, lui demandant la grace du père de son fils, avec un accent capable d'émouvoir des cœurs sans pitié... Fouché la regarda, puis il lui répéta de nouveau que son mari pouvait être facilement sauvé... et se penchant vers elle, il lui dit quelques mots qui firent trembler la jeune femme... elle devint encore plus pâle... ses yeux fixèrent sans le voir cet homme qui lui vendait ainsi le sang de celui qu'elle aimait... tout à coup sa raison parut l'abandonner... alors elle poussa un cri déchirant, et, s'élançant hors de la chambre, elle fut jusque chez elle sans s'arrêter auprès de sa mère, qui, remplie d'effroi, courut après elle, sans rentrer chez le proconsul.

Elle trouva sa fille dans un délire effrayant...

elle parlait d'échafaud, de sang et de supplice !... mais le mot terrible, elle ne le disait pas... Vers le soir elle parut plus calme... on lui apporta ses enfans... leur vue la fit abondamment pleurer, sans toutefois rappeler sa raison; la malheureuse nourrissait dans le moment son dernier enfant, et elle ne s'aperçut pas que son lait était tari!!... elle rendit le pauvre petit à sa mère, sans avoir apaisé sa soif et témoigna le désir de dormir; on la laissa seule; alors elle se leva comme elle était;... à peine habillée... descendit doucement l'escalier, ouvrit la porte de la rue: et avec cet instinct qu'ont toujours les aliénés, elle gagna la maison où demeurait Fouché, monta l'escalier sans bruit, et, ouvrant la porte de son cabinet, elle se trouva en face du bourreau de sa ville et de tous les siens... elle s'avança rapidement près de lui, et dit vivement :

— Vous m'avez promis de me faire obtenir la mise en liberté de mon mari, n'est-il pas vrai?..

— Oui.

— Comment aurai-je ma sûreté?..

— Ma parole !

La jeune femme sourit avec une expression effrayante; puis, comme si elle craignait de l'avoir offensé :

— Pardon, lui dit-elle... et la malheureuse frissonnait et tremblait!

— Dieu nous voit, dit-elle en courbant sa tête sous le poids de son infortune! !...

. . . . . .

Le lendemain, à neuf heures du matin, madame D.....l était de nouveau dans ce même cabinet, debout devant le bureau sur lequel Fouché signait ses arrêts et ses graces!... elle était encore plus pâle que la veille... elle demanda ce qui lui était promis... Alors regardant à la pendule, Fouché lui dit :

— Je vous ai promis, en effet, que vous verriez votre mari ce matin et qu'il sortirait de prison, n'est-il pas vrai ?

L'infortunée ne put que faire un mouvement avec sa tête, qui indiquait le consentement.

— Eh bien, il faut tenir ma parole... et il étendit sa main vers la pendule.

— Il est neuf heures... hâtez-vous, si vous voulez voir encore une fois votre mari ; *car je n'ai pu le sauver!*... et à dix heures il doit être exécuté.

En l'écoutant, madame D.....l sentit son ame la quitter ; elle voulut parler, sa langue demeura glacée... elle voulut courir, ses jambes fléchirent sous elle, et elle tomba sur le plancher... On la releva, mais ce n'était plus qu'un être privé de raison : la malheureuse avait été frappée de folie (1)!... Elle fut dix ans dans cet état!...

(1) Le fait n'est malheureusement que trop vrai!... Un fait presque semblable eut lieu soit à Cambrai, soit à Arras, avec Joseph Lebon... La victime de celui-ci était la femme du plus riche fabricant de dentelle de l'Artois ; mais elle

Et voilà les antécédens de Fouché!... voilà l'homme que Louis XVIII faisait entrer dans le conseil de ses ministres!... Comment la nation aurait-elle eu confiance dans son gouvernement! c'était déjà une grande faute à Napoléon, et avec lui, ses ministres n'étaient à bien dire que des premiers commis.

Voilà l'homme qui avait été président de la commission du gouvernement provisoire!... il avait été de tout temps fourbe et sanguinaire!.. dans cette dernière convulsion de la France, il ne fut que fourbe, mais il le fut avec plus d'audace encore; pendant les trois mois que durèrent les cent jours de funeste mémoire, il fut à la fois ministre de Napoléon, qu'il trahissait, espion de Louis XVIII, qu'il mystifiait, et agent d'un autre pouvoir, qu'il aurait encore sacrifié à son propre intérêt, s'il avait trouvé son avantage à le faire... Tel était l'homme qui avait contribué à la chute de l'empereur; tel était celui qui avait fait revenir les Bourbons, et en qui Louis XVIII devait mettre sa confiance..

Il y eut à cette époque un événement assez remarquable, ce fut la fermeture des chambres; si cette opération avait eu lieu en plein jour, selon la forme voulue pour pareille besogne, je l'aurais

mourut, elle!... elle fut plus heureuse que madame D.....l qui vit encore. On m'a affirmé qu'il avait en effet voulu sauver M. D.....l, mais que le négociant conspirateur étant trop compromis il n'avait pas pu le faire.

trouvée parfaitement opportune, mais ce fut pendant la nuit, et par une troupe de gens armés !... on a dit que le roi, voulant être sévère, sans consulter les chambres, avait par cette mesure averti de ses intentions ; je ne les crois pas, c'eût été maladroit, et Louis XVIII ne l'était pas : c'était tout simplement quelques royalistes enthousiastes. Je crois plutôt cette version que celle d'ordres donnés secrètement par lui ou par MONSIEUR.

C'est ici le lieu de dire que cette chambre des représentans était une assemblée qui réunissait une foule d'esprits remarquables, pour l'honneur de la France, comme talent, et qui ne surent rien faire pour sa gloire et son bonheur ; j'ai, je crois, dit plus haut que les esprits de la révolution n'étaient plus *révolutionnaires*, et en voici la preuve : il y avait à la chambre des députés, un homme envoyé du Morbihan, appelé *Léguevel ;* cet homme croyait, parce qu'il en avait le goût, que les vexations révolutionnaires allaient reprendre leur cours, et il osa un jour parler de mettre hors la loi les ascendans et descendans *des révoltés royaux ?...* Aussitôt il y eut une rumeur générale ; Barrère lui-même, Barrère qui, pendant les années 93 et 94, avait entrepris de justifier de pareilles mesures, comprit que les temps n'étaient plus les mêmes et que les hommes devaient marcher avec eux... il y en avait bien quelques-uns ayant l'esprit un peu de travers, comme Garat, qui venait rappeler la vieille friperie des droits de l'homme et qui

s'était abstenu, étant ministre de la justice, non-seulement de poursuivre les meurtriers des 2 et 3 septembre, mais de faire leur apologie! ce qui lui valut le surnom de Garat Septembre, et qui de plus allait prononcer à Louis XVI sa sentence de mort ayant son chapeau sur sa tête..... (1) de tels hommes seraient dignes de pitié s'ils n'avaient cependant exercé une terrible influence sur leur époque! Celle de 1815 est tellement unique en elle-même toutefois, que cette influence fut assez nulle... Quant à M. Lanjuinais, dont plusieurs relations de 1815 font l'éloge, j'attendrai pour me joindre à elles, que M. Lanjuinais m'explique pourquoi son discours d'adieu à l'empereur fut si lâchement flatteur, puis ensuite son accent *si peu humain* envers une infortune qui résidait si haut, ainsi que le dit notre poète (2) immortel, *que pour l'atteindre, il eût fallu que la foudre remontât!!!*

Mais je dois ajouter que la position de la chambre

(1) Ce fait peu connu est exact. C'est une des choses la plus indigne de la révolution, peut-être, que cette insulte faite au roi-martyr, et cependant Garat était un homme de bonnes manières et du monde.

(2) Les *Deux Iles*, dans les odes et ballades!

« Ce n'est plus qu'à ses pieds que gronde la tempête;
» Il faudrait pour frapper sa tête
» Que la foudre pût remonter!.... »

(Les *Deux Iles*, page 325, édition de 1834. Eugène Renduel).

était difficile à décrire dès qu'elle avait refusé le beau rôle de l'assemblée constituante et de l'assemblée nationale, qui toutes deux ne craignirent pas de tenir tête à l'Europe entière armée contre nous en 1792! puisque cette chambre en *eut peur*, il lui fallait un autre courage pour lutter à la fois contre les alliés, contre la perfidie de Fouché et la haine de Talleyrand; la politique des cours étrangères, la vengeance des troupes ennemies, libres cette fois de nous faire payer nos triomphes! La position de la chambre de 1815 était donc difficile, et M. de Lafayette ne contribua pas à l'éclaircir.

Ce fut le 8 juillet que Louis XVIII rentra dans Paris! cette fois, il ne fut pas reçu comme l'année précédente; les proclamations de Cambrai, et celle de Cateau-Cambresis, avaient fait une impression profonde, et d'autres mots ne pouvaient pas l'effacer.

Aussitôt que Louis XVIII fut réinstallé dans le château de ses pères, on connut le ministère, il était formé comme il suit :

Le prince de Talleyrand, président du conseil, avec le département des affaires étrangères.

Le duc d'Otrante, FOUCHÉ DE NANTES, au ministère de la police.

Le Baron Pasquier, garde-des-sceaux.

Le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, au ministère de la guerre.

Le comte de Jaucourt à la marine.

Le duc de Richelieu, à la maison du roi.

Le baron Louis, aux finances.

Et le ministère de l'intérieur restait vacant; cette vacance fit beaucoup rire, parce que M. de Chateaubriand avait été ministre *de l'intérieur*, lorsque la cour de France était à l'étranger, et il cessait ses fonctions de ministre de l'intérieur, quand on rentrait dans cet intérieur... Le fait est que M. de Chateaubriand avait manifesté des idées sinon libérales, au moins plus en accord avec le siècle, et cela avait suffi pour effrayer... on sait qu'il ne fut ministre que quelque temps après; il payait pour les persécuteurs de M. de Blacas, dont il ne faisait même pas partie! lui et M. de Lally-Tolendal expièrent les actions d'un autre.

Quant au ministère que je viens de nommer; il offre bien des singularités qui prêtent à la réflexion: un prêtre apostat (1), un régicide tout à la fois et un transfuge!... un évêque marié, un homme impur, revêtu de quatorze sermens et d'un adultère avec l'Eglise, voilà les hommes qui doivent diriger les affaires de la France. On s'en apercevra bientôt.....

Maintenant nous allons entrer dans une nouvelle époque pour la France, c'est celle du despotisme et des persécutions, sous le nom de la liberté et d'une *charte octroyée*. On a beaucoup parlé du despotisme de Napoléon; il reste à savoir si le ministère, dont M. de Talleyrand était le chef en 1815, n'a pas exécuté et permis surtout plus d'horreurs

(1) On sait que Fouché avait été oratorien.

en une année que Napoléon dans tout son règne!

Je sais bien que M. de Talleyrand se retira au moment du traité de novembre, mais la besogne était préparée. Cependant, pour que justice soit rendue à chacun, je dois dire qu'en 1815 Fouché fut beaucoup plus important, et surtout plus puissant que M. de Talleyrand.

CHAPITRE IX.

Rentrée de Louis XVIII et de son despotisme. — Proclamation de Davoust. — La liberté de la presse. — Ordonnance du 24 juillet. — Époque malheureuse. — M. de Talleyrand et Fouché. — Famille rentrée. — Le comte de... — Bory-de-Saint-Vincent. — Mot de M. le comte Louis de Narbonne sur Fouché. — Le bouquet de violettes et les lys. — Toilette des femmes de l'empire. — Leur beauté. — Leurs noms. — Liste civile de la famille Bonaparte. — Traité signé des puissances qui la confirme. — Scène dans le jardin des Tuileries. — Cris de vive l'empereur! et vive le roi! — La jolie femme. — L'eau-forte et les brûlures. — Encore les deux cocardes. — Masséna. — Il m'écrit. — Adresse des colonels de la garde nationale. — La calomnie et l'envie. — Brune. — Son portrait. — L'Italie. — L'an V de la république. — Le banquet. — La chanson. — La conscience de Brune. — Le roi de Suède. — La mauvaise foi. — Disgrâce de Brune. — Anarchie dans Marseille après le 20 juin. — Brune va au Luc. — Le général Cassan et le major Lamhot. — Avignon. — Brune y entre le 2 août à neuf heures du matin.

A peine ressaisi du pouvoir, Louis XVIII le signala par des ordonnances répétées, qui par leur teneur donnèrent étrangement à penser pour la suite de son règne; on a cherché comment il pa-

raissait si sûr de lui et comment il parlait de si haut ; il ne faut pas s'en étonner, quand on voit le maréchal Davoust, faire de lui-même, à l'armée, cette proclamation, après avoir annoncé que le roi allait RECRÉER une nouvelle armée (1) :

« ... C'est à vous soldats, disait-il, à compléter cette soumission par votre obéissance ; arborez la cocarde et le drapeau blancs !.. Je vous demande, je le sais, un grand sacrifice... mais l'intérêt de notre patrie le commande, un soldat sert toujours son pays, QUEL QUE SOIT LE GOUVERNEMENT QU'ON AIT... L'armée ne peut être délibérante !.... »

Etranges paroles !.. s'il y a un *sacrifice* dans une famille qui donc doit se l'imposer ?... toujours son chef, toujours le père ou la mère !.. un roi n'est-il pas le père de son peuple !...

Aussitôt après, une ordonnance licenciant les bataillons de gardes nationales fut promulguée ainsi que celle qui rétablissait la liberté de la presse ; ces bataillons de gardes nationales d'élite, étaient ceux levés depuis le 20 mars !... ils étaient suspects !..

Quant à la liberté de la presse, elle était rétablie, les *feuilles périodiques exceptées*.

Mais qui peut rendre la terreur qui s'empara de toutes les familles, lorsque l'ordonnance du 24

(1) Elle devait consister en quatre-vingt-six légions d'infanterie, huit régimens d'artillerie à pied, quatre régimens d'artillerie à cheval, et quarante-sept régimens de cavalerie, etc.

juillet parut!... Dix-neuf généraux ou officiers supérieurs y étaient *mis hors la loi;* car pourquoi discuter sur le mot? la véritable acception est dans *son exécution*, et certes c'était ainsi qu'on agissait à une époque de sinistre souvenir.

Nous sommes arrivés à une époque bien étrange en événemens, mais plus encore par la nature de ces mêmes événemens. M. de Talleyrand, chef du conseil, semblait devoir être le chef dirigeant de toute cette besogne, qui revenait accabler la France. On devait nécessairement le considérer comme celui dont les intrigues et les crimes recevaient enfin leur salaire... et pourtant il n'en était rien... l'homme puissant, au moment de la seconde Restauration, c'était Fouché; il l'était d'autant plus qu'on croyait que c'était l'Angleterre, c'est-à-dire le duc de Wellington, qui l'avait imposé au roi, et ce n'était pas la seule raison, il s'en fallait de beaucoup... le roi s'en était laissé charmer, et le plus merveilleux, c'est que MONSIEUR l'était aussi. La duchesse d'Angoulême fut la seule dont l'excellent jugement la préserva de ce fléau.

Fouché savait bien que son pouvoir ne pouvait être que passager; mais il voulait le rendre durable : pour y parvenir, il jugea que le meilleur parti à prendre était de se rendre nécessaire... il activa une répulsion déjà existante; il redoubla les regrets pour l'empereur; il donna une ame et un corps à une vague volonté révolutionaire, et de ces matériaux, il construisit une épouvante qui fit re-

culer le roi, au moment d'entrer dans Paris. Louis XVIII n'était pas de ces hommes qui agissent et prennent à l'instant un parti... il était temporiseur; il l'était par sa propre nature, et cette nature ne fut pas modifiée, parce qu'il vit en France, non seulement en 1814, mais en 1815... La révolution l'effrayait et en cela je ne puis le blâmer; mais il la craignait comme on craint le feu, c'est-à-dire, n'osant pas y toucher, et alors il fallait conserver avec elle par interprètes;... ce fut encore là un des malheurs de la Restauration, de ne pas parler la langue de cette révolution MAUDITE, si vous voulez, mais qu'il fallait alors empêcher d'autant plus de revenir! Louis XVIII le pensait bien ainsi, et il la voulait renvoyer; aussi prenait-il Fouché pour en venir là: Fouché!... Fouché, l'amant et l'amant heureux, favorisé de la révolution, Fouché devait tout faire pour la maintenir : au contraire, et la chose était si naturelle que les plus aveugles y voyaient clair; l'hallucination du roi et de MONSIEUR était donc bien étrange!... Quoi qu'il en soit les choses allaient comme je viens de le dire, et l'on peut se faire une idée de ce que la France pouvait avoir à craindre ou bien à espérer.

L'avant-veille, ou la veille du jour où le roi Louis XVIII fit sa seconde rentrée dans Paris, il y eut non-seulement des agitations autour de lui, mais des messages mystérieux, des lettres anonymes, d'autres signées des envoyés de toutes les opinions, et par-dessus tout cela FOUCHÉ, qui pa

raissait ne faire que surveiller, et qui conduisait tout. C'était le 7 juillet que se passaient toutes ces choses : on disait au roi, que sans Fouché il ne rentrait pas dans Paris; et pour faire voir que Paris était *vraiment en état de siége*, les portes en étaient fermées, et la difficulté d'en sortir fort grande; la barrière de la CHAPELLE surtout était défendue avec triples moyens; cela empêchait une foule de peuple de se porter vers Saint-Denis pour aller au devant du roi : on donnait bien des permissions, mais cela prenait trop de temps, et on aimait mieux y renoncer pour ne pas se *désheurer*, comme le dit le cardinal de Retz, ou pour parler plus juste, le coadjuteur. Cette menée avait pour but d'imposer au roi la cocarde tricolore; on savait que MONSIEUR et lui l'auraient prise dès 1814, si des gens qui, du reste, ont fait le malheur de la famille des Bourbons, ne les avaient dissuadés de suivre une marche tout à la fois politique et sage dans ses résultats. La preuve de ce que j'avance, c'est que MONSIEUR, en arrivant à Nancy en 1814, *avait la cocarde tricolore*, et ce fut le maire de la ville de Nancy qui dit au prince que cette mesure ÉTAIT INUTILE !.. que la France TOUT ENTIÈRE demandait la cocarde blanche... le fait est que quelques *semaines après*, voyant le général Rapp avec un grand ruban blanc à sa boutonnière, auquel pendait un immense lis d'argent, Louis XVIII pouvait croire que la France n'était pas bien récalcitrante sur la cocarde blanche... et pourtant !...

Un fait positif, c'est que Fouché avait voulu avoir sa Restauration en 1815, comme l'*évêque d'Autun* en 1814, et que pour y parvenir, tous les moyens furent employés par lui; il faut mettre dans le nombre celui-ci, qui est assez plaisant pour être rappelé.

On sait que Fouché, par un motif que je ne connais pas plus que tous ceux qui l'entouraient et savaient toute son ame, Fouché avait un parti puissant dans ce qu'on appelle le *faubourg Saint-Germain*... Le vrai motif qui unissait également ce faubourg aristocrate et aristocratique au proconsul régicide est encore inexplicable pour moi; mais enfin quelque étonnement que la chose doive causer, elle n'en existe pas moins, il faut en prendre notre parti; en conséquence de cette liaison intime, Fouché avait donc des amis dans le faubourg Saint-Germain, et ces amis jouaient tous les rôles qu'il voulait bien leur donner.

Une famille dont Fouché avait fait rentrer le chef en 1800, conservait pour lui un de ces respects aveugles, un de ces attachemens solides, que méritent seuls les hommes vertueux, M. le comte de ***** avait une fille, dont l'esprit était au niveau de tout ce qu'on pouvait lui faire entreprendre; et selon toute apparence, ce n'était pas la première fois que cette facilité était mise à l'épreuve. Cette fois, ce fut au *roi lui-même* que cette personne s'adressa; elle demanda une audience, l'obtint sans peine, et là, parlant au nom des

personnes qu'elle savait devoir influer sur Louis XVIII, elle dit que, dans tout le faubourg Saint-Germain, il n'y avait qu'une voix contre les *bonapartistes*, qui depuis que l'empereur avait fait *éclore* les fédérés, ne faisaient *qu'un* avec les hommes de sang de la révolution!... que tout ce qui était royaliste le savait bien, et que la plupart des familles de l'ancienne noblesse craignaient pour leur vie... qu'on savait que Barrère avait répété son mot atroce; *il n'y a que les morts qui ne reviennent pas!* et que cette parole de sang indiquaient les sentimens de cette misérable faction; cette personne ajouta une foule de détails relatifs à ce que je viens de rapporter, et laissa Louis XVIII vraiment convaincu que les bonapartistes et les révolutionnaires allaient encore le renvoyer à Gand.

J'ai dit quelle était l'opinion de Carnot et de Barrère lui-même, lorsque M. Bory-de-Saint-Vincent leur présenta le projet de mettre Fouché en accusation, ce qui était bien facile, puisqu'on avait la preuve qu'il avait été en correspondance avec Louis XVIII; et l'empereur lui-même n'en doutait pas: lorsqu'un jour, lisant dans le moniteur de Gand la nomination du ministère du roi, quelqu'un fit la remarque qu'il n'y avait pas de ministère de la police:

— Eh parbleu! dit Napoléon, c'est fouché.

Et pourtant jamais *ces deux hommes* de la révolu-

tion (Barrère et Carnot) n'ont pu se décider à faire tomber une tête coupable !

Si nous la jetons à bas, dit Carnot, qui sait où nous nous arrêterons !

On a mis en doute l'habileté de Fouché ; on a eu tort ; ce n'est pas sa capacité qui a été un obstacle à ce que les choses marchassent droit et vers un bon but en 1815, c'est sa duplicité, sa corruption ; mais son savoir eût-il été cent fois plus vaste, il ne fallait pas amener une aussi grande anomalie sur le théâtre des affaires ; de plus, il était pour tous les gouvernemens un homme dangereux, et je citerai à ce sujet un mot très-remarquable de M. de Narbonne sur Fouché, dit bien avant qu'on pût présumer que Fouché serait ministre d'un Bourbon ; je lui parlais du duc d'Otrante, que l'empereur venait de disgracier :

— J'aime assez Fouché, me dit M. de Narbonne, parce qu'il a été assez bon pour beaucoup de mes amis ; mais je ne puis, malgré cela, blâmer l'empereur de l'avoir renvoyé, c'est un homme dangereux.

— Et pourquoi l'est-il maintenant, lui répondis-je. — Parce qu'il a ce qu'il faut le plus redouter en révolution, *Fouché a des opinions et n'a pas de parti ;* cela vous explique sa conduite sous le directoire et sous le consulat ; je crois que l'empereur le juge bien.

M. de Narbonne me disait cela en 1811 !

Et en effet, en suivant l'existence politique de

Fouché ; on voit qu'il a toujours cherché à détruire ce qu'il avait contribué à faire établir.

Il y eut à cette époque quelques événemens qui pouvaient prêter à l'observation de celui qui étudie l'histoire des peuples... c'est ce qui se passait dans le jardin des Tuileries ; trois mois avant, la terre était jonchée de violettes embaumées, dont le parfum montait jusqu'à l'empereur, pour lui raconter l'affection de ses partisans, qui avaient pris cette fleur comme l'emblême de son retour en 1815 ; au mois de mars on ne rencontrait pas une femme élégante de l'empire, sans un gros bouquet *de violettes de Parme surtout*, car on faisait encore à Marie-Louise l'honneur de douter de son apostasie !... Maintenant le printemps avait cessé, d'autres fleurs s'étaient ouvertes, et les autres s'étaient fanées... hélas ! elles l'étaient pour ne plus reverdir !...

Au second retour du roi, le jardin des Tuileries fut de nouveau le théâtre des transports de joie des royalistes ; alors ce furent les lys qui remplacèrent les violettes ; et la démonstration des sentimens des partisans du roi fut tellement délirante, qu'elle parut comme tout ce qui se fait ainsi, une exagération. Des femmes bien mises, ayant un nom, une position dans le monde, allaient aux Tuileries, et là, criaient, vive le roi avec une violence qui n'allait ni à leur nom de femme, ni à leur position de grandes dames (1) !... c'étaient des chants, des

(1) Croirait-on que l'esprit de parti ait fait mettre dans

danses, des cris... on brisait les barrières qui sont autour des gazons, et là on dansait aux cris de vive le roi !!... c'était exactement la même chose que trois mois avant ; et même, avec une bonne mé-

le *Moniteur de Gand* une pièce de vers comme celle qui y fut insérée le 18 de mai 1815 !... Un bel esprit, de je ne sais où, dit dans cette pièce de vers que les femmes de la cour impériale *n'avaient pas de mouchoirs et se mouchaient dans leurs doigts*. Outre le mauvais goût de la pensée, elle est totalement fausse. Jamais, peut-être, il n'y eut une cour plus somptueusement élégante que celle de Napoléon. Jamais les femmes n'eurent un luxe de linge surtout plus admirable qu'à cette époque. Mesdemoiselles Lolive et de Beuvry, lingères de l'impératrice, faisaient des mouchoirs, entre autres choses, qui coûtaient jusqu'à 300 fr. la pièce, des chemises qui en valaient au moins le double... Madame de Bourgoing, aujourd'hui surintendante de Saint-Denis, et alors notre ambassadrice à Dresde, eut la bonté de faire faire pour une grande dame de la cour impériale des draps d'une toile aussi fine que la plus fine batiste *et sans aucune couture*. Ces draps étaient pour un lit immense de six pieds sur cinq !... Le même envoi de linge contenait des services damassés faits de commande et dont les dessins étaient des armoiries données pour modèles. Les nappes de ces services, qui étaient au nombre de quatre, avaient une longueur de huit aunes sur quatre de large*... Nous portions des robes de mousseline de l'Inde dont le tissu était si fragile que l'air en cassait les fils et qu'on est obligé de le travailler dans l'eau. Ces mousselines coûtaient 40 fr. l'aune !!... Et voilà les femmes dont on accusait non-seulement l'élégance et la recherche, mais la première nécessité d'une femme !... La pauvre duchesse de Dantzick s'est bien vue multipliée sans même avoir jamais eu de copie et sans avoir posé, mais

* Vingt-neuf pieds et demi de long sur onze et demi de large.

moire, on pourrait se rappeler que quelques personnes avaient jeté le bouquet de violettes, comme étant fané et n'étant plus de saison pour arborer les lys, qui toujours fleurissent au mois d'août et de juillet.

l'eût-elle fait on aurait fait grâce à son mauvais ton, à ses grossières manières, en faveur de sa bonhomie personnelle et de la bravoure de son mari. Au reste, je n'ai vu *qu'elle*-même à la cour impériale et peut-être quelques femmes de sénateurs et de conseillers-d'état dont la tournure singulière pût prêter à rire. Mais jamais il ne fut une cour plus admirablement belle de luxe et d'élégance que celle des Tuileries les jours de grand cercle. Qu'on le demande aux étrangers capables de le juger et qui sont de bonne foi; ils se rappelleront la duchesse de Montebello, la duchesse de Vicence, la duchesse de Rovigo, la duchesse de Bassano, madame Gazani, la duchesse de Castiglione, la princesse d'Ekmül, madame de Mesgrigny, la duchesse de Padoue, la comtesse Anatole de Montesquieu, la comtesse Duchatel, la duchesse de Raguse, la duchesse de Bellune, la baronne de Brock, la maréchale Ney, la duchesse de Frioul, la comtesse Regnault de Saint-Jean-d'Angely, la maréchale Bessière, madame de Lavalette, et tant d'autres que je citerais si la place ne me manquait pas. Les femmes dont je parle ici étaient remarquables à la fois pour leur élégance, leur beauté ou leurs agrémens personnels et leur luxe de toilette et de maison; pour cette dernière partie, je puis ajouter mon nom à la liste. C'étaient les jours où des quadrilles réunissaient toutes les femmes élégantes et jolies qu'il fallait juger la cour impériale. Mais avant tout, il faudrait pour juger une cour *quelle qu'elle fût*, que celui qui en parle *sût ce que c'est qu'une cour*! C'est pitié de voir des pauvres esprits présumant, préjugeant, tranchant du connaisseur et parlant de la cour sans savoir ce que c'est et glosant sur les

Mais un jour, il y eut des gens de méchante humeur, qui trouvèrent qu'il y avait de l'inconvenance à danser, chanter et rire, quand les canons prussiens et anglais, russes et autrichiens, étaient braqués dans nos places publiques, et jusque sur nos toits!... les Tuileries elles-mêmes n'en étaient pas exemptes; Blücher, de Saint-Cloud, où il avait son quartier-général, dictait des lois oppressives contre les habitans de Paris, contre lesquelles les autres généraux alliés n'osaient rien dire... nous étions enfin sous le sabre et le canon; et que ce fût ou non notre faute nous n'en étions pas moins malheureux: c'était là l'histoire de l'enfant et du pédagogue!..

Or donc, les gens qui comprenaient la souffrance de la France prirent de l'humeur de ces chants presque insultans et vinrent y mêler des cris de vive l'empereur... En 1814, quoique l'entêtement et l'ignorance persistent à dire qu'il y avait des conspirations, je soutiens qu'il n'y en avait pas... on avait même dans l'origine du respect pour l'ordre de choses auquel Napoléon nous léguait; mais lorsqu'on vit qu'aucun article de ce traité (1) n'était

gens qui, par état, n'ont pas quitté *ce pays de cour* où ils sont nés et où ils ont vécu!... De là, viennent les plus burlesques méprises; il en est de bien extraordinaires qu'on pourrait citer, et sur lesquelles on pourrait bien faire une manière de proverbe intitulé: l'homme de cour, ou *rira bien qui rira le dernier*.

(1) Le traité de Fontainebleau fut violé dès les premiers jours de sa signature...

« Art. 2. LL. MM. l'empereur et l'impératrice Marie-

observé... que l'empereur était obligé d'emprunter de l'argent pour faire aller sa maison... quand on vit que l'impératrice Joséphine, la reine Hortense, toute la famille enfin n'était pas payée (comme cela

Louise *conservent leurs titres* et qualités pour en jouir leur vie durant ; la mère, les sœurs, les frères, neveux et nièces de l'empereur conserveront également, *partout où ils se trouveront*, le titre de princes de sa famille.

. . . . . .

» Art. 3..... Il sera donné, en outre, à l'empereur Napoléon, un revenu annuel de deux millions de francs, en rentes sur le grand-livre de France, dont un million reversible à l'impératrice.

. . . . . .

» Art. 6..... Il sera réservé, dans les pays auxquels l'empereur renonce pour lui et sa famille, un revenu annuel et dégagé de toutes charges de 2,500,000 fr. Cette somme appartiendra, soit comme rente ou comme domaine, aux princes et princesses de la famille de l'empereur, et sera répartie entre eux de la manière suivante, savoir :

A madame Mère.	300,000 fr.
Au roi Joseph et à la reine. . . .	500,000
A la reine Hortense et à ses fils. .	400,000
Au roi Jérôme et à la reine. . .	500,000
A la princesse Élisa.	300,000
A la princesse Pauline.	300,000
Total.	2,300,000 fr.

» Les princes et princesses de la famille de l'empereur conserveront, en outre, TOUS DES BIENS meubles et immeubles qu'ils possèdent à titre particulier, et notamment sur le Mont-Napoléon, à Milan. (L'Autriche s'est admirable-

est encore aujourd'hui), alors il y eut un concert général de mécontentement; on accusa de nouveau M. de Blacas, il y avait de la maladresse et du manque de justice dans ces fonds retenus, et en

ment conduite, elle est la seule puissance qui ait eu une noble façon d'agir)... etc., etc.

. . . . . .

» Art. 20. Les hautes puissances alliées GARANTISSENT l'exécution de tous les articles du présent traité; elles S'ENGAGENT A OBTENIR QU'ILS SOIENT ADOPTÉS ET GARANTIS PAR LA FRANCE !...

» Art. 21. Ce présent traité sera ratifié et les ratifications échangées à Paris dans l'espace de deux jours, et plus tôt, si faire se peut.

» Fait à Paris, le 11 avril 1814. »

Ce traité porte les signatures de

Caulaincourt, duc de Vicence, Ney, duc d'Elchingen, Macdonald, duc de Tarente, le prince de Metternich, le comte de Stadion, le comte Rasumowiski, le comte de Nesselrode, Castelreagh, le baron de Hardenberge.

Et plus tard l'empereur signa et accepta le traité !...

Le 12 avril !... J'en promets, dit-il, l'invariable observation !... Qu'arriva-t-il ? C'est que rien ne fut tenu à son égard... le *titre de Majesté* même fut refusé à Marie-Louise !... rien ne fut payé... et lorsqu'un an après son départ de Fontainebleau, Napoléon revint demander l'exécution du traité en vertu duquel il avait signé l'abandon de tout ce qu'il possédait pour éviter la guerre civile... on devait rougir de ne pas avoir acquitté une parole solennellement garantie solidairement par tous les souverains de l'Europe !... rien n'excuse ce manque de foi.

outre de l'esprit de parti; il y eut, je le répète un soulèvement, aidé peut-être par Fouché, mais non pas excité totalement par lui; des accidens qui arrivèrent alors dans les Tuileries même, causèrent cette erreur; mais cela n'est pas vrai. J'étais, au reste, un jour dans le jardin des Tuileries, donnant le bras à mon beau-frère M. de Geouffre... j'entendis à deux pas de moi, crier très-haut Vive le roi!... dans le moment même j'entends presque à mon autre oreille un cri retentissant de : Vive l'empereur!!... à bas les Bourbons!... Je détournai la tête, et je vis, à deux pas de moi, un jeune homme portant le ruban comme les officiers de l'empire affectaient de le porter alors, sans croix, pour n'être pas forcé de changer la leur, qu'ils portaient au reste sur leur poitrine!... Ce jeune homme donnait le bras à une femme qui portait à la main un immense bouquet de violettes : c'était une rareté si remarquable pour la saison, que je crois encore aujourd'hui que c'était un bouquet artificiel fait par Batton ou par Nattier ; et on peut, comme on le sait, facilement s'y tromper... La femme était jeune aussi et fort élégante ; elle portait une robe blanche très-brodée, un fort beau schall de dentelle noire, mode qui dès cette époque avait toute son élégance, et un chapeau de paille de riz avec des jonquilles et *des violettes de Parme*. La toilette de cette femme, son élégance, ses gants de Suède parfumés, ses petits brodequins de croisé gris, sa robe brodée en larges dents de loups, avec cette

riche broderie de *points chinois* qu'on appelait *des rouges*, un voile en point d'Angleterre, toute cette apparence de bonne compagnie me frappa, et je dis à mon beau-frère qu'il se trompait sûrement, en disant que ce jeune homme avait crié VIVE L'EMPEREUR!! car je regarde comme inconvenans les cris de tous les partis. Dans le moment un nouveau cri de: Vive l'empereur! mais encore plus éclatant que l'autre, se fit entendre auprès de moi; rienne montrait que ce fût ce jeune homme; il y avait quelque chose de fantastique dans ce bruit vraiment singulier et doublement étrange sur un pareil théâtre, où les scènes changeaient si souvent, et les acteurs plus encore.

Il y avait un monde immense; la chaleur n'empêchait pas la foule, et les groupes respectifs se tenaient près l'un de l'autre, sans pouvoir se distinguer... Au moment où le dernier cri de Vive l'empereur! se fit entendre, des hommes de la police s'avancèrent et vinrent à mon beau-frère, qui pour mille raisons n'aurait certes pas crié vive l'empereur: la première, c'est qu'il ne le pouvait souffrir; l'autre, qu'il n'était nullement dans son habitude de faire de ces cris turbulens qui pouvaient troubler son sommeil ou sa digestion. Aussi fut-il stupéfait lorsqu'un homme, assisté d'un autre alguazil, vint le prendre pour le conduire au corps-de-garde de la grille de la rue de Rivoli... J'étais moi-même fort ennuyée de cette scène, lorsqu'un incident assez bizarre vint augmenter le fantastique

de la chose: la jeune dame qui donnait le bras au jeune homme au ruban rouge s'écria qu'on lui brûlait la tête!... et dans le fait, elle poussait en même temps des cris perçans... Au même instant une odeur très-subtile et désagréable se fit sentir autour de la jeune femme!... c'était de l'eau-forte!.. Son chapeau et sa robe en étaient couverts... il en était tombé quelques gouttes sur ses gants, et sa main était brûlée...

Au même instant des cris s'élevèrent dans une autre partie du jardin... L'homme qui était venu à mon beau-frère le tenait toujours et paraissait vouloir l'emmener; j'étais désolée de cette esclandre, lorsque je vis venir de mon côté le duc de Mouchy avec un autre ami; je leur fis signe de venir à moi, et leur expliquai mon aventure... Mon beau-frère et moi nous fûmes libres à l'instant; mais il n'en fut pas ainsi de plusieurs individus, qui avait effectivement crié vive l'empereur!... et qui avaient excité la colère de l'autre parti... Quant à l'eau-forte, il paraît que le parti royaliste accusait au contraire le parti napoléoniste et *révolutionnaire*, non-seulement de jeter sur les robes et les schalls des matières corrosives et des eaux *tachantes*, mais d'ajouter à cette insulte celle encore plus violente de plusieurs insolences indécentes qu'on attachait à la robe ou bien aux schalls. Je l'ai beaucoup entendu dire, mais je dois dire que je ne l'ai jamais vu... seulement j'ai été témoin de l'aspersion d'eau-forte sur cette jeune femme si élégante, si parfumée et si

napoléoniste... Quant à moi je n'ai eu ni eau-forte, ni chose désagréable dans le sens de celles que je viens de rapporter; je sais cependant que plusieurs femmes en ont été victimes, c'est un fait certain. Mais que ces femmes aient été toutes du faubourg Saint-Germain, cela n'est pas vrai : voilà ce qui me ferait croire qu'en effet c'était le duc d'Otrante qui faisait agir ses agens; ces hommes ignorans du nom et du rang des femmes qu'ils étaient chargés d'insulter, ont pu se tromper et se sont en effet trompés certainement, s'ils ont cru *brûler* une royaliste en faisant pleuvoir leur eau-forte sur la jeune femme aux violettes de Parme. Cette scène se passa dans la dernière quinzaine du mois de juillet 1815.

Cette affaire de la cocarde blanche et de la cocarde tricolore, fut très-importante et causa bien plus de mouvement qu'on ne le sait; nous sommes toujours détournés des intérêts publics par nos intérêts privés... c'est une façon d'égoïsme avec laquelle nous vivons, au reste, et je dirai plus, sans laquelle nous ne pouvons pas vivre... Masséna commandait la garde nationale à cette époque; il était le vétéran de l'armée, et, tout vieux qu'il était, il inspirait toujours une grande vénération et une grande confiance; nous avions à cette époque encore un lien très-fort entre lui et moi... j'en ai parlé dans mes Mémoires... lors de son commandement de l'armée d'Espagne (1), toutes les

(1) C'était le mariage de ma fille aînée avec son fils aîné

fois que j'avais besoin de lui, je le trouvais ; dans cette occasion, on pense que je le priai de passer chez moi au plus vite. Aussitôt après mon arrivée (je revenais de la Bourgogne, où j'avais été passer une partie des cent-jours), il vint, et nous eûmes une conversation pleine d'intérêt. Il avait un noble cœur, Masséna, et l'état de la France lui faisait une peine profonde : aussitôt qu'il me vit, il me prit la main, et les larmes lui vinrent aux yeux.

— Eh bien, me dit-il, j'ai fait tout ce que j'ai pu pour conserver à l'armée ses couleurs nationales ! mais ces gens-là !...

... Et le digne homme serrait fortement ses deux mains l'une contre l'autre ; il me raconta alors qu'ayant appris le refus qui avait été fait au général Lamotte, il avait voulu porter un dernier coup et tenter une autre attaque ; il avait réuni les chefs de légion et les majors de la garde nationale, dont

qui vivait alors ; la chose n'avait reçu aucune atteinte de la froideur qui s'était élevée entre mon mari et lui... nous avions continué lui et moi à être toujours de même, bons et fidèles amis. Le mariage ne se fit pas parce que je fus prévenue à temps de la mauvaise santé du jeune prince... il n'y a pas de fortune avec une telle douleur... Mais, jusqu'en 1816, ma fille lui écrivait toujours au jour de l'an et le jour de sa fête et elle en recevait des charmantes réponses... écrite de cette écriture à grands jambages qu'il avait et que je n'ai vue qu'à lui, ou bien aux lettres du connétable de Montmorency et même dans un temps plus reculé. Les lettres de la signature avaient bien un pouce de hauteur.

il était le commandant en chef ; il avait recueilli leur vœu et l'avait porté au roi avant qu'il entrât dans Paris.

— Je le trouvai à Saint-Denis, le 7 juillet au soir, me dit Masséna ; aussitôt que j'arrivai, je fus introduit par le premier gentilhomme de la chambre, quoique les salons fussent remplis par des hommes dont la plupart avaient été aux Tuileries peut-être huit jours avant ! Je ne restai pas longtemps avec Louis XVIII... MONSIEUR était sorti... on débattit ma demande, et... finalement elle fut refusée...

Je remarquai que le maréchal ne portait pas une seule croix ; je lui en fis l'observation ; il sourit avec une tristesse amère.

— Non, me répondit-il, je ne porte pas de croix : chez moi je porte celle de la Légion-d'Honneur... mais elle est comme je l'ai reçue !..

..... Hélas ! le maréchal ne survécut pas longtemps à cette conversation !... le soir du même jour dont je viens de parler, il m'envoya sous enveloppe la déclaration que je vais transcrire ci-après, avec une lettre de lui ainsi conçue :

« Je vous envoie, ma chère duchesse, la dé-
» claration que nos braves chefs de légion ont eu
» le courage de faire... mais qu'on n'a pas eu celui
» d'accepter... si *vous voulez faire la réponse, je me*
» *charge de la faire imprimer, et nous mettrons* cette
» déclaration comme préface... Pauvre France !...

» priez pour elle ma chère duchesse, et que votre » Trésor (1) prie pour moi !

» Signé : MASSÉNA. »

Voici cette déclaration ; je la transcris ici fidèlement, d'autant que je ne crois pas que le *Moniteur* l'ait rapportée.

« Les soussignés, chefs de légion et majors de la » garde nationale de Paris, en réponse à l'ordre du » jour du 6 juillet 1815 (2), ont l'honneur de déclarer » à M. le maréchal Masséna, prince d'Essling, leur » commandant en chef, qu'ils tiendront *à honneur* » *de conserver à jamais* les couleurs nationales, » qui ne pourraient être abandonnées sans danger » pour la France... »

« Ils osent affirmer que leur opinion individuelle » est celle de la très-grande majorité de leurs frères » d'armes ; en conséquence, ils prient M. le maré» chal de leur faire l'honneur de mettre cette dé» claration sous les yeux des membres de la com» mission du gouvernement provisoire, et de les » inviter à lui faire donner la plus grande publicité » afin de prévenir les désordres qui pourraient ré» sulter de toute incertitude à cet égard.

» Paris, ce 6 juillet 1815, à dix heures du soir,

(1) C'était le nom que ma fille avait reçu de nous.

(2) Il disait que la garde nationale prît la cocarde blanche et le drapeau blanc.

» fait et signé par tous les membres présens, après » lecture faite.

» Choiseuil-Praslin, (1) chef de la première légion; le comte Louis de Girardin (2), chef de » la deuxième; (3) Benjamin Delessert, chef de la » troisième; Jaubert, chef de la quatrième; Patinot, chef de la cinquième; Senepart, chef de la » sixième, Guiton, chef de la septième; (4) Richard-Lenoir, chef de la huitième; Delarue, major de la neuvième; Salleron, chef de la » douzième; Bonnet, major de la cinquième; A. » Charmet, chef de la neuvième; De Brioude, major de la neuvième; Tarbé, major de la septième; Laugier, major de la sixième; (5) Odiot, » major de la deuxième; Gentil, major de la quatrième; (6) Bary, major de la première; Sig. » Belling, major de la troisième (7); Gabriel Deles» sert, adjudant commandant; Roard, capitaine » adjoint; Bernard, capitaine adjoint; Acloque » aîné, chef de la onzième; Guillaume, capitaine

(1) Le duc de Choiseuil — le père de madame de Marmier.

(2) Le frère d'Alexandre Girardin, mari de la duchesse d'Aiguillon qui était dame d'honneur de la reine Julie... reine d'Espagne.

(3) Le banquier — manufacturier.

(4) Manufacturier du faubourg Saint-Antoine, et fort riche.

(5) L'orfévre.

(6) L'un des plus gros marchands de bois de Paris.

(7) Banquier.

» adjoint à l'état-major général ; A. Fain, major de » la onzième. »

Cette dernière tentative, qui pourtant n'était pas, comme le prétendait dans le conseil du roi un homme qui passe pour avoir de l'esprit, *une dernière tentative désespérée,* fut encore rejetée ; quelques conseillers dans le conseil intérieur du roi défendirent cette cause, et M. de Chateaubriand est du nombre. Peut-être disait-on avec raison que c'était en 1814 qu'il fallait prendre la cocarde tricolore ; cela est vrai, et je le crois ainsi ; mais ce fut une autre faute de la refuser en 1815; ce n'était pas plus en 1815 qu'en 1814 une lâche condescendance, c'était, les deux fois, un acte de haute et bonne politique.

Me voici parvenu à une époque désastreuse... maintenant nous n'allons marcher que sur une terre trempée de sang! et cependant cette terre est la France, et le sang qui a coulé est français!... C'est que la rage des partis ne connaît aucun frein; des sectaires politiques réunis en affiliation illégale répandirent à cette époque une terreur profonde dans le midi de la France ; on vit alors, sous le prétexte de punir les partisans de Napoléon, les excès les plus affreux commis par des hommes qui n'étaient ni royalistes, ni républicains; ici les intérêts privés, les haines à assouvir, les vengeances à exercer, voilà le thème sur lequel on travaillait alors ; c'était par d'effroyables excès que les royalistes du Midi faisaient connaître leur attachement au roi ;

et dans un pays où fleurissent les arts, où la civilisation prospère, il se commettait des meurtres avec la rage sauvage des peuplades du désert!

Le premier de ces meurtres fut celui du maréchal Brune. Il était mon ami, je l'aimais sincèrement, et sa mort me fut doublement sensible; elle eut lieu avec des particularités remarquables qui tiennent à l'histoire du temps et que je vais rapporter, en parlant de Brune, de manière à le faire connaître; c'est à côté de la tombe que j'entr'ouvre pour montrer la victime lâchement assassinée, que je dois faire connaître les belles qualités qui doivent la faire regretter, et maudire ses meurtriers.

Brune était né à Brives-la-Gaillarde (1), ville natale également de M. de Geouffre, le mari de ma sœur aînée, ce qui avait amené entre Brune et tous les miens, une intimité que j'avais toujours eu grand soin d'entretenir, car son esprit me plaisait par sa douceur et sa variété. Son père, avocat assez distingué, le destinait à la même profession; il vint donc à Paris, et suivit pendant plusieurs années les cours du Collége de France et de l'école de droit; mais quelques succès qu'il y obtint, il n'aimait pas cette carrière, et la littérature l'attirait à elle. Il fit, à l'âge de dix-huit ans, un petit

(1) Anne-Marie-Guillaume Brune, né à Brives-la-Gaillarde, le 13 mars 1763; son père était avocat.

ouvrage plein de grâce et de poésie (1) ; cet essai en vers et prose, publié en 1788 sans nom d'auteur, eut un grand succès ; ce fut alors que la révolution fit entendre les premiers grondemens de son tonnerre... elle interrompit les études de Brune. Il était ardent, jeune, entreprenant ; il comprit d'abord la belle mission de ceux qui seraient vraiment les propagateurs d'une doctrine régénératrice, et en cela il vit et pensa comme bien des esprits élevés de cette époque... il se fit inscrire un des premiers dans la garde nationale parisienne, improvisée après les journées de juillet en 1789. Brune était remarquablement beau à cette époque... il avait surtout une tournure élégante et parfaitement distinguée, ainsi que j'en ai pu juger par plusieurs portraits de lui. Les principes démagogiques exagérés n'étaient pas les siens ; mais il était *libéral* et voulait le bien de son pays ; il se livra donc à la cause de la révolution telle qu'elle nous apparut dans ses premiers jours, belle, radieuse, vêtue de blanc, couronnée de fleurs, et non pas comme elle se montra depuis, échevelée et sanglante, souillée de boue, repoussant même pour les énergumènes de sa secte... Brune l'aimait et le servit telle que je l'ai dépeinte ; il écrivit dans les journaux, et bientôt son nom fut connu. C'est alors que, voulant diriger lui-même

(1) Intitulé : *Voyage pittoresque et sentimental dans quelques provinces occidentales de la France.*

ses travaux littéraires, il établit une imprimerie, dont il fut le chef, et non pas le prote, ainsi qu'on l'a dit; mais il abandonna son établissement un an après l'avoir formé; car dans ce même moment la guerre était imminente, et le caractère de Brune le portait à la frontière pour y défendre la patrie menacée... Il partit pour l'armée après s'être enrôlé dans le deuxième bataillon de Seine-et-Oise; il fut élu, le 18 octobre 1791, adjudant-major; l'année suivante 1792, il fut nommé adjoint aux adjudans-généraux. Il était à *Radenac* ou Radmack, c'est l'un des deux noms, (la ville, quoi qu'il en soit, est près de *Thionville*), lorsqu'il y reçut l'ordre de se rendre à Paris, où il arriva le 5 septembre, et le 7, il fut nommé par le conseil exécutif provisoire commissaire-général, pour diriger les mouvemens militaires et l'organisation des nouveaux bataillons... Ce fait, que les amis de Brune connaissent et qui est constaté, répond à l'infâme accusation jetée sur lui au sujet de madame de Lamballe (1)!...

(1) Il y a dans la médisance haineuse un côté aussi odieux que la calomnie. Cette activité pour faire souffrir un être inoffensif qui souvent est innocent du fait qu'on lui impute, produit sur moi un effet tout opposé à celui qu'on veut amener... je deviens l'avocate, l'ame de celui ou de celle qu'on opprime ainsi... Souvent une voix de femme s'élève dans un salon; cette voix est douce, celle à qui elle appartient est jeune et belle; eh bien, à sa honte éternelle, cette femme ne profère que des paroles indignes de son sexe, indignes de son âge dont la pudeur et la douce bonté doivent toujours guider les mots... Il y a dans la méchanceté

Brune n'était pas à Paris lorsque la calomnie maladroite lui fait jouer un rôle infâme, il devait se tenir principalement entre Reims, Châlons et Paris; les Prussiens étaient déjà en France... Leurs éclaireurs se voyaient isolément à vingt-sept lieues de la capitale de la France... c'est alors que Brune

persécutrice un odieux qui me révolte... ma bile s'échauffe, mon sang court plus rapidement dans mes veines... Il me semble alors que je voudrais pouvoir tirer une épée de son fourreau et devenir le frère de celui ou de celle qu'on insulte... qu'on persécute... Eh! quel est le tribunal, quels sont les juges qui siégent dans cette chambre des pairs instituée par elle-même pour attaquer, pour briser la réputation d'une femme, ou l'ame d'un homme? Quelle punition est assez sévère pour balancer le mal qu'on leur fait?... Oh! ne me parlez pas du monde et de ses jugemens; ne me parlez pas de ses lois iniques rendues par un tribunal sans appel devant lequel les francs-juges se trouvent des êtres humains!... Le monde!... et c'est pour lui qu'il faudrait veiller, travailler et souffrir?... mais par bonheur... ses jugemens à force d'être injustes sont devenus sans vigueur, ses peines à force d'appeler l'anathème sont nulles dans leur application, le monde moral n'a plus de bagne... l'honnête homme fait le bien pour sa conscience et le bonheur des autres, le scélérat fait le mal parce que rien ne le retient plus et que la nature est toute libre d'agir... C'est à ces deux positions que j'applique cette admirable maxime de Charron:

«*Je veux qu'on soit honnête homme sans enfer ni paradis!*»
(Charron. — *Sagesse.*)

Oh! que j'ai vu de nobles natures courbées sous le poids de l'infamie des hommes et nourrir dans leur cœur une pensée meurtrière qui quelquefois les menait à la mort

ne voulut plus éviter la mission que Dieu lui destinait... Il abandonna la carrière administrative dans laquelle il pouvait facilement faire, à cette époque surtout une rapide et brillante fortune... Mais le champ de bataille lui plaisait; c'était là qu'il sentait qu'il devait vivre et qu'il désirait mourir : il sollicita *comme une faveur* d'aller au-devant de l'ennemi, qui alors déployait ses vieilles bandes dans les plaines de la Champagne; il l'obtint et partit sur-le-champ pour Meaux, où était le camp français, commandé par le général Langlantier... il fut là, comme toujours, brave et habile, et c'est de cette époque que son nom se rattache à chaque page de notre histoire, de l'histoire glorieuse de cette lutte de la France contre l'Europe entière armée contre elle. Brune était brave ainsi que je viens de le dire; je ne puis donc répéter ici tous les beaux faits d'armes qui ont illustré sa vie! je dirai seulement que *jusqu'au bâton* de maréchal de France, il gagna tous ses grades sur le champ de bataille...

Brune était, comme tous les hommes supérieurs, capable de remplir aussi bien une mission diplomatique que de ranger une armée en bataille... Sa carrière fut alternativement remplie par des missions d'état et par des missions de guerre. C'est

bien long-temps avant l'heure!... Oh! je hais la méchanceté du monde, de ce monde qui s'appelle *élégant* et qui est souvent plus méchant dans sa haine sans motif que les sauvages des forêts du Nouveau-Monde, lorsqu'ils torturent le missionnaire qui leur porte la parole d'un Dieu inconnu...

ainsi qu'il termina sans malheur la fédération du Calvados, et qu'il arrêta dès son origine une terrible et sanglante guerre civile... Je ne rapporte ici ces faits : ce fut à cette époque qu'on lui offrit un ministère (1793); il refusa, par cette raison que j'ai fait remarquer en commençant cette notice sur lui!... il aimait la liberté, belle et libre surtout comme elle était à l'armée, mais non pas comme on l'adorait à Paris, au bruit du tocsin et de la générale, et au refrain des chansons de mort, hurlées par les cannibales qui nous gouvernaient alors.. Après la bataille de *Hondscoote*, le comité de salut public l'envoya à Bordeaux, pour remplir une mission délicate, à la fois civile et militaire : il s'agissait d'installer Tallien et Isabeau, deux monstres qui baignèrent de sang les murs de la ville de Bordeaux! Il les protégea contre la haine du peuple, et prit le commandement de la division. Tant qu'il fut à Bordeaux, la haine toujours injuste des partis ne peut l'accuser d'aucune action que l'humanité eût repoussée... et les Bordelais qui veulent ne pas écouter l'esprit de parti doivent à la vérité de dire comme moi; après son départ, on sait ce que firent les deux proconsuls !!..

Brune avait été rappelé à Paris pour mettre en demi-brigades tous les fameux bataillons de volontaires, l'élite de notre France, le pur sang des héros, qui firent la France ce qu'elle fut si longtemps; tous ces jeunes hommes avaient reçu le double baptême de sang et de feu... quelques-uns

n'avaient pas vingt-un ans, et déjà leur tête blonde était couverte de cicatrices (1)!!... Après thermidor, Brune remplaça Henriot dans le commandement de Paris, ou plutôt il prit le commandement de la dix-septième division militaire, qui était alors celle de Paris ; le 13 vendémiaire, il fut sous les ordres de Barras et de Napoléon, dont le pied se posait, ce jour-là, sur le second échelon de son échelle de gloire, Toulon était le premier ; toujours actif, toujours combattant avec courage cette hydre à mille têtes qu'on appelle guerre civile, Brune fut envoyé dans le Midi pour disperser les bandes d'assassins qui infestaient cette partie de la France.... Hélas! qui lui aurait dit que ces mêmes provinces qu'il préservait d'une anarchie sanglante seraient un jour le théâtre de son meurtre impie!!.. Il revint à Paris, et combattit encore la même faction au camp de Grenelle. Il n'était alors que général de brigade; il demanda à servir sous les ordres du général Bonaparte, et fut envoyé en Italie en 1796, pour y servir dans la division de Masséna, qui mérita dans cette campagne le titre d'*enfant chéri de la victoire*.

C'est ici que je dois placer un fait peu connu, qui m'a été communiqué par un ami de Brune, qui était je crois, son parent, et fut long-temps son

(1) Junot, n'ayant encore que 19 ans, reçut à Longwy une blessure très-grave à la tête... un coup de feu et un coup de sabre au bras gauche.

aide-de-camp (1); la chose m'a été confirmée par M. de Geouffre, mon beau-frère, et le chevalier Suchet, frère du maréchal duc d'Albuféra.

On était en l'an V de la république (1797) ; le général Masséna ayant été appelé à Milan auprès du général en chef, qui était alors le général Bonaparte, pour y assister à une fête nationale (2), le général Brune, alors attaché à la division Masséna, dut en prendre le commandement en l'absence du général Masséna. Le quartier-général était à Padoue ; le général Brune ordonna la célébration de la même fête, il donna chez lui un grand dîner auquel assistèrent les officiers généraux et tous les officiers supérieurs de la division ainsi que les habitans considérables de Padoue ; au dessert on chanta, c'était alors la coutume à l'armée, et lorsqu'il y avait un officier qui faisait des vers il fallait qu'il fît ses preuves de poète en improvisant un couplet bon ou mauvais... Le général Brune était connu pour faire, en ce genre, des choses remarquablement agréables, aussi tous ses officiers le pressèrent-ils de leur chanter un couplet de lui; il s'y refusa long-temps, enfin, cédant aux instances réitérées, il réfléchit un moment. Il faut observer que l'armée d'Italie était alors dans un esprit tout opposé à l'esprit révolutionnaire, quoi qu'en disent

(1) M. Vergnes, aujourd'hui attaché aux affaires étrangères.

(2) C'était une fête pour le premier vendémiaire et les cinq jours complémentaires.

les gens qui parlent de tout sans rien savoir, et qui prétendent que le général Bonaparte était *ami de Robespierre;* c'est lui tout au contraire qui fit faire le 18 fructidor qui détruisit le dernier germe de 93 (1), alors agissant; on proscrivait tout ce qui était révolutionnaire, et ceux de ce parti, pour se sauver de la proscription morale qui les frappait prétendaient qu'ils étaient *d'honnêtes gens persécutés;* et cette prétention, qui eût fait rire si les monstres avaient un côté ridicule, avait été le sujet d'une partie de la conversation pendant le dîner. Le couplet qu'il improvisa faisant même suite à une chanson politique dont le principe lui plaisait; l'air était celui de Calpigi dans *Tarare.*

On se met deux cents contre un homme,
On le terrasse, on vous l'assomme,
Disant : nous n'aimons pas le sang !
Ce sont là les honnêtes gens. (*bis*)
Animés d'une ardeur guerrière (2)
Ils vous traînent dans la rivière,
Et s'en reviennent triomphants !
Ce sont là les honnêtes gens. (*bis*)

Dix-neuf années séparent ces deux époques de 1796 et de 1815; quel rapprochement inouï ! et ces pressentimens qui remplissaient l'ame de Brune au moment de quitter sa femme et sa maison, pour

(1) Sans doute il y eut au 18 fructidor des hommes du parti Clichien.

(2) Faisant allusion aux noyades de Nantes sous Carrier.

ne plus embrasser l'une et revoir le seuil de l'autre !... C'est un étrange mystère de l'homme, une seconde vue annonçant toujours le mal, hélas ! et jamais le bien.

Brune contribua grandement à la belle réputation de la division Masséna, lors de la première campagne d'Italie. A une affaire de cette campagne, seul à la tête des grenadiers de la soixante-quinzième, il avait repoussé les Autrichiens qui attaquaient le village de Saint-Mihel ; à cette affaire il eut ses habits percés de sept balles, sans qu'aucune l'eût blessé dangereusement ; les balles ennemies l'avaient respecté !... il fallait que le héros trouvât la mort devant une balle française!!.. Napoléon, qui se connaissait en hommes, lui donna le commandement de son avant-garde, après la fameuse bataille de Rivoli, dont il fut un des héros... ce fut dans cette campagne d'Italie qu'il fut nommé général de division sur le champ de bataille (1)...

Après Campo Vormio, Brune rentra en France avec sa division, destinée à l'armée que le directoire nommait pompeusement *armée d'Angleterre*, et que commandait le général Leclerc, beau-frère

(1) Je ne sais pas si un général en chef a le droit de nommer un général, mais Napoléon prenait déjà des droits que n'avaient pas les autres... et puis Brune en me racontant *lui-même* le fait et me disant combien cette nomination lui avait été douce, me dit bien positivement : *Je fus nommé sur le champ de bataille.*

de Napoléon : mais comme le directoire connaissait le talent de Brune pour les missions diplomatiques, et qu'il savait qu'ainsi que le Dante et Machiavel, il pouvait se servir également de la plume et de l'épée, on le nomme ambassadeur de la république à Naples... Il était alors question de beaucoup de plans qui se tramaient contre la France, surtout en Italie ; le roi de Naples était l'ame de la coalition des princes d'Italie (1), et il fallait le faire expliquer sur ses nouveaux armemens. Brune ne vit que du désagrément dans cette mission sans aucune gloire ; il le dit à mon frère ; car lorsqu'il reçut sa nomination, Albert, qui avait pour lui, depuis l'Italie, une grande affection, se trouvait près de lui en ce moment...

— Je suis un enfant de la France, et mon sang lui appartient, dit-il à Albert... je me battrai pour défendre son territoire de la cupidité de l'étranger; mais aller pâlir dans la poussière d'un cabinet, en réfléchissant à la composition d'une perfidie plus

(1) L'assassinat du général Duphot avait annoncé ce que voulaient les princes d'Italie !... Ce sanglant prélude avait parlé !... On sait que le général Duphot était le fiancé de mademoiselle Clary, sœur de la reine Julie et maintenant reine de Suède. Elle était alors à Rome, et Duphot fut tué dans le palais même qu'elle habitait. Cette mort fut longtemps un affreux souvenir pour la jeune fiancée. Elle n'eut jamais une affection de cœur heureuse!... elle a du malheur... l'amour la fuit ! c'est-à-dire qu'il la fuyait. Car à présent elle ne peut se plaindre de lui, à moins qu'elle n'ait un mauvais caractère.

ou moins bien tramée, non je ne suis pas l'homme qu'il faut pour cette besogne.

Le lendemain, il demanda et obtint son changement de destination, il fut envoyé en Suisse à la tête de l'armée qui y entrait par le pays de Vaud. Cette campagne fut glorieuse autant que RAPIDE; Brune sauva la Suisse de ses propres excès et de ceux d'une armée qui, se voyant maîtresse du pays, pouvait y vouloir agir en conquérante. La conduite de Brune fut aussi admirable comme administrateur que comme général, et M. de Talleyrand lui-même, assez avare de complimens, ne put refuser à Brune un éloge que la vérité lui arracha; il lui écrivit une lettre dont le style et la forme témoignent en faveur de celui qui la reçut; voici, entre autres phrases, une des plus remarquables:

« Tout ce qui sait apprécier les hommes, trouve » que vous avez atteint la perfection de conduite en » Suisse, et pense que les plus belles destinées vous » sont réservées.... » (1)

Hélas! le rideau brillant qui voilait l'avenir sinistre du maréchal était encore abaissé sur la fin de sa vie! qui aurait pu prévoir ce qui devait la terminer!... alors cette destinée était en effet brillante et belle d'avenir! Il ne quitta la Suisse que pour

(1) Et le même homme était président du conseil cependant lorsque Brune fut assassiné, et il ne demanda même pas vengeance de sa mort!... Il ne poursuivit pas les assassins. Il eut l'impudeur du silence!!...

prendre le commandement de l'Italie, des îles Ioniennes, la Corse, Malte... jamais un général n'eut autant de troupes sous ses ordres et répandues dans autant de pays...

Et cet homme n'a laissé aucune fortune, et sa vie était frugale!!...

Ce fut à cette époque où Masséna le remplaça en Suisse, pour sauver la France de l'invasion russe de ce côté, que Brune fut envoyé en Hollande, où, de même que le fils chéri de la victoire, il fit voir qu'elle pouvait comme toutes les mères être bonne pour deux enfans à la fois; car il sauva la France à Alkmaert en rejetant dans la mer une portion de l'armée anglaise sous les ordres du duc d'York, et faisant l'autre prisonnière. De là il fut, je crois, opérer une première pacification de la Vendée; puis il retourna en Italie encore une fois, et seconda très-bien le premier consul, qui alors traitait avec l'Autriche, après Marengo, et lui minutait le traité de Lunéville... Au moment où le plénipotentiaire français (Joseph Bonaparte) avait besoin d'une raison appuyée sur un positif avantage de notre côté à faire valoir, voilà que le général Brune envoyait un courrier au premier consul, lui apportant une lettre écrite en style spartiate, et annonçant une victoire:

« Citoyen premier consul,

» J'ai l'honneur de vous prévenir que j'ai passé » l'Adige hier 1^er^ janvier, près et au-dessus de Vé- » rone; ce qui me met dans la position de vous

» annoncer incessamment l'occupation de cette » ville.

» Salut et respect.

» BRUNE. »

Et en effet le 3 janvier Vérone était prise, et puis on passait la Brenta; enfin on s'acheminait de manière à donner au premier jour la main à Moreau, qui de son côté, comme on le sait, était alors campé à vingt-cinq lieues de Vienne. Après le traité de Lunéville, Brune se retira dans sa terre de *Saint-Just*, en Champagne; il y fit du bien, s'occupa de littérature, et fut le père de ses paysans. Ensuite il fut envoyé à Constantinople comme ambassadeur; et lorsqu'en 1804 Napoléon distribua vingt-quatre grandes charges, sous le nom de *grands-officiers de l'empire*, seize maréchaux et huit colonels-généraux, Brune reçut un des bâtons brodés d'abeilles; il fut nommé maréchal d'empire le 19 mai 1804.

Ce fut en 1807, après son retour de Constantinople, que Brune, dont l'humeur le portait au milieu des camps, fut envoyé dans le Nord pour y prendre le commandement de l'armée qui devait faire siége de Stralsund et de l'île de Rugen; il les prit tous deux; et comme Rugen achevait les conquêtes de l'armée française pour cette campagne mémorable de 1807, on remarqua que Brune était destiné à mettre un frein à l'ambition de l'Angle-

terre, qui, à Rugen comme à Bergen, attaquait la France avec le bras d'un allié.

Tout à coup et comme l'injuste prix d'une si belle conduite, Brune se vit disgracié... Quelle en fut la raison? on fut long-temps à l'ignorer, et même aujourd'hui on ne sait que mystérieusement encore la raison qui fit faire à l'empereur une injustice aussi peu méritée; un hasard particulier me l'a fait connaître.

Pendant le siége de Stralsund, Gustave demanda et obtint une suspension d'armes; le maréchal Brune l'accorda avec d'autant plus de facilité que sa position était beaucoup plus avantageuse que celle des Suédois; mais ce qui fut tout à la fois plus grave et plus léger que cet abandon chevaleresque, ce fut de consentir à une entrevue avec le roi de Suède. Si le roi de Suède de 1807 eut été celui de 1769, Brune n'aurait pas eu de regret de sa confiance, mais on sait que le fils de Gustave n'avait *de son père que le nom*, et malheureusement, avec le trône de la Suède, il n'avait conservé que le droit de faire des sottises, et surtout d'en dire; Brune en fit la triste expérience.

L'entrevue que Brune avait *accordée* au roi de Suède était dans son intérêt à lui, Gustave, car ceux de la France étaient mille fois assurés; Brune ne faisait donc qu'une action peut-être imprudente pour lui-même, mais nullement capable de nuire en rien à la France. Brune, comme il me dit ensuite, n'avait d'autre intention que de faire voir

au roi de Suède qu'il se perdait ; car il fallait les yeux fous de ce roi insensé pour ne pas voir qu'il demeurait SEUL EN EUROPE à résister à Napoléon : ce pouvait être courageux, mais le courage sans motif n'a rien de beau ni de respectable. C'est une bravade.

Brune, lorsqu'il le vit, lui demanda sa parole de ne pas donner de publicité à la démarche qu'il se permettait à l'insu de l'empereur!... Gustave parut touché de la confiance du maréchal; il avança sa main, serra la sienne avec émotion, et lui jura que personne au monde ne connaîtrait par lui les détails de cette entrevue. Brune devait compter sur la parole d'un homme qui lui semblait loyal et qui *professait surtout* une profonde admiration pour les beaux caractères de notre armée...

L'empereur apprit cependant cette démarche de Brune, et en fut très mécontent ; il fut irrité qu'un des premiers chefs de son armée *eût des rapports assez intimes avec un des ses ennemis pour le voir et lui donner des règles de conduite, au préjudice de celui qui était son légitime souverain, etc....*

Telles étaient *d'abord* les expressions dont se servit Napoléon lorsqu'il parlait de cette entrevue de Brune avec Gustave ; mais son mécontentement devint de la colère lorsque, par une indiscrétion d'une mauvaise foi révoltante, le roi de Suède rendit publique cette entrevue avec le maréchal, la dénatura, et fit ainsi l'action d'un homme sans foi et d'un roi félon, sans parole ; car l'une et l'autre

étaient engagées pour garantir son silence !... et de plus, il MENTIT !...

Le ressentiment de l'empereur fut violent; il attribua, dans sa colère, la conduite de Brune à un motif peu honorable, et il eut tort, je puis non-seulement l'assurer, mais je l'affirme sur ce que j'ai de plus cher en ce monde... J'AI LES PREUVES DE CE QUE BRUNE ÉTAIT; je puis donc en parler avec toute assurance... Quoi qu'il en fût, Brune, injustement soupçonné, fut de son côté violemment irrité, et refusa de répondre autrement que par ces mots si simples et si concis, à ce que l'empereur lui fit dire de cette conversation du roi de Suède :

« *Il en a menti!* »

Brune avait naturellement de la douceur dans l'esprit et dans les formes; mais son caractère était d'acier trois fois trempé. Nous lui parlâmes *de sa disgrace*, car c'était ainsi qu'on appelait dans le monde sa retraite de l'armée... Il sourit avec un grand calme; et une ravissante douceur était dans ce sourire, comme pour réveler qu'à côté de cette disgrace était un bonheur que le sage savait apprécier; dès lors ce n'était plus une disgrace.

Elle fut longue cependant; pendant longtemps le nom du vainqueur de Bergen fut oublié !... et pourtant Napoléon connaissait le mérite de Brune... à cette époque, il était le seul maréchal qui fût

conseiller d'état (1). On attribua aussi sa disgrace à l'omission du nom de l'empereur dans le traité qui mit la France en possession de l'île de Rugen. Quoi qu'il en soit du motif de cette disgrace, elle eut lieu, et Brune fut dans l'oubli apparent de Napoléon pendant sept années. A l'époque des cent-jours, lors du retour de l'île d'Elbe, l'empereur eut la pensée immédiate de donner un commandement important au maréchal Brune... on a vu comment celui-ci reçut sa nomination au commandement en chef de l'armée du Var et de la huitième division militaire; les pressentimens du maréchal furent ici d'une telle nature, qu'il est vraiment impossible d'y méconnaître le cri d'une ame qui sait qu'elle est menacée et en détresse!!... il partit le courage tout-à-fait attaqué et tout différent de lui-même.

Arrivé à Marseille, il vit que l'esprit de la ville était tourné à l'insurrection pour amener la contre-révolution royaliste; c'était avec peine que le peuple était contenu par les autorités. Le maréchal nomma le général comte Verdier pour commander la ville de Marseille, et quant à lui, il alla s'établir au Luc où son quartier-général se rendit également.

Il est nécessaire de jeter les yeux sur l'état de la Provence à cette époque... Elle était d'abord,

(1) Le duc de Raguse, qui l'était aussi, ne fut nommé maréchal qu'en 1809, et effectivement, à l'époque dont je parle, il n'y avait que Brune qui fût conseiller d'état.

comme toujours, agitée et disposée à soulever quelques tempêtes; des bandes armées et organisées parcouraient le pays, dévastaient les campagnes; la plupart avaient pris les armes pour marcher contre l'empereur à *Sisteron*; d'autres les avaient prises pour aller se battre avec le duc d'Angoulême, qui était reparti, comme on sait, et s'était embarqué à Cette; on appelait ces dernières bandes les VERDETS, à cause de la couleur de leur habit, couleur qui est celle de la maison d'Artois. Ces Verdets commettaient les plus grandes horreurs; le maréchal avait été sévère pour eux, mais la douceur de son caractère l'empêcha toujours d'agir avec une sévérité sanglante. Il faut d'ailleurs observer que, même après le retour de l'empereur à Paris, après le roman, jamais la Provence ne fut soumise; la force la contraignit, mais un seul moment; la suite le fit bien voir!...

Alarmé par les rapports qui lui étaient parvenus avant d'arriver à Marseille, le maréchal voulut montrer aux Marseillais combien ils devaient s'attendre à des mesures sévères; il fit son entrée dans Marseille à la tête de six mille hommes de troupes, tambour battant, mèche allumée... il ordonna une grande revue de la garde nationale pour juger de son esprit; il le trouva tout-à-fait contre l'empereur, et tellement monté qu'une seule étincelle eût suffi pour amener une collision entre la troupe et la garde nationale; car la troupe de ligne était exaspérée pour le moins autant que la

garde nationale, qui cependant était bien montée!... Le capitaine Michel Bernard, au moment de défiler avec sa légion, commanda par le flanc droit à la compagnie, et la ramena dans la ville!... Cet acte d'insubordination ne fut pas relevé parce qu'on n'avait pas la force pour soi. Le maréchal, comme je l'ai dit plus haut, établit son quartier-général au Lue.

Les choses demeurèrent ainsi dans une agitation morne qui faisait pressentir un orage... C'est alors que la nouvelle de la bataille de Waterloo arriva à Marseille aux autorités; Brune n'y était plus, c'était le général comte Verdier qui commandait la ville; c'est un brave homme, mais qui se trompa dans les mesures qu'il crut devoir prendre: il fit une proclamation et mit la nouvelle de la perte de la perte de la bataille à L'ORDRE DU JOUR; il crut imposer par cette apparente confiance, et il se trompa; les royalistes connaissaient leur force, elle était grande à cette époque... aussi l'effet produit par la mesure du comte Verdier, fut terrible. La nouvelle ne fut pas plus tôt répandue, et elle le fut rapidement, que l'insurrection fut générale, et sur tous les points on courut aux armes; ce fut en vain que quelques troupes essayèrent de résister, elles furent désarmées; le désordre en vint même au point que le général Verdier réunit le peu de troupes qu'il avait sous ses ordres, et effectua sa retraite sur Toulon!... Il est probable qu'il ne pouvait faire autrement.

. A peine le dernier soldat passait-il la porte qui conduit à Toulon, que la plus sanglante anarchie se répandit dans Marseille... la nouvelle garde nationale n'osait pas se montrer; l'ancienne n'existait plus... tout ce qui avait rempli un poste même le plus minime, fut obligé de fuir la rage de la populace en délire... Cette rage était si aveugle qu'elle ne cherchait que des victimes pour faire couler le sang; mais comme si un instinct brutal portait cependant ces malheureux à épargner le sang français, ils tournèrent toute leur furie sur une foule d'Egyptiens retirés en France, naturalisés parmi nous, et dont les enfans avaient leur mère et leur aïeule dans ces mêmes femmes de Marseille qui hurlaient la mort autour de chaque maison habitée par quelqu'un de ces malheureux!... Tous furent inhumainement massacrés dans leurs maisons, traînés dans les rues!... noyés dans le port!... partout dans la ville on rencontrait des groupes au milieu desquels s'élevait un trophée sanglant; c'était hideux!... Enfin le parti comprit que sa cause se déshonorait avec une telle conduite... de quel droit viendrait-il reprocher les excès de la révolution, après de telles horreurs!... Les honnêtes gens du parti royaliste se mirent enfin entre la révolte qui pouvait finir par les atteindre, et les victimes qu'elle voulait encore frapper... et le calme se rétablit; mais seulement dans Marseille, et encore la tempête y grondait-elle sourdement.

Il est une justice que la conscience doit toujours

observer; il faut donc dire qu'il y avait dans ces cruautés des raisons de représailles... Les fédérés avaient commis à leur tour d'horribles excès; tous les volontaires royaux qui avaient servi sous le duc d'Angoulême avaient été emprisonnés, désarmés, et plusieurs tellement maltraités de voies de fait que l'un d'eux, nommé Batirte, fut laissé pour mort sur la place, et que ses blessures furent regardées en effet comme mortelles pendant long-temps. Parmi ces hommes qui parcouraient le pays, une torche et un poignard à la main, il y en avaient qui changeaient d'écharpe et de cocarde!... et bien des mêmes hommes avaient assisté aux massacres de la Glacière, et aux terribles scènes d'Orange! Le général Cassan avait permis l'organisation *des fédérés militaires*, mais non pas les fédérés sans chef et sans drapeau; l'autorité impériale ne reconnut pas davantage les *fédérés-bourreaux* que les royalistes ne reconnurent les assassins de Brune et de Ramel... j'ai de la justice moi, je voudrais en trouver une égale.....

Le général Cassan était un homme de caractère, il le prouva dans cette circonstance : les massacres royalistes, réprimés à Marseille, paraissaient vouloir se renouveler à Avignon. M. Puy, maire de cette ville, était ce qu'on pouvait lui donner de mieux; c'était un homme plein d'ame et de cœur, aimant la France avant tout, et rappelant un de nos plus heureux caractères parlementaires et administratifs; mais malgré son courage et sa ver-

tueuse résolution qui le portaient quelquefois à se mettre entre l'assassin et la victime, il ne pouvait la sauver. C'est ainsi que dans les cent-jours mourut le malheureux *Fariana*, massacré sur le seuil même de la porte de sa maison...

Le général Cassan, voyant qu'il ne pouvait non-seulement rien faire pour le bien, mais que les autorités supérieures ne lui donnaient aucun moyen de se maintenir dans Avignon, se résolut à en sortir le 5 juillet au point du jour : Il rencontra à l'embranchement du chemin de Carpentras les troupes royalistes commandées par le major Lambot. Les avant-postes s'étant rencontrés, le général Cassan se porta lui-même en avant et demanda que le chef des troupes royales lui envoyât un officier pour s'entendre avec lui, afin d'éviter l'effusion du sang... Le major Lambot se porta lui-même également en avant, et prit avec le général Cassan toutes les mesures convenables pour arrêter le mal et en empêcher de nouveau. Ce qui était à craindre surtout, c'était le moment même où ils se trouvaient; les soldats impériaux, à la vue de la cocarde blanche, rugirent de fureur et voulaient se jeter sur les soldats du major Lambot, qui du reste étaient peu nombreux et formaient seulement un assez fort piquet de cavalerie... Plusieurs hommes de la troupe royaliste s'étaient aussi détachés, et s'étaient portés en avant sur les côtés du chemin... les deux chefs se mirent en devoir de les faire respectivement rentrer dans leurs rangs, et ils séparèrent dans les

meilleurs termes, pour aller chacun de leur côté calmer l'incendie qui ravageait le Midi dans toutes ses parties...

A peine la troupe du général Cassan fut-elle passée, que les troupes royales débouchèrent par la route de Carpentras et continuèrent leur marche sur Avignon ; c'était le 15 juillet à midi... Ce fut dans cette journée que des malheureux traînards de la troupe du général Cassan furent trouvés sur la route, et plusieurs massacrés avec la dernière barbarie... d'autres jetés dans d'affreux cachots... Il est à remarquer que les soldats royalistes méconnaissaient l'autorité de leurs officiers dans de semblables questions : « Nous ne sommes pas à la guerre, disaient-ils !... » Ce fut cependant à l'infatigable activité du major Lambot, qu'on dut de ne pas voir les plus sanglans malheurs donner leur représentation pour la troisième fois dans Avignon. Le major, qui venait de quitter le neuvième avec les regrets les plus touchans de tous les officiers de ce corps, déploya, comme commandant de la ville d'Avignon, la plus grande fermeté... Aidé de M. Puy, maire de la ville, le major Lambot avait pris le commandement également du département de Vaucluse, où tout était assez tranquille ; le feu n'avait pas encore secoué la cendre qui le couvrait ! le cratère du volcan n'était pas encore ouvert !.....

Mais la ville d'Avignon était dans un paroxisme fiévreux de la plus grande violence, et tous les

efforts du major Lambot furent inutiles ; enfin, voyant que les royalistes, dont il partageait les opinions sans imiter leur fureur, ne voulaient pas comprendre que les plus affreux malheurs pouvaient les frapper, comme ils frappaient les Bonapartistes, il se résolut à une mesure d'une grande vigueur pour arrêter le mal : puisque les autorités premières de Toulon et de Marseille gardaient le silence et ne voulaient lui donner aucun ordre, il mit de lui-même la ville d'Avignon en état de siége ; il établit un conseil de guerre et fit mettre à l'ordre du jour : *que tout homme pris les armes à la main dans la Ville d'Avignon ou dans sa banlieue, commettant des vexations sur des femmes, des vieillards, des enfans, ou bien encore tentant de s'introduire par force ou par ruse dans une maison, que tous ces individus, quels que fussent leur nom et leur rang, seraient arrêtés, traduits et jugés par une commission militaire permanente ;* ayant attention de mettre dans le même ordre du jour, que la loi n'a et ne peut avoir d'effet rétroactif... Cette mesure avait déjà imposé aux factieux, lorsque des ordres venus de Marseille *défendirent au major Lambot* de mettre la ville d'Avignon en état de siége... Le roi est dans Paris maintenant, dit le commandant supérieur de Marseille (M. le duc de Rivière), pourquoi donc *puisque Paris est tranquille* voulez-vous alarmer avec vos villes en état de siége ! !...

Cette défense peut servir à l'histoire ridicule du temps... c'est une caricature effrayante !... PUISQUE

LE ROI EST A PARIS !.. c'est comme ce roi de Siam qui, lorsqu'il avait dîné, voulait que tout le monde eût dîné dans son empire ! !...

A cette défense d'une mesure de rigueur sur des hommes qui commettaient des horreurs, on ajouta le rappel de toutes les troupes que le major avait sous ses ordres... Il demeura dans Avignon *sans un seul homme de troupes de ligne*... UN SEUL !...

A partir de ce jour, le major Lambot vit son autorité s'affaiblir; on ne lui obéissait plus que par le caprice de la volonté... Il est ferme et résolu, mais que faire dans une pareille position?... la force morale qui soutenait son autorité perdit sa force à chaque refus d'obéissance; enfin son autorité en vint à être méconnue, on emprisonnait les fédérés avec une brutalité féroce !... Un jour un coup de fusil fut tiré sur un de ces malheureux, tandis qu'il passait sur la place; le coup le traversa et fut blesser à mort une pauvre femme qui marchait paisiblement derrière le fédéré sans même le connaître... L'assassin fut aussitôt conduit en prison... A peine le peuple l'eut-il vu conduire par quelques gendarmes, qui *seuls* faisaient la force militaire dont le major Lambot pût disposer, qu'il se porta en foule à la prison, demanda, *exigea* le prisonnier, et le délivra PAR LA FORCE. Tel était l'état d'anarchie du pays lorsque le maréchal Brune conduit par sa triste destinée, vint à y passer.

La sanglante tragédie ne pouvait manquer sa représentation : déjà à Aix le maréchal avait échappé

par un de ces hasards qui sont inexplicables ! Lorsque Brune voulut revenir chez lui, il voulait revenir par mer, pour éviter, comme je l'ai dit, les bandes de Verdets qui massacraient les officiers de la même armée et beaucoup de soldats... Mais les nouvelles autorités royales rétablies à Marseille s'y opposèrent *formellement ;* le maréchal avait souri avec une mélancolie amère en recevant cette réponse... Il voyait se confirmer chaque jour ses pressentimens sinistres, qui présidèrent à ses adieux le jour de son départ !... Ainsi une agonie morale lui fut imposée avec barbarie... A Aix, il faillit périr, et ne fut sauvé que par la vitesse des chevaux... Ainsi donc à Aix il avait été prévenu par la fureur populaire... et déjà le malheureux voyait son sort.

« Il a porté la tête de la princesse de Lamballe, criait-on de toutes parts... c'est un jacobin ! ! c'est un septembriseur ! »

J'ai déjà répondu à ces mensonges ! je ne pourrais que répéter ce que j'ai dit... Brune était un républicain de 89, conséquemment, il se trouvait aristocrate en 1793!... Quant à l'horrible fait qu'on ose avancer sans preuves *matérielles écrites*, il est démenti par l'alibi constaté du maréchal, qui arriva à Paris le 5 septembre 1792.....

Le maréchal avait pour escorte un détachement du quatorzième de chasseurs à cheval ; ces hommes étaient détestés dans toute la Provence ; on les appelait les *vitriers*, parce que partout où ils entraient, ils commençaient par casser toutes les

vitres de la maison; aussitôt que le peuple d'Aix vit arriver la voiture du maréchal, entourée de ces hommes, on lui lança des pierres, et une foule immense se rassembla autour de lui; toutefois les chevaux se trouvant mis avant que l'émeute eût pris un caractère plus sérieux, le maréchal put partir sans opposition. A Aix on lui conseilla de prendre la route de la Montagne et de Grenoble par Gap, il ne courait aucun péril par ce chemin! on le lui dit; il sourit encore avec cette même tristesse et ne voulut pas changer sa route !... Sa destinée s'accomplissait, l'infortuné ! ! !... Il pouvait encore prendre la route qui conduit directement à Orange;... mais il suivit celle qu'il avait toujours désignée et le 2 d'août, à neuf heures du matin, il entra dans les murs d'Avignon.

CHAPITRE XIV.

Entrée du maréchal Brune dans Avignon. — LE DEUX AOUT! — L'auberge du Palais-Royal. — L'armée de la Loire. — La tête de madame de Lamballe. — Le déjeûner. — Le préfet. — L'insurrection. — M. de Saint-Chamans. — M. Puy. — M. de Balzac. — Le major Lambot. — La place de l'Oule. — M. Soulié. — M. Verger. — Le fils du procureur du roi. — Le passe-port. — M. de Rivière. — Le permis et le commandant de place. — Premier départ du maréchal. — Retour à l'auberge. — La porte. — Le bras cassé. — La rage populaire. — La générale. — M. de Montagnat. — Il est le sauveur de l'empereur!... — Qu'il soit béni! — Révolte contre lui. — Il est chassé. — Guindon, dit *Roquefort*. — Encore le chef de bataillon Hugues. — Belle conduite du major Lambot. — Il est aujourd'hui le général Lambot. — La place de l'Oule envahie par le peuple. — Les autorités en grand costume. — Le major Lambot harangue le peuple. — Belle allocution faite par lui. — Il lutte avec le portefaix Guindon. — Il est terrassé par lui. — M. de Saint-Chamans est blessé à la main d'un coup de hache. — Belles paroles du maréchal Brune. — Les assassins! — La gendarmerie. — On entre dans l'hôtel par les toits. — Le maréchal est massacré par Guindon et Fargès taffetatier. — Le cadavre tiré de sa bière. — Il est jeté dans le Rhône. — *Cimetière du maréchal Brune*. — Les funérailles de Pompée.

Ce fut donc le 2 août de l'année 1815 que le maréchal Brune entra dans Avignon, pour ne plus

repasser ses portes que dans un cercueil! il était alors neuf heures du matin; on le conduisit à l'auberge connue sous le nom du *Palais-Royal*, et qui était en même temps l'hôtel de la Poste; le maître de l'hôtel était un brave homme qui s'appelle M. B.....; il conseilla au maréchal de repartir au plus tôt attendu que l'esprit de la ville était fort mauvais et que depuis quelques jours on parlait hautement contre lui... le bruit courait qu'il allait prendre le commandement de l'armée de la Loire, et qu'il reviendrait *châtier le Midi*. Ces bruits avaient été motivés par tout ce qui s'était passé à Toulon : dans les derniers momens de l'autorité du maréchal, elle avait été méconnue par les troupes, dont l'exaltation était au plus haut degré; ces troupes étaient royalistes, des excès de tous les genres furent bientôt redoutés par les gens paisibles; le maréchal, malgré son extrême bonté et sa douceur, ne fut pas écouté de ses soldats, les chefs de corps seuls demeurèrent fidèles au devoir; le colonel Buchet, colonel du quatorzième léger, le colonel Broussier, colonel du neuvième, montrèrent une belle énergie, conduite assez rare à cette époque où les hommes généreux et loyaux craignaient de se montrer: leur fermeté domina les scènes d'anarchie, qui déjà faisaient craindre le retour des jours de terreur... Le maréchal avait été insulté, et l'opinion populaire était qu'il devait revenir pour se venger... tandis qu'on lui prêtait des sentimens qui étaient bien loin d'être les siens,

Brune, qui n'avait offensé ni persécuté personne dans son gouvernement, entrait plein de confiance dans la ville d'Avignon, malgré les avis qu'on lui avait fait parvenir: il y connaissait même une cause de sécurité; le major Lambot, qui commandait le département de Vaucluse, avait été presque sauvé par le maréchal environ six semaines avant, lorsque les cent-jours étaient dans toute leur force, mais le maréchal ne crut même pas avoir besoin de le faire prévenir de son passage.

En arrivant, il se fit servir à déjeuner, et commanda de suite les chevaux; mais quelque célérité qu'on mit à atteler, la nouvelle de son arrivée fut encore plus prompte à se répandre; aux bruits de son commandement de l'armée de la Loire se joignirent des calomnies ridicules autant qu'elles étaient atroces!.... les ouvriers du port qui se tiennent, comme on sait, en assez grand nombre sur la place du pont de l'Oule, s'étaient assemblés en un groupe autour des voitures du maréchal aussitôt qu'ils avaient appris qu'elles lui appartenaient... d'abord cet attroupement fut peu nombreux, bientôt il s'augmenta avec une rapidité effrayante... des cris, des menaces, des paroles de mort se firent entendre... quelques hommes du peuple dételèrent eux-mêmes les chevaux, et le départ du maréchal devint impossible....

C'est ici qu'il faut parler d'un fait incompréhensible: comment se peut-il faire qu'une émeute prenne un caractère aussi terrible sous les yeux de

la première autorité du département, du préfet!... M. de Saint-Chamans, préfet de Vaucluse, était arrivé *le matin même, et logeait* à l'hôtel du Palais-Royal comme le maréchal!... et cette scène de tumulte et de désordre se passait sous ses yeux, sans qu'il s'en occupât!... ce fut le maréchal qui fut obligé de lui faire demander sa protection!... C'est un grand compte à rendre que celui de cette terrible journée pour ceux qui ont laissé neutraliser l'autorité dans leurs mains!... mais le préfet surtout, qui, étant logé dans cette même maison, avait vu commencer l'émeute et pouvait la prévenir, ou bien faire partir le maréchal lorsqu'il en était encore temps!... toutefois le maréchal partit enfin... et sa voiture et celle de ses deux aides-de-camp, MM. de Bourgoing et de ****** sortirent de l'hôtel du Palais-Royal et prirent par la porte de l'Oule, la route de Paris, en se dirigeant par le chemin qui se trouve resserré entre le Rhône et les remparts... Mais au moment où les voitures quittèrent le Palais-Royal, les furieux coururent après le maréchal, et pour le joindre plus sûrement ils prirent par des rues détournées, se trouvèrent en grand nombre et tout armés sur le passage de Brune et lui fermèrent la route; alors des pierres furent lancées contre la voiture du maréchal et l'attaque commença.

A mort! à mort!... s'écriait-on de toutes parts autour de lui... qu'il ne rentre pas dans Avignon... qu'il meure!... ici même! au Rhône! au Rhône!!...

C'est ici que commence une nouvelle série de faits qu'on ne pourrait pas croire, si la plus terrible authenticité ne venait leur donner une solennité sinistre !...

Le maréchal avait été grièvement insulté déjà par un jeune homme, dont le nom aurait dû suffire pour l'arrêter, c'était M. S..... que Dieu le lui pardonne ! c'est lui qui *le premier* ameuta le peuple, en lui parlant et en insultant le maréchal... Arrivé à la porte de Paris, ce fut un autre jeune homme également bien élevé et qui n'aurait pas dû se trouver avec les hommes dont il suivait la bannière... c'était M. Verger, *fils du procureur du roi*... il commandait le poste de la garde nationale, cette garde qui ordinairement est elle-même une défense... Ici elle servit, *par son chef* du moins, à causer la mort du maréchal, en retenant son passe-port sous un prétexte frivole.

C'était en effet ce qui était arrivé après que le maréchal eut passé la porte de l'Oule. M. Verger (il a prétendu depuis que c'était pour apaiser le peuple !) demanda au maréchal à visiter ses passeports !... Paraître douter de l'identité d'un homme qu'on sait si bien ÊTRE LUI, qu'on veut le tuer parce qu'il est cet homme !... C'est d'un ridicule horrible qui fait mal !... il y a d'affreux mystères dans toute cette terrible histoire de Brune !!

Le maréchal présenta alors un permis de M. de Rivière qui commandait à Marseille et dans

tout le Midi; ce permis était écrit sur un petit morceau de papier qui ne parut pas réunir apparemment toutes les conditions requises pour un passe-port, et il fallut que LE MARÉCHAL BRUNE envoyât son passe-port au visa d'un commandant de place, comme ne l'aurait peut-être pas fait, en voyageant dans l'intérieur de la France, le plus jeune sous-lieutenant de l'armée !...

La vérification de ce passe-port, comme on peut le croire, n'était qu'un prétexte pour donner le temps à l'émeute de prendre un tel caractère qu'il fût ensuite impossible de la dissiper; ce fut ce qui arriva...

M. Puy, qui était alors maire d'Avignon, était un homme de tête, de cœur et de résolution : averti du nouveau danger du maréchal, il se rendit précipitamment auprès de lui, avec le préfet, M. de Saint-Chamans, et le sous-préfet M. de Balzac... Ils voulaient faire partir le maréchal... mais ils durent se convaincre aussitôt que la chose était impossible... Il n'y eut d'autre parti à prendre, que de faire revenir le maréchal dans la ville... Ce retour fut affreux sans doute, pour la victime ainsi environnée de ses bourreaux, qui entouraient la voiture en vociférant d'horribles injures, lui hurlant sa chanson de mort... Cette marche devait ressembler à celle des sauvages de l'Afrique menant au supplice un de leurs ennemis pour le manger ensuite !...

A peine arrivé à l'hôtel du Palais-Royal, Brune

descendit à la porte, et protégé par les autorités, il se précipita dans la maison ; la voiture des deux aides-de-camp entra rapidement après lui, et la porte fut aussitôt refermée ; on la barricada fortement, malgré les tentatives désespérées des furieux, qui étaient excités par une telle rage que l'un d'eux mit son bras entre les deux battans de la grande porte pour empêcher qu'on la fermât... Il le tenait ainsi malgré les meurtrissures, les déchirures même qu'il recevait à chaque tentative nouvelle qu'il faisait pour maintenir ce levier d'une étrange sorte... enfin il ne le retira que sur la menace qu'on lui fit de le lui casser en fermant la porte, sans être arrêté par cet empêchement. Quelle rage !... quelle haine !...

En cet instant la ville d'Avignon offrait un étrange coup d'œil au voyageur qui l'aurait traversée !... on battait la générale, et la terreur était répandue dans tous les quartiers ; on craignait le pillage... il y avait encore beaucoup de fédérés !... seraient-ils les plus forts? voilà ce que se demandait l'autorité, et la réponse ne donnait qu'une inquiétude de plus.

Ce fut alors qu'un détachement de la garde nationale arriva sur le lieu de la scène : mais que pouvait la garde nationale dans un pays comme le Midi, où les têtes sont volcaniques, mais où les cœurs et les ames ont de ce feu sacré qui fait que les liens de famille sont encore respectés !... que pouvait la garde nationale alors, dans une ville

comme Avignon, où tout le monde est parent ou ami, ou bien ennemi à se donner un coup de couteau; une troupe de garde nationale ne pouvait qu'être nuisible même dans une pareille scène, et ce fut ce qui arriva.

Le major Lambot, qui commandait le département, se trouvait singulièrement placé à Avignon, où, comme je l'ai déjà dit, il n'avait pas *un seul homme* de troupe de ligne!.... Comment les autorités de Marseille et de Toulon, qui étaient les supérieures, n'ont-elles pas prévu qu'une émeute pouvait éclater à chaque heure du jour dans une ville comme Avignon? Quoi qu'il en soit enfin il n'avait *pas un soldat* dans la ville : il envoya donc ce détachement, monta à cheval dès qu'il sut que le maréchal n'avait pu partir, pour faciliter autant qu'il était en son pouvoir le second départ du maréchal : je l'ai dit plus haut, il lui devait presque la vie, et cette obligation était même toute récente; mais tout se compliqua.

Le détachement de la garde nationale était commandé par M. de Montagnat, habitant d'Avignon: M. de Montagnat avait eu la plus noble conduite l'année précédente, lors du passage de l'empereur à Avignon; ce fut lui qui le sauva... Le peuple n'avait vu cette action qu'avec un grand mécontentement, et le témoignait continuellement à M. de Montagnat; mais ce même jour, lorsqu'il le vit commander la garde nationale qui marchait sur eux, quoique avec mollesse, la fureur des séditieux de-

vint terrible et se tourna vers M. de Montagnat.

« S'il n'avait pas sauvé Bonaparte, s'écriaient-ils, nous n'aurions pas eu les cent-jours!... il veut à présent encore sauver un de ces maréchaux qui ont trahi le roi... non, cela ne sera pas ! Celui-ci veut aller chercher son armée de la Loire, pour revenir nous massacrer... nous l'en empêcherons bien !... »

Les plus acharnés dans cet horrible drame étaient un nommé Fargès, taffetatier de son état, et Guindon *dit Roquefort*, portefaix de la ville... Qu'est-ce que ces hommes avaient à faire dans les opinions de Brune?... Voilà où se trouve le mystère terrible de cette catastrophe unique dans l'histoire (1)... Je sais bien qu'on a dit que la crainte de voir Brune se mettre à la tête de l'armée de la Loire avait exaspéré les têtes avignonnaises... mais cette crainte n'aurait pas été le seul mobile de l'assassinat d'un homme tel que le maréchal Brune... on ne serait pas revenu à la charge comme on y est revenu... et puis cette absurde version de l'armée de la Loire pouvait être adoptée par le peuple, mais M. Verger, M. Soulié ne pouvaient le croire. Enfin il faut poursuivre le récit de cette cruelle tragédie !

J'ai dit que M. de Montagnat se vit accablé par la populace, qui lui criait des malédictions pour

(1) Le meurtre du maréchal d'Ancre ne ressemble pas à celui de Brune... Concini était un misérable, ne connaissant pas le feu d'une batterie, et puis il était l'objet de l'exécration de toute une nation.

avoir fait sauver l'empereur (1) en 1814... Le maire et le sous-préfet, M. de Balzac, lui conseillèrent de se retirer pour ne pas exciter davantage la fureur du peuple : il se retira en effet, et fut remplacé par le chef de bataillon Hugues, officier de la ligne... Il prit devant la porte de l'hôtel la place de M. de Montagnat, mais bientôt il fut renversé, foulé aux pieds et mis dans l'état le plus fâcheux, au point d'être emporté sans connaissance dans le café de la Comédie, où il reprit ses forces, après avoir reçu les secours du maître du café (2).

Pendant que le temps en s'écoulant amenait au lieu du calme la crainte de nouvelles horreurs, les autorités se consultaient pour savoir le moyen le plus certain de sauver le maréchal. Le major Lambot, commandant supérieur du département, logeait à l'extrémité de la ville ; le commandant de la place lui fit dire ce qu'il se passait, et le major, montant aussitôt à cheval, suivi de M. Ribiés, qui faisait près de lui les fonctions d'aide camp de se rendit sur-le-champ sur la place de la porte de

(1) Je n'ai eu ces détails, vraiment intéressans, que depuis hier ; je n'avais donc pu les placer dans ma première livraison : or, je les mets ici par le principe très-bon, que dans des mémoires on a le droit de toujours revenir sur ses pas.

(2) J'ai dans les mains une pièce officielle dans laquelle le maître de ce café reconnaît et certifie que le chef de bataillon Hugues était sans connaissance lorsqu'il fut apporté dans sa maison.

l'Oule; en y arrivant il la vit entièrement couverte de monde ; les toits des maisons voisines, les fenêtres de ces maisons, étaient garnies d'hommes avec des fusils, et braquant ces fusils sur l'hôtel de la Poste pour tuer Brune s'il tentait de se sauver par une des fenêtres du derrière de la maison ; le major Lambot aperçut aussitôt M. de Saint-Chamans, en grand costume, devant la porte de l'hôtel, entouré du maire, du sous-préfet et de plusieurs notables de la ville et du commandant de la place. J'ai déjà dit que M. de Saint-Chamans, arrivé le matin même, ne connaissant personne dans la ville d'Avignon, pouvait difficilement faire appel à l'honneur et à la noble générosité des habitans... Le maire, le sous-préfet, les notables, le conseil de préfecture, tout ce qui était sous ses ordres était allé lui rendre ses devoirs, et se trouva là précisément pour travailler avec lui à détruire l'émeute dans son principe... mais le travail fut impuissant : en effet, pour qui connaît Avignon et surtout la position de l'hôtel du Palais-Royal, on sait que la place de l'Oule, est au centre du pont et des routes, et que c'est en même temps le lieu du rendez-vous de tous les voyageurs et du mouvement de toute la population de la ville. Le major Lambot fut effrayé, pour le maréchal et pour la ville, de cette émeute vraiment effrayante... les prisons étaient remplies de prisonniers ; il y en avait de coupables, mais bien plus d'innocens encore! si le peuple, une fois démuselé par un premier crime, voulait porter plus loin sa vengeance

et ses représailles!... Le major Lambot frémit à cette pensée... elle lui redonna le courage qu'il devait avoir dans ce moment terrible : il poussa son cheval au milieu de cette foule, dont les hurlemens étaient effrayans.

« Eh bien, leur cria-t-il, que voulez-vous faire? un crime... vous ne le commettrez pas sous mes yeux!... pour arriver au cœur du maréchal, voilà par où vous passerez... »

Et il découvrit sa poitrine...

Cette allocution, faite avec vivacité et onction, produisit d'abord une impression assez forte; mais bientôt le tumulte couvrit la voix des autorités; alors le major mit pied à terre, et fut joindre le préfet, le maire et le sous-préfet qui se tenaient toujours à la porte de l'hôtel pour en défendre l'entrée contre les brigands sanguinaires qui avaient soif du sang d'un innocent. J'ai déjà dit qu'il n'y avait pas un *seul homme* de troupe de ligne; la seule troupe disponible était de la garde *nationale mobile;* il y en avait même très-peu d'habillés : enfin on put réunir cent cinquante hommes qui vinrent sous les ordres du chef de bataillon Hugues. Le major Lambot lui fit disposer ses hommes de manière à prendre en travers l'entrée de l'hôtel, dont le front se trouvait suffisamment protégé par la seule présence des autorités; du reste le *peuple armé* qui se trouvait là était bien équipé, bien armé et au nombre de quinze cents hommes, ayant presque tous servi. Cette foule occupait non-seulement

la place et la porte de l'Oule, mais tous les remparts et les parapets, ainsi que les toits des maisons voisines!... Le major Lambot vit avec terreur la disposition des esprits de cette foule... remarquant que toutes les dispositions avaient été prises au-dehors, il entra dans la maison qu'on parcourait librement, et dans laquelle le maréchal était gardé par un détachement de garde nationale comme sûreté pour lui-même; le major entra dans l'appartement du maréchal, qu'il trouva, non pas abattu, mais sérieux et profondément ému de la douleur que devait lui causer une attaque aussi cruelle que peu méritée... Le major était lui-même très-touché, il dit au maréchal que s'il avait été prévenu de son arrivée par lui-même, il aurait été au-devant de lui et l'aurait conduit dans sa voiture jusqu'à Orange; le maréchal remercia le major, et ajouta:

Si je pouvais avoir des pistolets!... (1) car si je dois mourir, je voudrais au moins mourir en soldat!..»

Le major prit ses derniers ordres et le laissa dans son appartement avec ses deux aides de camp et le piquet de garde nationale qui était disséminé dans les appartemens et les corridors (2). Le major leur recommanda de nouveau une extrême sur-

(1) Pour se défendre, car je suis sûre qu'il n'avait nullement l'intention de se tuer.

(2) L'hôtel de la Poste est construit comme tous les hôtels de ce genre dans le Midi, il y a plusieurs galeries qui donnent sur la cour.

veillance, et descendit pour rejoindre le préfet et le maire: lorsque le peuple le revit, les clameurs redoublèrent, et lui-même fut l'objet spécial d'invectives et de propos alarmans:

« Que voulez-vous? leur dit-il une autre fois? la vie du maréchal Brune! vous ne l'aurez qu'avec la nôtre! Est-il coupable? eh bien je vais le faire conduire en prison, et puis on en référera au roi...

— Non, non, s'écria un grand coquin qui s'avança insolemment jusqu'au major...pas de prison... nous ferons la justice du roi mieux que lui! il est trop bon! si nous avions expédié Napoléon l'année dernière, il ne serait pas revenu en 1815. Si vous conduisez le maréchal Brune en prison... eh bien je me charge de son affaire... ce sera moi qui le fusillerai...

— Vous me fusillerez donc avec lui, reprit le major, car je le prendrai dans mes bras..

— Eh bien alors, avec ceci... »

Et le misérable fit signe qu'il le tuerait avec sa baïonnette. Cet homme paraissait d'une force musculaire terrible, sa physionomie était repoussante... peut-être avait-il été des affaires de la Glacière...

« Le danger est réel et terrible, dit le major au préfet : que faire pour sauver le malheureux Brune? — Je ne vois qu'un moyen, et le voici : je vais faire venir le piquet de la gendarmerie dans une rue voisine qui est presque déserte, nous entrerons dans la maison vingt-cinq ou trente

hommes bien déterminés, et nous enlèverons le maréchal ; nous le mettrons sur le meilleur des chevaux, et puis nous gagnerons la campagne : c'est le seul parti qui puisse sauver le maréchal Brune. »

Mais l'ordre fut mal exécuté, au lieu de se rendre presque en secret dans la rue indiquée, le commandant de la gendarmerie vint se placer à côté du major Lambot. La gendarmerie était en horreur à Avignon encore plus que dans tout le Midi : aussitôt que le peuple vit les gendarmes, il cria avec une rage croissante, et loin d'espérer de sauver le maréchal, cet incident accéléra sa perte.

« A bas la gendarmerie ! !... à bas les gendarmes !... il faut les désarmer (1), à bas les gendarmes !... à bas les brigands !...

Au milieu de cette horrible scène, on pouvait remarquer que le désordre avait une sorte de régularité, il était évident qu'un chef, même occulte, dirigeait le mouvement populaire... Au moment où la foule était le plus agitée, un nouvel incident vint encore accroître le tumulte et l'épouvante : plusieurs hommes armés de haches, de piques et de diverses armes se dirigèrent sur l'hôtel de la Poste pour enfoncer les portes. Celui qui les guidait était ce même grand coquin qui avait insulté le ma-

(1) J'ai vu cette même haine dans les journées de juillet en 1830.

jor Lambot ; il tenait une énorme hache, et se jeta sur la porte pour lui donner un coup violent. Le major se présenta devant lui pour lui former le passage. L'homme ne fit pas seulement attention au major Lambot, et le repoussa pour passer ; le major lui prit le bras pour l'empêcher d'avancer. Alors cet homme rugit comme une bête féroce, et saisissant le major avec un rire amer, il le jeta à terre si violemment que le schako du major roula au loin dans la poussière... Alors poussant des cris de victoire, l'homme à la hache s'élança vers la porte, et la frappant à coups redoublés, commença à la battre en brèche... le major Lambot (1) avait été renversé, et d'abord étonné ; mais après le premier moment de surprise, quoiqu'il fut atteint assez douloureusement dans cette chute, il se releva promptement, et appelant le chef de bataillon Hugues, il lui donna l'ordre de charger ces misérables à la baïonnette, et de s'établir en bataille sur six rangs de profondeur au-devant de la porte ; M. Hugues exécuta cet ordre, et la troupe meurtrière s'éloigna, sous les coups portés avec énergie par la garde nationale elle-même, qui commençait à voir que la ville d'Avignon allait recevoir un opprobre dont les siècles ne la laveraient jamais !... Dans ces momens affreux où la guerre civile avait poussé son cri, puisque les habitans

(1) Le major Lambot était jeune à cette époque, il était grand et fort, et pour le terrasser il fallait que l'assaillant fût bien fort aussi.

de la ville se battaient entre eux, les magistrats eurent une admirable conduite : M. Puy, maire d'Avignon, surtout se rendit estimable à jamais aux yeux de ses concitoyens, s'ils ont su apprécier sa conduite... il pria M. de Montagnat de se retirer, en voyant la rumeur populaire le désigner presque comme une victime... Le major Lambot lui en *donna l'ordre*, car son titre de sauveur de Napoléon était pour lui un brevet de mort... Il se retira, mais à peine le peuple le vit-il parti, que sa rage, qui avait besoin de se jeter sur une victime, parut se diriger sur M. Puy ! !...

« Eh quoi ! s'écrièrent plusieurs voix dont les éclats couvraient toutes les autres... eh quoi, nous souffrons ici un maire des cent-jours !... il ose se présenter à nous !... »

Bientôt des regards menaçans suivirent cette première attaque... et les injures prirent enfin une telle couleur que M. Puy fut alarmé pour sa propre sûreté. C'était un homme ferme et de vigueur dans ses résolutions... Eh bien, *il se retira*... il se retira devant ces furieux dont les éclats de voix ressemblaient à un chœur de démons qui parviendrait à nos oreilles du fond de l'enfer ! !...

M. de Saint-Chamans voyant l'effervescence à ce point, voulut essayer si la première autorité de la ville n'aurait pas voix plus forte. Il se mit à haranguer les furieux; mais le parti du crime avait résolu d'agir. Sa voix fut couverte par les cris des révoltés, et lorsque, exaspéré lui-même par cette conduite, il se pré-

pita sur l'homme à la hache pour le repousser, cet homme se défendit, et du tranchant de la hache blessa M. de Saint-Chamans au petit doigt de l'une de ses mains. C'était la folie furieuse de la rage assassine !

M. de Saint-Chamans se retira !

C'est dans de telles agitations, de telles craintes, que la matinée s'écoula ; enfin deux heures sonnèrent, l'émeute paraissait un peu moins violente, et les autorités demeurées fidèles à leur poste, qui étaient M. de Balzac, sous-préfet, et le major Lambot, commençaient à espérer que cette horrible tempête se calmerait vers le soir, et qu'après le soleil couché le maréchal pourrait s'échapper et continuer sa route ; lorsque tout à coup des cris violens se font entendre : ce sont des cris de triomphe et en même temps des cris de détresse. Ils sont entrés par les toits dans l'hôtel... » s'écrie-t-on de toutes parts...

Et à l'instant même un grand bruit se fait entendre sur le grand escalier de la maison. Prévoyant la sanglante catastrophe qui peut résulter de cette invasion, le major Lambot frappe à coups redoublés à cette porte d'entrée qu'il a défendue tout le jour avec les autres autorités ; mais toute la matinée ils avaient tellement été habitués dans l'intérieur à entendre le bruit des coups qu'on donnait à cette porte pour la faire ouvrir, que dans ce moment où le vacarme redoublait par l'entrée des furieux dans l'intérieur de l'hôtel, ils ne surent pas distinguer

la voix du major Lambot, qui leur criait d'ouvrir pour qu'il allât au secours de la victime, qui en ce même moment était devant ses bourreaux... et comme le major Lambot mettait le pied sur le seuil de la porte, qu'on avait enfin enfoncée, il entendit deux coups de feu!... les monstres étaient parvenus à la chambre où depuis quatre heures le maréchal attendait son sort dans une agonie plus affreuse que la plus affreuse mort... L'un des assassins tira sur lui un coup de pistolet; mais le maréchal avec un sang-froid admirable lui rabattit le bras; aussitôt l'autre misérable lui dit :

« Je vais te faire voir comment il fallait faire! » Et le mettant en joue avec sa carabine, il le tua du premier coup!...

Aussitôt un homme se montra à la fenêtre du maréchal et annonça à la populace que la victime était tombée... Alors les cris de joie les plus insultans partirent de cette foule avide de sang et altérée de tout ce qu'elle avait attendu de temps pour voir consommer le crime... Dès que cette catastrophe fut connue, les autorités furent consternées; elles comprirent tout ce qu'il y aurait d'odieux dans le cri d'indignation que l'Europe jetterait. Mais elles commirent une grande faute!... celle de signer un procès-verbal constatant que le maréchal Brune s'était tué!! Le major Lambot voulut à l'heure même préserver au moins le cadavre de la victime des excès que la furie populaire lui destinait; il le fit aussitôt ensevelir, et donna l'ordre qu'il fût

porté, avec les cérémonies prescrites, à la chapelle de la caserne de cavalerie.

Du moins, pensa-t-il, ils respecteront un mort allant à sa dernière demeure!

Mais à peine le corps avait-il paru sur la place que les monstres, voulant accomplir jusqu'au bout leur crime infernal, se jetèrent comme des tigres sur la bière, brisèrent, renversèrent tout; et traînant le cadavre de leur victime jusqu'au fleuve; ils le jetèrent dans les flots...; puis accompagnant leur nouvelle barbarie d'une dérision sauvage, ils tirèrent plusieurs coups de fusil au moment où la tombe de leur victime se refermait sur elle; puis on écrivit sur l'un des montans du pont, en grossiers caractères :

C'est ici le cimetière du maréchal Brune!

Le corps de la victime fut deux jours le jouet des vagues du Rhône; rejeté sur la grève, repris par la vague, qui le repoussait encore, il fut ainsi comme un spectre apparaissant à ses bourreaux pour leur demander un cercueil!..

Enfin quelques ames pieuses recueillirent le vainqueur de vingt batailles, le héros d'une de nos brillantes époques, l'un des rayons de notre couronne militaire!... et comme Pompée, un affranchi lui rendit les derniers honneurs et fit ses funérailles!!...

CHAPITRE XV.

Silence du gouvernement sur l'affaire de Brune. — La maréchale Brune. — Son beau caractère. — Elle forme une plainte. — Saint-Just. — M. Dupin aîné. — Le cercueil. — La victime sans sépulture ! — Requête et conseil de M. Dupin. — Sa belle conduite — Les Maréchaux. — Le duc d'Albufera. — M. de Serres. — Sa belle conduite. — Riom en Auvergne. — Les assises. — Belle plaidoirie de M. Dupin. — La maréchale au tribunal. — Les assassins impunis. — L'arrêt par défaut. — Guindon dit Roquefort. — Mémoire du maréchal lavée de l'accusation de suicide. — Le procès de M. Martainville. — Accusation de péculat portée contre le maréchal entièrement détruite. — Indigne conduite des tribunaux. — Belle conduite de M. Dupin. — La cassette. — Les 40,000 fr. — La restitution généreuse. — Toulouse. — Le général Ramel. — Barbé-Marbois. — Les cours prévôtales. — Madame de Staël. — Joli mot d'elle. — Madame Récamier. — M. de Metternich. — Son beau caractère. — Il voudrait ne laisser à la France aucun malheur. — Le peuple vaincu. — Madame Récamier. — Comme elle est bonne française ! — Benjamin Constant. — Le duc de Wellington amoureux. — Je l'ai vaincu. — Ridicule de sa position.

Au cri jeté par la victime dans les murs d'Avignon, toute l'Europe fut stupéfaite autant qu'indignée !.. On se demanda si un maréchal de France

pouvait être égorgé dans l'intérieur de la France même, sans que sa patrie se levât tout entière pour le venger en demandant justice.... Mais on attendit vainement; rien ne parut répondre à l'attente, non-seulement de l'Europe, mais de toutes les nations civilisées, où cette nouvelle horrible était parvenue. Les années s'écoulaient, et la mémoire du maréchal Brune n'était pas encore lavée de l'accusation de suicide....

Mais une femme veillait dans sa douleur et dans sa volonté de vengeance. Cette femme, c'était la veuve de la victime... Jamais un plus noble caractère ne se dévoila aux hommes en arrivant sur un théâtre qui lui était étranger; car elle vivait habituellement solitaire, et seulement dans la douce intimité d'un bonheur que le meurtre d'Avignon venait de briser... En l'apprenant, sa douleur fut terrible! Perdre ainsi l'ami de toute sa vie, l'homme dont on porte le nom... et dont on doit être fière, quand cet homme vous rend heureuse...., c'est plus peut-être que la force humaine n'en peut supporter. La maréchale Brune sentit, en effet, son courage faillir; mais elle se releva pour agir et faire réhabiliter une noble mémoire. Elle fut à son tour une héroïne et fit preuve d'un noble courage à une époque où les hommes en avaient si peu!

Mais qui pourra jamais croire que, lorsque la maréchale s'adressa au gouvernement pour lui demander justice du meurtre commis sur la personne de

son mari, maréchal de France, dont la poitrine, couverte des premiers ordres de tous les souverains de l'Europe, n'avait pas été respectée par les brigands qui égorgeaient au nom d'un pouvoir qu'ils déshonoraient, elle ne reçut aucune réponse, aucune aide!.. Tout demeura froid et silencieux comme la tombe où était descendu, avant l'âge, un homme que le destin des batailles avait respecté vingt ans!...

La maréchale Brune était une femme simple et bonne, vivant beaucoup dans son intérieur qu'elle rendait heureux. Elle allait peu dans le monde et au cercle de la cour; sous l'empire, on l'y voyait à peine une fois, à la Saint-Napoléon, ou bien au jour de l'an pour faire sa cour, et puis elle rentrait dans sa solitude, et s'y faisait oublier de nouveau jusqu'à l'année suivante.... Mais cette personne, si indifférente au bruit du monde, ne l'était pas au bonheur intérieur: non-seulement elle y attachait un grand prix, mais elle en faisait sa principale occupation... Le maréchal était reconnaissant de cette paix et de ce bonheur dans sa maison, qu'il trouvait près de sa femme: aussi le lui rendait-il avec toute la tendresse de son cœur.

C'est au milieu de cette félicité de toutes les heures, au moment où la maréchale espérait enfin que Brune allait revenir dans sa terre de Saint-Just (1),

(1) Cette terre de St-Just, située en Champagne, achetée 500,000 francs dans les premiers temps de l'empire, avait

en Champagne, et que là enfin commenceraient des journées paisibles, et qu'après tant de travaux viendrait le calme. C'est au milieu de ces rêves si doux qu'elle reçut la nouvelle que son mari avait été massacré à Avignon!.. Le coup fut terrible!.. C'était plus que la mort.... La maréchale demanda justice, et ne l'obtint pas... A chaque tentative repoussée, elle éprouvait un redoublement de désespoir... Ce fut alors qu'elle prit cette héroïque résolution, qui l'égale aux plus grandes femmes de l'antiquité et de nos jours.

Cette femme mériterait un Plutarque digne d'elle, mais du moins la louerai-je selon mon cœur!...

Lorsque le maréchal mourut lâchement assassiné! c'était le 2 août 1815!... eh bien l'acte d'accusation est du 2 juin 1820! la veuve de la victime présenta une requête au roi le 19 mars 1819 contre les assassins de son mari, elle demandait l'évocation de l'affaire devant une cour d'assises autre que celle de Vaucluse, où les assassins pouvaient peut-être bien siéger parmi les juges.

Hélas! l'infortunée ne trouva autour d'elle aucune sympathie, pour appuyer non seulement sa

triplé de valeur par les soins de M. de Gand, aide-de-camp du maréchal Brune et son conseil et son ami. Il le laissait ordinairement auprès de la maréchale pour lui être utile et de bon secours. M. de Gand, voulant utiliser son séjour à St-Just, fit faire d'innombrables plantations, qui en peu de temps triplèrent la propriété et la firent monter à 15 ou 1,600,000 francs. C'est toute la fortune de Brune.

douleur, mais pour servir une vengeance qui devenait le sentiment commun à tout ce qui portait au cœur le souvenir de l'époque militaire de la révolution. Que devenait notre gloire, si l'un des généraux les plus remarquables dans nos annales était égorgé dans une ville de France, par des Français, en plein jour, et devant les autorités civiles et militaires ?... Mais si une pareille infamie se sanctionnait, alors aucun asile n'était sacré! alors rien ne pouvait garantir la vie!... Vous marchez sur une poudrière dans laquelle vous n'êtes vous-même qu'un enfant portant du feu dans votre main... Et cependant les maréchaux se refusèrent long-temps à faire cette démarche, de demander justice et l'évocation de l'affaire à une cour impartiale de France!... oui, les maréchaux de NAPOLÉON se sont presque refusés à mettre eux-mêmes la requête de leur sœur de gloire, veuve d'un martyr de leur cause, aux pieds du nouveau souverain qu'ils s'étaient donné; et cela pour ne pas lui déplaire en évoquant devant lui l'ombre sanglante d'un innocent, sacrifié aux horribles passions de l'esprit de parti... De toutes les flatteries, c'est la plus lâche; de toutes les basses et humiliantes paroles que la cupidité et l'amour des places et des honneurs font proférer, il n'en est pas de plus honteuse que le silence gardé devant une tombe qui demande vengeance!

Oh! quelle fut bien plus belle et plus grande

cette veuve, qui, demeurée seule, abandonnée à sa douleur et à elle-même pour la vengeance, prend le fardeau tout entier, et le porte avec une ame vraiment forte !

Un jour elle avait avec elle son conseil, son défenseur, le vengeur des accusés innocens, celui dont le nom est maintenant attaché à tous les noms illustrés par une honorable infortune, M. Dupin !!... il était près d'elle, dans son château de Saint-Just, en Champagne, ils y étaient pour préparer tout ce qu'exigait la cause qu'allait plaider un homme supérieur mais qu'il voulait plaider avec son ame autant qu'avec son talent... il examinait attentivement cette femme depuis qu'ils étaient dans le château, et sa tristesse avait quelque chose de plus solennel encore... Il lui demanda, avec cette sollicitude du cœur, qu'on a pour un caractère qui vous a frappé par sa noblesse et sa grande et admirable chaleur de cœur, il lui demanda ce qui redoublait ainsi son affliction... Alors elle le prit par la main, et le conduisit dans une pièce écartée de son appartement, mais qui était voisine de sa chambre ; là tout était sombre et sévère... elle le mena près d'un objet qu'un grand voile cachait : c'était le corps de Brune !!...

« Il restera là, dit sa veuve avec un accent et un regard profondément sentis ; il restera *là*, jusqu'au jour où j'aurai vengé sa mémoire de l'accusation de suicide, et fait punir les assassins ; je demande à Dieu de vivre seulement jusque là...

pour enterrer l'arrêt vengeur dans sa tombe!... et puis nous dormirons ensemble dans notre *couche de terre !!*... (1)

Le cadavre de Brune avait été jeté dans le Rhône, et pendant deux jours repoussé sur la grève par les vagues... Les monstres qui lui avaient donné cet humide tombeau veillaient à ce qu'une main pieuse ne donnât pas la sépulture à leur victime !... Cependant la rage eut un moment de trêve, et le corps mutilé de Brune fut enfin recueilli et sauvé de la fureur du fleuve, qui le roulait dans ses vagues houleuses comme un jouet.... Il fut donc sauvé et remis à sa veuve !...

Ce ne fut que le 19 mars 1819, quatre ans après l'attentat, que la requête au roi put lui être présentée ; mais ce qu'on aura peine à croire, c'est que les maréchaux ne se soient pas réunis

(1) Je ne connais rien de plus touchant que des strophes où ce mot est également employé. Elles parlent de la mort d'un enfant.

A qui sont ces jouets, ces soldats, ce tambour,
Ces remparts de carton et ces châteaux d'un jour ?
Ils étaient à mon fils ! qui dort près de sa mère,
Couché dans son berceau de terre !...

A qui sont ces oiseaux qui chantent leurs amours,
Comme si leur bonheur devait durer toujours ?
Ils étaient à mon fils ! qui dort près de sa mère,
Couché dans son berceau de terre !

Ces vers si touchans sont de M. le marquis de Custine.

pour présenter eux-mêmes cette requête pour obtenir justice. Comment ! un maréchal de France sera égorgé par une populace en délire, et il ne sera prononcé aucun châtiment sur les coupables? Lorsque le vengeur des accusés innocens, celui dont le nom est maintenant attaché à toutes les illustres infortunes, M. Dupin aîné, qui se chargea de cette cause, leur parla, à chacun en particulier, avec cette éloquence du cœur que nul homme en France et en Europe, peut-être, ne possède comme lui... il leur fit voir combien leur cause personnelle était engagée dans cette affaire... Tous reculèrent !... Il n'y eut que le maréchal Suchet, le duc d'Albuféra, qui consentit *enfin* à donner la main à la maréchale Brune, pour qu'elle présentât sa requête au roi... Mais au moment où il venait de se décider à protéger la veuve de son ancien général, M. Dupin, dont le noble zèle ne s'était pas démenti dans cette affaire, M. Dupin avait tenté une demarche auprès de M. de Serres, garde des sceaux. M. de Serres se conduisit à merveille ; il accueillit tout ce qui fut porté à sa connaissance, fit dire à madame Brune qu'il recevrait madame la maréchale *avec sa plainte* et son conseil, à l'instant même ; et, lorsqu'elle entra dans son cabinet, il fut au-devant d'elle avec une émotion qui l'honorait... Il écouta la supplique avec attention, et répondit à la maréchale qu'il allait sur l'heure même donner des ordres pour que l'instruction du

procès commençât; « mais, ajouta-t-il, je vais voir à vous donner des juges impartiaux, et qui cependant ne seront pas trop éloignés du lieu de la catastrophe... Je pense, observa M. de Serres, que Riom, en Auvergne, est un lieu comme il *nous* le faut....»

En effet, la ville de Riom n'est susceptible d'aucune influence par sa position; et ce fut elle qui fut choisie pour le jugement du crime d'Avignon, quoique la requête de la maréchale, signée par elle et par M. Dupin aîné, son conseil, désignât Paris comme la seule ville où les juges pouvaient juger avec indépendance. Dans cette même requête, la maréchale signalait, comme auteurs immédiats du meurtre, Fargès, taffetatier, et Guindon dit Roquefort, porte-faix.

Ce fut dans le mois de février 1821 que la maréchale, accompagnée de M. Dupin, quitta Paris pour aller à Riom réclamer la justice tardive des hommes, puisque celle de Dieu tardait à frapper les coupables... Il faisait un temps froid et sombre..., le voyage fut triste.... Quel but avait ce voyage..? Hélas! la maréchale, malgré tous ses soins et ceux de son conseil, ne put réunir que des preuves qui n'avaient aucune force, si ce n'est contre un seul homme. Il fut positivement accusé: c'était Guindon, ce porte faix.... Il était signalé... il fut contumace!

On ouvrit les débats le 24 février 1821.... La maréchale voulut y assister!... Ce devait être une vue digne de haute compassion que cette femme

vêtue de deuil, et venant, au bout de six années, demander le châtiment d'un grand crime ! Mais elle avait consulté son courage plus que ses forces ; au premier mot qu'elle entendit prononcer, elle se trouva mal, et on fut obligé de la transporter hors de la salle d'audience... Les débats, ouverts le 24 février, furent terminés le lendemain, et un arrêt par *défaut* condamna Guindon à la peine de mort !... J'ai déjà dit qu'il était contumace (1).

Comme il ne possédait rien au monde, ce fut la maréchale qui paya les frais du procès !... Elle le fit noblement ; mais n'est-ce pas une action bien peu honorable du gouvernement, qui aurait dû au moins remettre les frais d'un procès intenté par la veuve d'un homme massacré par les fureurs d'un parti qui était le sien...?

Dans ces fureurs insensées, des voix avaient été assez lâches pour ajouter la calomnie à l'outrage, et des accusations injurieuses à l'honneur du maréchal furent portées par Martainville, qui, *je crois* était au *Journal de Paris*. Il accusa le maréchal Brune de malversations dans la campagne de Suisse. Il prétendit que le maréchal avait levé des contributions qui ne furent jamais employées.... Enfin, il y avait attaque tellement directe, que madame

(1) Le gouvernement fit une maladresse en ne faisant pas punir les assassins de Brune. Cela montra à chacun qu'on n'était pas en sûreté sous un gouvernement qui ne savait pas même veiller à la vengeance d'un crime !

la maréchale Brune, poursuivant sa noble mission, attaqua Martainville en calomnie, toujours aidée du zèle infatigable de M. Dupin; elle trouva dans les archives de la guerre et du trésor tous les récépissés nécessaires pour établir et prouver que si le maréchal avait, comme tous les généraux en chef, levé des contributions en pays ennemi, c'était pour payer les troupes et les frais de la guerre.... En vérité, ce qui venait de nous arriver en 1815 prouvait bien assez qu'un général ennemi a le droit de prendre pour ses troupes.... Nos plaies, à cet égard, saignaient encore!...

Eh bien! croirait-on que, malgré l'authenticité des preuves, malgré la force de vérité des argumens que le Cicéron de notre époque apporta dans sa plaidoirie, ce Martainville fut acquitté?... Oui, à la honte éternelle du tribunal qui prononça une telle sentence, il fut déclaré *non coupable*, attendu que l'homme qui écrit pour l'histoire doit être le maître de tout rechercher et de tout dire!.. Cette sentence est inique!

La conduite de M. Dupin fut admirable au milieu de cette turpitude qui se signalait à l'envi chez les *jugés* comme chez les *jugeans*... La maréchale Brune lui remit une somme de 40,000 f. qu'elle avait réservée sur sa fortune personnelle, pour lui payer ses honoraires... Ils ne pouvaient l'être, au reste, que par le cœur et une profonde reconnaissance, ainsi que je le sais de M. Vergnes, ami et parent du maréchal; mais il le prouva encore plus

dans cette dernière circonstance du procès ... Sa mère était seule au moment où la maréchale vint lui apporter les preuves de sa reconnaissance. M. Dupin, en rentrant chez lui, trouva une petite cassette dont sa mère lui remit la clef, et dans laquelle il trouva, comme je l'ai dit, une somme de 40,000 fr. Il gronda doucement sa mère d'avoir reçu cette cassette; puis, faisant deux parts, il mit dans l'une les frais de ses voyages, de ses déboursés, et dans l'autre une somme de 30,000 fr., et la renvoya à la maréchale, en lui écrivant: ... qu'il avait été assez payé, puisque la mémoire du maréchal avait été lavée du soupçon injurieux de suicide et de péculat; qu'il lui demandait d'avoir l'honneur de demeurer son ami et d'admirer la belle conduite de veuve et de femme qu'elle avait tenue dans ces circonstances terribles. Quelle que soit l'envie qui poursuit le talent, un aussi beau trait doit faire incliner toutes les têtes.

Telle fut l'épouvantable scène qui ouvrit la représentation tragique de 1815 et de 1816 !... C'est dans le dix-neuvième siècle que la France a laissé commettre un crime aussi atroce sans pousser un cri de vengeance et d'anathème sur les assassins!... Les Français semblaient être ramenés au temps de Louis XIII, où le corps du maréchal d'Ancre était lacéré, traîné dans la boue, et où une reine de France répondit à ceux qui lui demandaient comment on apprendrait cette nouvelle à sa femme: Vraiment! j'ai bien autre chose à faire que de

m'occuper d'elle ! Si on ne peut la lui dire, qu'on la lui chante !...

Le sang du maréchal Brune teignait encore la grève du Rhône, à Avignon, lorqu'un nouveau cri de mort se fit entendre à Toulouse ! Le général Ramel y fut égorgé avec des détails qui ne seraient pas reçus même par la crédulité la plus aveugle, si toute une ville n'était encore là pour accuser autant que pour avouer.

En comparant les deux assassinats qui ont eu lieu à des époques si rapprochées et dans les mêmes contrées, on reconnaît l'esprit ultramontain dans ce qu'il a de cruellement fanatique ; on retrouve dans les Toulousains ces mêmes hommes qui, en 1229, à une époque où l'Europe effrayée reculait devant la lueur des bûchers de l'inquisition, les admettaient avec une sainte joie parmi eux !... Jusqu'en 1790, les Toulousains célébraient l'anniversaire d'un grand massacre de protestans... et lorsqu'en 1762, Calas mourut injustement assassiné, on vit des curés célébrer son supplice dans leur église par des *Te Deum !!*... Et puis en 1793, j'ai vu, moi, à cette époque encore toute petite enfant, ces mêmes habitans de Toulouse se réjouir, avec une indécente joie, du supplice du petit-fils d'un juge du même Calas, le capitoul David !... (son petit fils, Louis d'Escalone, mourut sur l'échafaud en 93, et le peuple hurlait de joie de son supplice, en tant qu'il était une victime expiatoire offerte à Calas). Voltaire, comme on le sait, les appelait toujours

Visigots. « *Il n'y a,* disait-il, *que la tolérance ou la circonspection qui puisse les tenir en bride.* » Et Montesquieu, qui s'entendait à la physiologie politique des peuples, disait en écrivant à l'abbé de Guasco : « Ils sont (les Toulousains) aussi fanatiques en politique qu'en religion. »

Je parlerai plus tard de cette affaire du général Ramel. Maintenant mon ame a besoin de repos.

Pendant ce temps-là, M. Barbé Marbois, qui avait été mis aux sceaux, venait de trouver une admirable invention que l'injustice du temps attribua à M. Decazes : ce sont les cours prévôtales !... Sans doute, il fallait de la sévérité, mais il n'en fallait pas sous cette figure... Il fallait de la sévérité, mais non pas de la cruauté !!... M. de Marbois aurait dû se rappeler Synnamani !... Comment celui qui a souffert n'est-il pas indulgent à son tour ? Ah ! combien le mot de madame de Staël est profond et touchant en même temps !

Savoir, c'est pardonner, disait-elle !

Son nom me ramène à un souvenir qui me repose de toutes ces scènes sanglantes... Je souffre moins en me reportant vers une amie dont elle aussi savait apprécier le noble cœur et l'ame élevée ; c'est madame Récamier.

Elle a été en général bien connue, car elle est aimée ; elle est donc appréciée... Cependant, comme il y a toujours des êtres heureux de déformer une belle nature, que la calomnie même, sans être injurieuse, a toujours le besoin de nuire

et fait des morsures brûlantes ; madame Récamier, belle, bonne et estimée, devait être une personne marquée à l'index de la plus maligne méchanceté. On prétendit qu'elle n'était pas bonne Française, que son ressentiment contre l'empereur l'avait aigrie contre la nation entière, et qu'elle la comprenait dans le même anathème... Je la voyais alors comme aujourd'hui, et toujours je vis en elle la même douceur, la même circonspection et le même soin à éviter de se trouver mêlée dans des affaires où son nom ne devait pas être... C'était une tâche difficile à cette époque, et moi-même, j'en voyais la difficulté... Ma maison était le rendez-vous des hommes et des femmes de tous les partis ; c'était, comme le disait madame de Staël de son salon, *un hôpital où se voient des blessés de toutes les armes* (1). Mais je crois qu'il dépend beaucoup d'une maîtresse de maison de mettre *de l'ordre* dans ces relations-là comme dans toutes les autres. On connaissait mes sentimens personnels, du moins ceux qui faisaient partie de ma société, et encore, parmi ceux-là, ceux dont je faisais quelques cas ; car pour les autres, il m'était bien indifférent que j'eusse vis-à-vis d'eux, l'attitude d'une femme pensant autrement que leur caprice ne le voulait... J'étais alors ce que je suis maintenant pour toutes choses envers le monde. Je ne lui sacrifie rien,

(1) Elle dit ce mot un jour qu'elle avait soixante personnes chez elle, en 1816 ou 1815. Elle logeait alors rue Royale, autant que je puis me le rappeler.

parce que j'ai reconnu qu'il ne me rendait jamais ce que je lui donnais.

M. de Metternich venait à cette époque tous les soirs chez moi. Il était souvent triste et je ne pouvais prévoir que des choses fâcheuses pour notre pauvre France : et pourtant c'est une créature noblement douée du ciel que M. de Metternich! simple et vrai avec son étonnante supériorité !

« Je voudrais que nous ne vous laissassions pas de fâcheux souvenirs, me dit-il un jour où il était demeuré avec moi plus tard que tout le monde. »

Il se promenait avec distraction autour du billard dont il faisait rouler machinalement les billes avec sa main... Il paraissait profondément affecté....

« Qu'avez-vous ? lui dis-je en lui prenant la main. Vous avez une peine vive, car je vous connais assez pour voir cela sur votre front...

— Oui, me dit-il enfin, je suis tourmenté, agité... savez-vous ce que les souverains ont résolu, et cela dans le conseil tenu et présidé par eux-mêmes ?

— Non ; » répondis-je tout alarmée, car alors toute mon ame était envahie par une crainte qui se rapportait à nos désastres !... Hélas il n'était que trop vrai ! cette fois les étrangers nous traitaient en peuple vaincu.... Nous rendions ce qu'avait conquis le sang de nos fils, de nos pères et de nos maris !... L'humiliation de voir camper les Cosaques dans les Champs-Élysées n'avait pas été suffisante, il avait fallu tout subir !...

Je vais l'avouer à l'honneur de M. de Metternich, il fut admirable dans cette circonstance. Je suis sûre que s'il eût été seul, peut-être, eussions-nous gardé une partie de ce que le courage nous avait donné !...

Je vis madame Récamier le lendemain même : elle avait aussi appris cette triste nouvelle.... elle était accablante pour chacun de nous, n'importe le parti dont il était. Je voyais chez elle Benjamin Constant, qui était son ami le plus dévoué, à cette époque surtout, et dont la supériorité faisait taire la prévention de parti... J'aimais à l'y rencontrer et à l'écouter (1), car sa conversation était bien

(1) Les noms que je rapporte ici me rappellent le salon de madame Récamier à cette époque, et une histoire assez comique.

Il y avait alors à Paris une femme qui, avec beaucoup d'esprit, est la femme la plus menteuse, non-seulement de la chrétienté, mais du monde entier. Elle a surtout la manie de mentir pour avoir le seul plaisir de prononcer de grands noms, car elle a cette manie de connaître tout *le faubourg Saint-Germain*. Cette personne vient me voir un jour, et, sans que je le lui demande, me parle d'une charmante soirée passée la veille chez madame Récamier (elle demeurait alors rue Basse-du-Rempart), avec lord Wellington, le prince de Laval, Benjamin Constant, madame de Staël, et une foule d'autres noms. Cela me parut si simple, que je n'y fis pas attention. Seulement le lendemain, passant devant la porte de madame Récamier, je fais demander à la voir ; je monte, et je la vois dans son lit. — Vraiment, lui dis-je, voilà une belle malade ! et avant-hier vous aviez vingt personnes chez vous. — Moi ! me dit-elle ; eh ! j'avais

attachante... mais il y avait un autre homme qui était moins recherché, bien que sa célébrité fût européenne... il y avait dans lui une répulsion pour nous... cet homme était le duc de Wellington!...

Il était, comme on dit, fort empressé auprès des femmes, et surtout auprès de celles qui avaient une renommée d'esprit, de position, ou de beauté... aussitôt qu'il était présenté à une femme ayant une de ces trois spécialités il en devenait amoureux. — Comment! à commandement? — Vraiment, oui; seulement quand la femme était jolie, la chose était d'elle-même. — On pense bien qu'avec cette façon d'aller ainsi au travers du monde, lord Wellington n'avait eu garde de manquer de devenir amoureux de madame Récamier. — Ce n'était pas une chose nouvelle pour elle que de voir un homme amoureux d'elle. Elle était entourée d'une troupe de malheureux qui faisaient état de soupirer autour d'elle, et nous lui disions quelquefois en riant qu'elle était, comme les premiers chrétiens, livrée aux bêtes, non pas qu'ils le fussent, ces pauvres amoureux, mais ils en

la fièvre! — Comment! madame ****** était chez vous! Madame Récamier se mit à rire. — Ma porte était fermée, me dit-elle, mais elle est venue... Madame Récamier fit demander le livre du portier. Une partie des noms qu'elle m'avait cités étaient en effet sur le livre, mais les personnes n'étaient pas montées. La dame les avait vus, et avait deviné et inventé les autres.

Elle est menteuse à étonner, quand elle dit qu'il fait grand jour à midi.

avaient l'air, comme on sait : car rien n'est plus stupidement niais qu'un homme qui fait état de soupirer ; on s'en moque même quand il est amoureux !

Lord Wellington était donc attaqué de l'épidémie ; mais dès 1814... il avait fait sa déclaration, qui avait été reçue avec ce sourire et cet air fin et gracieux que madame Récamier savait si bien prendre... mais pour de l'espoir, il n'en fut pas question...

Ce ne fut pas cependant ainsi que le comprit milord Wellington... il savait que madame Récamier avait été persécutée par Napoléon ; et il lui parut tout simple que *son vainqueur* fût récompensé, ne fût-ce que d'une main serrée ou d'un regard plus doux. Il avait si bien compté sur cet effet-là, qu'en arrivant à Paris en 1815, aussitôt après la fameuse capitulation, et qui nous jetait de l'humiliation au visage, il accourut chez madame Récamier, et, se précipitant à ses genoux, ce qui est un peu passé de mode, comme chacun sait, il s'écria d'une voix emphatique :

« Je l'ai vaincu ! !... »

Madame Récamier eut d'abord envie de rire... mais ensuite elle fut choquée qu'on pût croire que ce fût un titre auprès d'elle que d'avoir *vaincu*, les Français !... Aussi fut-elle sévère, comme elle sait l'être malgré toute sa bonté.... et lord Wellington se trouva à genoux dans une position qui lui donnait beaucoup de ressemblance avec le chevalier

de la Triste-Figure, auquel, pour le dire en passant, il ressemble beaucoup... il en avait la maigreur à cette époque, et même un peu la tournure... il eut beau faire, sa tournure et sa figure n'ont jamais pu être celles d'un homme habitué à vaincre par le cœur *comme par l'épée*.

Madame Récamier n'était pas de ces femmes qui voyaient dans l'entrée des alliés à Paris un sujet de joie et d'amusement; son ame était ce qu'elle est encore, bien vraiment française, et s'indignant de la seule pensée qu'on pût la juger différemment... Que de fois je l'ai entendue déplorer la triste destinée de notre patrie !... et pourtant elle en avait été bannie !.. mais elle n'accusait pas la mère du tort d'un de ses fils !.... elle pleurait même sur la destinée de la France; elle la voyait spoliée par les armées étrangères; et cet homme, qui venait mettre à ses pieds son épée teinte de notre sang oubliait qu'elle était Française elle-même.

CHAPITRE XVI.

Fautes du pouvoir. — M. de Talleyrand.—L'Angleterre. — *Robin Mouton.* — L'empereur de Russie. — L'affaire du duc d'Enghien. — Le couplet de Béranger. — On envoie *paître* Robin Mouton. — M. de la Palisse. — La famille de Chabannes. — M. le duc de Bourbon et le prince de Condé.—Le duc de Talleyrand.— Le mariage. — Madame de Zeuchères. — Mademoiselle Dawes. — Le dîner et la noce. — M. de Choulot et madame de Feuchères. — Fouché. — Mon frère replacé à Marseille. — Lettre de Fouché. — Conversation avec lui. — Instruction singulière. — Paroles étranges. — La révolution. — Encore M. de Talleyrand — Le roi de Rome. — L'Autriche. — M. de Metternich. — Les instructions sécrètes. — Les élections. — Desmarest. — M. de Polignac. — M. Decazes. — Le pavillon Marsan. — M. de Vitrolles.—L'arrestation de M. de Lavalette.—M. Joly. — Il le prévient. — Mademoiselle de la Suze. — Sauvegarde. — Le prince Schwartzenberg. — Lettre de Louis XVIII à l'empereur. — Singulière spoliation des arts ! — Les Vandales !! — La singulière opinion. — Canova. — Gérard. — Guérin. — David. — Le *châtiment.* — La duchesse de Mo.....y. — La princesse de Vaudemont. — Le vitchoura brûlé et le chapeau. — Détails sur la fuite de Lavalette. — M. Pasquier et le duc de Wellington.

Ce fut à cette époque qu'il arriva plusieurs événemens dont les suites auraient pu être terribles, et qui firent toutes naturelles ; cela prouva que la

France serait désormais facile à gouverner, et que si elle se révoltait encore, il y aurait certainement de la faute du pouvoir.

Il avait déjà fait une sorte d'école en formant le ministère comme il l'était. Mettre M. de Talleyrand à la présidence c'était vouloir tout achever : il était clair que M. de Talleyrand ne voudrait pas se trouver en face d'une armée dont il était l'ennemi, d'un clergé et d'une ancienne noblesse dont il était le transfuge, et d'une noblesse nouvelle dont il avait détruit l'avenir; il se trouvait nécessairement en état de guerre avec tout ce que je viens de nommer, ce qui formait une grande partie de la France. En considérant cette communauté de principes qui devait les unir; cependant, on devait croire qu'il y aurait paix et rapprochement; mais à mesure que M. de Talleyrand avançait dans la route du pouvoir, la haine qu'il inspirait non-seulement à la France nouvelle, mais à l'ancienne aussi, ne fit qu'augmenter: Louis XVIII lui-même ne dissimula plus son éloignement pour lui, et fit plus, il laissa entendre que l'Angleterre le lui avait imposé.

Mais si l'Angleterre était sa patronne, il y avait dans les puissances étrangères, un autre pouvoir qui se déclarait contre lui avec une aigreur qui dénotait une volonté de ne pas laisser Robin-Mouton (1) jouir plus long-temps de la bergerie.

(1) C'est le nom sous lequel M. de Talleyrand est désigné

C'était l'empereur de Russie : il avait plus que du mépris pour lui ; c'était une répulsion, dont, au reste, il ne se cachait pas, et dont il parlait avec une franchise qui devait être amère pour M. de Talleyrand... Lorsque je vis le czar à son second voyage, en 1815, quand il me fit l'honneur de revenir chez moi, il me parla de lui dans un sens qui m'étonna.... Je rendrai compte tout à l'heure de cet entretien ; il me confirma dans la haute opinion que j'ai toujours eue de l'empereur Alexandre.

L'affaire du duc d'Enghien était toujours l'une des choses qui occupaient le plus vivement la famille royale. L'empereur de Russie en prit de l'humeur. Il était, après tout, d'un pays où les morts violentes sont regardées plus comme des coups d'état nécessaires que comme des crimes : je le jugeai ainsi dans mes conversations avec lui en 1815. Cependant il en parlait toujours sur le ton de l'indignation, mais il accusait M. de Talleyrand de toute

dans une chanson de Béranger intitulée : *Les Moutons*, elle est ravissante. Le couplet de M. de Talleyrand surtout est remarquable :

Robin-Mouton favori du despote,
Prit après lui la bergerie à bail ;
Flatteur adroit et fourbe patriote,
A l'étranger il vendit le bercail.
On paya bien son zèle mercenaire,
Il voulait paître, et *paître* on l'envoya.
Pauvres moutons, ah ! vous aurez beau faire,
Toujours, toujours on vous tondra.

l'affaire, comme conseiller et comme inventeur même de la chose. On pensait de même au palais Bourbon : le prince de Condé ne pouvait entendre prononcer son nom, ainsi que le duc de Bourbon, dont l'horreur pour cet homme, auquel il attribuait la mort de son fils, était encore redoublée depuis son retour en France... quant à la princesse Charlotte de Rohan, qui avait épousé le duc d'Enghien en secret, d'après le bruit public du moins, elle le fuyait avec un extrême soin... Il négocia avec elle, comme étant la plus abordable; mais elle fut tout aussi inflexible, et tout ce qu'on put obtenir d'elle, ce fut qu'elle ne sortirait pas d'un salon lorsqu'elle entendrait annoncer M. de Talleyrand. — C'était un amendement bien léger à sa proscription : il le sentit, et renouvela ses poursuites et ses tentatives. Il fit bien ; car il acquit la preuve, dans cette circonstance, que le vice prête toujours secours à qui lui ressemble. Parmi les nombreuses recherches que faisait faire M. de Talleyrand pour parvenir à trouver un motif qui pût lui donner accès dans la palais Bourbon, il se trouva que l'une d'elles réussit, en ce qu'elle lui apprit qu'il pouvait tenter une négociation qui ne serait pas refusée. C'était tout ce que voulait Robin-Mouton... tout autre que lui n'aurait jamais pensé qu'il pouvait réussir. Le moyen de croire en effet que le duc de Bourbon *vendrait* son ressentiment et sa douleur! Au reste, que voulait M. de Talleyrand ? établir dans l'opinion que le duc de

Bourbon n'avait pas pour lui d'éloignement. La réalité de l'affection était fort peu de chose pour lui ainsi que toujours.

M. de Talleyrand avait pour parent un homme dont le nom, quoique l'un des plus beaux de France, n'en était pas pour cela plus heureux; ce parent était malheureux, à tort ou à raison, avait beaucoup d'enfans et s'appelait Frédéric de Chabannes, pouvant au besoin ajouter à ce nom celui de la Palisse. M. de Talleyrand ne songeait guère à lui, et disait pour s'excuser, que c'était une personne trop sujette aux reproches; mais tout-à-coup il changea d'opinion, ou du moins de conduite, et parut se rappeler que M. de Chabannes était de sa famille. Le motif de ce souvenir c'est que M. de Choulot avait épousé mademoiselle Elisabeth de Chabannes, l'aînée des enfants de M. de la Palisse, et femme du plus haut mérite; or ce M. de Choulot était capitaine des chasses de M. le duc de Bourbon. On voit que M. de Talleyrand ne fait jamais rien sans motif.

M. le duc de Talleyrand, l'excellent et bon Archambault, fut l'intermédiaire employé par son frère pour agir dans cette circonstance; il dit à M. de Choulot, avec lequel il se lia, que son frère était peiné de voir la famille de Chabannes dans cet état de malheur, qu'il était résolu à l'en tirer... « Si le marquis de la Palisse veut se marier, dit le duc de Talleyrand, mon frère le *dotera* et lui fera avoir un régiment de la garde royale... »

Pour expliquer ce projet de mariage, il faut savoir que Mme de Feuchères avait une nièce à la manière des curés, qu'elle cherchait à marier, et à laquelle le duc de Bourbon donnait *un million* de dot. Cette nièce, ou cette fille, s'appelait mademoiselle Dawes, nom de famille de madame de Feuchères... Ce mariage parut tout simple à la famille de M. de Chabannes... Madame de Choulot elle-même présenta l'affaire au prince, et fit la demande de la *fille non avouée* de Mme de Feuchères, pour le fils de son père!... La chose ne pouvait être refusée, aussi fut-elle accueillie avec joie, et elle eut un entier succès. Il est vrai que M. de Choulot portait un grand intérêt à tout ce qui touchait Mme de Feuchères : aussi ne serais-je pas surprise que ce fût lui qui eût fait les démarches et non madame de Choulot, c'était différent, bien différent, en effet.... mais il n'importe, on pensa qu'un des plus beaux noms de France pouvait tout naturellement s'allier à Mlle Dawes.. Aucune de ces consciences faciles qui travaillaient chacune dans leur intérêt, ne fut effrayée de cette alliance monstrueuse, et le mariage eut lieu. Ce fut à son occasion que le prince de Talleyrand eut enfin la joie de dîner avec le *prince de Condé* au palais Bourbon!....

Je ne fais aucune remarque; seulement je dirai qu'après tout ce qui avait été reconnu par les dépositions de Méhée, préfet de Strasbourg, ainsi que par les révélations et les disculpations de Caulaincourt et de Rovigo, on sait comment le

conseil fut donné, le courrier envoyé et pressé, le crime enfin commis; et cependant le duc de Bourbon dîna avec le prince de Benevent !...

Fouché était un autre empêchement à ce que les affaires prissent un équilibre d'avenir.... il avait, comme M. de Talleyrand, un pacte déchiré avec la société... et il savait qu'il ne pouvait le refaire; cette pensée était terrible pour lui et pour nous, car le méchant devient à craindre quand il est dévoilé. J'eus la preuve de ce que j'avance dans une conférence assez longue que mon frère eut avec Fouché, et à laquelle j'assistai, voici comment. Ce fait est important et tient à l'histoire !...

Mon frère avait été déplacé en 1813 (au mois de février) par le duc de Rovigo, parce qu'il n'avait pas voulu faire arrêter des individus qui étaient innocens. Il était alors à Marseille, où il remplissait les fonctions de lieutenant-général de police depuis l'année 1800. Il était adoré des Marseillais, qui ont sans doute la tête et le sang chauds, mais dont le cœur est noble et bon, et qui savent bien reconnaître une chose juste de l'injuste.... Albert était aimé dans ce pays-là, et encore aujourd'hui sa mémoire y est vénérée, comme partout au reste où il a été employé. L'empereur fut injuste pour lui à l'époque où il lui fit demander d'exécuter une chose qu'il blâmait dans sa conscience. Il devait donner sa démission: c'est ce qu'il fit. Depuis cette époque il vivait dans mon hôtel, n'allant jamais à son ministère, où les chefs

de bureaux et le ministre ne l'ont pas aperçu une seule fois en janvier. Mais au retour de la restauration, je lui conseillai d'entendre ce qu'on avait à dire aux fonctionnaires publics. Lorsqu'il en eut connaissance et qu'il fut convaincu qu'un honnête homme pouvait servir, il me dit que je pouvais *agir* comme je le voudrais. J'écrivis aussitôt au duc d'Otrante, et lui exposai toute l'affaire de mon Albert. Ceci je dois le dire, et à l'honneur de Fouché: je lui écrivis le 9 août à dix heures du matin, et le lendemain, avant neuf heures également du matin je reçus le petit mot que voici, écrit de la main de Fouché:

« Je suis heureux, madame la duchesse, lors-
» que mon devoir s'accorde avec mon penchant:
» tous deux m'ordonnent aujourd'hui de remettre
» monsieur votre frère à Marseille, et je lui envoie
» sa nomination; je la mets dans cette enveloppe
» pour que vous ayez la joie de la lui annoncer vous-
» même. Il retourne à Marseille; c'est un pays
» difficile, mais il y est aimé, et il fera pour le
» service du roi tout ce qu'il jugera convenable à
» la prospérité de sa cause.

» Je voudrais bien que monsieur votre frère
» passât ce soir à mon cabinet pour y recevoir de
» moi quelques instructions particulières que je
» lui expliquerai. Je désirerais bien vivement que
» *vous pussiez* l'accompagner. Ce serait ce soir à
» neuf heures.

» Recevez mes complimens affectueux,

» Duc D'Otrante. »

J'envoyai chercher Albert sur-le-champ, il se leva et vint aussitôt. Je lui montrai le brevet et sa lettre : il sourit en les lisant tous deux. Je lui demandai pourquoi : — Je te le dirai quand nous serons revenus de chez Fouché, me répondit-il toujours en riant...

Le soir nous fûmes chez Fouché ; il était neuf heures et quelques minutes. Nous trouvâmes Fouché en robe de chambre, et se promenant dans ce cabinet qui est situé au rez-de-chaussée de l'hôtel de la police sur le quai Voltaire. La fenêtre sur le jardin était ouverte ; il avait fait une chaleur étouffante toute la journée.

Aussitôt que l'huissier eut prononcé mon nom, Fouché vint à moi, et, me prenant la main, il me conduisit près de la fenêtre et salua Albert avec une cordialité qui allait à merveille avec le costume à son aise qu'il avait. Comme il était extrêmement fin, il s'aperçut de l'expression plus que mécontente de mon visage, et me dit qu'il avait travaillé après l'audience et qu'il n'avait pas eu le courage de se rhabiller, comptant pour cela sur mon indulgence.

Tout cela fut dit avec une sorte d'ironie et d'humeur qui me déplut, et les petits yeux de Fouché qui ne me quittaient pas durent s'en apercevoir. Mais que lui importait ?

— Eh bien, monsieur de Permon, dit-il à mon frère, vous allez à Marseille !... Je sais que pendant les treize années que vous y avez passées vous vous

y êtes fait estimer et aimer ; mais les circonstances sont changées... Comment diable agiriez-vous si les massacres du 25 et du 26 juin allaient recommencer.

— Je ne serais plus magistrat si cela arrivait répondit Albert ; je n'aurais plus de pouvoir, ou les choses n'auraient pas été si loin.

Fouché sourit et se gratta le front de ses longs doigts jaunes et crochus... il sourit ; puis se mettant à marcher il parla d'une si singulière manière, qu'un moment je crus rêver. Il parla des Bourbons avec une expression qui d'abord me frappa ; puis il dit des phrases à double sens qui devinrent plus faciles à comprendre, et enfin il s'expliqua plus clairement... et il parla dans un sens tout-à-fait opposé aux Bourbons !

— Le Midi est en feu, dit-il ; tous les rapports que je reçois de ces provinces sont excessivement inquiétans. Et qui cause les troubles ? les émigrés rentrés... Ils nous envahissent et nous écrasent. Les royalistes de 1815 sont ceux qui ont perdu la couronne en 1789... ils prêchent dans le Midi comme des curés ; ils excitent à la révolte... Nîmes est en feu, Avignon vient d'être ensanglanté par le meurtre de Brune... Toulouse est dans le même état... cela fait pitié !... et pour parer aux malheurs qui se préparent, quel roi avons-nous ! un homme impotent qui en est encore au libéralisme de 1789... ah ! ah ! le plaisant roi !

Albert ne répondait rien... mais je ne fus pas si retenue que lui et je dis à Fouché :

— Mais, monsieur le duc, si les Bourbons sont tellement hors de voies qu'ils devraient prendre, pourquoi les suivez-vous dans celles où ils marchent?

— Eh! dit-il, ce que vous demandez là a quelque chose de bon!... Je sais bien que je ne fais pas ce que je devrais faire! mais croyez-vous donc que la France ne soit rien à nos yeux à nous autres hommes de la révolution, qui avons sacrifié *tout* à ce que nous croyons le bien de la patrie!... *il faut continuer notre travail auquel l'Empereur avait mis des entraves...*

— Il me semble, dit Albert, qu'il peut y avoir erreur, mais que les intentions du Roi sont bonnes.

Fouché haussa les épaules...

— Comédie, comédie que tout cela! et pour l'intention, serait-elle vraiment bonne, croyez-vous qu'on puisse pardonner le second retour des alliés et l'immense tribut que nous devons payer? On nous châtie! on nous donne le knout; on veut faire de la contre-révolution, mais, pardieu! je suis là, et tant que je serai au pouvoir elle ne nous troublera pas, j'en réponds! Monsieur de Permon, vous êtes un enfant de la révolution, vous, eh bien il faut prêter main-forte à ceux qui veulent le bien de la France!... Il faut enfin terminer cette lutte avec la révolution, qui n'est pas encore finie au bout de vingt-cinq ans de bouleversement... et pourtant ces gens-là n'ont de parti nulle part, et si ce n'est dans le Calvados et dans quelques villes

du Midi... vous ne trouveriez pas le quart de la France qui voulût du règne de Louis XVI.

Et voyant que j'avais l'air de douter de cela :

— Ne savez-vous pas, continua-t-il, qu'en 1814, la France ne songeait pas aux Bourbons. C'est Talleyrand qui a fait la restauration... On parlait en 1814 du prince d'Orange... d'une régence... mais le parti de la révolution qui est devenu le parti constitutionnel, n'a jamais pensé aux Bourbons... Enfin ils sont là, qu'ils s'y maintiennent; mais pour cela, il faut qu'ils aient de la droiture et la volonté de rendre la France heureuse.

Jamais étonnement ne fut comparable au mien en écoutant Fouché parler ainsi devant deux personnes qu'il savait ne pas penser comme lui... Je suis convaincue que dès cette époque, il savait qu'il serait remercié : il en était de même de M. de Talleyrand... Tous ces arlequins politiques vont avec les mêmes rouages... et Fouché ne s'est pas montré en 1815 l'habile tacticien révolutionnaire qu'il fut toujours... il fit toutefois en 1815 bien du mal à la France !...

Au moment où je me levais pour prendre congé, Fouché reprit, en se remettant à marcher comme l'empereur, manie qu'ils avaient tous prise de lui, à ce que je crois :

— Il y avait bien aussi un moyen de salut pour la France...

Et son petit œil me regardait en dessous pour épier mes impressions...

— Il y avait le roi de Rome... mais l'Autriche!...

Monsieur le duc, dis-je en me levant et faisant signe à mon frère... il est tard, vous avez besoin de repos... Bonsoir et merci... Croyez que je suis bien reconnaissante de vos bontés pour mon frère.

Ah! ah! me dit-il grossièrement, c'est le nom de l'Autriche qui vous fait fuir!... vous n'avez donc plus d'amis dans ce pays-là?

— C'est peut être parce que j'en ai toujours au contraire, monsieur le duc; mais qu'est-ce que cela peut avoir affaire avec nous?

Fouché sourit alors avec une ironie qui pouvait être l'expression d'un mauvais sentiment, et Albert le pensa comme moi... Il s'arrêta encore un moment et lui demanda quelles étaient ses instructions pour les élections!...

Je vous les ferai donner par écrit, dit Fouché; passez demain chez Desmarest, il vous les donnera, et puis partez sur-le-champ, votre présence est nécessaire là-bas; Nîmes m'inquiète ainsi que Toulouse (1)...

Nous partîmes de l'hôtel du ministère de la police avec une sorte de contentement... Le fait est que je n'avais voulu en aucune manière engager la conversation sur l'Autriche avec Fouché. C'était

(1) Le général Ramel fut égorgé le 17 août à Toulouse, et le général Lagarde le fut à Nîmes le 12 novembre!...

précisément parce que M. de Metternich était mon ami, que je ne voulais pas que son nom fût mêlé à une phrase qui, rendue par une bouche ignorante, pouvait lui prêter une parole qui le compromit.

Lorsque nous fûmes en voiture, mon frère me dit qu'il croyait que Fouché ne demeurerait pas long-temps au ministère... On nommait trois *candidats*... et en rentrant chez moi, je trouvai plusieurs personnes qui me le confirmèrent; mais j'avoue que l'un des prétendans me surprit étrangement, c'était Jules de Polignac !... M. de Polignac ministre de la police ! lui qui ne connaissait qu'imparfaitement la France !... M. Decazes était celu qui paraissait réunir le plus de titres, et mon amitié pour lui me les faisait trouver positifs. Et dans le fait, il a prouvé qu'il pouvait tenir le gouvernail pendant la tourmente.

Le pavillon Marsan lui avait déclaré la guerre sans trop savoir pourquoi; mais par la raison toute puissante qu'il n'aimait que les hommes dont le nom n'était même pas connu; et ces hommes étaient le président de Gros-bois, dont la prétention n'allait à rien moins qu'aux sceaux; M. de Polignac, M. de Vitrolles, qu'il connaissait sans le connaître, et tout le ministère enfin du pavillon Marsan dont de M. Bruges faisait aussi partie... Enfin il y avait une faction dirigée dès lors contre M. Decazes. Il était préfet de police, et ce qui arriva lors de l'affaire de Lavalette lui fit un tort immense dans l'esprit des royalistes fanatiques, qui ne remar-

quaient pas qu'en demandant des têtes et du sang, ils étaient exactement comme les hommes de 93.

L'arrestation de M. de Lavalette fut pour moi une nouvelle terrible. Bon et excellent ami, serviable même aux dépens de sa propre sûreté, le comte de Lavalette était aimé profondément de tous ses amis. Aussi le cri fut-il universel à la nouvelle de son arrestation. Le Roi, j'ai lieu de le croire, sans pouvoir citer mon autorité, fut très fâché qu'il eût été arrêté. Il fallait montrer de la sévérité, mais jusqu'à l'exécution des mesures extrêmes. Là devait s'arrêter la justice exécutive; il y avait dans la conduite de M. de Lavalette des motifs de sévérité; mais pour la mort, la chose était absurde dans son horreur (1).

M. de Lavalette fut averti par plusieurs personnes de ses amis qu'il devait être arrêté le*** juillet au matin. Il n'en fit que rire, et refusa de sortir de Paris et même de s'y cacher. Le jour indiqué, à six heures du matin, M. Joly, inspecteur de police, se présenta au logement de M. de Lavalette et demanda à lui parler, en laissant assez suspecter sa mission; on lui répondit que monsieur le comte de Lavalette était encore couché.

(1) Un *ultrà*, à qui je disais cela, me répondit : Ah! Madame, comment pouvez-vous dire une pareille chose! .. Réfléchissez à la quantité d'hommes qui ont péri en 93!— On en était là, juges !!! Ainsi notre législation était fondée sur la récrimination !!...

— *Eh bien!* répondit Joly, *je reviendrai ce soir à six heures, voudrez-vous le lui dire?*

Il revient le soir à six heures, demande de nouveau le comte de Lavalette, mais seulement pour la forme, car il s'attendait bien à ce qu'on lui répondît qu'il était parti!... Quel fut son étonnement, lorsqu'on lui dit que monsieur le comte était à table; mais que si M. Joly voulait se donner la peine d'attendre un moment qu'il serait à lui dans l'instant!... Un pareil sang-froid ressemble à celui de la comtesse de la Suze (1); mais il allait plus loin encore dans ses conséquences, puisque ce malheureux jouait sa tête!!...

(1) On connaît madame de la Suze, Henriette Châtillon de Coligny, comtesse de la Suze, petite-fille du fameux amiral de Coligny. Elle était jolie et spirituelle, même à cette époque où toutes les femmes presque l'étaient. Mariée très-jeune à sir Thomas Addington, elle devint veuve de bonne heure, et se remaria à Gaspard de Champagne, comte de la Suze. C'était un homme d'un caractère jaloux et qui la rendit si malheureuse, qu'elle quitta la religion réformée pour la catholique, afin de pouvoir se séparer de son tyran. Ce fut, je crois, disait la reine Christine, *afin de ne le voir ni dans ce monde ni dans l'autre.* — Le Parlement cassa le mariage; et comme le mari ne voulait pas y donner son consentement, la comtesse lui donna 25,000 fr. pour l'obtenir. Elle s'adonna alors au talent de la poésie, et jeune et belle encore, elle fut admirée dans cette société élégante d'alors et qui savait si bien reconnaître la beauté et l'esprit... Mais elle était poète dans toute l'étendue du mot. Elle abandonnait le soin de ses affaires au hasard et ne s'en occupait jamais. Il s'en suivit un tel dérangement,

M. Joly, au dernier degré de l'étonnement, fut en conséquence obligé d'emmener son prisonnier. Il fut aussitôt conduit à la Force, et là écroué comme prisonnier d'état. J'étais alors en Bourgogne où j'avais été installer une sauvegarde autrichienne de six gardes de l'empereur que le prince

qu'un jour étant encore couchée un exempt suivi d'archers vint saisir ses meubles; elle fit entrer l'exempt dans sa chambre et lui dit:

—Monsieur, je me suis couchée fort tard, voulez-vous me laisser encore dormir deux heures?..... Elle était si jolie et si gracieuse que l'exempt le lui accorda avec toute la courtoisie d'un être humain... Madame de la Suze dormit pendant les deux heures qu'elle avait demandées puis elle se leva à midi, s'habilla, et fut dîner en ville, faisant de grandes excuses à l'exempt de l'avoir fait attendre, et lui dit en sortant:

— Monsieur, je vous laisse le maître chez moi.

Sa figure était douce, languissante, et elle avait surtout un grand charme dans le regard. Elle avait l'esprit très-prompt; elle plaidait contre madame de Châtillon; elle la rencontra dans la grande salle du Palais, suivie du duc de la Feuillade, qui dit à madame de la Suze en la voyant accompagnée de Benserade et de plusieurs poètes: — Madame, vous avez pour vous la rime, et nous la raison. — Vous voyez, leur dit aussitôt madame de la Suze, que nous ne plaidons pas sans rime ni raison. On a souvent dit pareille chose depuis; mais il est de fait que c'était fort spirituel dit aussitôt comme réponse. Elle avait le cœu tendre et l'esprit aussi remarquablement élevé que beau coup d'hommes. Elle était belle, et sa beauté fut célébrée par le père Bouhours, qui ordinairement ne faisait que des vers chrétiens pour les prières pendant la messe. Madame de la Suze mourut en 1673, âgée de cinquante-cinq ans.

de Schwartzemberg m'avait donnée pour préserver la terre d'un de mes amis dans laquelle étaient mes enfans avec leurs bonnes, et mes deux oncles, l'abbé de Comnène et le prince Georges. En apprenant cette nouvelle, je me hâtai de revenir, Hélas! j'éprouvai une autre peine bien douloureuse aussi. Ce fut la rencontre de tous les chefs-d'œuvre de l'art dont une grande portion reprenait la route d'Italie!... Oui, je souffris, et je sentis alors combien il y avait encore en moi de facultés pour souffrir de cette humiliation de mon pays! par ce qui aurait fait si long-temps sa gloire... Ce fut sur le pont de Montereau que je rencontrai cette longue file de voitures, de fourgons! Les postillons de ma calèche la rangèrent sur la berge de la route; et dans ce moment, s'il n'y avait pas eu des hommes à côté des voitures, j'aurais fait le souhait que le pont s'écroulât et que le fleuve engloutît à jamais ces merveilles des arts qui me semblaient entourées des ombres de ceux qui, après avoir versé leur sang pour les conquérir, ne vivaient plus pour les défendre!...

Il faut ici que je rende justice à Louis XVIII; il fut profondément indigné de cette conduite des alliés; et avec d'autant plus de raison que pas une note ne fut échangée dans cette circonstance. Ce fut pour Louis XVIII une seconde affaire comme le pont d'Iéna. Ce ne fut su aux Tuileries que par les plaintes du directeur du Musée, qui, à cette époque, était M. de ***. Je connais quelqu'un qui

était dans le cabinet du roi quand cette nouvelle lui parvint.

Ah! dit le roi, en appuyant sa tête sur sa main, comme je souffre en apprenant un tel malheur! et cependant la France ne le croira pas! elle pensera que j'ai peut-être livré ces trésors! Quel malheur! et comment le réparer!

Louis XVIII écrivit aussitôt une longue lettre à l'empereur Alexandre, en se plaignant amèrement de ce manque d'égards. Mais cette fois il n'en fut pas de même qu'au point d'Iéna : l'empereur de Russie ne répondit pas par écrit, et vint lui-même donner la réponse au roi. Cette réponse était singulière et méritait d'être adressée à la députation d'une des provinces de son empire glacé du côté de Tobolsk, là où le soleil n'éclaire ni ne protége les arts. Il dit à Louis XVIII qu'il lui avait promis de défendre ses intérêts en ce qui concernait les Provinces de la France, mais qu'il n'avait pas cru qu'il fallût heurter des hommes qui réclamaient de la propriété... Il faut me laisser vous servir dans des choses plus importantes, finit-il par dire au roi.

J'ai du reste, entendu une personne fort en renom, en dignité de nom et de naissance, raconter les plus drôles bêtises sur cette spoliation du Musée. Cette personne est une femme qui a la prétention de s'occuper de beaux-arts... Jugez, d'après le mot que je vais dire, comment elle devait raisonner.

J'étais avec cette dame (qui, du reste, est madame la duchesse de M.....) dans une maison où le fils venait de finir un tableau pour l'exposition à venir. La duchesse de M..... regardait le tableau et puis l'auteur, et finit par trouver que le tableau valait mieux que la Vierge aux Poissons de Raphaël et tous les chefs-d'œuvre de ce grand maître; la colère me prit, et, comme elle avait de l'esprit, je me fâchai d'autant plus.

—Mon Dieu, me dit-elle, je ne sais à qui vous en avez : c'est une de vos idées de l'empire. Vous tenez cela de vos voyages en Italie et en Espagne; mais quand vous serez calmée sur tout cela, vous jugerez comme moi. Regardez Canova! eh bien! il est aussi beau que Phidias.

—Je n'admets pas cela d'abord, lui répondis-je; mais Canova, selon moi, est hors de ligne avec ses contemporains.

Elle leva les épaules.

Bah! Lemot a fait de moi une petite statue, qui est aussi belle que tout ce qu'a fait Canova. Quant à vos tableaux, nous avons ici des couleurs, des toiles et des pinceaux. Mettez tout cela dans les mains de Gérard, de David, de Guérin et de quelques autres, et vous aurez un Musée admirable.

Que répondre à un tel discours ?... Au fait, les noms qu'elle citait avaient un grand mérite; mais les comparer à Raphaël, à Michel-Ange, au Corrége, etc., etc., cela me parut trop fort. Au reste,

l'un des grands noms qu'elle avait cité lui avait été et lui était toujours cher.

Quelques jours après, je parlais de cette conversation qui m'avait frappée.

— Allons donc, me dit-on, la duchesse de M..... ne pense pas un mot de tout cela. Elle vous dit cela, parce que vous êtes une personne de l'empire, et pour vous faire enrager.

Mais qu'est-ce que cela peut me faire, à moi, que madame la duchesse de M..... y dise une impertinence en fait d'arts! je ne vois pas en quoi je suis attrapée? Je le serais bien davantage, si elle était restée ce qu'elle a toujours été aimable et spirituelle, et ne déraisonnant pas.

On voit qu'elle commençait.

J'arrivai à Paris. Le procès de Lavalette fut court comme on le sait, et il fut condamné!.. On se rappelle encore la stupeur dans laquelle fut plongé Paris en apprenant cette condamnation! Un homme si bon, si vertueux, si bienveillant!... un homme toujours fidèle à ses opinions comme à ses sentimens. Aimant l'empereur, n'aimant que lui et ne reparaissant aux Tuileries qu'avec lui!.. Cette condamnation fut trouvée inique; elle le fut par le roi lui-même; et cependant il ne fit pas usage du plus beau droit de la couronne, celui de faire grâce!... Heureusement que Lavalette avait une amie, une amie comme les temps modernes en voient peu: un ange sous la figure d'une femme, qui, plus que

sa mère donna au proscrit une vie qu'elle ne lui devait pas.

Cette femme si bonne et si devouée, d'une ame ardente, qui ne connaissait aucun sacrifice, aucun devouement impossible, était la princesse de Vaudemont. Elle était l'amie fort intime de M. de Lavalette, et la nouvelle de sa condamnation la pétrifia d'abord; mais lorsqu'après avoir plongé son regard dans l'horreur de cette nuit d'agonie, elle résolut de ne plus s'adresser qu'à Dieu et à devenir elle-même l'instrument de sa bonté; quand elle vit enfin que tout espoir de recours en grâce était évanoui, elle organisa un plan de fuite et prépara tout pour l'effectuer. Madame de Lavalette pouvait seule l'aider avec succès; c'est ici que la vérité doit dire la louange et le blâme. Que pouvons-nous dans cette circonstance, si ce n'est de raconter ce que nous savons avec une scrupuleuse exactitude?

Lorsque madame de Vaudemont fut certaine que tout était prêt, elle fit savoir à madame la comtesse de Lavalette que son secours était absolument nécessaire : elle s'attendait avec raison que madame de Lavalette qui, dans cette occasion, ne courait aucun risque d'après le code lui- même, allait la remercier de lui offrir l'occasion de se montrer sous un jour si beau et si favorable. Mais il n'en fut pas ainsi: au premier mot d'évasion, madame de Lavalette, malade, souffrante, très-nerveuse d'ailleurs et déjà affectée de ce qu'elle a eu depuis à souffrir, refusa obstinément de se rendre à la pri-

son pour coopérer à la délivrance de son mari. Madame de Vaudemont comprit à l'instant même la position de toutes deux ! L'amie devenait de cent coudées au-dessus de la femme, mais madame de Lavalette ne comprit rien de tout cela, alors madame la princesse de Vaudemont usant de l'empire qu'elle avait pris par sa conduite *généreuse* sur l'inaction de celle qui devait agir, lui *commanda*, si je puis me servir de ce mot, de sauver son mari. Enfin, à force de sollicitations et de demarches, madame de Lavalette exécuta ce qu'on a vu partout, dans tous les journaux, et ce que M. de Lavalette aurait peut-être raconté plus froidement, s'il avait su la chose telle qu'elle était.

Je ne parle pas ici des détails de cette évasion déjà si connue; je dirai seulement l'anxiété de la princesse de Vaudemont, tandis que la fuite s'opérait. On était convenu qu'aussitôt qu'elle serait effectuée, on enverrait à la princesse de Vaudemont le chapeau, l'écharpe et le manteau, ce devait être le signal que tout avait réussi. Rien ne venait, la princesse regardait à toutes les pendules de son appartement; il lui semblait que les aiguilles étaient de plomb !... Enfin elle entendit du bruit... on entra chez elle; c'était le bienheureux paquet !! Elle n'avait alors avec elle qu'un autre ange sous la figure d'une femme, modeste autant que bonne, et dont le nom ne se trouve pas ici, parce qu'elle craint d'être nommée comme les autres redoutent de ne pas l'être.

Allons, Camille, lui dit la princesse, il faut brûler tout cela!

Et voilà les deux femmes qui, de leurs mains tremblantes, brûlent dans la chambre même de madame de Vaudemont toutes les pièces de ce vitchoura, le chapeau et le voile. Le manchon fut seul épargné; parce que les plumes de l'intérieur auraient volé dans la chambre et auraient été remarquées par les femmes de la princesse. Ce manchon est dans ce moment entre les mains de l'ange dont je parle, elle le garde comme un double gage de souvenir et du noble cœur d'une incomparable amie!!

On sait que dans les appartemens de la princesse de Vaudemont on sentait toujours une forte odeur de musc et d'ambre et que les fleurs les plus adorantes en garnissaient toutes les pièces. Cette étrange odeur des fourrures et de soies brûlées, était donc bien faite pour provoquer l'attention. La princesse et madame de C. le comprirent, et toutes deux se mirent à parfumer l'appartement avec tout ce que la princesse put trouver de plus fort dans ses nombreux parfums. Au moment où elles étaient occupées à faire disparaître la dernière trace accusatrice, on annonça le duc de Wellington et le baron Pasquier! L'un était alors ambassadeur d'Angleterre et l'autre garde-des-sceaux! La princesse se sentit défaillir et sa main manqua de laisser tomber le trepied qu'elle tenait. Le baron Pasquier était de ses amis habituels et le duc de Wellington égale-

ment. Ils savaient tous deux que la condamnation de Lavalette devait lui faire une peine profonde, et M. Pasquier qui aurait dû comprendre que sa vue devait être plus pénible que celle d'un autre pour la princesse, en ce moment, crut employer une grande délicatesse en parlant très-bas de l'exécution, à l'autre bout de la chambre avec le duc de Wellington, qui, tout aussi *dur* que lui, pour dire le seul mot convenable, l'entretint de cette exécution, comme si tous deux dussent avoir quelques relations obligées avec les hautes œuvres.

— Et quand cela doit-il se faire? demandait le noble lord, avec un diapason plus bas que celui qui présidait à cette belle phrase:

Je l'ai vaincu!

A quelle heure l'exécution aura-t-elle lieu?

— A six heures, répondit M. le garde-des-sceaux, pour éviter la foule: l'échafaud est dressé.

Pendant ce temps, la princesse était à l'autre bout de la chambre occupée en apparence du soin de la table à thé; mais renversant tout avec ses mains tremblantes et pâles comme la mort, en écoutant ces paroles terribles par le chef même de la justice!... Enfin la soirée finit après avoir reçu quelques visites insignifiantes. On parla de choses frivoles, car la mort elle-même passe inaperçue au milieu de nos salons insoucieux. Il n'y avait que deux cœurs de femmes qui battaient plus vite et avec douleur en pensant aux périls d'un ami

qui pouvait retomber sous la hache au milieu des émissaires sans nombre qui le cherchaient Car malgré tout ce que M. Decazes pouvait lui souhaiter de bonheur et de bien, il ne pouvait ostensiblement le faire sauver, et défendre surtout de le chercher.

Le lendemain matin, à *neuf* heures, le duc de Wellington entra dans la chambre de la princesse. Elle tressaillit en le voyant.

— Vous saviez l'évasion de Lavalette hier au soir, lui dit-il, en la regardant fixement. — Non, répondit la princesse, je viens de l'apprendre par mes gens qui l'ont appris des laitières; mais ce qui m'y fait croire, c'est que les barrières sont fermées (la princesse demeurait alors rue Blanche, au coin de la rue Saint-Lazare).

Lord Wellington lui dit qu'il était charmé de cette évasion; et je crois qu'il disait vrai. Il est noble de cœur et a beaucoup de chevaleresque. Tout cela est mal arrangé, gauchement, sottement; mais il y a du bon et du vrai.

Il s'en fut; dans la matinée la police vint faire des recherches chez la princesse de Vaudemont; on ne trouva rien. Tout était brûlé! Combien les deux amies se felicitèrent de cette mesure!! Plus tard, comme madame de Vaudemont vit que le gouvernement s'occupait toujours activement de faire ressaisir le prisonnier, elle pensa à le faire sortir de *sa seconde prison*. Ce fut alors qu'elle jeta les yeux sur le jeune Bruce! Elle dînait un jour

avec lui dans une maison, et sur-le-champ elle résolut de lui confier ce secret. Elle lui proposa de le conduire dans sa voiture. Là, sûre de n'être pas entendue, elle lui confia toute l'aventure et lui demanda s'il voulait sauver un innocent en le conduisant hors du royaume? Bruce était un noble jeune homme! Il accepta avec joie une si belle mission et demanda seulement de s'adjoindre le général Wilson et Hutchinson, un de ses amis intimes. Tout fut organisé et exécuté comme cela se voit dans les mémoires de M. de Lavalette. Ce que je viens de dire est omis, et je crois que c'est par respect pour sa femme, et puis peut-être ne voulait-il pas parler de la princesse de Vaudemont, qui vivait encore quand ils parurent. Mais je suis loin de l'approuver. La reconnaissance ne doit être modeste que pour elle-même. Pour consacrer la reconnaissance qu'elle devait à M. Bruce comme amie et comme Française, la princesse lui donna un cachet avec une devise; il représentait un lion avec un serpent et autour écrit : *force et prudence.*

Durant le procès, madame de Vaudemont ne se bornait pas à donner d'utiles conseils et à faire des demarches; mais elle envoyait une amie à elle, cet ange dont j'ai parlé, au pauvre prisonnier pour lui remonter l'ame quelquefois abattue et malade. C'était une douce et belle mission celle-là aussi. Il y avait également avec elle des amis devoués, comme Sainte-Rose Tascher qui, quoique malade, ne

cessa pas un jour d'aller jouer aux échecs avec le prisonnier! C'était sa récréation, le reste du temps, il lisait et dessinait. Il lisait surtout l'histoire d'Angleterre de Hume.

On sait que Lavalette, sous l'habit d'un officier anglais, s'échappa enfin de sa patrie comme proscrit, et pourtant sa tête serait tombée sous une condamnation injuste si elle fût tombée sur l'échafaud!!...

Aussitôt que M. Decazes sut l'évasion de M. de Lavalette, il se disposa à aller aux Tuileries pour en instruire le roi. Cette course ne lui plaisait point à faire. Il lui coûtait d'aller dire à Louis XVIII que M. de Lavalette courait les champs, tandis qu'il lui avait été remis en garde... Il fit pourtant sa relation de fort bonne grâce... mais il fut en cela très-secondé par le roi, qui, aussitôt que M. Decazes eut dit que le prisonnier s'était échappé, s'écria :

« Ah, mon Dieu! vous verrez qu'ils diront là-» bas (1) que c'est nous qui l'avons fait sauver! »

Ce mot est plein de finesse et d'esprit.

C'était une personne remarquable que madame de Vaudemont : son cœur et son esprit, tous deux d'accord pour aimer et plaire, rendaient son commerce d'autant plus agréable aux indifférens et précieux à ses amis, qu'elle était évidemment heureuse de leur rendre sa maison attrayante; elle

(1) Au pavillon Marsan.

voulait qu'on se plût chez elle, et ce désir se démêlait au travers d'une sorte de voile de brusquerie apparente qu'elle jetait sur ses actions, et qui les rendait extraordinaires. Elle était une personne distinguée par son étrangeté, mais distingué de manière qu'il la fallait revoir et s'y attacher : c'était madame Geoffrin, grande dame, ne grondant ses amis *que dans leur intérêt* (1). Au surplus, il existe un charmant article dans le *Journal des Débats* qui parut comme article nécrologique après sa mort, seulement huit jours après. Il est d'un homme dont l'esprit supérieur, l'ame parfaite, le cœur aussi bon que noble et généreux, devait apprécier toutes les qualités de madame de Vaudemont : c'est M. le marquis de Custine ; il était l'un des amis les plus chers de son intimité, et paya ce tribu à la mémoire d'une amie qu'il était fait pour apprécier.

Madame la princesse de Lorraine-Vaudemont, la dernière des Montmorency de la branche aînée, établie en Flandre, vient de mourir à Paris, à la suite d'une attaque d'apoplexie, dont tous les secours de l'art n'ont pu arrêter les effets.

Dans les temps de passions politiques où elle a vécu, elle semblait destinée à nous donner le rare et presque l'unique exemple d'affections indépendantes des opinions.

(1) Madame Geoffrin disait : Je gronde mes amis dans leur intérêt, et mes connaissances pour mon plaisir. »

Quand l'esprit de parti desséchait tant de cœurs autour d'elle, la hauteur de ses vues, égale à celle de sa naissance, lui permettait de rendre justice aux hommes, dans quelque position qu'ils fussent placés; et sa manière de rendre justice, c'était de faire du bien.

Elle a toujours eu le courage nécessaire pour secourir ses amis malheureux. La part qu'elle a prise à l'évasion de M. de Lavalette, sous la restauration, et le zèle qu'elle avait mis à sauver M. de Vitrolles, pendant les cent-jours, lui assurent une place à part dans l'histoire de notre temps, celle d'une femme qui employa les ressources de son esprit et de son crédit à servir ses amis, sans penser à la couleur de leur drapeau.

Mais ce que l'histoire ne dira pas, c'est l'influence salutaire qu'elle exerçait dans sa société. La justesse de son esprit, la sûreté de son jugement lui donnaient sur les personnes qui l'approchaient une autorité dont elle ne se rendait pas compte à elle-même; car l'ignorance de sa propre valeur était un des grands charmes de son caractère. Naïve et vrai comme une femme du peuple, généreuse comme une grande dame, elle faisait mieux que pardonner, elle oubliait les torts. Des personnes de tous les rangs, de tous les âges, de tous les pays, apprenaient à s'estimer dans son amitié. Elle s'était formé une société unique peut-être dans le grand monde, puisque des affections vraies en étaient le seul lien. Elle consolait toutes

les douleurs sans affectation, parce qu'elle les comprenait; et sa perte causera aux personnes qui vivaient dans son intimité un déchirement de cœur qui sera le premier mal qu'elle leur aura fait.

Quarante-huit heures avant sa mort, elle avait perdu tout sentiment. Les docteurs Orfila, Régnault et Chomel lui ont prodigué les secours de la science; le premier y a joint tout le zèle de l'amitié la plus dévouée. Ni l'art, ni les soins, ni les affections et ce qu'elles inspirent de ressources aux esprits distingués n'ont pu la sauver.

Tout le monde respectera sa mémoire, et bien des gens pleureront sa mort.

CHAPITRE XVII.

Les frères Faucher. — Les généraux. — La ville de Bordeaux. — Constantin et César. — Premier jugement. — L'échafaud. — Les premiers Romains. — Le général Clauzel. — Lacenaire et Fieschi!... — Comparaison. — *La Pitié* !!! — Le maréchal Ney. — Le maréchal de France. — La tête perdue. — Volonté de suicide. — Le brave des braves. — M. de Bulena. — Lucien. — Fuite. — Le château de Bessonis. — Le sabre. — L'indiscret. — Le préfet du Cantal. — Les gendarmes. — L'arrestation. — Projet d'enlèvement sur la route. — Loyauté du maréchal Ney. — Le *brave des braves* l'est toujours! — — Rencontre de sa femme. — Touchante entrevue. — L'Abbaye. — Il est écroué. — Les interrogatoires. — La Conciergerie. — Le conseil de guerre. — Récusation. — Le maréchal Moncey. — IL EST PUNI! — Le prince d'Essling. — Réquisation refusée. — Salle des assises. — Le maréchal Jourdan. — Le maréchal Ney. — Le deuil d'un beau-père. — M. Dupin l'aîné. — Il est l'honneur de notre barreau. — M. Berreyer. — Le discours et les néologismes. — Le conseil de guerre incompétent.

Parmi les sanglantes sévérités de 1815, il en est une dont l'ame est plus pénétrée que d'aucune autre; il y a dans cette affaire une profonde tristesse : c'est l'histoire des deux frères Faucher!..

ces deux jumeaux qui eurent une naissance, une vie, une gloire, une mort commune!... et dont la tendre et fidèle amitié aurait dû attendrir des hommes qui n'avaient pas une autre parole à la bouche que des malédictions sur 93!... — La ville de Bordeaux, et surtout son barreau, a reçu, selon moi, une sorte de tache en refusant sa voix pour la défense de ces deux malheureux frères.

MM. Faucher, tous deux jumeaux, étaient nés au village de la Réole, le 20 mars 1759... Leur ressemblance était si frappante qu'il fallait que, dans leur toute première enfance, leur mère leur mît un signe pour les reconnaître. Leurs vêtemens étaient de couleur différente, et comme ils s'amusaient quelquefois à en changer, il arrivait alors que l'erreur de la mère était entière. Leur éducation ne les sépara pas d'un jour, et la carrière militaire fut celle qu'ils choisirent d'un accord commun. Cette carrière fut parcourue par eux du même pas : ils furent nommés adjudans généraux et généraux de brigade sur les mêmes champs de bataille... La bravoure de ces deux hommes avait cela de remarquable, qu'elle était excitée mutuellement l'une par l'autre.... Ni la politique, ni l'ambition, ni l'amour, toutes ces passions qui divisent les hommes les plus unis, n'eurent d'influence sur les deux frères. Toujours ensemble, toujours dévoués l'un à l'autre, ils étaient touchans par cette union sainte et vraiment fraternelle dans l'acception du mot... Que de fois je les ai vus sourire eux-mêmes

à une légère contradiction qui s'élevait entre eux, et qui était oubliée à peine était-elle formée. Une dissemblance d'opinion était impossible pour eux.... César était en beaucoup de choses supérieur à son frère; eh bien! Constantin ne fut jamais seulement ému à la pensée que César pouvait lui être supérieur, et s'il l'était, c'était, pour en jouir. *Chacun était deux*, pour rappeler l'expression de Montaigne, et *les deux étaient un*. Un jour César fut blessé d'un coup de sabre... C'était, je crois, à Fontenay, pendant les guerres de l'Ouest. Constantin fut blessé aussi, mais plus légèrement. Il couvrit son frère de son corps, et l'emporta hors du champ de bataille; il le soigna à Niort et ne le quitta pas un seul jour, bien que le canon grondât; mais son frère était *tout* pour lui, et *tout* avant lui n'était rien. Constantin ne reparut à l'armée que lorsque César put reprendre les armes... Tous deux étaient républicains, avec cette chaleur d'ame qui pouvait faire faire de si grandes et belles choses dans les premières années de la révolution. Enthousiastes de la république, mais comme les girondins, ils suivirent la bannière de cette faction, et tombèrent avec elle. Arrêtés, jugés par des hommes qui, à cette époque, ne faisaient jamais grâce, les deux frères furent condamnés à mort par le tribunal de Rochefort, comme accusés de *fédéralisme*!... Ils ne demandèrent aucune grâce, et marchèrent au supplice avec un regard assuré et une ame dont la sérénité faisait le calme... Déjà

ils voyaient l'échafaud, car ils étaient partis de leur prison, et tout adieu étaient de leur part dit au monde, lorsque l'ordre de surseoir à l'exécution arriva. Alors ils se jetèrent dans les bras l'un de l'autre, remerciant Dieu d'avoir sauvé non sa vie, mais celle de son frère... Le jugement fut revu et les jumeaux acquittés... Ils rentrèrent dans les rangs de l'armée, et continuèrent à y servir vaillamment jusqu'au 18 brumaire... Pendant quelque temps, ils crurent que le général Bonaparte était le même qu'à Arcole, à Campo-Formio et dans toutes les campagnes d'Italie; lorsqu'ils virent poser les fondemens de l'empire, ils ne murmurèrent pas, mais ils donnèrent leur démission, ne voulant plus servir puisque la cause pour laquelle ils se battaient était perdue?... Ils se retirèrent à Bordeaux, où ils vécurent paisiblement retirés pendant quinze années! Leur fortune était médiocre, et telle que devait l'être celle de deux hommes ne vivant que pour l'honneur, et de cette stricte probité républicaine qui distinguait les premiers Romains. Ils avaient une maison de commerce qu'ils établirent en commun, et qu'ils dirigèrent d'après les sentimens d'équité que tous deux avaient... Quel touchant spectacle que celui de cette union que rien n'avait pu détruire, et que chaque année resserrait!... Mon frère, qui était digne d'apprécier de tels hommes, était fort lié avec eux, et me les avait fait connaître... Toutes les fois qu'ils venaient à Paris, ils venaient

me voir, et je les accueillais avec l'estime joyeuse que je ne pouvais m'empêcher de porter à de tels hommes, malgré la différence d'opinion qui existait entre nous. Junot les estimait également; seulement il évitait de parler de choses sur lesquelles lui et les deux jumeaux ne se seraient pas entendus... C'est ainsi qu'ils atteignirent l'année 1815, qui devait être la dernière de leur vie.!... César fut nommé député à la chambre de 1815.

— Je n'irai pas, dit-il à Constantin... Tu n'es pas nommé!

— Tu dois accepter, lui répondit son frère, car il y va du salut de la France que cette chambre soit composée de ses vrais enfans!... Sans cette considération, je te dirais : *refuse!*.. Mais ici, je te le répète : *accepte!*

Et César accepta.

Le général Clauzel, qui savait ce que valaient ces deux hommes, nomma Constantin pour défendre la Réole, ce lieu même de la naissance des deux jumeaux, et qui devait l'être bientôt de leur mort. La session de 1815, terminée comme on le sait, César revint à Bordeaux, et trouva son frère occupé de la défense préparatoire de la Réole; il se joignit à lui... Ce fut alors que le roi revint, et que la proclamation de Cambrai annonça tout ce qu'on avait à craindre de sa vengeance. On voulut faire éloigner les frères Faucher; ils répondirent par un sourire de dédain... Eux fuir un danger!...

— Mais, dit un ami de tous deux à Constantin, c'est pour sauver César!

A ce nom, Constantin parut hésiter... Mais il reprit bientôt son assurance, et répondit :

— Ce serait s'avouer coupable, et César ne l'est pas. S'il meurt, que craint-il? je mourrai avec lui!

César fit la même réponse.

On n'avait, d'ailleurs, que des rapports incertains sur la rentrée du roi dans Paris. Les deux frères, dans cette incertitude, ne voulurent pas changer leur détermination de défendre la Réole contre les volontaires et les troupes qui les attaquèrent dans la Réole même... Non-seulement ils défendirent la petite ville pied à pied, mais ils se retranchèrent dans leur propre maison, où ils se barricadèrent, et ne mirent bas les armes que sur des rapports certains qu'en effet le roi était aux Tuileries. Ils furent arrêtés et traduits aussitôt devant une commission militaire... Croira-t-on que, dans Bordeaux, il ne se trouva pas un homme dont le cœur fût assez généreux pour être le défenseur d'une cause toujours belle et touchante, en admettant que la défense des deux frères fût coupable. N'y avait-il pas, au moins, de l'intérêt dans cette union si touchante de ces deux hommes qui, après être entrés en s'embrassant dans la vie, en sortaient toujours dans les bras l'un de l'autre, sans que, dans le cours de leur vie, RIEN eût troublé cette étreinte... Les dissensions politiques

rendent les hommes les plus civilisés barbares et insensés dans leur cruauté!... Les deux frères parurent donc seuls devant le tribunal, à la honte du barreau de la ville où ils furent jugés. — Constantin parla le premier! non pour lui, mais pour son frère!.. César le laissa parler, puis il prit la parole à son tour, et fut l'avocat de Constantin!... Tout l'auditoire était vivement ému!... Ces deux jumeaux, à qui l'antiquité aurait élevé des statues, périrent en France sans qu'une seule voix s'élevât pour leur défense!... (1) Ils parlèrent tous deux avec un sang-froid, un courage vraiment admirables. Condamnés à mort, ils ne se trahirent par aucune émotion extérieure... Seulement ils se rapprochèrent l'un de l'autre et se serrèrent plus étroitement... Ils marchèrent au supplice avec la même fermeté qu'en 1793. Mais les temps étaient changés, disait-on; en effet, ils l'étaient beaucoup! L'ordre de suspendre l'exécution ne vint

(1) Et Fieschi et Lacenaire, Avril, Pepin, de tels hommes ont trouvé des défenseurs, cependant!... Que dis-je, ils ont trouvé de l'intérêt! J'ai entendu des femmes plaindre Lacenaire: l'une d'elles s'est abaissée jusqu'à lui faire et lui envoyer des vers... et cette femme en convenait sans rougir. C'était son père qui les portait à la geôle, car Lacenaire ne lui a jamais fait l'honneur de le voir. Il n'en a reçu qu'une réponse des plus insolemment libre qu'un homme comme Lacenaire pouvait faire!

J'ai entendu M. Dupin l'aîné dire de paroles admirables au moment où il venait de faire rejeter le pourvoi de Lacenaire!

pas... Et les deux jumeaux qui avaient marché à la mort appuyés l'un sur l'autre, la reçurent en s'embrassant et tombèrent sous le même coup!... Il y a dans ce drame une vérité de malheur, une destinée fatale, qui donne à l'ame une profonde tristesse!... Tant d'honneur, de bravoure, de haine pour le despotisme, haine qui fut assez forte pour leur faire quitter le service lorsque Napoléon parvint à l'empire!... De tels caractères sont aussi beaux que ceux que Plutarque choisissait pour les faire admirer parmi les héros de son temps!

MM. Faucher étaient également distingués par l'amabilité de leur esprit et la grâce de cet esprit, lorsqu'ils étaient tous deux avec des personnes qui ne leur imposaient par aucun motif d'ennui ou de convenance.... César, surtout, avait un talent distingué qu'il aurait prouvé à l'honneur et à l'avantage de sa patrie, si la session de 1815 eût été plus longue et moins orageuse... Il composait quelquefois des fragmens qu'il consentait à lire lorsqu'il y avait peu de monde... Albert avait de lui un morceau très-bien écrit sur la conjuration de Fiesque, traité bien plus hardiment que le cardinal de Retz; qui, ainsi que chacun sait, traita ce même sujet de Fiesque!... Dans l'ouvrage du général Faucher on trouve ce qui manque à celui du coadjuteur, c'est une grande noblesse de pensée, une instruction remarquable et une grâce merveilleusement convenante...

Cette exécution faite ainsi au moment (1) du retour du roi, annonçait que la sévérité allait enfin se déployer contre les coupables; en effet nous vîmes l'établissement des cours prévôtales, nous vîmes tout ce qui se fit dans cette fin de 1815, et cette année de 1816... Ce fut une année d'autant plus désastreuse pour la France, qu'elle contient la preuve de tout ce que l'impuissance tentait pour assurer le pouvoir sans y parvenir; c'est un malheur réel qu'une telle preuve arrive à l'entendement des peuples et surtout du nôtre, qui depuis long-temps ne se paie plus de raisons métaphysiques !... il lui faut *des faits* à présent... c'est d'après ces faits qu'il raisonne et prend ses conclusions... nous en avons eu la preuve !...

Maintenant voici une des plus terribles tragédies de notre histoire révolutionnaire... la mort du maréchal Ney !... un maréchal de France récusant la commission militaire qui l'aurait sauvé, et condamné par ses pairs, est un fait tellement étrange dans l'histoire, qu'il faut une étude plus suivie que celle apportée à un fait ordinaire, pour la bien juger.

J'ai déjà raconté comment le maréchal avait été au-devant de l'empereur !... mais ce que je n'ai pas dit, parce que je ne le savais pas aussi positivement que je le sais maintenant, c'est ce qui a précédé son entrevue avec l'empereur !... Il est évident pour ceux qui connaissent le maréchal Ney, qu'il

(1) Le 27 septembre 1815.

a complètement perdu la tête. Il est de plus encore prouvé que depuis le retour des Bourbons, il avait été froissé de plus d'une manière, et cette vérité a été remarquée par moi, dans la première livraison de cet ouvrage. La cour accueillait sans doute le maréchal Ney comme elle accueillait tous les maréchaux et les premiers officiers-généraux de l'armée... mais si on leur souriait, ce sourire cachait une injure; ainsi on caressait le maréchal Ney, tandis que sa femme, mal reçue au château, souvent mal placée, et insultée, comme je l'ai vu moi-même par des femmes du faubourg Saint-Germain, ravies de pouvoir donner un coup de pied à la princesse de la Moskowa, dont la tête et la poitrine couvertes de beaux diamans, éclipsait la toilette ordinaire de plusieurs femmes, qui par là se trouvaient blessées à mort!... La maréchale se trouvait aussi blessée, et sa plaie pouvait être l'origine d'un mal plus dangereux que le petit amour-propre blessé des femmes offensantes, à leur tour; il est positif que le maréchal a dit lui-même que souvent il avait été au moment de se brûler (1) la cervelle, lorsqu'en rentrant chez lui il pensait aux malheurs de la France, et qu'il trouvait sa femme baignée de larmes et se plaignant des insultes qu'elle avait reçues aux Tuileries... Il est de fait, que la maréchale Ney n'a pas été traitée aux

(1) Il l'a dit au préfet de police dans l'un de ses interrogatoires.

Tuileries comme elle aurait du l'être... le maréchal avait plus rendu de services aux Bourbons qu'aucun des autres maréchaux !... l'abdication de Napoléon n'aurait peut-être pas été signée aussi vite, sans les soins du maréchal Ney, et surtout la conversation qu'il eut avec l'empereur, lorsqu'à Fontainebleau, l'empereur voulait cacher à sa garde que le sénat avait prononcé sa déchéance ; alors le maréchal Ney fit entendre à Napoléon des paroles tellement dures, qu'il a pu, lui, appeler sévères, mais qui firent bien mal à celui qui avait si noblement récompensé les services du maréchal !... celui enfin qui le nomma le *brave des braves*... Sans doute il méritait ce nom !... mais tous les gouvernemens ne savent pas récompenser !... Que suit-il de tout cela ! que M. le Maréchal Ney a été oublieux de ce qu'il devait à Napoléon, et que Napoléon a eut tort de se fier à lui à Auxerre ; non pas qu'il dût craindre que le maréchal le trahît, car le maréchal avait alors chargé l'arme qui le tua plus tard à la grille du Luxembourg, mais parce que des amitiés réchauffées sont toujours tièdes et pâles, que la position de celui qui a failli est toujours fausse et pénible, voilà ce qui est vrai... L'empereur avait peu de maréchaux, c'est tout aussi vrai ; eh bien ! il devait faire ce que j'ai dit plus haut, remercier les maréchaux ; qui, d'ailleurs étaient bien assez vieux pour mériter leur retraite, en faire de nouveaux, avec les lieutenans-généraux, et remplacer ceux-ci par des

maréchaux de camp, et ainsi de suite ; de cette manière, il n'y aurait eu de mécontens que les sept ou huit maréchaux mis à la retraite, avec de très-beaux appointemens pour consolation ; l'empereur avait fait de petits rois, sans royaumes et sans couronne, dont la fierté et la hauteur même étaient hors de toute comparaison avec les plus vains ; je citerais si je voulais personnaliser, un maréchal qui, en Russie, invitait à dîner des officiers-généraux, dînait seul et les faisait manger avec ses aides-de-camp ; je dis seulement que les officiers-généraux avaient une extrême complaisance ; lorsque l'ordonnance du 24 juillet parut, le maréchal Ney, qui jusqu'alors avait été confiant dans le douzième article de la capitulation de Paris, ainsi que cela devait être, commença à concevoir quelques inquiétudes ; pour éviter de l'alarmer, sa femme le maintint dans une sécurité funeste ; il avait quitté Paris, le 6 juillet, emportant avec lui plusieurs papiers qui devaient faciliter sa fuite s'il en avaient besoin ; c'était une feuille de route sous le nom supposé de Reiset, avec le faux titre de major du troisième régiment de hussards... Le ministre de la police générale lui avait également délivré deux passeports dont l'un était sous le nom de *Michel-Théodore Neubourg* ; le 9 juillet, il était à Lyon... J'ai vu dernièrement dans une vie du maréchal Ney, que la chose qui l'avait fait changer d'avis sur la route était la nouvelle que Lucien avait été arrêté à Turin, parce que M. de

Bubna, chez qui il avait dîné à Lyon, l'avait pour ainsi dire trahi et livré; c'est entièrement faux; je sais fort bien comment est arrivée cette arrestation de Lucien, et j'en rendrai un compte exact dans le volume suivant... il n'a point dîné avec M. de Bubna; et puis, s'il avait dîné avec lui, s'il se fût confié à lui-même, M. de Bubna est un homme de trop d'honneur pour ne pas agir ainsi que l'honneur le lui commandait... Lucien n'a pas vu M. de Bubna à Lyon, parce qu'il n'y était pas; il le vit à Pont-de-Beauvoisin, et lui fit présenter son faux passeport à signer, sans se découvrir à lui; ce fut le comte de Châtillon qui le lui porta, ainsi qu'on le verra plus bas: cette nouvelle fut donc mal à propos donnée au maréchal, et l'inquiéta vainement. Quoi qu'il en soit, il se décida à se retirer momentanément à Saint-Alban, près de Rouanne, lieu où l'on prend les eaux minérales. A cette époque les résolutions du maréchal étaient de peu de durée; il était prodigieusement impressionnable et changeait souvent de projets; il avait au reste ce caractère, et je l'ai vu quelquefois: en Espagne lors de la campagne de 1811, dans ses querelles avec Masséna, être véritablement comme un enfant, dans ses colères sans motifs, et ces orages que soulevait une parole: que de fois je lui ai dit, avec la franchise d'une femme qui peut se croire tout permis, quand son intention est bonne, que son caractère lui serait bien nuisible (1)!... Eh

(1) La faiblesse du maréchal Ney était si grande dans sa

bien cet homme si versatile, si impressionnable, devenait d'une force d'acier sur le champ de bataille; alors il était l'homme de la guerre, et ce fut sa spécialité très-positive en effet... Il partit donc pour Saint-Alban, espérant passer en Suisse, mais cherchant à éloigner le moment où il quitterait la France!... En apprenant la nouvelle de la terrible ordonnance du 24 juillet, la maréchale dépêcha un homme de confiance à son mari, en lui recommandant de la prudence et surtout de quitter au plus vite le village de Saint-Alban, où les étrangers qui y venaient en assez grand nombre de Suisse et de Sardaigne, pourraient amener une découverte fatale; le maréchal consentit à un déguisement, et l'homme de confiance de madame Ney le conduisit dans le département du Cantal, près d'Aurillac, chez madame *Bessonis*, parente de la maréchale... là, il se crut à l'abri d'une première recherche... il se tint constamment dans sa chambre, même pour y manger, et n'en sortait même pas pour prendre l'air; les maîtres de la maison, attachés de cœur et par le sang à la maréchale, voyaient avec un resserrement de cœur bien amer, cet homme si grand dans la gloire militaire de l'En-

vie intérieure, que ceux qui l'ont connu particulièrement peuvent certifier que souvent il cédait à un valet-de-chambre impertinent. Il était faible enfin, et, chose étonnante, même timide dans la vie habituelle. Il ne savait pas résister à une scène; aussi sa conduite est-elle bien plus concevable pour ceux qui l'ont connu!

rope... un homme marqué au front du signe immortel du brave des braves, contraint de se cacher comme un meurtrier ou un malfaiteur!... il le sentait aussi, car souvent, dans la journée, madame Bessonis le surprenait réfléchissant et tout en larmes. Maintenant me voici arrivée au moment de son arrestation... C'est ici le lieu de remarquer que ces arrestations n'ont lieu que par des imprudences sans nom! C'est ainsi que le maréchal en commit une que partagèrent, au reste, les personnes de la maison, et qui fut cause de sa perte...

L'empereur avait donné au maréchal Ney un magnifique sabre qui venait d'Egypte et qui avait toute une généalogie remarquable; il l'était également par la richesse de sa monture; et sa forme singulière devait nécessairement attirer l'attention. Comprend-on que, dans la position du maréchal Ney, lorsqu'il se jugeait assez près du danger pour ne pas sortir de sa chambre, même pour prendre l'air, comprend-on qu'il laissa ce sabre sur un canapé, dans le salon de ses hôtes! ils n'avaient rien changé à leur vie habituelle et cela était fort sage... Un jour une personne habitant Aurillac, vint faire une visite au château de Bessonis.. ce sabre le frappa... il l'examina, et parut chercher à rassembler des souvenirs... on lui fit sur ce sabre une histoire dont il parut se contenter, et quitta le château sans insister davantage. Le lendemain, se trouvant dans une maison à Aurillac, il parla du sabre et de sa rare beauté.

Vraiment, dit une personne qu'il l'écoutait, mais je connais l'arme dont vous parlez... il ne peut y avoir que deux personnes en Europe qui le possèdent : Murat ou le maréchal Ney...

Cette parole fut recueillie par l'autorité : le préfet d'Auribeau la jugea fort importante par un instinct malfaisant... Il prit pour la forme quelques informations pour n'avoir pas l'air de trouver ses espions dans les gens qu'on rencontrait dans un salon; et puis il envoya quatorze gendarmes avec *des agens* de police, à Bessonis, pour arrêter le maréchal.

Ney était, à cette époque, l'homme de France peut-être le plus malheureux!... il fuyait la persécution, le malheur, mais seulement pour ses enfans, pour leur conserver leur père!... quant à lui, la vie lui était amère; il y avait surtout une accusation dont le bruit avait circulé avec rapidité, comme toutes les calomnies qui l'avaient atteint au cœur; on disait qu'avant de quitter Paris, le maréchal avait demandé au roi une somme de 500,000 fr. pour arranger ses affaires, et que cette somme lui avait été accordée, ce qui rendait sa défection plus odieuse. Le fait réel est que ce n'est pas vrai; le maréchal avait alors pour 40,000 francs d'arrérages qui lui étaient dus à la guerre, il demanda le paiement de ces 40,000 fr. On était si gêné au trésor, qu'on ne put le faire, et le ministre de la guerre, le duc de Feltre, ne put lui donner qu'un bon de 15,000 fr. sur le receveur-général de Be-

sançon... L'histoire doit être équitable, et la vérité sa première vertu.

Mais quelque faux que fût ce bruit, le maréchal n'en souffrait peut-être que plus, ne pouvant se disculper aux yeux de l'Europe l'accusant de bassesse, lui, Ney!... Lorsqu'il laissait sa pensée s'arrêter sur cette affaire des 500,000 fr., il devenait insensé de désespoir, et voulait aller se livrer lui-même à la plus prochaine autorité.

Il était dans sa chambre, lorsqu'on vint lui annoncer que des gendarmes entouraient le château, et qu'ils prononçaient son nom... Il pouvait fuir, on le lui proposa; il s'y refusa avec obstination; il ouvrit la fenêtre de la chambre, et vit que déjà les gendarmes avaient pénétré dans la cour.

Que voulez-vous? demanda le maréchal à celui qui paraissait les commander.

— Nous cherchons le maréchal Ney, lui répondit-il sans presque lever la tête, et bien loin certe de s'imaginer que ce fût le maréchal lui-même qui pût lui parler ainsi!...

— Que lui voulez-vous?...

— Nous avons mission de l'arrêter?...

— Eh bien montez, je vais vous faire voir le maréchal Ney.

Les gendarmes montèrent dans cette chambre, et le maréchal leur dit :

— Me voilà! c'est moi qui suis Michel Ney!...

Il fut aussitôt transféré à Aurillac, où il eut la préfecture pour prison... Quelques jours après, le

préfet lui fit subir plusieurs interrogatoires, qu'il supporta avec beaucoup de sang-froid, car sa position ne parut pas d'abord l'inquiéter beaucoup... Bientôt l'ordre de le transférer à Paris arriva à Aurillac... et le maréchal partit dans une voiture de poste, escorté par la gendarmerie, et ayant avec lui deux officiers de cette arme dans la voiture; il était demeuré dix jours à Aurillac; il avait été arrêté le cinq août; ainsi, tandis que les flots du Rhône repoussaient sur leurs grèves encore sanglantes, le cadavre de Brune, un autre maréchal de France était arrêté près de là, et préparait une nouvelle pâture à la mort!

On était partagé dans le département du Cantal sur le plus ou moins de justice de l'arrestation du maréchal; il y avait même de l'agitation; l'un des officiers de gendarmerie qui escortaient Ney, penchait pour être sévère envers leur prisonnier, ayant une grande responsabilité à conserver; mais l'autre officier, qui avait servi sous les ordres du maréchal, ne put se résoudre à le resserrer davantage, il lui demanda sa parole d'honneur qu'il ne chercherait pas à s'échapper, et le laissa alors aussi libre que s'il eût voyagé pour son seul intérêt.

Dans un petit village entre Aurillac et Moulins, le maréchal s'arrêta quelques momens ainsi que ses conducteurs. Un habitant de ce village vint prévenir les officiers de gendarmerie, pour faire probablement l'important, qu'on parlait d'enlever

le maréchal à ses gardes. Cet homme avait parlé assez haut pour que le maréchal pût entendre... il s'approcha de l'officier, et lui dit :

» Vous avez reçu ma parole d'honneur... elle » doit vous suffire pour moi ; si cependant il arrivait » qu'on fît une tentative pour me délivrer... » rendez-moi mes armes, et je vous prouverai que » ma parole m'est plus chère que la vie ! » :

En effet, lorsque le maréchal se remit en route, on vit sur le côté de la route plusieurs hommes qui paraissaient attentifs au moindre signal qu'aurait fait le maréchal !... mais il demeura fort calme et silencieux, et la voiture poursuivit sa route tranquillement jusqu'à Paris.....

A quelques lieues de Paris eut lieu une scène déchirante ! la maréchale attendait son mari !... les officiers qui le conduisaient crurent de leur devoir même de ne pas troubler le premier cri du désespoir d'une femme d'autant plus malheureuse, que madame Ney devait se reprocher cruellement la sécurité dans laquelle elle avait involontairement tenu son mari !... Le maréchal descendit de voiture, et fut seul pendant assez long-temps avec sa femme. Lorsqu'il jugea qu'il était temps de repartir, il dit à l'officier de gendarmerie qu'il était prêt : celui-ci fut ému en voyant des larmes dans les yeux du maréchal, et sa physionomie exprima sûrement l'étonnement, car le maréchal lui dit :

Vous êtes surpris de me voir pleurer !... moi !... c'est vrai !... mais ce n'est pas sur moi que je

pleure!... c'est sur mes enfans!... mes quatre enfans! MES QUATRE FILS! !...

La maréchale ne put se résoudre à quitter son mari... elle demanda et obtint qu'il montât dans sa propre voiture pour entrer dans Paris... C'était à l'Abbaye qu'on devait le conduire ; la maréchale le quitta à quelque distance de la prison.... elle n'aurait pu supporter ces formalités cruelles qui rendent la justice et la loi aussi odieuses que redoutables!... Elle descendit de voiture un peu avant l'Abbaye ; et l'officier conduisit le maréchal dans cette prison, où peut-être se trouvaient encore quelques sous-officiers que sa volonté à lui-même y avait envoyés peu de jours avant!...

Je me rappelle qu'à cette époque nous ne fûmes d'abord pas inquiets de l'issue de l'affaire du maréchal Ney... L'assassinat du maréchal Brune, celui tout aussi monstrueux du général Ramel à Toulouse, les massacres de Marseille, ceux du Cantal commis par les *Verdets*... toutes les horreurs populaires exécutées enfin par une foule en délire, mais au nom de la royauté, nous donnaient une garantie pour le reste des actes de sévérité. Nous pensions que le Roi ferait grâce, puisque le peuple des villes royalistes se faisait bourreau!... Le maréchal Ney avait aussi cette pensée, et l'inquiétude ne fut pas d'abord son intérêt dominant, ce ne fut que lorsqu'on le transféra à la *Conciergerie* ; ce nom parut lui faire une profonde impression!... Ce n'était cependant qu'une mesure tout-à-fait en sa fa-

veur ; il allait être interrogé par le préfet de police, alors M. Pasquier, qui dut lui rendre en airs de sévérité toutes les révérences respectueuses qu'il lui avait faites lorsque le *brave des braves* était l'un des premiers personnages d'une cour qui alors était la première cour du monde.

Lorsqu'on apprit au maréchal que le préfet de police allait l'interroger, il fut *effrayé*, c'est le mot, au point de le laisser voir !... Il se remit pourtant et déclina cette autorité... Cependant il ajouta qu'il ne refuserait pas de répondre à ses questions, mais qu'il ne le reconnaissait pas suffisamment fondé en pouvoirs pour le juger et même l'interroger.

Les interrogatoires du maréchal sont connus, je n'en parlerai donc ici que pour faire remarquer que, toute sa conduite dans cette affaire, la plus importante de sa vie, puisque sa tête y était engagée, fut ce que je l'ai dépeint plus haut.... Michel Ney devant l'ennemi enfin, ou Michel Ney devant ses juges, sont deux hommes différens ; il n'est revenu à lui-même que lorsque la mort a été devant lui ; alors il s'est trouvé sur un terrain plus solide que celui où il trouvait à chaque pas les subtilités de la chicane... Sans répéter ici tout ce qui fut fait et dit dans cette remarquable et inique procédure, j'en montrerai tout ce qui me sera nécessaire pour bien faire connaître le maréchal.

Il fut déposé à la Conciergerie dans une chambre située au fond de la prison à gauche ; il y fut gardé par les soldats qui montent habituellement la garde

à la conciergerie... Un gendarme couchait dans sa chambre, et des rondes étaient faites de deux heures en deux heures... de plus, on avait coupé la boiserie de sa porte et pratiqué un petit guichet qui permettait au guichetier d'avoir constamment l'œil sur son prisonnier. Je sais de quelqu'un qui voyait ordinairement le maréchal, que cette mesure l'avait plus blessé que tout le reste, et je le conçois !... Le maréchal se levait ordinairement avec le jour, entre cinq et six heures, il se promenait en fumant dès qu'il était habillé. Sa promenade avait lieu dans le préau, et pendant qu'il y était aucun prisonnier ne s'y trouvait. Il déjeunait en rentrant chez lui, et puis il travaillait avec ses conseils... recevait des visites jusqu'à l'heure du dîner... après son dîner, qu'il faisait toujours fort sobrement, car il l'était beaucoup, il se promenait encore... Il est à remarquer que, pour cette dernière promenade, on faisait rentrer les prisoniers qui étaient encore dans le préau. Était-ce par crainte!... était-ce par égard ?... Le maréchal se couchait de bonne heure, et en tout menait une vie extrêmement régulière, qui contrastait avec celle des camps toujours turbulente et souvent désordonnée !...

Ce fut dans ces premiers interrogatoires qu'il se défendit d'abord d'avoir baisé la main du roi, et qu'il en convint ensuite, ainsi que du mot *cage de fer*, pour ramener Napoléon. Mais si l'on veut bien comparer les expressions du maréchal Ney avec les miennes, on verra qu'en effet il a dit ce mot comme

je le rapporte, attribuant la conduite de l'empereur à de la folie et disant alors : il faut le ramener *dans une cage de fer*....

Ney subit trois interrogatoires à la préfecture de police. Ces interrogatoires faits par un homme versé dans toutes les subtilités de la chicane, un homme qui ne connaissait que le manuel militaire et que chaque question rendait craintif, parce qu'il redoutait un piége, ces interrogatoires sont d'une terrible gravité dans l'affaire du maréchal !!... Du reste, quoique incertaine et peu convenante quelquefois pour lui-même, sa conduite fut toujours parfaite pour ceux qu'il pouvait perdre et qu'il a ménagés. Il a été remarquablement bien à cet égard.

Après ces interrogatoires, la police fut dessaisie de l'affaire, et une ordonnance royale institua un conseil de guerre pour juger le maréchal Ney. C'était la conséquence naturelle de l'ordonnance du 23 juillet précédent.

Le lendemain, un ordre de M. le duc de Feltre, alors ministre de la guerre, désigna et *nomma même* les lieutenans généraux et les maréchaux qui devaient composer le tribunal... en voici la liste :

Le maréchal duc de Conégliano (Moncey),

Le maréchal duc de Trévise (Mortier),

Le maréchal duc de Castiglione (Augereau),

Le maréchal Jourdan,

Le maréchal Masséna, prince d'Essling (duc de Rivoli).

Le général Gazan, le général Claparède, le général Villate, le général Grundler, leur étaient adjoints pour remplir les autres fonctions dans le procès, les maréchaux étant juges. Je me rappelle combien alors la société fut agitée en apprenant ces nominations !... On parlait sur chacun des juges, on pensait aux querelles que Ney avait eues avec plusieurs d'entre eux, et quelquefois on allait jusqu'à dire que, par ce motif ou par tout autre, les juges se récuseraient; cette opinion était la plus générale : on ne craignait pas de la proclamer alors, parce que les opinions s'énonçaient librement. On parla donc hautement des querelles de Ney et de Masséna en Espagne, des querelles assez vives aussi qu'il avait eues en Russie avec Augereau, qui du reste n'était poli avec personne... et de toutes ces conséquences on en tirait une que les amis de Ney saisissaient avidement et qu'ils eurent l'imprudence de proclamer trop ouvertement, car ce bruit parvint au château, et devint sûrement la cause d'un acte de sévérité comme l'histoire de France ne nous en offre pas !...

Le maréchal Moncey était le plus ancien officier-général de l'armée; considéré, vénéré, aimé de cette même armée, il était l'ami de tous ceux avec qui il s'était battu contre l'ennemi, l'exemple de toute la jeune génération à laquelle il avait été lié par un fils sur lequel il pleurait encore, et l'objet de l'estime de tous ceux qui l'avaient connu.

Le maréchal Moncey connaissait Ney depuis que

celui-ci avait commencé la carrière militaire dans le régiment des hussards, colonel général... plusieurs motifs vinrent aider à celui si puissant de ne pas juger un si grand frère d'armes, et le maréchal Moncey se récusa.

Le roi se trouva offensé de ce refus; il en parla à des hommes qui l'aigrirent encore, et le maréchal Moncey reçut un nouvel ordre de siéger parmi les juges de Ney...

Il n'avait pas fait une pareille démarche légèrement... il répondit par un nouveau refus...

Alors on vit une chose inouïe !... on rappela pour l'affaire UNE LOI RÉVOLUTIONNAIRE du temps de la république, dont on savait bien prendre ce qu'elle avait de bon dans l'occasion. Cette loi, qui avait, je crois, été faite par Carnot et dont la sévérité convenait à l'époque, condamnait à trois mois d'emprisonnement et à la *déchéance* de toutes ses *charges et dignités* celui qui refusait, sur une loi du pouvoir exécutif, de remplir un emploi auquel la loi le nommait.

Le maréchal Moncey fut jugé d'après cette loi et SUBIT SA PEINE !... Je crois cependant que le roi abrégea sa prison; mais je n'ose pas l'affirmer. Voilà ce que les maladroits de la restauration faisaient faire à la cour; voilà ce qui blessait la restauration elle-même, et qui la blessait à mort.

Mais ce ne fut pas le seul obstacle qui se présenta pour que l'affaire marchât enfin ! le maréchal Ney déclina la compétence d'un conseil de guerre,

et demanda le jugement de ses pairs. Ce fut ce qui le perdit. Le conseil de guerre, composé de frères d'armes, d'hommes dont la gloire était le moindre trait de ressemblance entre eux et lui, le conseil de guerre l'aurait acquitté, ou ne lui aurait infligé qu'une peine ordinaire comme un emprisonnement de quelques mois. Telle était, je puis le dire, l'opinion de presque toute la France... car le procès du maréchal occupait non-seulement Paris, mais toutes les provinces.

J'avais oublié de dire que le maréchal Masséna s'était récusé, dans la formation du conseil de guerre en donnant pour motif ses discussions avec le maréchal Ney lors de la campagne de 1814 en Portugal. J'ai été présente à toutes ces querelles misérables, qui eurent une grande influence sur nos affaires à cette époque en Espagne. J'ai pu juger de leur gravité, et je sais quelle fut immense.

Aussi lorsque la maréchale Ney fut blessée que j'eusse parlé du maréchal comme d'un homme toujours insoumis, je fus fâchée de lui avoir fait de la peine, car je l'aime et l'estime, mais je ne pus ni ne voulus revenir sur ce que j'avais dit.

Malgré qu'il eût décliné la compétence du conseil de guerre, le maréchal comparut devant lui le 9 novembre 1815. Ce fut un spectacle bien auguste et bien touchant pour le Paris de cette époque, accoutumé à regarder les maréchaux de l'empire comme des demi-dieux, de voir comparaître à la barre d'un conseil de guerre le plus grand de ces

hommes de l'empire, accusé de *haute trahison*... La foule était immense! Les amis du maréchal y étaient en force, et les curieux, non-seulement par une vaine curiosité, mais par intérêt, encombraient la salle. Le tribunal siégeait dans la grande salle destinée ordinairement aux *assises criminelles*, circonstance qui avait aussi troublé le maréchal quand il l'apprit. C'était la garde nationale de Paris qui faisait le service; cette garde nationale destinée à voir toutes les révolutions. A dix heures du matin les juges militaires étaient réunis dans la salle. La séance allait s'ouvrir quand le maréchal Masséna se récusa, ainsi que je viens de le dire... en donnant pour motif ses démêlés d'Espagne avec Ney, mais les autres juges ne trouvèrent pas que cette raison fût suffisante pour la récusation du prince d'Essling... ils l'en louèrent, mais refusèrent d'admettre ses moyens de récusation.

La vue de la salle des assises était remarquable le jour de cette séance. Elle était surtout nouvelle. Sur les bancs ou la veille encore étaient assis des magistrats, on voyait les premières dignités de l'armée avec les insignes dont elles étaient décorées; derrière les juges était une foule d'aides-de-camp, d'officiers de tous les grades... partout enfin un appareil militaire aussi pompeux qu'il était possible de le former, entourait le lieu d'une scène déjà bien assez remarquable et attachante par elle-même... Sans doute il y avait dans cette salle des cœurs qui n'étaient pas tous également

dévoués à la cause impériale, à laquelle, quoi qu'on pût dire, se rattachait celle du maréchal Ney; mais quelle que fût la différence des opinions, le sentiment qui dominait était un recueillement presque religieux... Le maréchal Jourdan, qui présidait le conseil, prit la parole après l'audition des pièces, et dit au public : *qu'il lui rappelait que le maréchal Ney allait comparaître devant lui et qu'il recommandait le silence et les égards qu'on doit au malheur.*

Phrase banale que le dernier tabellion dit et répète à chaque jugement dans son village!...

Après son discours, le maréchal-président ordonna à la force armée DE PRIER *le maréchal accusé de vouloir bien comparaître...*

Le mot prier fut trouvé de bon goût, et cela est vrai. Il est bien certain en effet que jamais le public parisien en masse ne se trompera sur l'approbation ou le blâme qu'il lui faudra distribuer...

Tous les yeux étaient attachés sur la porte par laquelle devait entrer le maréchal ! et le silence le plus profond régna dans la salle... Cette porte n'avait jamais été couverte de plus de regards attentifs, elle qui depuis tant d'années voyait passer sur son seuil tant de criminels obscurs, et tant d'innocens condamnés comme eux, parce qu'ils l'étaient aussi. Enfin elle s'ouvrit et le maréchal parut... Malgré la défense du président, un murmure qui l'accueillait avec respect et amour, par-

vint aux oreilles du maréchal. Il en remercia ses nombreux amis par un coup d'œil rapide, mais tristement content qui leur dit tout le bien que lui faisait cet accueil! Il était vêtu d'un habit bleu sans aucune broderie ; il portait seulement les cordons de la Légion-d'Honneur et de plusieurs autres ordres. A son bras gauche était un crêpe noir. C'était le deuil de son beau-père, M. Auguié, qui, en apprenant l'arrestation de son gendre, en voyant le cruel avenir dont ses petits-fils étaient menacés, fut frappé au cœur et mourut!... Sa femme madame Auguié, sœur de madame Campan et femme de chambre de la reine, comme sa sœur, reçut une secousse si violente en apprenant la mort de la reine, qu'elle fut à l'instant même attaquée d'une sorte de folie : elle se précipita par la fenêtre et se tua sur le coup!... Quelle fatalité devait frapper sur cette famille malheureuse!...

Lorsque le maréchal entra dans la salle, la garde lui présenta les armes sur son passage... Un fauteuil était préparé pour lui sur une estrade en face du président... Ce dernier lui fit la question d'usage. Au lieu d'y répondre, le maréchal tira un papier de sa poche et lut ce que tout le monde connaît;... il dit que, par déférence pour MM. les maréchaux et lieutenans-généraux, il avait comparu devant eux, mais non pas comme juges... Il demandait ses pairs...

Il est à remarquer que depuis le moment de son

arrestation et de son premier interrogatoire à Aurillac, le maréchal avait adopté un système de récusation tout-à-fait étrange!... Ce que j'ai dit de son caractère et qui est la vérité, je le sais n'est pas l'opinion du vulgaire, qui, en ayant entendu parler du maréchal Ney croit que cet homme était le plus déterminé de France parce qu'il en était le plus brave... Il n'en est rien, et c'est pour cela qu'il apportait dans ces démarches cette craintive manière d'agir que nous lui voyons et qu'il conserva jusqu'à sa mort. J'ajouterai que, dans ses avocats, l'un était celui que je choisirais pour sauver la vie de l'être que j'aimerais le plus... c'est M. Dupin aîné. Mais l'autre M. Berryer, quel que soit son talent que je reconnais, estimé et honoré, n'était pas l'homme qu'il fallait pour défendre Michel Ney; il fallait un homme qui parlât son langage; il était trop habilement captieux, trop fleuri... dans son discours; on vit d'où partait la récusation du maréchal. Cela se comprit au milieu du néologisme de ce discours vraiment à remarquer en 1815. On l'aurait plutôt compris au temps *de Patru*, ainsi que le dit l'auteur d'une vie du maréchal Ney qui se trouve en cela du même avis que moi.

Le conseil de guerre fut du même avis que M. Berryer, et se déclara aussi incompétent.

Ce fut ainsi que le maréchal obtint ce qu'il avait désiré, ou plutôt, comme je le crois très-fort, ce qu'on avait désiré pour lui et qui le perdit.

Je vais maintenant raconter ce qui se passa à la

chambre des pairs. L'affaire de Ney est une chose trop importante pour ne pas la suivre avec attention et dans toutes ses phases.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

TABLE

DU TOME TROISIÈME.

CHAPITRE Ier. — Départ définitif de l'empereur pour Waterloo. — La voix populaire. — M. Lanjunais. — Adieu des Chambres. — Beau discours du président de celle des Députés. — *Nous ne voulons pas de Bourbons !* — Le monarque de son choix. — Réponse de l'Empereur. — La constitution est l'étoile populaire. — Le Bas-Empire et les Barbares. — Waterloo. — Blücher à Ligny. — Son cheval tué. — Le feld-maréchal recevant les trois courses. — Le maréchal Grouchy. — Les malheurs et la fuite !... — L'empereur fuyant !... — Le retour. — L'Élysée Napoléon. — Le bain. — Lucien. — Joseph. — Seul moyen de sauver la patrie. — Belles paroles de l'Empereur. — La patrie ! — La Chambre des Députés. — Élection de Lucien. — Le duc d'Otrante. — Opinion du prince de Canino sur lui. — Ce n'est pas la mienne. — Il est proscrit en 1815. — Liste de Louis XVIII donnée à M. de Bourrienne. — Cette liste est écrite de la main de M. de Blacas. — Singulière orthographe. — M. de

Flao. — Les dix-huit proscrits. — Gilbert des Voisins chez le duc d'Otrante. — Qu'est-ce que M. Bourrienne? — Résistance. — Fuite. — Salut. — Comédie. — Le duc d'Otrante est pour un parti. — Ce n'est pas celui de l'Empereur. — M. de Metternich. — Le duc d'Otrante communique avec lui pour le roi de Rome. — Opinion du prince de Canino à ce sujet. — Résultats de la Bataille de Waterloo. — C'est une révolution. — Les blessés de Waterloo. — Vive l'Empereur! — La trahison. — État de Paris. — Les Fédérés. — Pensée de l'abdication. — Le général Lamarque. — Il juge et connaît mal Napoléon. — Ce que l'Empereur devait faire. — Ce qu'il devait dire aux rois de l'Europe. — Vraie raison de la conduite de Napoléon pour les Fédérés. 5

CHAPITRE II. — Le 21 juin. — Les chambres. — Lucien aux chambres. — Les quatre ministres de l'empereur. — Davoust. — Caulaincourt. — Fouché. — Carnot. — Le comité secret. — Napoléon méconnu. — L'archevêque de Malines. — Le duc de Rovigo. — 1814. — Paris et les alliés. — Les rues dépavées. — Le monsieur de *la Quotidienne*. — Il se trompe. — Le duc de Berry qui n'a jamais eu de colère. — M. Guizot et le *Moniteur de Gand*. — Les dames de la cour impériale. — Les mouchoirs. — La Restauration au pays de l'exil... — Les mains sanglantes. — Fouché et Billaud-Varennes. — Manuel. — Bory de Saint-Vincent. — Abdication de l'empereur. — Lucien et son frère. — Le jardin de l'Élysée. — *Vive l'empereur!!*... — Belles paroles de Napoléon. — Les chambres. — M. de Lafayette. — Caulaincourt est maladroit. — Belle conduite de Carnot. — M. de Lafayette fait déclarer la permanence. — Regnault de Saint-Jean-d'Angely. — Boulay de la Meurthe. — Le chevalier Suchet. — Charles Labédoyère. — Le duc Decrès. — Mauvaises paroles de lui. — M. d'Almeyda. — Singulière ren-

contre. — Murat. — L'Élysée et la déchéance. — Déclaration au peuple français. 39

CHAPITRE III. — Fouché et le mandat. — Le comte de Chatillon. — Lucien et les 200,000 fr. du Palais-Royal. — Triomphe de la Restauration. — Attitude des royalistes. — Mollesse de la France. — Son apathie. — Wellington et son rapport. — *Les forces réelles des Anglais.* — La bataille de Waterloo. — Lemercier. — Le père Joseph. — Louis XVIII. — La journée des dupes. — Le *Moniteur de Gand.* — M. Guisot. — M. de Châteaubriand. — Le Champ-de-Mai. — Vingt-cinq ans de gloire ! — Le portefeuille de l'intérieur. — Le Caire. — Alger. — L'armée et les janissaires. — Les Bedouins et les Arabes. — Les commissaires généraux de Police. — *L'issue secrète.* — Le mensonge. — Les bras du peuple. — Napoléon aux Tuileries. — La vérité. 64

CHAPITRE IV. — Le duc d'Angoulême en Espagne. — Le comte de Campo Sagrado. — Le fils de France. — Le prince de Laval. — Ferdinand VII et les infans. — Le général Palafox. — Le général Junot. — L'entrevue. — Marseille. — Les massacres. — Les mamelouks. — Louis XVIII. — Cambrai et sa proclamation. — Le Rhin et les Autrichiens. — Effroi du retour. — La commission. — Le duc d'Otrante. — Le duc de Vicence et Carnot. — Le rapport de Gand. — M. de Châteaubriand. — L'empereur à la Malmaison. — La coupe d'amertume. — Napoléon II. — L'anarchie à la chambre des députés. — Le prince de Schwartzemberg et Blücher. — Paris cerné. — Le maréchal Davoust. — L'empereur apprenant que l'ennemi est sous Paris. — Le général Becker envoyé à la commission. — Refus qu'il rapporte à l'empereur. — Conversation avec Carnot. — La baignoire. — La prière. — La mauvaise résolution. — *Les bras dans*

la baignoire. — La proclamation de Napoléon et ses adieux à l'armée. 76

CHAPITRE V. — Départ de Napoléon de la Malmaison. — États de Paris. — Fouché et sa trahison. — Carnot. — Barrère. — Restauration de 1815. — Restauration de 1814. — Comparaison de M. de Talleyrand et de Fouché. — Bory de Saint-Vincent. — La chambre des députés. — Le discours de Bory. — Accusation contre Fouché ! — Sa MORT ! — Les francs juges de 1815 ! — Le discours. — Les cent milles exemplaires. — Réunion chez Barrère. — Mot de Napoléon sur Fouché. — Grand projet sur Fouché. — La mise en accusation. — Real et Barrère accusateurs. — LA MORT SÉANCE TENANTE ! — Carnot ministre en 1815 et Carnot ministre en 1793. — La crainte de la sévérité. — Demain ! — Victor Hugo, notre poète aux paroles d'or ! — Hommage à une couronne au cercueil. — Bory et mademoiselle Levert. — Fouché. — Toujours Fouché. — Hainguerlot et le message. — Le souper interrompu. — Anecdote plaisante qu'on n'ose pas écrire mais qui se devine. — *La poitrine ouverte* et *les cœurs soufflétans* ! — Le mensonge d'un traître. — Les métamorphoses d'Ovide. — M. le duc d'Orléans ne veut pas des ennuis de la royauté. — La proscription. — Le Val. — Madame la comtesse Regnauld-St-Jean-d'Angely. — Bory se sauve. — St-Denis. — L'honnête royaliste. — La diligence de Valenciennes. 98

CHAPITRE VI. — L'armée royaliste et l'armée républicaine. — Le duc d'Aumont. — Sa bravoure et sa *tête folle.* — La cour dévote. — Le duc de Piennes *jeune homme.* — L'homme élégant de 1789. — Les belles écuries. — Les auges de marbre et les râteliers de bois de rose. — Le duc d'Orléans *Égalité.* — Le prince de Monaco. — Les princes *jokeis.* — La reine

en pierrot. — Le roi en habit de bouracan et en bas de fil gris. — Le duc d'Orléans *cocher.* — L'étiquette et la maréchale de Mouchy. — Mort de l'étiquette. — Madame de Reuilly et le mariage prédit. — Le prince de Carency, le duc de Richelieu et le duc de Piennes épousent les trois sœurs. — Les mariages malheureux. — Lettre d'un colonel de huit ans. — Campagnes du duc d'Aumont. — Retour en France. — Le palais enchanté. — Le roman, les bouquets de violettes et la bravoure d'un duc royaliste. — La campagne d'un chevalier errant. — Retour et débarquement. — Le drapeau brodé par la duchesse d'Angoulême. — M. Guernon Ranville et ses couplets. — La femme soldat et la Vendéenne. — L'historienne normande. — La femme blessée. — Enfin madame la comtesse de Ro.... Br..y. — Voir les Cent et Un. — Le maréchal Lauriston. — Comme quoi un certain journal radote en parlant de lui et de moi. — Comme quoi cela arrive souvent. . . . 114

CHAPITRE VII. — L'orage sur la tête de M. de Blacas. — Nouvelles de Gand et de Vienne. — M. de Kergorlay. — Son beau caractère. — La lanterne. — M. de Bonnay. — Bourrienne. — Correspondance. — M. le duc de Berry. — Alost. — Le roi revenant. — Le général Lamotte. — Le maréchal Davoust. — La cocarde tricolore. — La proclamation de Cateau-Cambresis. — Proclamation de Cambrai. — Lally-Tolendal. — Chateaubriand. — M. Beugnot. — Son portrait par M. de Bonnay. — Le général Canuel. — Le collier d'oreilles vendéennes. — *La mode cannibale.* — Le général Lamotte à Roye. — Discussion avec Louis XVIII. — Son ministère. — Belle conduite de M. de Chateaubriand. — M. de Talleyrand comme toujours ! 141

CHAPITRE VIII. — Louis XVIII revenant. — Paris et

l'anarchie. — Fouché toujours Fouché et Carnot.— Lafayette. — Davoust et Masséna. — La garde nationale et l'armée. — Combat et victoire. — Le village des Vertus et Aubervilliers. — Bravoure de la garde nationale. — *Le commandant supérieur.* — Conversation singulière. — Le général Guilleminot. — Cocarde tricolore. — Le général Dessoles.—Les drapeaux tricolores. — Conversation à Arnouville.— La tache de boue. — Parole courageuse.—La messe de quatre heures. — Les revers tricolores. — Changement d'habit. — Les commissaires. — Singulier mariage de noms. — Les noms magiques.—Le marquis de Bonnay et Alexis de Noailles. — Encore M. de Talleyrand. — Fou ché. — Lettre écrite à Robespierre. — La fête de la république. — La jeune femme du condamné.—Fouché amoureux. — La prévision du cœur. — Amour et supplice. — Cruauté et folie. 164

CHAPITRE IX. — Rentrée de Louis XVIII et de son despotisme. — Proclamation de Davoust.—La liberté de la presse. — Ordonnance du 24 juillet. — Époque malheureuse. — M. de Talleyrand et Fouché. — Famille rentrée. — Le comte de... — Bory-de-Saint-Vincent. — Mot de M. le comte Louis de Narbonne sur Fouché. — Le bouquet de violettes et les lys. — Toilette des femmes de l'empire. — Leur beauté. — Leurs noms. — Liste civile de la famille Bonaparte.—Traité signé des puissances qui la confirme. — Scène dans le jardin des Tuileries. — Cris de vive l'empereur! et vive le roi! — La jolie femme. — L'eau-forte et les Brûlures. — Encore les deux cocardes. — Masséna. — Il m'écrit. — Adresse des colonels de la garde nationale. — La calomnie et l'envie. —Brune. —Son portrait.—L'Italie. — L'an V de la république. — Le banquet. — La chanson. — La conscience de Brune. — Le roi de

Suède. — La mauvaise foi. — Disgrâce de Brune. — Anarchie dans Marseille après le 20 juin. — Brune va au Luc. — Le général Cassan et le major Lambot. — Avignon. — Brune y entre le 2 août à neuf heures du matin. 189

CHAPITRE X.—Entrée du maréchal Brune dans Avignon. — LE DEUX AOUT! — L'auberge du Palais-Royal. — L'armée de la Loire. — La tête de madame de Lamballe.—Le déjeûner. —Le préfet. — L'insurrection. — M. de Saint-Chamans.— M. Puy. — M. de Balzac. — Le major Lambot.—La place de l'Oule. — M. Soulié. — M. Verger. — Le fils du procureur du roi. — Le passe-port. — M. de Rivière.—Le permis et le commandant de place. — Premier départ du maréchal. — Retour à l'auberge. — La porte. — Le bras cassé. — La rage populaire. — La générale. — M. de Montagnat.—Il est le sauveur de l'empereur!... — Qu'il soit béni! — Révolte contre lui. — Il est chassé. — Guindon, dit *Roquefort*. — Encore le chef de bataillon Hugues.—Belle conduite du major Lambot. — Il est aujourd'hui le général Lambot. — La place de l'Oule envahie par le peuple. — Les autorités en grand costume.—Le major Lambot harangue le peuple. —Belle allocution faite par lui. — Il lutte avec le portefaix Guindon. — Il est terrassé par lui.— M. de Saint-Chamans est blessé à la main d'un coup de hache. — Belles paroles du maréchal Brune. — Les assassins! — La gendarmerie. — On entre dans l'hôtel par les toits. — Le maréchal est massacré par Guindon et Fargès taffetatier.—Le cadavre tiré de sa bière. — Il est jeté dans le Rhône.— *Cimetière du maréchal Brune*.—Les funérailles de Pompée. 240

CHAPITRE XI. — Silence du gouvernement sur l'affaire de Brune. —La maréchale Brune. — Son beau carac-

tère. — Elle forme une plainte. — Saint-Just. — M. Dupin aîné. — Le cercueil. — La victime sans sépulture ! — Requête et conseil de M. Dupin. — Sa belle conduite — Les Maréchaux. — Le duc d'Albuféra. — M. de Serres. — Sa belle conduite. — Riom en Auvergne. — Les assises. — Belle plaidoirie de M. Dupin. — La maréchale au tribunal. — Les assassins impunis. — L'arrêt par défaut. — Guindon dit Roquefort. — Mémoire du maréchal lavée de l'accusation de suicide. — Le procès de M. Martainville. — Accusation de péculat portée contre le maréchal entièrement détruite. — Indigne conduite des tribunaux. — Belle conduite de M. Dupin. — La cassette. — Les 40,000 fr. — La restitution généreuse. — Toulouse. — Le général Ramel. — Barbé-Marbois. — Les cours prévôtales. — Madame de Staël. — Joli mot d'elle. — Madame Récamier. — M. de Metternich. — Son beau caractère. — Il voudrait ne laisser à la France aucun malheur. — Le peuple vaincu. — Madame Récamier. — Comme elle est bonne française ! — Benjamin Constant. — Le duc de Wellington amoureux. — Je l'ai vaincu. — Ridicule de sa position. 260

CHAPITRE XII. Fautes du pouvoir. — M. de Talleyrand. — L'Angleterre. — *Robin Mouton.* — L'empereur de Russie. — L'affaire du duc d'Enghien. — Le couplet de Béranger. — On envoie *paître* Robin Mouton. — M. de la Palisse. — La famille de Chabannes. — M. le duc de Bourbon et le prince de Condé. — Le duc de Talleyrand. — Le mariage. — Madame de Zeuchères. — Mademoiselle Dawes. — Le dîner et la noce. — M. de Choulot et madame de Feuchères. — Fouché. — Mon frère replacé à Marseille. — Lettre de Fouché. — Conversation avec lui. — Instruc-

tion singulière. — Paroles étranges. — La révolution. — Encore M. de Talleyrand—Le roi de Rome. —L'Autriche. — M. de Metternich. — Les instructions sécrètes. — Les élections. — Desmarest. — M. de Polignac. — M. Decazes. — Le pavillon Marsan. — M. de Vitrolles.—L'arrestation de M. de Lavalette.—M. Joly. —Il le prévient. — Mademoiselle de la Suze. — Sauvegarde. — Le prince Schwartzenberg. — Lettre de Louis XVIII à l'empereur. — Singulière spoliation des arts !—Les Vandales !!— La singulière opinion.—Canova.—Gérard. — Guérin. — David.— Le *châtiment*.—La duchesse de Mo.....y. — La princesse de Vaudemont. — Le vitchoura brûlé et le chapeau. — Détails sur la fuite de Lavalette. — M. Pasquier et le duc de Wellington. 280

CHAPITRE XIII. — Les frères Faucher. — Les généraux. — La ville de Bordeaux. — Constantin et César. — Premier jugement. — L'échafaud. — Les premiers Romains. — Le général Clauzel. — Lacenaire et Fieschi !... — Comparaison.—*La Pitié* !!! — Le maréchal Ney. — Le maréchal de France. — La tête perdue. — Volonté de suicide. — Le brave des braves. — M. de Bulena. — Lucien. — Fuite. — Le château de Bessonis. — Le sabre. — L'indiscret. — Le préfet du Cantal. — Les gendarmes. — L'arrestation. — Projet d'enlèvement sur la route. — Loyauté du maréchal Ney. — Le *brave des braves* l'est toujours ! — Rencontre de sa femme. — Touchante entrevue. — L'Abbaye. — Il est écroué. — Les interrogatoires. —La Conciergerie.—Le conseil de guerre. — Récusation. — Le maréchal Moncey. — IL EST PUNI ! —Le prince d'Essling. — Récusation refusée. — Salle des assises. — Le maréchal Jourdan. — Le maréchal Ney. — Le deuil d'un beau-

père. — M. Dupin l'aîné. — Il est l'honneur de notre barreau. — M. Berryer. — Le discours et les néologismes. — Le conseil de guerre incompétent. 311

FIN DE LA TABLE.

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
REFERENCE DEPARTMENT
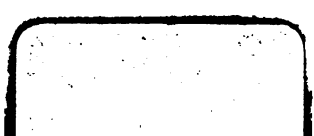
under no circumstances
ken from the Building